

Université de Montréal

**‘Être en âge de se marier’ et choix du conjoint :
continuité et changements des processus matrimoniaux
en milieu rural au Sénégal**

par
Nathalie Mondain

Département de démographie
Faculté des arts et des sciences

Thèse présentée à la Faculté des études supérieures
en vue de l’obtention du grade de Philosophiae Doctor (Ph.D.)
en démographie

Mars 2004-03-23

©, Nathalie Mondain, 2004



HB

881

U54

2004

V.012

Direction des bibliothèques

AVIS

L'auteur a autorisé l'Université de Montréal à reproduire et diffuser, en totalité ou en partie, par quelque moyen que ce soit et sur quelque support que ce soit, et exclusivement à des fins non lucratives d'enseignement et de recherche, des copies de ce mémoire ou de cette thèse.

L'auteur et les coauteurs le cas échéant conservent la propriété du droit d'auteur et des droits moraux qui protègent ce document. Ni la thèse ou le mémoire, ni des extraits substantiels de ce document, ne doivent être imprimés ou autrement reproduits sans l'autorisation de l'auteur.

Afin de se conformer à la Loi canadienne sur la protection des renseignements personnels, quelques formulaires secondaires, coordonnées ou signatures intégrées au texte ont pu être enlevés de ce document. Bien que cela ait pu affecter la pagination, il n'y a aucun contenu manquant.

NOTICE

The author of this thesis or dissertation has granted a nonexclusive license allowing Université de Montréal to reproduce and publish the document, in part or in whole, and in any format, solely for noncommercial educational and research purposes.

The author and co-authors if applicable retain copyright ownership and moral rights in this document. Neither the whole thesis or dissertation, nor substantial extracts from it, may be printed or otherwise reproduced without the author's permission.

In compliance with the Canadian Privacy Act some supporting forms, contact information or signatures may have been removed from the document. While this may affect the document page count, it does not represent any loss of content from the document.

Université de Montréal
Faculté des études supérieures

Cette thèse intitulée :

'Être en âge de se marier' et choix du conjoint :
continuité et changements des processus matrimoniaux
en milieu rural au Sénégal

présentée par Nathalie Mondain

a été évaluée par un jury composé des personnes suivantes :

Evelyne Lapierre-Adameyk

.....
président rapporteur

Thomas Kingston-LeGrand

.....
directeur de recherche

Paul Salmieri

.....
codirecteur

Celine Le Bourdais

.....
membre du jury

Marianne Kenpenere

.....
membre du jury

Étienne Van de Malle

.....
examineur externe

Norbert Robin Taillé, représentant de l'ex-aminia tunc externe

.....
représentant du doyen de la FES

RÉSUMÉ

La famille et le mariage font l'objet de profondes mutations en Afrique sub-saharienne. Principal vecteur de reproduction sociale et surtout étudié dans sa dimension de déterminant proche de la fécondité, le mariage s'impose de plus en plus comme un fait social à part entière, ayant des implications sur l'ensemble des comportements démographiques, reproducteurs ou non.

Dans ce contexte, le mariage constitue davantage un processus qu'un événement repérable par une date unique. L'objet de cette recherche consiste à identifier les étapes composant ce processus ainsi que les acteurs sociaux impliqués afin d'en déterminer les conséquences pour la reproduction sociale. L'étude du calendrier de la première union des femmes et des hommes, et de la première union polygame des hommes est au cœur de l'analyse. L'attention est également portée sur les décisions relatives au choix des conjoints, celles-ci exprimant les rapports de domination existant entre les genres et les générations, et donc le degré d'autonomie des individus.

La recherche porte sur les *Sereer siin* dans la zone d'étude de Niakhar au Sénégal. La généralisation des migrations circulaires de travail et la multiplication des séjours en milieu urbain sont perçues comme affectant les normes qui entourent la formation du couple et perturbant les marqueurs traditionnels du passage à la vie adulte. Un terrain qualitatif a été réalisé dans la zone en 1999 auprès de 57 hommes et 73 femmes sortis du célibat, afin de décrire les étapes de leur processus matrimonial. Une enquête biographique rétrospective portant sur les trajectoires résidentielles, matrimoniales et génésiques de 804 hommes de 20 à 69 ans et de 1039 femmes de 15 à 54 ans a également été menée.

Les principaux résultats des trois articles formant le corps de la thèse sont les suivants. Tout d'abord, l'allongement de la durée du célibat chez les femmes augmente la durée de leur exposition au risque de grossesses pré-nuptiales. Ce phénomène résulte de trajectoires individuelles complexes où les migrations de travail et le parcours scolaire doivent être

appréhendés selon un processus global de transition vers l'âge adulte. Dans un second temps, l'étude du calendrier d'entrée en union des hommes ainsi que l'analyse détaillée du processus matrimonial révèlent le décalage existant entre la formation du couple et la célébration officielle de l'union. En particulier, les hommes sont perçus comme se mariant de plus en plus jeunes bien que la célébration officielle intervienne plus tardivement en raison des difficultés économiques. Malgré ces difficultés les niveaux de polygamie restent stables marquant toutefois un léger fléchissement ces dernières années. De plus, les hommes en âge de passer de la monogamie à la polygamie (autour de 45 ans) vivent cette transition plus tardivement que leurs aînés après 1994, année de la dévaluation et de la dégradation d'une conjoncture économique déjà mauvaise.

Ces changements affectant le calendrier d'entrée en union et les décisions entourant le choix des conjoints n'impliquent pas pour autant un déclin de l'autorité familiale dans la formation des couples. Les individus, quelle que soit leur génération, sont amenés à faire des compromis afin de préserver les relations de parenté. Le maintien de ces dernières s'avère primordial dans un contexte de crise où la solidarité familiale constitue le principal moyen pour faire face à la précarité sociale et économique. Le mariage reflète les tensions qui s'expriment dans les rapports entre les sexes et les générations au sein d'une société certes en mutation, mais dont la subsistance dépend en partie du maintien des relations sociales traditionnelles.

Mots clés : Processus matrimonial – Grossesses pré-nuptiales – Transition vers la polygamie – Migration circulaire rurale-urbaine – Analyse qualitative – Analyse de survie - Sénégal

ABSTRACT

In sub-Saharan Africa, demographers have mostly studied marriage as a direct determinant of reproductive behaviours. However, being a key vector of social reproduction, research on marriage is also of value because of its multiple implications on demographic behaviours, whether reproductive or not. The timing of first marriage and spousal choice are ongoing important changes in African societies, including in rural areas often considered as less opened to such social transformation, increasing the interest of research on this issue.

Marriage in Africa is generally a process involving different kin members in long-lasting negotiations. In this study, we seek to identify to what extent the stages within this process and their respective timing are evolving. This provides a better understanding of when a union has become *formal enough* to legitimize sexual and reproductive relationships.

This study investigates marriage behavior in a rural setting in Senegal in which both qualitative fieldwork and a retrospective survey were carried out among men and women. This area is characterized by important seasonal labor migrations mainly directed towards cities. These migrations and urban experiences are considered as strongly influencing peoples' behaviours and adoption of new attitudes regarding couple formation and sexual activity.

Single women are increasingly at risk of becoming pregnant before marriage. The postponement of their first union and their migrations during their celibacy period are the main processes contributing to these pregnancies. The younger they start migrating, the greater the risks of a premarital pregnancy, suggesting the importance of the timing of different important events over the course of their adolescence. This has significant implications for reproductive health policies in terms of targeting risk groups.

Men are celebrating their first marriage later than their elders, in part because of the economic constraints they have to face. However, they are also perceived as getting married

at younger ages. This perception is related to the new forms of couple formation: men tend to start a marriage process earlier than their elders and are considered as married “enough” to start building a family life even if they have not yet formally celebrated their union. This finding reinforces the argument that marriage in Africa cannot be captured by one single event and date.

Polygyny levels appear to be decreasing slightly over time and men tend to become polygamous later in their life course after 1994, the year of the CFA currency devaluation which has led to the aggravation of households’ economic conditions. If polygyny may vary in intensity over time (but not significantly in our data) as men adjust their behaviours in order to maintain these practices, it is not yet possible to evaluate whether there will be changes in its prevalence and which form these unions may take in the future.

Despite changes in both the timing to start a marriage process and the choice of partners, family ties remain very important. People seek to maintain traditional kinship ties and follow the norms regarding the alliance system, suggesting that the family solidarity remains essential in these precarious social and economic times.

Key words: Marriage process – premarital pregnancies – polygyny – polygamy – seasonal labor migrations– rural population – *Sereer* – Senegal – Africa – West Africa

TABLE DES MATIÈRES

RÉSUMÉ	i
ABSTRACT	iii
TABLE DES MATIÈRES	v
LISTE DES TABLEAUX	viii
LISTE DES FIGURES	ix
LEXIQUE	x
REMERCIEMENTS	xi
INTRODUCTION GÉNÉRALE	1
Chapitre 1 : LE CADRE THEORIQUE	9
1.1 La nuptialité, déterminant proche de la fécondité	10
1.1.1 La relation mariage-fécondité dans le cadre de la théorie de la transition	10
1.1.2 Les limites de ce cadre explicatif et l'apport spécifique de l'étude du mariage	13
1.1.2.1 Les limites de l'étude du mariage dans sa relation avec la fécondité	13
1.1.2.2 Les enjeux méthodologiques	16
1.2 Le mariage comme processus inscrit dans le temps et l'espace social	19
1.3 Un cadre explicatif des transformations observées	27
Chapitre 2 : LES DONNÉES ET LA MÉTHODOLOGIE	30
2.1 La démarche d'ensemble : le choix de l'étude de cas	33
2.1.1 Définition et caractéristiques	33
2.1.2 Les principales critiques envers l'étude de cas et comment les résoudre	35
2.2 Le terrain qualitatif	40
2.2.1 Un échantillonnage raisonné et aléatoire	41
2.2.2 Préparation du terrain et préenquête	42
2.2.3 Phases d'élaboration des données	44
2.2.4 Méthodes utilisées et opérationnalisation des entretiens	45
2.2.5 Les données obtenues et leur traitement	50
2.3 Les données quantitatives	54
2.3.1 La base de données du système de suivi démographique (SSD) de Niakhar	54
2.3.2 L'enquête « Idéaux et comportement de fécondité » (ICOFEC)	55
2.3.3 Les données obtenues et leur gestion	57
2.4 La démarche d'analyse	58
2.4.1 L'analyse de contenu des entretiens qualitatifs	59
2.4.2 L'analyse de survie dans le cadre de l'enquête biographique	61
2.5 L'articulation des données entre elles	64

Chapitre 3 : LIFE BEFORE MARRIAGE: CHANGES IN COUPLE FORMATION AND PREMARITAL PREGNANCIES AMONG THE SEREER SIIN IN SENEGAL (ARTICLE)		72
3.1	Introduction	73
3.2	Population and Setting	76
3.3	The data	78
3.3.1	The qualitative data	79
3.3.2	The quantitative data	81
3.4	The qualitative analysis	82
3.4.1	Changes in the marriage process and the impacts on adolescents' sexual behaviours	82
3.4.2	Effects of migration and urban experience on young women's behaviours	84
3.4.3	Women's social environment and how it affects their awareness of risks	86
3.5	Analysis of survey data	88
3.5.1	Challenging the discourses: matching statistical trends to local perceptions	88
3.5.2	The regression results	91
3.6	Conclusions	98
Chapitre 4 : WHEN AND WHOM TO MARRY? FIRST MARRIAGE AMONG SEREER MEN IN RURAL SENEGAL (ARTICLE)		103
4.1	Introduction	104
4.2	The setting	105
4.3	Data and methods	107
4.3.1	The general approach	107
4.3.2	The qualitative data	108
4.3.3	The quantitative data	109
4.4	The qualitative analysis	110
4.4.1	The marriage process as described by respondents	110
4.4.2	Main adjustments made to the marriage process	112
4.4.3	Men's evolving marital agenda	116
4.4.4	Conclusions of the qualitative analysis	119
4.5	The survey analysis	120
4.5.1	Trends in men's age at first marriage and in labor migrations	120
4.5.2	The regressions	123
4.6	Conclusions	126
Chapitre 5 : L'ÉVOLUTION DE LA POLYGAMIE EN MILIEU RURAL SÉNÉGALAIS : INSTITUTION EN CRISE OU EN MUTATION ? (ARTICLE)		129
5.1	Introduction	130
5.2	Contexte	134
5.3	Méthodes et données	137

5.3.1	Les données qualitatives.	137
5.3.2	La base de données du système de suivi démographique du « Projet Niakhar ».	138
5.3.3	L'enquête « Idéaux et comportement de fécondité » (ICOFEC).	139
5.4	Analyse qualitative des pratiques polygames dans la zone de Niakhar	140.1
5.4.1	Les discours directement liés à la polygamie	140.1
5.4.2	L'enjeu des moyens financiers et le report de l'entrée en union polygame	145
5.4.3	La remise en question des fondements de la polygamie sous l'effet des mutations socio-économiques	147
5.4.4	L'impact des changements socio-économiques sur la structure des ménages	149
5.5	L'analyse des données statistiques	151
5.5.1	Les principales tendances de la polygamie dans la zone d'étude de Niakhar	151
5.5.2	L'évolution du calendrier d'entrée en première union polygame dans la zone de Niakhar.	155
	5.5.2.1 Principales caractéristiques des « primo-polygames » à Niakhar	155
	5.5.2.2 Vers une accélération de l'entrée en première union polygame ?	157
5.6	Vue d'ensemble	162
5.7	Conclusion	164
	CONCLUSION GENERALE	166
	BIBLIOGRAPHIE	177
	ANNEXES	xvi
	ANNEXE 1 : Carte 1 : La zone d'étude de Niakhar et les villages enquêtés	xvii
	ANNEXE 2 : Guide d'entretien à structure ouverte (femmes)	xviii
	ANNEXE 3 : Guide d'entretien à structure ouverte (hommes)	xxiii
	ANNEXE 4 : Entretien à structure fermée (hommes)	xxviii
	ANNEXE 5 : Entretien à structure fermée (femmes, Dakar)	xxxviii
	ANNEXE 6 : Le questionnaire homme de l'enquête ICOFEC	xlvi
	ANNEXE 7 : Enquête fécondité des hommes et des femmes : calendriers	xlvi

LISTE DES TABLEAUX

<i>Numéro</i>	<i>Page</i>
Tableau 1 : Les données obtenues dans le cadre du terrain qualitatif	52
Table 2: Respondents characteristics in the qualitative in-depth interviews and the survey	78
Table 3 : Proportion of women and women's ages at first unions, first conceptions, first premarital conceptions and first norane migrations by age groups.	91
Table 4 : Women's selected characteristics by age at first norane migration	92
Table 5 : Hazard regression results on women's likelihood to enter their first union or have a premarital pregnancy	98
Table 6 : Men's individual characteristics in the qualitative and survey samples.	109
Table 7 : Proportion married before age 25 and median age at first celebration by age groups at the time of the survey and by religion	121
Table 8 : Impact of men's socio-demographic characteristics on the timing of their first marriage celebration (Cox hazard ratios)	126
Tableau 9 : Les principales caractéristiques des individus interviewés lors du terrain de collecte des données qualitatives	138
Tableau 10 : Répartition des unions masculines en % selon le type d'union (monogame, bigame ou 3 épouses ou plus); distribution des populations masculine et féminine au 1er janvier de chaque année d'observation et nombre total de mariages masculins par année d'événement.	153
Tableau 11 : Répartition (en %) des hommes mariés de 45 ans et plus à l'enquête selon leur âge au 1er mariage et qu'ils aient connu ou non leur 1ère union polygame avant leur 45ème anniversaire.	158
Tableau 12 : Impact des caractéristiques individuelles sur l'entrée en première union polygame chez les hommes monogames (Coefficients du modèle de Cox)	161

LISTE DES FIGURES

<i>Numéro</i>	<i>Page</i>
Figure 1 : Le processus matrimonial simplifié chez les Sereer	24
Figure 2 : La transition de la « prénuptialité » à la « conjugalité »	26
Figure 3 : Le schéma d'entrevue	50
Figure 4 : Le schéma d'analyse	70
Figure 5 : Censoring times in the analysis of premarital conceptions	81.2
Figure 6 : The "ideal" traditional order of the different stages during the marriage process (elder men, Muslims)	113
Figure 7 : The delay of the bride price payment (younger men, Muslims)	114
Figure 8 : Delay in the bride price payment and "lent" wives (younger men, Muslims)	114
Figure 9 : Consummation of the union during the engagement and consequences of a pregnancy (younger men, Muslims)	114
Figure 10 : The order of the marriage process stages among Christians and animists	115
Figure 11 : Adjustments in the stages of the marriage process among Christians and animists: union consummated before the ceremony	115
Figure 12 : Proportion (in %) of 1st norane migration among men by birth cohorts at the time of the survey	122
Figure 13 : Main destination at the 1st norane migration among men by birth cohorts at the time of the survey	122
Figure 14 : Moyennes mobiles des mariages masculins selon le rang de l'union; niveaux de pluviométrie en millimètres/mois et prix de l'arachide au kilogramme en FCFA	155

LEXIQUE

« **Être en état** » : Femme en état de grossesse (dans aucun discours, qu'il s'agisse d'un échange direct en français ou d'une traduction, on ne trouve de référence à l'expression « être enceinte »).

Femmes prêtées : Droit de visite du mari auprès de son épouse qui réside toujours chez ses parents tant que la cérémonie traditionnelle (*ngulok*) n'a pas été célébrée (peut permettre à la femme de s'installer chez son mari si ses parents l'acceptent dans certains cas).

Ngulok : mariage *Sereer* traditionnel. Il s'agit d'une cérémonie commune à tous les processus matrimoniaux, quelle que soit la religion des individus ou leur groupe social (castes). Cette cérémonie marque la venue de l'épouse au domicile conjugal et le début de la cohabitation du couple. Elle dure plusieurs jours (en général 4) et s'accompagne d'un ensemble de rites (recommandations adressées à la femme quant à ses devoirs conjugaux, vérification de sa virginité, etc.).

Norane : migration circulaire de travail pendant la saison sèche ; celle-ci concerne les paysans en milieu rural qui partent à la recherche d'un emploi salarié lorsque les travaux agricoles sont interrompus jusqu'à la saison des pluies.

Sereer siin : Individus appartenant à l'ethnie *Sereer* et vivant dans la région du *siin*. Les *Sereer* se répartissent en effet dans les régions du *siin* et du Saloum ainsi qu'au nord dans le Baol.

Takk : cérémonie du mariage musulmane. Celle-ci précède le *ngulok* ou l'accompagne. Elle n'entraîne pas la cohabitation du couple mais donne des droits au mari sur sa femme, notamment celui de la « visiter » chez ses parents.

REMERCIEMENTS

Une thèse est souvent considérée comme le résultat d'un travail solitaire, ce qui n'est qu'en partie vrai. Mon expérience m'a appris qu'il s'agit aussi d'un formidable travail d'équipe, à condition de s'en rendre compte. Aussi, à la fin de ces années de réflexion, de collecte et d'analyse de données, je tiens à souligner la contribution apportée par toutes les personnes et institutions à cette tâche de longue haleine.

Tout d'abord, je tiens à remercier mon directeur de recherche, Thomas LeGrand pour la confiance qu'il m'a témoignée au cours de ces années, non seulement en m'orientant sur des pistes de recherche et méthodologiques parfois délicates, mais aussi en m'intégrant à toutes les activités, rencontres et échanges qui lui apparaissaient être bénéfiques pour moi. Sa disponibilité à mon égard autant que son intérêt constant pour mon travail n'ont cessé de me stimuler. Je remercie aussi particulièrement mon codirecteur, Paul Sabourin qui m'a guidée dans mon terrain et analyse des données qualitatives et grâce à qui un champ entier de recherche et de réflexion s'est ouvert à moi.

Ma reconnaissance s'adresse également à Valérie Delaunay qui m'a ouvert les portes de l'Institut de Recherche pour le Développement (IRD) à Dakar, a guidé mes premiers pas en Afrique, en l'occurrence au Sénégal, et dans ma démarche de recherche. Grâce à elle, à ses conseils et son soutien, le travail de terrain a pu se dérouler pour moi dans les meilleures conditions. Par la suite, son efficacité autant que sa disponibilité m'ont permis de progresser activement dans l'interprétation et l'analyse des données malgré la distance avec le terrain. Je veux aussi remercier Agnès Adjamagbo pour ses précieux conseils et suggestions dans ma dernière phase de terrain, ainsi que pour ses lectures attentives et commentaires pertinents.

Je dois à la Fondation Andrew Mellon d'avoir financé l'ensemble de mon travail de terrain, et mon année passée au Sénégal. Je tiens à souligner à quel point cette expérience a marqué de façon déterminante ma vision de la recherche ainsi que mes objectifs professionnels.

L'IRD a également participé à la réalisation logistique de ce travail, me permettant ainsi de réviser mes objectifs avec beaucoup de flexibilité et de prolonger mon séjour au Sénégal. Que le soutien apporté par ces deux institutions aux jeunes chercheurs soit souligné et encouragé pour l'avenir.

J'éprouve une gratitude particulière pour toute l'équipe de l'IRD à Dakar, en particulier Emile Ndiaye qui a transcrit avec efficacité une partie de mes entretiens ainsi que Emilie Ndiaye qui les a saisis sur ordinateur. Sans eux, nul doute que cette thèse aurait duré une année de plus ! Je tiens également à saluer le soutien que m'ont apporté Belco Kodio, Aldiouma Diallo, Adama Marra sans oublier Denis Garnier, en nutrition et avec qui nous avons tant échangé tout au long de cette thèse. Également Florence Waitzenegger, dont l'amitié et les conseils prodigués m'ont précieusement aidée à avancer dans ma recherche. À l'Université de Dakar, Dominique Gomis qui a su m'orienter dans l'environnement urbain et me soutenir tout au long de mon séjour

A Niakhar je pense à toutes les personnes qui m'ont facilité la découverte de leur environnement avec une chaleur et une attention que je n'oublierai jamais. Sans pouvoir les nommer tous, je pense à Ernest Faye et sa femme, Elisa qui m'ont conseillée, accueillie et entourée comme ma propre famille lors de mes séjours sur le terrain. Et bien sûr, les membres de notre petite équipe sur le terrain dont l'implication a été remarquable et a stimulé mon ardeur à accomplir le travail : Kory Faye, qui m'a conduite de si bon coeur aux quatre coins de la zone, m'a guidée et a passé un nombre d'heures incalculable à me sensibiliser aux activités et coutumes locales. Idrissa Faye, qui, au fil des entretiens conduits ensemble, m'a non seulement dévoilé des pans entiers de la vie des *Sereer*, mais aussi guidée avec bon sens dans les questions et thèmes à aborder. Maïmouna Faye, qui m'a introduite dans de nombreuses familles et sensibilisée aux expériences de vie des femmes dans la zone. Et je n'oublie pas Guedje Faye qui a transcrit l'essentiel des entretiens en nous faisant profiter de ses commentaires et suggestions. La réussite de tout ce travail leur revient autant qu'aux rédacteurs de la version finale. Enfin ma gratitude va à tous ceux que j'ai rencontrés au fil de mes pérégrinations dans la zone de Niakhar et qui m'ont donné le goût

d'y rester : qu'il s'agisse de Maïmouna Diop à Tukar, Sanou à Niakhar, Samba Diatte, Sembe notre voisine de la station de l'IRD et ses filles, sans oublier bien sûr leurs familles respectives. J'y associe également les personnes impliquées dans le travail de terrain accompli à Dakar, en particulier Monique Diouf et Amady Ndiaye, avec qui j'ai arpenté les quartiers investis par les migrants *sereer*. Enfin, un grand merci à la population *sereer* dans son ensemble qui m'a toujours accueillie avec chaleur et qui m'a permis de rentrer ne serait-ce qu'infimement dans l'intimité de leur vie quotidienne.

Je ne peux manquer de souligner la participation toujours efficace de Sara Randall (University College, London) à différents stades de mon travail, depuis la collecte des données au Sénégal jusqu'à la relecture de mon travail en passant par l'orientation de mes thèmes de recherche.

Je remercie sincèrement les membres du Harvard Center for Population and Development Studies, où j'ai eu la chance de passer plus d'une année. Michael Reich, directeur du centre qui m'a permis de prolonger mon séjour et de développer ma recherche, Georges Zeidenstein qui a relu et commenté abondamment une partie de mon travail. Ce centre a également été l'occasion pour moi de croiser de nombreuses personnes dont le contact a été des plus enrichissants. Je pense notamment à mes collègues Yaa Oppong, Amal Faldalla, Katherine Bliss qui toutes ont su me stimuler durant ce long séjour et permis de m'ouvrir sur d'autres champs de recherche. A Nancy Luke qui a accepté de relire et commenter une partie de mes travaux. J'ai eu aussi le privilège de rencontrer Alaka Basu, avec qui j'ai pu échanger sur les aspects méthodologiques de façon extrêmement fructueuse. Qu'elle en soit vivement remerciée. Toujours dans le même contexte, Vinand Nantulya qui m'a mise quant à lui sur la voie de recherches futures en témoignant un intérêt constant pour l'avancée de mes travaux et se révélant ainsi une source d'inspiration particulièrement stimulante. Plus pragmatiquement, je suis reconnaissante à Recai Yucel, mon colocataire, qui a su tout au long de mon séjour supporter avec patience mes nombreuses inquiétudes de doctorante en me faisant partager son optimisme et sa bonne humeur.

J'adresse un grand et sincère remerciement à toute l'équipe du département de l'université de Montréal, où j'ai trouvé dès mon arrivée au Québec le cadre de travail qui me convenait. Qu'il s'agisse des professeurs et chercheurs ou du personnel administratif, le plaisir que j'ai eu à travailler, échanger, exprimer mes intérêts ou mes doutes, a grandement contribué à la réalisation de ce travail. Mes pensées s'adressent en particulier à Jean Poirier, qui, il y a maintenant longtemps, m'a mis entre les mains la première référence bibliographique de mon travail de thèse laquelle s'est avérée déterminante pour la suite de mes recherches. A Evelyne Lapierre-Adamcyck, avec qui j'ai toujours eu des conversations fructueuses au regard de mes intérêts de recherche. A Micheline Fréchette pour son soutien sans faille, son optimisme et sa bonne humeur qui m'ont redonné confiance dans les moments les plus difficiles.

Un grand merci pour mes collègues qui m'ont suivie et soutenue depuis le début jusqu'à la dernière ligne droite. Carole Charvet, Anne-Emmanuèle Calvès, Nathalie Lydié, Cris Beauchemin, Stéphanie Dos Santos Beauchamp, Sabine Henry. Je tiens à souligner le soutien constant que m'a apporté Gael Lejeune, en même temps qu'elle rédigeait sa propre thèse, et à qui je dois l'essentiel de mes progrès rapides en technique d'analyse.

Et puis merci à Denis Duval pour l'intérêt et le soutien dont il a fait montre dès l'origine pour de ce travail. A lui et à sa patience, je dois en particulier d'avoir pu résoudre immédiatement mes problèmes informatiques, ce qui n'est pas une mince affaire avec une doctorante anxieuse. Je tiens aussi à souligner sa capacité d'écoute et celle à avoir su me changer les idées pour me permettre de mieux reprendre le travail par la suite.

Je ne saurais oublier mes amis d'Europe et du Québec qui m'ont encouragée tout au long de ce travail. En particulier, je pense à Andrée Jolicoeur et André St Denis depuis mon arrivée au Québec ; Elise Provost et Claude Paquette, dont l'énergie et la bonne humeur m'ont souvent été si précieuses.

Enfin, j'exprime ma profonde gratitude à ma famille qui, malgré la distance, m'a apporté une présence et un soutien sans faille. A mes grands-parents maternels en Suède et à ma grand-mère paternelle en France, malheureusement décédés ces dernières années et qui se montraient si enthousiastes et si confiants à la pensée d'avoir une petite fille « docteur », je dédie ce travail. Je suis également particulièrement reconnaissante à ma tante aux Etats-Unis qui m'a si souvent redonné par son dynamisme l'énergie nécessaire pour continuer mon travail. Enfin et surtout, je ne pourrais clore cette longue liste sans mettre l'accent sur l'immense soutien et les encouragements permanents que m'ont apporté mes parents dans la poursuite de mes études universitaires et auxquels je dois sans doute aujourd'hui d'avoir achevé ce travail sans être complètement anéantie.

INTRODUCTION GÉNÉRALE

L'étude des populations en Afrique sub-saharienne s'inscrit dans la perspective de l'analyse du changement, qui, pour les démographes, trouve un cadre privilégié dans la théorie de la transition. Celle-ci, dans le courant de pensée lié à la modernisation, a trouvé ses premiers fondements dans les transformations structurelles associées à l'urbanisation et à l'industrialisation (Piché et Poirier, 1995). Selon la thèse diffusionniste classique, la transition démographique devient possible via la propagation d'idées et de pratiques novatrices (pour une revue de la littérature à ce sujet et une critique voir Kreager, 1998). Ces concepts de changement, transition, diffusion, en impliquant le passage d'un état à un autre, ont souvent conduit à associer les sociétés « traditionnelles » avec le monde rural en les différenciant des sociétés « modernes », assimilées quant à elles au contexte urbain.

Pourtant, il existe une grande diversité des régimes démographiques des sociétés africaines dont le caractère mouvant rend difficile leur classification dans une catégorie ou une autre. Des critiques se sont élevées relatives aux fondements et à l'application de la théorie de la transition à des contextes socio-culturels qui lui sont étrangers (voir le chapitre 1). Ces réactions soulignent la nécessité de repenser les paradigmes et les concepts sur lesquels se basent la plupart des études cherchant à comprendre l'évolution des régimes démographiques africains (pour une réflexion plus générale, voir Piché et Poirier, 1995). Ces critiques se fondent notamment sur l'ethnocentrisme hérité de la théorie de la modernisation qui se fait encore sentir dans la définition des problèmes et de certaines catégories relatives aux caractéristiques individuelles dans les enquêtes (par exemple les modalités du statut matrimonial ou les différents niveaux d'instruction). Elles concernent aussi le côté « ahistorique » et « décontextualisé » des études empiriques qui expliqueraient l'impasse dans laquelle on se trouve parfois pour expliquer les processus de changement des comportements (Mann, 1994 ; Cordell et Piché, 1997).

Ces critiques ont ainsi mis en évidence l'intérêt du recours à des notions telles que « trajectoire individuelle », « processus de changement » ou encore « dynamiques » (migratoires, familiales, etc.). Celles-ci manifestent une volonté d'inscrire l'analyse des faits sociaux étudiés, qu'il s'agisse de phénomènes démographiques ou non, dans un continuum temporel basé sur la relation entre le passé et le présent. En impliquant une évolution des comportements subtile et

étalée dans le temps, qui est en fait le résultat d'un processus historique de changement (Mann, 1994), ces approches conduisent à une redéfinition de l'analyse en termes de transition. Depuis le début des années 1990, on a ainsi vu se multiplier toute une série de travaux abordant les phénomènes sous l'angle du changement et de la continuité (Locoh, 1994 ; Locoh, 1995 ; Ocholla-Ayayo ; 1997 ; Oppong, 1997 ; Kahler, 2001). Ceci nous paraît constituer une perspective sensée puisque, par nature, toute société évolue dans le temps et reflète donc dans son état contemporain les différents héritages du passé qu'elle véhicule. Ces derniers sont constamment réinterprétés par les individus au gré de l'évolution de leur environnement économique, culturel, écologique, géographique, politique, ce qui explique leur présence permanente bien que sous de nouvelles formes.

Le milieu rural africain cristallise tous ces aspects, peut être parce qu'il correspond à un environnement écologique, et donc économique, particulièrement contraignant (Oppong, 1992). Ainsi, les mécanismes de subsistance mis en place par des populations historiquement rurales et qui ont marqué leur organisation sociale au cours du temps, s'y manifestent encore largement. Avec la crise économique de ces dernières décennies et les changements sociaux qui l'accompagnent, ces mécanismes se sont maintenus tout en évoluant (Adjamagbo et Delaunay, 1998). En particulier, le rôle des migrations circulaires de travail dans la transformation de l'organisation économique locale a été mis en avant. Ces migrations se sont développées à un rythme soutenu entre les campagnes et les villes, menant soit au départ définitif des individus, soit à leur retour régulier, permettant ainsi l'établissement de réseaux étroits entre les deux milieux (Goody, 1990 ; Locoh, 1995 ; Oppong, 1997).

Selon Cordell et Piché (1997 : 60), le modèle de la transition a néanmoins eu l'avantage d'inclure dans l'analyse du changement *la place de la famille*. Cette dernière, considérée comme le *lieu de reproduction sociale des régimes démographiques africains*¹, doit donc être placée au centre de la démarche explicative. Comme le souligne Diop (1985) concernant la société Wolof au Sénégal, bien que cela puisse être généralisé à d'autres sociétés ouest africaines, les relations de parenté et d'alliance qui définissent la structure familiale doivent être

¹ Op. cit. : 55.

placées dans leur environnement social, politique et économique. En effet, les liens de parenté sont conditionnés par le milieu dans lequel les individus évoluent tout en contribuant à sa reproduction. Or, le mariage, dans la mesure où il se situe au coeur de ces relations, constitue l'un des meilleurs « proxy » pour étudier les caractéristiques et l'évolution du régime démographique d'une société. Les changements de comportements matrimoniaux constituent également une manifestation des transformations affectant la famille et des processus qui conduisent à une redéfinition des relations qui la structurent (Burnham, 1987). Ceci souligne le caractère endogène de l'institution matrimoniale, à la fois cause et effet des variations observées dans les comportements démographiques.

Dans cette étude nous proposons d'aborder le mariage non pas comme un phénomène uniquement démographique (il s'agirait alors de l'étude de la nuptialité), mais comme une institution dont l'analyse permet de dégager les principes de reproduction d'une société. Par reproduction sociale, nous entendons ici non seulement les comportements reproducteurs en tant que tels, mais également les conditions sociales dans lesquels ils s'inscrivent. Plusieurs auteurs s'entendent pour considérer qu'aucune analyse pertinente des systèmes familiaux en Afrique ne peut être entreprise sans procéder à une réflexion poussée concernant le recours aux concepts occidentaux de mariage, ménage ou de parenté (Oppong, 1992 : 82 ; Locoh, 1995 ; Vignikin, 1997). L'étude d'un fait social particulier – en l'occurrence le mariage – va nous permettre de clarifier les éléments constitutifs des relations sociales (organisation domestique, systèmes lignagers, devoirs conjugaux, polygamie, soins des enfants, etc.) ainsi que les changements qui les affectent tout en articulant ces aspects entre eux. Ce faisant, nous serons mieux à même de fournir une vision plus cohérente des processus de reproduction sociale en cours. En effet, les relations de parenté définies jusque là par un système d'organisation sociale destiné à assurer l'accès aux ressources dans des milieux contraignants, influent sur les objectifs sous-jacents à cette reproduction sociale. Il s'agit en particulier de l'enjeu crucial de la « solidarité » familiale africaine, vitale dans ces environnements et dans la conjoncture économique actuelle (Goody, 1990 ; Oppong, 1992 ; Locoh, 1995).

Le Sénégal se caractérise par une amorce de transition de la fécondité, en partie expliquée par le recul de l'âge au premier mariage des femmes (Pison et al, 1995 ; Ndiaye et al, 1997). Cette

relation entre début de la vie conjugale et vie sexuelle et reproductive des femmes, fréquente en démographie africaine, a conduit à faire porter l'intérêt presque exclusivement sur les comportements féminins et à considérer le mariage comme un événement que l'on peut formaliser temporellement par une date. En attribuant ainsi au mariage un rôle de « déterminant proche » de la fécondité, ces études lui confèrent un statut de « facteur », évacuant ainsi sa dimension de processus.

Des critiques se sont manifestées face à une telle approche. Tout d'abord, dès les années 1980, plusieurs auteurs ont anticipé une augmentation de la fécondité adolescente avant le mariage, ce que des études ultérieures ont confirmé (voir le chapitre 3). La fécondité n'a donc pas (ou plus) nécessairement lieu dans le cadre exclusif du mariage. La question qui se pose alors est de savoir dans quelle mesure un changement des comportements sexuels et reproducteurs a eu lieu. On peut également se demander s'il ne s'agit pas de notre méconnaissance des processus matrimoniaux qui nous a conduit à mal définir le moment dans la vie d'une femme où elle peut se considérer comme légitimement mariée. Ensuite, il nous faut tenir compte des dynamiques de hiérarchie sociale propres aux sociétés étudiées, à savoir qu'il s'agit en majorité de sociétés patriarcales, régies par la double autorité des hommes et des aînés. Ces relations se manifestent fortement dans le cadre du mariage et des relations conjugales (Hertrich, 1997 ; Gage, 1997). Par conséquent, l'évolution des comportements matrimoniaux doit être également abordée du point de vue des hommes que ce soit dans leur relation avec la vie reproductive ou non (chapitre 4). Enfin, il apparaît essentiel de situer l'analyse des comportements matrimoniaux dans un cadre dynamique qui considère le mariage comme l'aboutissement d'un processus complexe, étalé dans le temps, et faisant intervenir de nombreux acteurs (van de Walle, 1993 ; Meeker, 1992 ; van de Walle et Meekers, 1994).

Le fil conducteur de notre recherche s'articule autour des deux idées suivantes : en premier lieu nous formons l'hypothèse générale qu'au fil des étapes du processus matrimonial, les couples *se rapprochent de l'état de marié*, ce qui peut avoir des conséquences directes sur le degré de légitimité de leurs relations sexuelles. La relation stricte entre âge au premier mariage et évolution de la fécondité légitime devra alors être reconsidérée puisque l'union ne sera pas formalisée comme un événement unique. Par ailleurs, les transformations sociales d'ensemble

se manifestent dans les variations du contenu et de la chronologie de ces étapes. Nous chercherons à expliquer par quels processus les individus sont conduits à moduler leurs comportements matrimoniaux au fil des générations. Les variations de la conjoncture économique à laquelle la nuptialité est sensible constituent une base explicative intéressante puisqu'elles impliquent un ancrage dans le temps des changements de comportements observés. Or, résultat de la situation de crise actuelle, l'interaction croissante entre sociétés rurales et urbaines par le biais des migrations de travail s'intensifie. Notre interprétation des changements de comportement en milieu rural ne peut donc se faire sans inclure la dynamique migratoire qui existe entre les campagnes et les villes (Goody, 1990).

La recherche porte sur la société *Sereer* au Sénégal localisée dans la zone d'étude de Niakhar, à 150 km de Dakar. Il s'agit d'un site dans lequel un système de suivi démographique (SSD) a été développé au début des années 1960 par l'Institut de Recherche pour le Développement (IRD) et qui couvre actuellement la population d'une trentaine de villages (voir le chapitre 2). Celle-ci constitue un cas exemplaire pour plusieurs raisons. D'une part, les migrations saisonnières de travail entre cette région et les villes (essentiellement Dakar) sont très importantes et se sont accrues avec la crise économique et agricole des années 1970. Ces migrations, en concernant à la fois les hommes et les femmes, présentent une caractéristique originale bien que non unique dans le pays (Diop, 1989 ; Enel et al, 1994). Par ailleurs, si les comportements démographiques observés semblent confirmer l'opposition usuelle faite entre milieux ruraux et urbains (forte fécondité, mariage des femmes précoce), ils masquent en réalité des changements profonds dans les dynamiques familiales et qui ne sont pas sans conséquence sur le régime démographique d'ensemble de la société *Sereer* (Guigou, 1992 ; Delaunay, 1994).

Afin de cerner plus en détail le processus matrimonial de cette population de même que les dynamiques familiales sous-jacentes, nous procédons à une analyse combinée de données qualitatives et quantitatives. Les premières ont été collectées en 1999 pour les fins de cette recherche. Les données quantitatives sont de deux ordres : il s'agit, d'une part, des données d'une enquête biographique rétrospective réalisée en 1999 sur les histoires résidentielles, matrimoniales et génésiques d'un échantillon d'individus sélectionnés grâce à la base de sondage offerte par le SSD. Ce dernier nous permet quant à lui de vérifier un certain nombre

d'informations issues des deux sources de données mentionnées ci-dessus et de dresser un portrait de l'évolution des mariages. Si cette étude reste localisée géographiquement et ne peut donc être généralisée à l'ensemble du territoire sénégalais, le recours à plusieurs types de données, et donc de méthodologies d'analyse distinctes, permet de renforcer les résultats et de les comparer à ceux obtenus dans d'autres milieux ruraux africains².

Les éléments du questionnement déterminent l'organisation des trois articles qui constituent les chapitres principaux de la thèse. Préalablement à ces articles, un premier chapitre présente le cadre théorique dans lequel s'inscrit la réflexion ainsi que les concepts clés à l'étude du mariage dans le contexte africain. De ce cadre théorique et des questions qu'il soulève découle une méthodologie spécifique dont les principaux aspects sont abordés dans le second chapitre. Les données utilisées sont décrites en détail, le déroulement du travail de terrain qualitatif ainsi que les liens établis entre les données qualitatives et quantitatives y sont explicités. Dans la mesure où chacun des articles reprend la présentation de l'environnement socio-culturel ainsi que des principales caractéristiques de la population, nous renvoyons le lecteur à ces sections afin d'éviter les répétitions.

La logique suivie par les trois articles est la suivante : partant du constat que les conceptions pré-nuptiales sont en augmentation dans la zone, dans le premier article (chapitre 3), intitulé « *Life before Marriage: Changes in Couple Formation and Premarital Pregnancies among the Sereer Siin in Senegal* », nous cherchons à identifier les processus conduisant les femmes célibataires à développer des relations sexuelles avant le mariage. Ceci nous amènera à nous interroger sur les changements affectant l'entrée en union des individus et le processus matrimonial d'ensemble. Ce dernier étant essentiellement contrôlé par les hommes et les aînés, il apparaissait nécessaire d'en décrire les étapes à partir de l'expérience masculine, et ce, d'autant plus que les informations concernant les comportements matrimoniaux des hommes en Afrique restent parcellaires (Hertrich, 2002). Ces aspects seront abordés dans le deuxième article (chapitre 4), « *When and whom to marry? First marriage among Sereer men in rural Senegal* ». Enfin, l'étude du mariage au Sénégal, comme dans de nombreuses sociétés

² Il s'agit de la démarche de *triangulation des données* expliquées dans le chapitre 2, méthodologique.

sahéliennes, ne peut faire l'économie d'une analyse de l'évolution de la polygamie. Ces pratiques sont également constitutives du régime matrimonial et il a été montré que les changements affectant l'entrée en première union des hommes ont des répercussions sur leur entrée en première union polygame (Donadjé, 1992). De plus, l'étude de la polygamie peut informer quant à l'évolution des relations de genre et des rapports de domination entre générations. Aussi, dans le troisième article (chapitre 5), « L'évolution de la polygamie en milieu rural sénégalais : Institution en crise ou en mutation ? », nous chercherons à décrire l'évolution des pratiques polygames dans la zone d'étude et à proposer un modèle explicatif des tendances observées.

Chapitre 1 :
LE CADRE THÉORIQUE

Si la relation entre nuptialité et transition de la fécondité est largement reconnue, les caractéristiques du mariage en Afrique rendent son étude particulièrement complexe puisque avant d'être un phénomène strictement démographique, il s'agit d'un fait social. Le mariage s'inscrit en effet dans un ensemble de dynamiques dont il importe d'identifier et de mesurer l'évolution. On ne peut notamment pas considérer cette institution comme un événement facilement déterminable dans le temps et l'espace social. Aussi, différents courants de pensée montrant la pertinence de se pencher sur les problèmes de définition et de mesure de la nuptialité en milieu africain sont apparus. L'étude du rôle central joué par la famille dans ce contexte s'est imposée, de même que la nécessité de tenir compte de l'environnement social dans lequel évolue la famille et qu'elle contribue par là même à construire. Notre objectif consiste donc à proposer un cadre approprié pour cerner le mariage et ses implications sur les comportements des individus, de même que ce dont il est expressif et partie prenante en termes de mutations sociales d'ensemble. Il s'agira en particulier de tenir compte de la spécificité du milieu rural africain, qui, du fait de ses contraintes spécifiques, semble assurer la pérennité d'un régime de nuptialité plus « traditionnel » qu'en milieu urbain, dégagé du formalisme législatif et respectueux de la coutume locale. Ce cadre nous permettra d'identifier comment les processus de transformations sociales se manifestent dans cet environnement particulier et dans quelle mesure ils affectent les comportements matrimoniaux.

1.1 La nuptialité, déterminant proche de la fécondité

1.1.1 La relation mariage-fécondité dans le cadre de la théorie de la transition

En 1955, deux sociologues, Davis et Blake, publient un article qui va marquer l'étude de la fécondité dans la mesure où ils proposent un cadre explicatif encore repris aujourd'hui. Il s'agit du modèle des *variables intermédiaires* de la fécondité, reposant sur l'idée que les différentes variables sociales, économiques et culturelles ne conditionnent pas les comportements reproducteurs directement, mais par le biais d'autres variables, qui elles vont directement affecter la fécondité, d'où l'appellation de déterminants proches. L'âge au premier mariage des femmes constitue l'un des principaux déterminants. Cette relation implique donc le postulat selon lequel la vie reproductive dépend de l'entrée en vie conjugale, plaçant ainsi l'analyse de

la fécondité dans le cadre quasi exclusif du mariage. Cette perspective a été clairement adoptée par les démographes classiques tels Louis Henry en 1972 pour qui (cité par Leridon, 1991 : 13), *dans la plupart des populations, la procréation se fait plus de neuf fois sur dix dans le mariage et [on] ne peut par conséquent étudier la natalité sans étudier la nuptialité.*

À partir de là, le mariage devient un marqueur clé de l'entrée en vie reproductive pour les démographes et sert d'indicateur du démarrage de la transition de fécondité dans l'Afrique post-coloniale. La théorie de la transition repose en grande partie sur une approche que l'on retrouve dans celle de la modernisation : le développement économique et social et ses corollaires, l'industrialisation, l'urbanisation et la scolarisation, pour ne citer que ces dimensions, doivent conduire à terme à la nucléarisation familiale et à des aspirations vers une taille plus réduite de la famille (Goode, 1970 ; Aryee, 1997). La relation nuptialité-fécondité joue essentiellement via l'évolution de l'âge au premier mariage des femmes. Se plaçant dans le cadre général de la transition démographique dans une étude originale, LeGrand et Barbieri (2002) ont ainsi établi la relation existant entre le déclin de la mortalité infantile et le recul de l'âge au premier mariage des femmes dans plusieurs pays d'Afrique sub-saharienne. Dans des sociétés où cet âge est précoce et où un écart d'âge important existe entre les conjoints, comme c'est le cas dans la plupart des sociétés d'Afrique sub-saharienne, le report du premier mariage des femmes entraîne celui de leur entrée en vie reproductive. Par contre, dans la mesure où les hommes se marient en général plus tardivement, on observe une relative stabilité de leur âge au premier mariage au cours du temps, ce qui conduit à une réduction des écarts entre conjoints. Une telle situation est susceptible de réduire les inégalités existant dans les relations au sein du couple et de conduire à une redéfinition des rapports de négociation en matière de décision reproductive (Barbieri et Hertrich, 1999).

La voie usuelle adoptée dans l'étude de la nuptialité en démographie consiste donc à aborder le cas des femmes et des hommes séparément (Gendreau, 1993). Pourtant, force est de constater que l'analyse de la relation nuptialité-fécondité sans une connaissance de l'expérience masculine n'a pas grande portée même si la sphère d'activité et de socialisation des hommes et des femmes reste distincte. En effet, l'opposition exprimée par cette conception des espaces sociaux différenciés selon le sexe implique la mise en œuvre de relations sociales spécifiques

définissant et reproduisant cette différenciation. L'étude du régime matrimonial auprès des deux sexes pourrait ainsi constituer l'une des clés possibles à la compréhension des différences observées en termes d'évolution du mariage et de sa relation avec la fécondité en Afrique. Chojnacka (1993) s'interroge précisément sur les raisons pour lesquelles parmi les sociétés ayant amorcé leur transition de la fécondité certaines l'ont fait plus tôt que d'autres. Elle fait l'hypothèse que le régime de nuptialité d'origine des sociétés détermine leur rythme de transition de fécondité. Ainsi, une société caractérisée par un mariage tardif et une certaine volonté de contrôler les naissances en fonction de différentes contraintes sociales et économiques, comme c'était le cas en Europe des XVIIIème et XIXème siècles, connaîtra une transition de la fécondité précoce. À l'inverse, les sociétés où le mariage est précoce et universel tarderont à amorcer leur transition. Ce schéma semble s'appliquer au continent africain où les différentes régions correspondent plus ou moins aux deux cas de figure proposés par l'auteure. Ainsi, en Afrique de l'Ouest où le régime de nuptialité se caractérise par un mariage précoce des femmes, une quasi-universalité du mariage et un écart d'âge élevé entre conjoint, la transition de fécondité tarde à s'affirmer. En Afrique de l'Est et australe, où, au contraire, les régimes de nuptialité présentaient des spécificités inverses, la transition est amorcée depuis plusieurs années.

Les résultats empiriques semblent soutenir cette hypothèse. En effet, une étude récente reprenant l'ensemble des données de recensements et d'enquêtes depuis les années 1950 en Afrique a permis de dégager les principales tendances concernant la nuptialité sur le continent (Hertrich, 2002). De manière générale, une augmentation de l'âge au premier mariage des femmes s'observe dans la plupart des pays, tout en étant plus marquée en Afrique du Nord et australe. Le Sahel reste encore marginal sur ce plan et rassemble de fait les pays où la transition de fécondité est la moins avancée. De plus, les tendances pour les hommes étant moins claires, marquant soit une légère hausse ou plus souvent une relative stabilité, on observe une réduction des écarts d'âge au mariage au sein des couples. Ces tendances seraient le marqueur de changements des rapports entre hommes et femmes au sein du couple et refléteraient une amélioration de la condition féminine liée notamment à une généralisation de la scolarisation et à une plus grande participation au marché du travail. Au Sénégal, on observe depuis les années 1990 une amorce de transition de la fécondité largement expliquée par l'augmentation de l'âge

au premier mariage des femmes (Pison *et al.*, 1995 ; Ndiaye *et al.*, 1997) avec des disparités entre les milieux urbains et ruraux et selon certaines caractéristiques individuelles, notamment le niveau d'instruction. La zone d'étude de Niakhar se caractérise par une tendance au report du premier mariage des femmes qui ne semble pas s'accompagner d'un déclin de la fécondité qui reste élevée (Delaunay, 1994 ; Pison *et al.*, 1997 ; Aubisson et Boitard, 2000). Pourtant, on peut considérer Niakhar comme une zone tampon entre la ville et la campagne, la majorité des hommes et des femmes pratiquant des migrations circulaires de travail largement orientées vers la ville (Dakar en particulier). Avec la diffusion plus grande de l'information et des comportements, comment expliquer que les niveaux de fécondité restent élevés malgré cette augmentation de l'âge au premier mariage des femmes ? On touche ici à des aspects que seule l'étude en termes d'indicateurs quantitatifs ne peut résoudre. Il est notamment possible que les définitions et mesures utilisées pour cerner l'évolution de l'entrée en union des individus soient inadéquates.

1.1.2 Les limites de ce cadre explicatif et l'apport spécifique de l'étude du mariage

1.1.2.1 Les limites de l'étude du mariage dans sa relation avec la fécondité

La théorie de la transition présente un certain nombre de limites que plusieurs auteurs ont soulignées. En particulier pour Chesnais (1986), l'influence du développement économique dans la transition a été remise en cause du fait de l'inaptitude des indicateurs socio-économiques classiques à rendre compte des expériences démographiques vécues en Europe. Par conséquent, on y a opposé des théories sociétales à fondement culturel, socio-politique et anthropologique (Caldwell, 1976 et 1987). En effet, non seulement cette transition reste encore peu marquée dans de nombreuses sociétés en Afrique, notamment dans le Sahel, mais il est difficile de penser en termes de développement et de modernisation, 1) parce que ces concepts ont été définis à partir de l'expérience européenne, et qu'on ne peut pas prendre pour acquis que les mêmes processus se manifestent dans des contextes socio-culturels différents et, 2) parce que l'Afrique est sans doute le continent le plus touché par des crises multiples d'ordre économique, social, sanitaire et politique. Or, et c'est un peu l'ironie du sort, ces crises affectent en partie les régimes démographiques dans le sens prédit par la théorie de la modernisation, c'est-à-dire en entraînant une réduction de la taille des ménages, une famille nombreuse étant

devenue trop coûteuse à entretenir. Aussi, l'idée que la transition conduise à la constitution de la famille nucléaire stable du fait d'une amélioration des conditions de vie (dont il faudrait par ailleurs définir les caractéristiques) est discutable. D'une part, parce que cette forme familiale est loin d'exister dans les pays industrialisés où la composition et l'organisation de la famille sont également en pleine mutation. Ceci avait déjà été souligné par Radcliffe-Brown (1950) cité par Burnham (1987 : 41) : *a careful consideration of present-day marriage and family structures in « modern » Western societies reveals substantial diversity and changing demographic trends, hardly the stable and uniform family pattern towards which « traditional » societies are asserted to be developing*. En particulier, ces transformations affectant la famille en Occident ont contribué à modifier la sphère conjugale de même que les modalités de formation des couples. La généralisation croissante de l'union dite « libre » en constitue l'une des manifestations les plus claires (Lapierre-Adamcyk et al, 1999). Ces changements obligent les démographes et autres chercheurs en sciences sociales à reconsidérer leurs catégories de référence usuelles et à s'interroger sur la nature des projets familiaux en fonction d'environnements socio-culturels différents (Roussel, 1995 ; Le Bourdais et Marcil-Gratton, 1996 ; Burch et Bélanger, 1999). D'autre part, ce concept de famille nucléaire est chargé idéologiquement et introduit donc un biais dans la formulation des questions d'enquêtes visant à cerner les changements affectant la famille.

Il existe une thèse concurrente à celle de la nucléarisation, celle de la *diversification* selon laquelle *les transformations sociales en cours vont déboucher sur une plus grande variété de systèmes familiaux* (Vignikin, 1997 : 1161). Locoh (1995 : 35) a notamment repris cette thèse, soutenant que *plutôt qu'une convergence vers un modèle dominant, les changements dans les modèles africains de la famille devraient se traduire par une diversité croissante de situations, représentant des compromis entre les normes anciennes, les modèles proposés de l'extérieur et les contraintes imposées par la situation économique et politique*. Pour Vignikin (op. cit.), cette thèse et celle de la convergence vers le modèle nucléaire *se complètent plus qu'elles ne s'opposent*, la diversification des familles constituant en quelque sorte *une étape transitoire entre le ménage-concession en cours de déstructuration et le ménage mononucléaire (...) qui tend à devenir la forme la plus stable de vie domestique*. Il s'ensuit une modification des comportements sociaux et démographiques des individus ainsi qu'une conception nouvelle des

notions fondamentales que sont la parenté et la solidarité familiale. Certains auteurs insistent sur le déclin du statut des aînés résultant notamment des migrations entre milieux ruraux et urbains (Locoh, 1995 ; Gage, 1997). Or, on le verra dans les chapitres à venir, le rôle clé de ceux-ci dans la constitution des unions se maintient à bien des égards. De plus, la solidarité familiale reste indispensable et s'élargit à la sphère des relations amicales (ou de voisinage) afin de multiplier les sources de soutien matériel (Eloundou-Enyegue, 1992 ; Locoh, 1995). Cette redéfinition des rôles n'est évidemment pas sans conséquences sur les négociations et le déroulement des processus matrimoniaux, impliquant de nouveaux acteurs en plus ou à la place des familles des deux bords.

D'autres auteurs ont insisté davantage sur la nécessité de replacer le processus transitionnel dans le cadre socio-historique propre à chacune des sociétés où il s'est amorcé afin de dégager différents modèles de comportement. En effet, la théorie de la transition reste décontextualisée de l'environnement social auquel elle s'applique par l'entremise de phénomènes spécifiques (la fécondité ou la mortalité). Davis (1963) met en avant sa *Theory of the Multiphasic Response* qui permet de mieux rendre compte de la complexité du processus de changement démographique. Mason (1997) s'est en partie inscrite dans ce courant de pensée en soulignant l'importance de reconnaître la continuité historique entre les sociétés prétransitionnelle et transitionnelle. Comme Davis, en tenant compte de l'extrême variété des systèmes sociaux et familiaux, Mason laisse l'espace pour non pas un modèle de transition unique mais plusieurs, ce qui implique par conséquent l'existence de différents modèles de fécondité pré et post-transitionnelle. Le système normatif entourant la constitution du couple, le plus souvent dans le cadre institutionnel du mariage, doit donc lui aussi être situé dans le temps et l'espace social si on veut en établir la relation avec différents phénomènes, notamment les comportements reproducteurs. De ce point de vue, ne considérer la nuptialité que sous l'angle de sa relation avec l'évolution de la fécondité risque de conduire à une sous-estimation de la portée des changements de comportements matrimoniaux dans le champ plus vaste des comportements sexuels et reproducteurs. Ainsi, parce que la variable dépendante de la théorie de la transition reste la fécondité, le centre d'intérêt a surtout concerné les femmes. Or, dans des sociétés patriarcales basées sur la domination masculine et des aînés, une approche analytique qui ne prend pas en considération les dynamiques entre ces groupes sociaux et leurs relations reste

partielle. De plus, se limiter à considérer le mariage comme un « déterminant proche » de la fécondité masque le caractère doublement endogène de celui-ci (Bledsoe et Pison, 1994). Si, d'une part, le mariage agit directement sur les comportements reproducteurs, l'inverse peut être également vrai (par exemple, une grossesse pré-nuptiale peut rapidement entraîner un mariage) ; par ailleurs, si on considère que différents aspects des mutations sociales affectent l'institution du mariage (par exemple, la scolarisation des filles retarde leur mariage en allongeant la période de célibat, favorisant ainsi un choix plus individualisé des conjoints), le nouveau régime matrimonial qui en résulte peut contribuer à renforcer le rôle de ces transformations sur l'organisation sociale (permettre par exemple l'affirmation d'une plus grande autonomie des femmes dans l'univers des relations de parenté et d'alliances).

1.1.2.2 Les enjeux méthodologiques

Cette complexité inhérente au mariage implique des difficultés d'ordre méthodologique propres à l'analyse de la nuptialité en Afrique. Dès 1968, van de Walle a souligné les difficultés liées à la définition du mariage et à la détermination du moment où les individus se définissent comme étant mariés. Ces aspects d'ordre méthodologique et conceptuel l'ont conduit à formuler des suggestions pour une collecte de données plus appropriée. Il est très intéressant de constater que non seulement ses observations restent d'actualité, mais aussi que ses recommandations et suggestions sont régulièrement reprises dans les recherches sans pour autant être appliquées. L'une des raisons réside sans doute dans le fait que sa démarche repose sur un large recours à des approches anthropologiques. Même si celles-ci sont considérées avec un intérêt croissant par les démographes depuis plus d'une décennie (Kertzer et Fricke, 1997), le pas entre l'intérêt porté à ces approches et la pratique reste encore à faire. Revenons sur les principales observations de van de Walle. L'une de ses préoccupations réside dans le fait que les données sur le mariage reposent essentiellement sur l'âge (au premier mariage). Or, la plupart des individus en Afrique sub-saharienne ne connaissent pas leur âge, ou plus exactement n'ont pas la même définition que l'on donne à l'âge en Occident (pour une réflexion sur la construction intellectuelle de l'âge en Occident, voir Chudacoff, 1989). De plus, les questions portant sur l'état matrimonial se réfèrent par nature à un événement passé et exposent donc les réponses à un large éventail d'erreurs dues à la mémoire, la réinterprétation des faits, etc. On peut donc s'interroger sur la forme pertinente des questions à poser. Ces multiples obstacles à la mesure

de l'entrée en première union des individus ont été partiellement contournés par Hajnal (1953) grâce à sa méthode de calcul des âges moyens au premier mariage basée sur des proportions de célibataires aux différents groupes d'âges. L'inconvénient de cette méthode est qu'elle repose sur deux hypothèses qui rendent partielle toute analyse basée sur des données ainsi obtenues : il s'agit, d'une part, de l'indépendance entre les phénomènes démographiques (par exemple, entre le fait migratoire et le mariage) et, d'autre part, de la stabilité du phénomène dans le temps. Or, suggérant le recours au calendrier historique pour estimer l'âge des individus, van de Walle (1968 : 191) en observe toutefois les limites dans la mesure où on se heurte à une inégalité entre les sexes, les femmes étant par leur position sociale moins exposées aux événements publics et moins exercées que les hommes à ce type de repérage dans le temps. De plus, elles sont souvent retirées de leur environnement d'origine du fait des règles de virilocalité³. L'utilisation du calendrier historique s'avère donc plus efficace avec les hommes qu'avec les femmes.

Or, autre difficulté, le mariage est difficile à définir car il ne correspond pas à un événement unique et donc identifiable dans le temps chronologique et l'espace géographique (van de Walle, 1968 : 186-187) : *There is a gradient of situations ranging from celibacy through free unions, consensual unions, and customary marriage, to religious and civil marriage*. La question qui se pose alors est la suivante : *Where in the gradient of possible situations, will one draw the line between union and non-union, and if one distinguishes between several categories of unions, what will the criteria be ?* Ce questionnement pose les bases du postulat selon lequel le mariage africain, le plus souvent coutumier, ne peut s'appréhender qu'en tant que processus étalé dans le temps (*developing process* selon Radcliffe-Brown, 1950, p. 49, cité par van de Walle, 1968). Ceci entraîne deux difficultés majeures. En premier lieu se pose le problème de l'unité d'analyse. Car si, comme le souligne Locoh (1995 : 12), *partout en Afrique le mariage est un parcours à étapes, plus ou moins longues, jalonnées de négociations entre les deux familles*, il faut aussi rappeler que la famille en Afrique ne se définit pas aisément. Elle peut notamment s'appréhender sous trois angles : la perspective biologique, l'unité domestique et sa dimension institutionnelle qui fait référence aux normes et valeurs régissant les modes de vie en famille ainsi que leur reproduction (Locoh, 1995 : 11). Par conséquent, étudier le

³ L'épouse rejoint le domicile de son mari, qu'elle partage le plus souvent avec la famille de celui-ci.

déroulement du processus matrimonial au sein d'une société africaine déterminée suppose que l'on identifie en même temps les relations de parenté en jeu (quels membres de la famille sont impliqués dans le processus et selon quels critères il faut définir cette « famille »). En second lieu, le recours à des catégories générales telles que « mariage », « célibat », « divorce » ou « veuvage », si elles sont essentielles pour procéder à des études comparatives, masque en même temps la complexité du phénomène, surtout si l'on tient compte de la variété des coutumes selon les régions et groupes ethniques. Ces catégories relèvent en effet du sens commun, et ne peuvent donc être considérées comme des « concepts » universels définissant les différentes dimensions de la nuptialité. En particulier, comment comparer des unions conclues sous l'influence de la coutume à celles officialisées par une procédure civile ? Quelle est la frontière entre des unions consensuelles reconnues socialement et des unions coutumières inachevées ? Aussi, van de Walle argumente pour l'introduction de questions précises sur les différentes étapes du processus matrimonial, en particulier celles concernant le paiement de la compensation matrimoniale et la cohabitation. L'introduction de telles questions dans une enquête supposent une démarche orientée vers l'étude détaillée de la nuptialité ainsi qu'une connaissance préalable des pratiques sociales de la société étudiée.

Suite à cette réflexion phare, plusieurs travaux ont vu le jour, cherchant à replacer le mariage dans un contexte plus large et non limité à ses seules relations avec la fécondité. En premier lieu, mentionnons l'ouvrage de Parkin et Nyamwaya (1987) où Burnham dans une sorte de chapitre introductif propose un véritable guide d'analyse du mariage en Afrique. Cet auteur pose le postulat selon lequel les relations conjugales dans toute société sont fonction de l'articulation entre les pratiques matrimoniales et d'autres aspects du système social. En d'autres termes, il appelle à une prise en compte des caractéristiques clés de la société étudiée pour mieux comprendre celles du mariage et de son évolution. Dans un second temps, il rejette l'idée de l'universalité du « concept » de famille nucléaire comme une unité « naturelle » et propose d'étudier les rôles conjugaux et familiaux de façon désagrégée afin de dégager les principales motivations fondant les comportements des individus impliqués dans le processus matrimonial. Ceci suppose d'analyser le contenu idéologique, c'est-à-dire les valeurs, et normatif des pratiques mises en place au sein de la parenté afin de mieux comprendre les comportements de ces différents « acteurs » et leurs significations sociales.

Dans leur ouvrage abordant la nuptialité en Afrique selon une approche démographique et anthropologique, Bledsoe et Pison (1994) s'intéressent au mariage en tant que tel et pas dans sa seule relation avec la fécondité. Ils partent notamment de l'idée que cette relation peut prendre une forme différente en Afrique de celle qu'elle a prise en Europe, de là l'importance de mieux cerner les dimensions des comportements constituant le mariage africain et leurs significations (voir aussi Locoh, 1995). Les auteurs sont en effet d'accord sur plusieurs points, notamment sur le fait que les liens entre l'âge au premier mariage et à la première naissance sont ténus et qu'il devient donc difficile de se servir de cet indicateur pour étudier les changements de fécondité (voir aussi van de Walle, 1993). De plus, si la descendance finale des femmes dans de nombreuses sociétés africaines a relativement peu changé, les motivations sous-jacentes à leur entrée en union et / ou vie reproductive ont évolué comme en témoigne l'apparition de nouvelles formes d'unions, qu'elles soient monogames ou polygames (phénomène *d'outside wives* ou de *deuxième bureau*) (Clignet, 1987 ; Karanja, 1987). Les résultats d'une étude menée au Cameroun ont d'ailleurs montré que les femmes valorisent des aspects différents de la famille nombreuse selon le type d'union dans lequel elles se trouvent, qu'elles soient mariées ou en union libre avec ou sans cohabitation (Calvès et Meekers, 1997). Ces changements sont également reconnus dans des enquêtes comme les Enquêtes Démographiques et de Santé où l'on a introduit pour certains pays la catégorie « vivre ensemble » ou « living together ». On se retrouve donc au « point de départ » posé par van de Walle en 1968 : résoudre les problèmes de définition des unions et l'évolution de leurs significations dans la société. C'est à travers les changements des relations de parenté qu'une partie de la réponse peut être trouvée, puisque ces relations déterminent également la valeur des enfants, et donc de la famille dans la société.

1.2 Le mariage comme processus inscrit dans le temps et l'espace social

Il s'agit ici de mener une réflexion sur la définition du mariage comme événement ou état. Pour le démographe, le mariage est intéressant d'un double point de vue. D'abord en ce qu'il représente un marqueur du passage de l'état de célibataire à l'état de marié, il constitue un *événement* qu'il s'agit de situer dans le temps. Mais en correspondant à un ensemble de

relations spécifiques au sein du couple marié ainsi qu'entre le couple et d'autres acteurs sociaux, le mariage représente aussi un *état* caractérisant l'individu une fois l'événement passé (célébré d'une façon ou d'une autre). Or, dans la mesure où il existe un consensus parmi les africanistes établissant que le mariage dans ces sociétés est associé à un processus complexe dont les multiples étapes sont échelonnées sur des périodes plus ou moins longues, il s'agit de caractériser ce processus. Ceci d'autant plus que selon le contexte et les caractéristiques des individus, les différentes étapes constituant ce processus confèrent des droits aux individus impliqués, notamment en termes de comportements sexuels et reproducteurs. Meekers (1992) est l'un des premiers à avoir formalisé dans un article publié dans une revue démographique la nécessité de tenir compte des étapes menant à l'état de « marié » ; il a pu opérationnaliser cette approche grâce à une enquête en Côte d'Ivoire dans laquelle un certain nombre de variables avaient été introduites pour cerner le processus matrimonial. Il a ainsi analysé les trois étapes principales dans le processus dont l'ordre chronologique peut varier : la célébration, la cohabitation et la consommation du mariage. L'auteur est cependant bien conscient des limites et rejoint en cela la position de van de Walle en 1968 pour qui d'autres éléments du mariage africain devraient être formalisés et introduits dans l'analyse, en particulier les phases du paiement de la compensation matrimoniale (voir aussi van de Waller et Meekers, 1994).

Dans la droite ligne de cette approche, Hertrich (1997) s'est intéressée au mariage chez les hommes en milieu rural au Mali comme un fait social et non pas comme un simple événement démographique. Cette démarche implique la prise en considération des dynamiques sociales et familiales dans le déroulement du processus et a permis de confirmer la faiblesse des liens entre mariage et fécondité, notamment du fait de l'augmentation de la fécondité « pré-nuptiale » (Hertrich et Pilon, 1997). Les termes « pré-nuptial » et « pré-conjugal » posent problème puisque, comme nous l'avons souligné, la définition du moment où débutent les relations conjugales est loin d'être évidente. Ainsi un nouvel enjeu se dessine, celui de mieux circonscrire la sphère de la conjugalité (et donc le moment où elle débute) pour identifier ce que représente la période pré-nuptiale. Pour ce faire, il devient indispensable de connaître avec précision les différentes étapes constituant le processus matrimonial (au sujet de la notion de processus, voir également le très intéressant article de Burch et Bélanger, 1999).

La problématique impose alors la prise en considération de notre rapport au temps. En effet, une approche en termes de processus, donc dynamique, inscrit notre recherche dans le cadre d'une approche biographique ou de « cycle de vie ». Celle-ci, de même que la plupart des indicateurs construits en étude des populations, repose sur un système de datation standard destiné à définir des âges et des durées. Or, que ce système et les référents temporels sur lesquels il se fonde soient considérés comme universels ne va pas de soi. Le fait que les âges « exacts » soient mal connus par les individus dans la plupart des sociétés africaines, notamment dans les milieux ruraux, en témoigne. Cela ne signifie évidemment pas pour autant que ceux-ci n'ont aucun repère dans le temps et que les événements jalonnant l'existence ne soient pas repérables selon un calendrier qui soit propre à ces sociétés. Ceci nous conduit donc à nous interroger sur la pertinence de variables définies et analysées en fonction d'un référentiel de temps chronologique propre au chercheur mais pas nécessairement au répondant. Mills (2000 : 94) a développé à cet égard un exposé passionnant dont l'idée centrale est la suivante :

In many cases, time is used as a synonym for one aspect of temporality such as age, cohort or point-in-time events (e.g., change in abortion law). Although these aspects are vital to uncover the force of temporality, they cannot be synonymous to time or seen as the only temporal effects. The recognition that time consists of multiple clocks still largely appears to be in the work of an innovative handful.

Ces « horloges multiples » impliquent en premier lieu l'existence de plusieurs dimensions temporelles dans une même société (biologique, historique, sociale, culturelle...) et en second lieu un rapport au temps variable selon les sociétés. Il est donc nécessaire de tenir compte des calendriers propres aux différents groupes sociaux notamment les hommes et les femmes. Il faut aussi dépasser les analyses basées sur des aspects temporels directement quantifiables et déterminer les éléments non quantifiables de la temporalité liés à la mémoire et l'expérience sociales. Les travaux de Maurice Halbwachs sur la sociologie de la mémoire, dont Sabourin (1997) propose une lecture éclairante, offrent un cadre de réflexion particulièrement stimulant à cet égard. Halbwachs définit la mémoire comme résultant de deux processus sociaux : une mémoire *de* l'expérience, basée sur la remémoration des souvenirs et une mémoire *dans* l'expérience. Dans ce dernier cas, l'expérience est conçue comme le résultat des interactions sociales entre individus et constitue une sorte de « concentré » de différentes perspectives

auxquelles chaque individu doit s'adapter pour rendre l'interaction possible ; par conséquent, la remémoration de souvenirs ne prend de sens que si l'on est capable de les resituer dans le cadre des perspectives dans lesquelles l'expérience s'est construite. La mémoire sociale est donc constituée d'une multiplicité de mémoires collectives auxquelles se réfère l'individu lorsqu'il se remémore des souvenirs, *la conscience individuelle devenant le point de rencontre de ces temps collectifs* (Sabourin, 1997 : 155). Puisque la multiplicité des relations sociales qui constituent la vie individuelle l'inscrivent dans une diversité de temporalités, il devient impératif pour le chercheur de contextualiser aussi bien la connaissance que les pratiques sociales exprimées à travers les discours des individus. Nous renvoyons à ce sujet le lecteur aux pages très évocatrices du journaliste R. Kapuscinski (1998), lorsqu'il explique que *l'Européen et l'Africain ont une conception du temps différente, ils le perçoivent autrement, ont un rapport particulier avec lui* (p. 22-24). Tenant compte de ceci, nous faisons l'hypothèse que des temporalités pouvant apparaître comme imprécises du point de vue du temps chronologique peuvent être en même temps précises en regard d'une autre conception de la temporalité.

Par ailleurs, les enjeux liés à la temporalité des événements doivent être intégrés à chaque phase du processus de recherche. Mills (2000 : 120-121) en tire trois implications méthodologiques basées sur les lacunes suivantes de la recherche en la matière :

The first is the lack of reflexivity in research at all points of the analysis. The experience of time by both the researcher and the respondent should be central when collecting temporal data. Second, memory problems should not only be examined in relation to the timing of events, but to the extent of missing temporal data for types of events and specific⁴. Thirdly, quantitative life course should not only be 'quantitative'. To fully realize ways that time is perceived and reported, prior qualitative or ethnographic research may be necessary. This means focussing on respondents' and researchers' everyday perceptions and assumptions regarding time and the life course (...). Finally, although innovative methods of data collection and analysis have been introduced, researchers too often rely on classic measurements of age, cohort, period or clock and calendar time. The approach

⁴ Voir à ce sujet Castle, 2001.

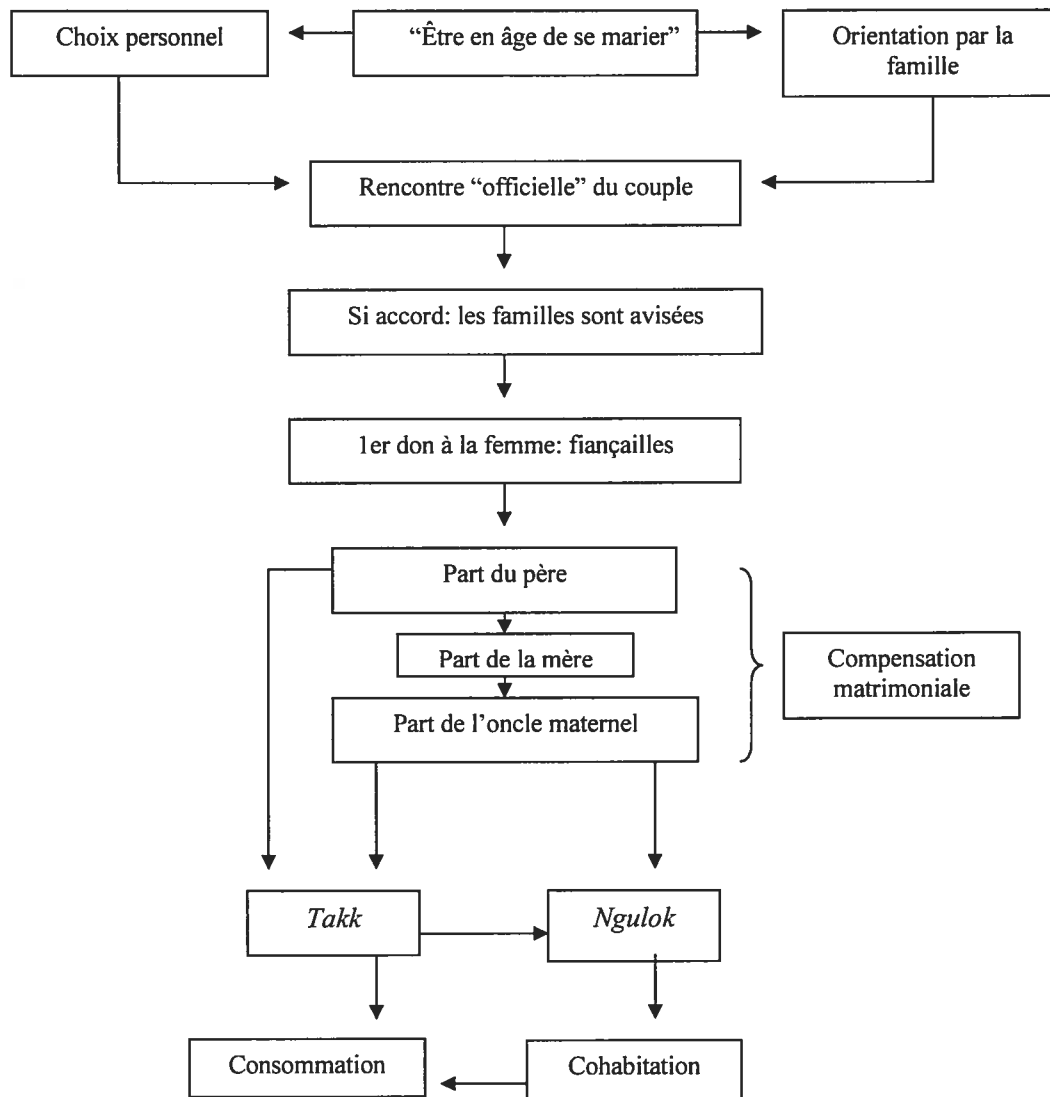
should therefore move beyond 'fixing' or arbitrarily dividing the data into convenient categories, to trying to understand the underlying interplay between temporality, our epistemological approach and the life course.

Une approche explicative destinée à interpréter les variations observées dans les tendances de la nuptialité en Afrique ne peut passer sous silence les phases historiques des périodes pré-coloniales, coloniales et post-coloniales. Ainsi, l'analyse des différentes étapes du processus matrimonial est susceptible de mettre en évidence des variations entre les générations qui peuvent être le reflet d'une situation difficile à mesurer : le rapport au temps, et donc à sa mesure, qui a changé avec l'introduction croissante de la scolarisation et d'institutions influant directement sur le calendrier de la vie quotidienne des individus. Les marqueurs traditionnels du passage d'une période de la vie à une autre, distincts selon différentes caractéristiques individuelles, notamment le sexe, se sont ainsi progressivement trouvés mis en cause par les repères que ces institutions ont imposés. Un excellent exemple tiré du Mali, mais parfaitement applicable au Sénégal, illustre cet état de fait ; il s'agit du rôle que jouait la circoncision dans le passage à la vie adulte des jeunes hommes (Doumbia, 2001 : 148-149) :

Aujourd'hui les initiations ne sont plus régies par les mêmes rigueurs qu'hier. Le plus souvent elles sont réduites à leur plus simple expression, c'est-à-dire aux seules opérations de circoncision...L'âge des épreuves a baissé : elles interviennent à présent entre quatre et dix ans, donc en pleine immaturité physiologique et sociale. On ne peut plus dire qu'elles transforment les enfants en jeunes adultes et elles ne préparent plus au mariage.

La question centrale devient alors quand est-on en âge de se marier et qui le détermine si le système social est en pleine mutation ? Afin de rendre l'exposé plus clair, voici rapidement décrites les principales caractéristiques du processus matrimonial en milieu rural *Sereer*, lequel, rappelons-le, s'apparente à de multiples égards au processus matrimonial au Sénégal dans son ensemble (si on considère le groupe ethnique dominant, les Wolof : Diop, 1985), ainsi qu'à celui d'autres sociétés sahéliennes (figure 1).

Figure 1 : Le processus matrimonial traditionnel chez les *Sereer*

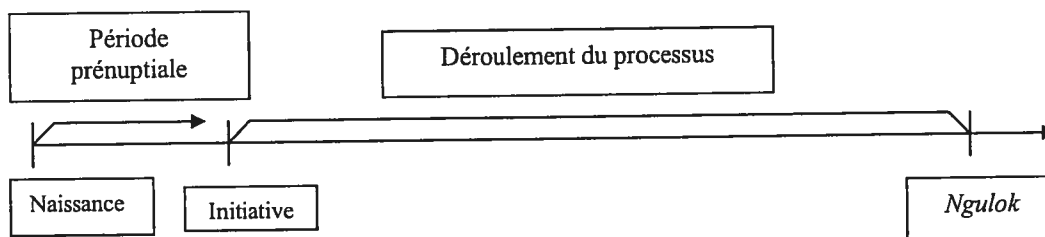


On notera les aspects suivants. Premièrement, la famille est présente à chacune des étapes. Il s'agit en général de mariages arrangés reposant sur différents critères conduisant à l'approbation de l'union par les deux familles. S'il est admis que le degré de contrôle de la

famille sur l'union de leurs enfants tend à diminuer avec le déclin du statut des aînés, impliquant un passage progressif à des unions plus consensuelles (Oppong, 1997 ; Gage, 1997), cette considération mérite toutefois d'être nuancée. En effet, l'homme qui prendrait l'initiative du choix de son épouse cherchera en général l'approbation de sa propre famille, plus particulièrement du père ou de son représentant (Attané, 2002). Les fiançailles sont officielles à partir du moment où l'homme a honoré le don qu'il doit faire à sa future épouse. En principe, aucun autre prétendant ne doit alors pouvoir la lui retirer. S'ensuit une période plus ou moins longue au cours de laquelle l'homme avec l'aide de sa famille doit honorer les parts de compensation matrimoniale qu'il doit au père, à la mère et à l'oncle maternel de sa fiancée. Le paiement de ces différentes parts se fonde sur le caractère bilinéaire du système lignager *Sereer*. En effet, si la prédominance matrilineaire de ce système entraîne un mode de transmission des biens principalement en ligne utérine (Gastellu, 1981 : 64), le rôle du père n'a cessé de prendre de l'importance, notamment avec l'islamisation de la société. Ainsi, il est possible pour l'homme, une fois la part du père honorée, de procéder à la célébration religieuse, le *Takk*, qui lui donne un *droit de visite* sur sa femme. Le couple peut alors commencer à constituer une famille sans pour autant cohabiter. La cohabitation ne peut se faire en principe que lorsque l'homme a payé toutes les parts et est capable d'assumer les frais de la cérémonie traditionnelle, le *ngulok*. S'il n'a pas usé de son droit de visite, alors la consommation rituelle de l'union aura lieu au moment de cette cérémonie. La résidence virilocale des époux entraîne l'obligation pour le mari de pourvoir aux besoins de tous ceux qui vivent avec lui. Comme cette dispersion des femmes implique une perte du contrôle exercé sur elles et leurs enfants par le matrilignage, certaines pratiques *sereer* offrent des solutions pour résoudre, du moins en partie, ce problème commun à nombre de sociétés matrilineaires et virilocales (Dupire et al, 1975). La proximité géographique des familles des époux constitue ainsi un critère important pour le matrilignage puisque cela permet d'en préserver la cohérence. D'autres ajustements concernent les droits des partenaires de l'alliance sur la descendance. La généralisation de la patrilocalité permet l'affirmation des droits du père sur ses enfants, surtout ses fils, mais les utérins ne restent pas démunis comme en témoignent les pratiques de transfert d'enfants et d'adoption (confiage). Le traitement pour la garde des enfants nés en dehors du mariage sont identiques, la reconnaissance d'un enfant le jour de la cérémonie d'imposition du nom donnant au père des droits a priori inaliénables sur l'enfant même s'il n'est pas marié à la mère (Guigou, 1992).

Cette description, bien que sommaire, nous permet toutefois de formaliser un cadre explicatif (figure 2). L'analyse se basera en grande partie sur l'expérience masculine dans la mesure où la décision de démarrer un processus matrimonial intervient au moment où l'homme est *en âge de se marier* et où ce sont les hommes qui ont la maîtrise du processus. Nous chercherons à cerner dans quelle mesure les conditions préalables à l'initiative du processus et les éléments qui en affectent le déroulement influent sur la forme prise par l'union : mariage arrangé, union consensuelle, processus entamé mais non achevé avec cohabitation ou droit de visite, etc. En cela notre démarche se fonde sur la définition du processus matrimonial en milieu *Sereer* qu'en a donnée Guigou (1992 : 478), c'est-à-dire *un ensemble complexe et hétérogène d'actions et de comportements étalés sur une échelle de temps importante, qui mettent en scène de nombreux personnages et produisent des effets différents pour l'homme et pour la femme*. Un premier enjeu consistera à déterminer les conditions qui marquent la fin de la période préuptiale. Il s'agira de remonter à la période précédant la décision de démarrer le processus afin de cerner les motifs qui poussent les individus à prendre une telle initiative ainsi que les changements affectant ces motifs. Nous chercherons également à évaluer à quelle étape du processus le couple peut se considérer comme marié, c'est-à-dire à quel moment démarre la vie conjugale. Pour cela, on identifiera les éléments jouant sur le déroulement du processus (négociations concernant la compensation matrimoniale, organisation des cérémonies).

Figure 2: La transition de la « préuptialité » à la « conjugalité »



1.3 Un cadre explicatif des transformations observées

Notre analyse des changements de comportements matrimoniaux s'inscrit dans le cadre des mutations sociales induites par les interactions entre la campagne et la ville. Ces transformations s'inscrivent dans le processus de changement social et économique plus large lié aux conséquences de la crise chronique affectant le pays depuis le début des années 1970. L'étude du mariage et de ses implications sur les comportements démographiques nous permettra d'estimer l'importance et les effets de ces mutations sur les relations de parenté, traditionnellement à la base de l'organisation sociale.

Considérant le mariage comme à la fois un moteur de changement des comportements démographiques et un indicateur des transformations sociales, notre approche se définit en termes de processus : processus matrimonial, processus migratoire et processus historique de changement des conditions économiques. Par conséquent, même si les termes de « traditionnel » et de « modernité » sont susceptibles d'apparaître, ce sera faute de trouver des qualificatifs mieux adaptés. De ce point de vue, l'analyse se situe dans la perspective d'une « tradition inventée », telle que la définit Hobsbawn, cité par Kaler (2001 : 545), c'est-à-dire : *a set of practices, normally governed by overtly or tacitly accepted rules, which seek to inculcate certain values or norms of behavior by repetition which automatically implies continuity with the past...They normally attempt to establish continuity with a suitable historical past.* Cette notion nous aide notamment à comprendre le processus selon lequel le mariage est idéalisé à travers les générations et va toujours être présenté comme une institution en crise. Parce que le mariage symbolise la continuité du groupe, tout élément semblant susceptible de l'affecter suscite généralement des réactions émotives de « nostalgie » d'un passé où la « tradition » était respectée. Selon Halbwachs, cette mise en forme idéologique constituerait précisément les modalités de la transmission de la tradition comme ordre social établi (voir Sabourin, 1997). Pour Kaler, cette tradition se réfère ainsi davantage à une idéalisation de l'espace domestique qu'à une époque historique idéale à l'échelle de la nation. Elle en tire trois principales conséquences. En premier lieu, la tradition du « bon » mariage doit être localisée dans l'espace domestique autant que dans la sphère des mutations sociales de plus grande envergure visibles à

travers les cérémonies formelles. Deuxièmement, cette référence constante dans les discours à travers les générations aux « mauvais » mariages et comportements implique que l'institution est par essence instable. Les bases de cette instabilité changent au cours du temps, mais les tensions qui s'expriment à travers le processus matrimonial subsistent. Aussi, le mariage est toujours présenté comme une institution en crise. Enfin, et ceci en est le corollaire, les discours exprimant cette tradition du « bon » mariage suggèrent que parler de mariage permet d'exprimer un mécontentement plus général à propos de processus contemporains de changement social (Kaler : 549) : *Marriage (...), provides an idiom or a vocabulary through which elders can express their discomfort with their juniors, as well as a way that younger people can claim a moral high ground for themselves by aligning themselves with a supposedly virtuous past. Modern marriage and its discontents provide both the rhetorical occasion and the means through which to express general disapproval and disappointment as the social world continues to change.*

Le mariage agit ainsi comme un indicateur de changement. Or, il existe une convergence de la littérature sur l'idée que les mutations affectant l'ordre social dans les milieux agraires contribuent au repositionnement des femmes par rapport aux hommes, et des jeunes par rapport aux aînés. On assisterait donc à une reformulation des rapports de force au sein de ces deux piliers de la hiérarchie sociale dans ces milieux. D'après Gage (1997), on se trouve néanmoins dans une situation entre changement et continuité. Elle souligne notamment que l'introduction des cultures de rente avec la colonisation a plutôt contribué à défavoriser les femmes puisque l'essentiel de l'activité économique agricole s'est trouvé concentré entre les mains des hommes, ce qui était moins le cas auparavant. Toutefois, les migrations de travail impliquent davantage les femmes dans la vie active en les rendant essentielles aux stratégies familiales de survie en temps de crise, favorisant ainsi leur émancipation (Timaëus et Graham, 1989).

En milieu *sereer*, les migrations de saison sèche, les *noranes*, ont considérablement augmenté et concernent aussi bien les hommes que les femmes depuis le début des années 1970. Ces *noranes* sont largement orientées vers les grandes villes, principalement Dakar. Concernant la majorité des adolescents des villages ainsi qu'une part importante de la population adulte, ce phénomène migratoire accompagne des changements profonds dans l'organisation familiale et

donc dans la définition des rôles des groupes sociaux. Ces changements se manifestent notamment par une redéfinition des transitions d'une période de la vie à une autre. Les femmes devenant traditionnellement adultes au moment de leur mariage voient cette période repoussée tout en bénéficiant des opportunités émancipatrices liées aux migrations de travail. Les hommes, circoncis plus jeunes et donc économiquement actifs plus tôt, notamment avant le mariage, semblent accéder à des responsabilités plus rapidement que leurs aînés, alors que le rôle de ces derniers dans le cadre des rites de passage d'un cycle de vie à un autre tend à diminuer. Ces processus, tout en conduisant à cette relative émancipation des jeunes par rapport à leurs aînés, semblent en même temps contribuer à renforcer les inégalités entre les sexes. Ainsi, Capron et Kohler (1978), concernant les Mossi au Burkina, avaient suggéré que la polygamie et la migration se renforçaient mutuellement puisque les hommes étaient capables de concurrencer leurs aînés sur le marché matrimonial. De plus, dans la mesure où *les migrations* constituent *surtout une soupape de secours aux inconvénients liés à l'effet conjugué de la pression foncière et démographique* (Adjamagbo *et al.*, 2003), elles jouent davantage comme un allègement du poids du nombre de bouches à nourrir pendant la saison sèche que comme un réel apport financier pour la famille (Lombard, 1993 ; Lericollais, 1999). La valorisation du rôle que pourraient jouer les femmes dans le cadre d'une stratégie collective de survie reposant sur un apport matériel lié aux migrations apparaît ainsi peu probable. De plus, s'agissant surtout de migrations circulaires et non définitives hors du milieu agraire, celles-ci permettent de soulager les familles des contraintes économiques sans pour autant remettre en question l'organisation sociale de base (Waïtzenegger, 2002). Les migrations vers la ville ne constituent donc pas non plus une alternative à la limitation des naissances en réponse à la pression démographique comme le suggère Davis (1963). Le facteur migratoire joue ainsi un rôle ambigu qu'il convient d'éclaircir. La société rurale peut, dans ce cadre, être considérée comme le réceptacle des changements de société observés à plus grande échelle en milieu urbain et aussi comme un lieu privilégié de diffusion de nouveaux comportements au sein de sa population. L'opposition classique entre milieux ruraux et urbains ne semble donc pas pertinente et on raisonnera plutôt en termes de relations sociales se définissant en rapport au statut de migrant/non-migrant. Ceci permettra d'observer plus précisément l'impact des migrations et de l'expérience urbaine sur les différents aspects relatifs à la formation du couple.

Chapitre 2 :
LES DONNÉES ET LA MÉTHODOLOGIE

Nous avons montré dans le chapitre précédent que l'étude de la nuptialité ne peut se baser uniquement sur des données ponctuelles cherchant à encadrer les unions dans des définitions standard et selon un système de référent temporel unique. Raisonner en termes de processus comme nous suggérons de le faire implique que nous adoptions une démarche d'analyse longitudinale. Celle-ci a été opérationnalisée de deux façons en Afrique sub-saharienne. En premier lieu, suite au succès de *l'observatoire de population* implanté au Bangladesh (Matlab) dans les années 1970, des *systèmes de surveillance démographique* du même ordre ont été instaurés en Afrique. Le plus connu est celui de Navrongo au Ghana. Mais celui de Niakhar, qui nous intéresse ici, bénéficie d'une histoire plus ancienne puisqu'un observatoire de population y a été constitué dans les faits au début des années 1960 par Pierre Cantrelle (Cantrelle, 1969 ; Garenne et Cantrelle, 1991) dans le cadre des activités de l'ORSTOM, devenu depuis l'Institut de Recherche pour le Développement (IRD). Cependant, la base de données actuellement utilisée n'existe que depuis 1983 grâce à l'équipe de Michel Garenne. Ce système mis en place et géré par l'IRD permet de recueillir régulièrement un ensemble d'informations démographiques, épidémiologiques ou sociologiques sur l'ensemble de la population de la zone, recensée périodiquement afin d'assurer l'exhaustivité du relevé. De la sorte, il devient possible de suivre l'évolution des phénomènes démographiques au niveau de chaque habitant sur une période ininterrompue le temps que dure le relevé démographique.

Une autre démarche consiste à mener des *enquêtes biographiques*. Idéalement, celles-ci devraient se réaliser par passages répétés afin de garantir la dimension longitudinale et pallier le biais lié aux phénomènes perturbateurs que sont la mortalité et la migration. Cette démarche s'apparente aux systèmes de suivi démographique, à la différence que dans ces derniers, la population étudiée est délimitée géographiquement et l'on ne cherche pas à « traquer » les individus s'ils sont absents lors des passages. A l'inverse dans les enquêtes par panel un échantillon d'individus est constitué en fonction d'une problématique spécifique. Or ces personnes sont susceptibles de changer de résidence à tout moment. Par conséquent, ces enquêtes impliquent le recours à divers moyens de communication afin de pouvoir suivre les individus sélectionnés où qu'ils se trouvent et s'avèrent donc particulièrement onéreuses à réaliser. De plus, il est quasiment impossible de les mettre en place en Afrique, à plus forte raison en milieu rural dans la mesure où les infrastructures ne permettent pas de rejoindre les

individus facilement. Aussi procède-t-on généralement à des enquêtes biographiques rétrospectives, c'est-à-dire des enquêtes qui permettent de retracer l'ensemble des événements vécus par les individus chronologiquement et en détail. L'inconvénient majeur de ce type d'enquête réside dans le fait que les déclarations reposent sur le recours à la mémoire pour des événements souvent lointains dans la vie des individus. De plus, dans la mesure où on n'interroge que l'échantillon présent de la population sélectionnée, les individus décédés ou absents ne sont pas pris en compte. Ceci peut introduire un biais s'il existe une relation entre l'événement étudié et le phénomène perturbateur (par exemple la nuptialité et la migration).

Cela dit, les enquêtes biographiques ont permis d'importants progrès dans la connaissance de l'évolution des comportements. Cette approche, qui n'est pas nouvelle, s'est développée au cours des années 1990 avec des applications jusque là rares en milieu africain. En effet, l'un des obstacles principaux de cette approche réside dans les modalités de collecte de données qu'elle implique, coûteux financièrement, logistiquement et en temps. Ces inconvénients ont longtemps découragé les chercheurs et institutions finançant la recherche d'opérationnaliser de telles enquêtes. Plusieurs projets ont cependant fini par voir le jour et plusieurs enquêtes biographiques ont été réalisées en milieu urbain au Sahel (Antoine et Bocquier, 1999 ; Marcoux *et al.*, 1999). Depuis, ce type d'enquête a été plus largement utilisé, y compris en milieu rural (Hertrich, 1996 ; Delaunay *et al.*, 2000) et au niveau national (Poirier *et al.*, 2001).

Notre propos ici étant de mieux circonscrire les étapes menant à l'état de couple marié, des données précises et détaillées sur le contexte dans lequel s'inscrit le processus matrimonial ainsi que son déroulement étaient nécessaires. C'est pourquoi le cœur de l'analyse repose sur un corpus de *données qualitatives* construites⁵ pour répondre spécifiquement à ces questions. Celles-ci sont combinées à l'analyse de données issues de deux méthodes de collecte distinctes : suivi démographique et enquête biographique rétrospective. Ces données ont donc été construites parallèlement, sans être liées par un processus de recherche commun. Dans la

⁵ Nous utilisons le terme de « construction des données » dans la mesure où nous considérons que les chercheurs co-construisent le sens des activités sociales lorsqu'ils établissent une relation de communication avec les personnes qui y sont impliquées (interviewer-répondant) (Sabourin, 2000, p.48). De ce point de vue les données n'existent pas par elles-mêmes, mais sont le résultat d'une interaction active et raisonnée entre différents interlocuteurs.

mesure où ces différents types de données correspondent à un ordre de grandeur différent en vue de comprendre des aspects spécifiques de la réalité, nous avons été conduits à proposer une méthode destinée à articuler ces données entre elles. Cette démarche constitue selon nous un intérêt majeur de notre travail.

La constitution d'un corpus de données qualitatives a été motivée par la nature de l'objet de recherche et le déroulement du terrain a permis de mieux préciser nos questions et hypothèses. Aussi, allons nous dans un premier temps procéder à la description détaillée de ce processus de recherche. Puis, nous aborderons les aspects relatifs à l'opérationnalisation de l'enquête biographique. Enfin nous expliciterons l'approche qui nous a permis d'analyser systématiquement les données pour répondre à nos questions de recherche et hypothèses.

2.1 La démarche d'ensemble : le choix de l'étude de cas

Le choix de l'approche de l'étude de cas ne va pas de soi en démographie et reste souvent perçue avec scepticisme par la communauté scientifique de cette discipline, recourant aux grands échantillons aléatoires. Cependant cette attitude ne nous semble pas justifiée et notre propos dans cette section est d'expliquer pourquoi.

2.1.1 Définition et caractéristiques

Hamel (1997 : 10), reprenant les termes de Yin, définit l'étude de cas comme une *démarche qui consiste à rapporter un événement à son contexte et à le considérer sous cet aspect pour voir comment il s'y manifeste et s'y développe*. Plus précisément, le *cas (...) est un intermédiaire pour atteindre l'objet qu'on veut étudier, lequel a sa raison d'être pour le chercheur, quelle que soit sa discipline* (Hamel, 1997 : 92).

Si notre *objet d'étude* est constitué par le phénomène que l'on se propose de circonscrire empiriquement - les comportements matrimoniaux et leurs transformations -, notre *objet de recherche* s'inscrit quant à lui dans le cadre théorique de la transition démographique

considérée sous l'angle des transformations sociales. La transition de l'état de société traditionnelle à celui de société moderne que connaît cette population s'opère sur la base de l'interaction entre le système économique ancien reposant sur les rapports de parenté et un système résultant de la globalisation de l'économie devenue nationale et non plus locale. Il s'agit donc pour nous de déterminer dans quelle mesure les mutations économiques et sociales, en affectant l'organisation sociale et donc familiale de la société *Sereer*, contribuent par là même à transformer cette organisation. Nous inscrivant dans le champ de la démographie, nous posons l'étude du mariage comme centrale à la compréhension de l'organisation familiale dans la mesure où cette institution a pour fonction principale de perpétuer les rapports de parenté. Cette démarche va nous permettre de cerner les changements des comportements démographiques qui en découlent, à savoir la sexualité et la reproduction. Le cas, la société *Sereer* de la zone d'étude de Niakhar, constitue l'intermédiaire par lequel nous allons atteindre notre objet d'étude, à savoir, la nuptialité en milieu rural africain.

L'étude de cas s'oppose aux études sur échantillon puisqu'elle porte sur un nombre limité de sujets ou milieux sociaux, et ne prétend pas à une représentativité statistique mais sociologique. Ceci a notamment pour conséquence le recours privilégié aux méthodes qualitatives. Pourtant, les « observatoires de population » ou système de surveillance démographique nous paraissent assez proches de la démarche d'étude de cas. En effet, ces structures sont par nature limitées dans l'espace géographique, social, culturel et économique. Corollaire de cette dimension, le nombre de sujets est limité si on considère l'espace social global dans lequel s'intègre la population étudiée. Ainsi, la « zone d'étude » de Niakhar, qui a été sciemment choisie pour son « homogénéité » sociale, culturelle et économique, concerne une population bien spécifique du Sénégal qui se définit par son appartenance ethnique, ses pratiques religieuses et ses activités économiques. De ce point de vue l'étude en continu des comportements démographiques des habitants de cette zone s'apparente à une démarche monographique dont l'objectif général consiste à étudier *les interactions entre la démographie, l'épidémiologie et l'anthropologie dans l'étude des déterminants de la mortalité* (Aubisson et Boitard, 2000 : 2). La particularité du dispositif réside dans le fait qu'il est instauré pour durer et ne constitue pas une étude ponctuelle. Nous considérons donc notre terrain qualitatif qui porte sur un groupe de villages

choisis de façon « raisonnée » dans la zone d'étude comme une sorte « d'étude de cas dans l'étude de cas. »

2.1.2 Les principales critiques envers l'étude de cas et comment les résoudre

Les critiques se fondent sur le statut des données que l'on s'attache à construire et donc sur les caractéristiques du cas choisi. Il s'agit donc d'expliquer les raisons pour lesquelles nous considérons le cas choisi comme pertinent à notre objet de recherche.

Notre étude de cas consiste en la monographie de trois villages de la zone de Niakhar. Ce type d'approche nous paraît pertinent à deux titres. En premier lieu, suivant les propos de Dufour *et al.* (1991 : 18) une monographie, répond à l'objectif d'étudier *un phénomène relatif à une société déterminée*. Elle implique donc une enquête de terrain incluant une observation directe (in situ) *propice à reconstituer ce phénomène dans sa totalité*. L'enquête de terrain doit être entendue comme correspondant à *l'ensemble des interventions pratiques du chercheur dans un milieu social destinées à saisir empiriquement l'objet de son étude*. De plus, nous considérons notre objet d'étude - les comportements matrimoniaux - comme étant un phénomène dynamique. c'est à dire expressif des relations sociales existant dans la société *Sereer*. Ceci implique qu'à travers l'expérience vécue et résultant de la nature même de ces relations par des sujets à l'intérieur de notre cas (les villages), il sera possible de saisir les différentes dimensions de ces comportements. Par conséquent, les deux aspects mentionnés par Roy (2003 : 166) et sur lesquels portent les critiques envers l'étude de cas apparaissent au final bien faibles. Il s'agit de la *validité interne* et de la *validité externe*.

La *validité interne* fait référence aux lacunes qui résulteraient des choix opérés par les chercheurs qui ne seraient pas systématiques dans leur collecte de données, privilégiant certaines personnes ou témoignages plutôt que d'autres. Plutôt que de considérer implicitement ces choix comme arbitraires, nous considérons qu'il s'agit de stratégies développées par le chercheur afin de cerner le phénomène étudié à partir d'une sélection pertinente de points de vue. Ainsi, quelques cas, que la connaissance préalable du milieu par le chercheur lui permet

d'identifier, doivent suffire à le renseigner sur l'ensemble de la vie sociale.⁶ Par exemple, les discours issus de personnes âgées expriment à la fois un témoignage d'un ordre social passé et l'observation des changements affectant cet ordre. Ces mêmes discours peuvent par la suite être comparés aux expériences d'individus plus jeunes afin de dégager les régularités entre les observations des uns et des autres. Par ailleurs, les choix des points de vue peuvent obéir à un objectif « économique », le chercheur analysant en priorité les discours les plus denses en termes d'observation de comportements. La variété des sources de données utilisées pour mener de telles analyses et leur confrontation permet ce type de sélection raisonnée et pertinente à la description de notre objet d'étude.

La critique relative à la *validité externe* des résultats est d'ordre statistique et réside dans le fait que l'étude de cas repose sur un nombre limité de sujets ce qui empêche de généraliser et de vérifier les hypothèses à plus grande échelle. Cette critique fait référence à l'enjeu du choix du cas et des qualités qu'on lui attribue pour motiver ce choix. Pour reprendre les termes de Hamel (1997 : 96), *le cas fait office de laboratoire dans la mesure où il comporte les qualités nécessaires en vertu de la théorie dont témoigne l'objet de recherche. Or, cette théorie demeure en sourdine si les qualités du cas ne sont pas largement explicitées*. L'image du laboratoire est intéressante puisque la zone d'étude de Niakhar a d'abord été considérée comme un « observatoire de population » avant de faire partie du groupe des sites sous « système de surveillance démographique ». Quelles sont alors les *qualités* que nous attribuons à nos trois villages choisis délibérément à l'intérieur de cette zone pour constituer notre étude de cas ? L'enjeu est d'importance, puisque, toujours selon le même auteur, *c'est par la somme des qualités qui lui sont reconnues que se fonde la représentativité [sociologique] du cas*. Deux dimensions définissent les qualités de notre cas. Tout d'abord elles concernent le choix de la zone de Niakhar comme milieu « englobant » notre étude proprement dite (pourquoi ce site et pas un autre ?). Ensuite, quels critères nous ont conduit à choisir trois villages parmi les trente qui composent cette zone ?

⁶ Voir l'analogie très éclairante à l'hologramme (Sabourin, 2000 : 52).

Certaines caractéristiques de la zone de Niakhar en justifient le choix comme cadre d'étude à des fins de généralisation. Premièrement, elle est située dans le bassin arachidier du Sénégal et constitue de ce point de vue un excellent point d'ancrage pour étudier l'évolution des sociétés dont l'économie repose en partie sur une culture de rente. Deuxièmement, la littérature relative à la nuptialité en Afrique suggère que certains points communs existent entre les processus matrimoniaux. Par conséquent, le changement ou la continuité de certaines pratiques en milieu *Sereer* peuvent très bien se retrouver dans d'autres sociétés, et si tel n'est pas le cas, cela permet de poser de nouvelles hypothèses explicatives en recentrant à chaque fois davantage l'analyse sur des points précis propres aux différents environnements sociaux. Enfin, la zone de Niakhar se caractérise par des flux de migration saisonnière importants entre la campagne et la ville. Aussi, l'apparent isolement de cette aire géographique souvent considérée comme « rurale » et « traditionnelle » mérite d'être nuancé puisqu'elle apparaît comme particulièrement exposée aux mutations sociales susceptibles d'affecter l'organisation familiale et les comportements démographiques.

Notre choix s'est orienté sur les trois villages considérés comme les plus importants en termes d'activités économiques et d'effectifs (voir carte 1 en annexe). Tout d'abord, ils nous ont semblé garantir une certaine représentativité sociologique en regroupant des individus différenciés par leur appartenance religieuse ou de caste ainsi que par la nature et l'intensité de leurs activités. L'un en particulier (Diohin) concentre l'essentiel de la population chrétienne de la zone et donc des institutions y afférentes telles qu'une école catholique, un dispensaire religieux, etc. Si les deux autres sont à dominante musulmane, l'un se caractérise par une importante population de « castés » en particulier des griots (Tukar), alors que l'autre village (Ngayokhem) comporte une importante communauté d'artisans (forgerons). Par ailleurs, deux d'entre eux (Tukar et Diohin) sont particulièrement dynamiques du point de vue de leurs activités puisqu'ils disposent d'un marché hebdomadaire qui attire la population des villages voisins. Ils sont également proches d'axes routiers ce qui favorise des flux migratoires intenses entre eux, les autres villages, les villes secondaires proches et finalement la « grande » ville (Dakar essentiellement). Aussi, une variété d'expériences migratoires a vu le jour depuis plusieurs décennies ce qui semble exacerber les tensions entre les processus de changements sociaux et le système normatif destiné à la reproduction de la société dans sa forme plus

traditionnelle. Enfin, les deux villages les plus actifs économiquement disposent également d'écoles ce qui n'est pas le cas de l'autre. Ce dernier (Ngayokhem) conserve une importance dans la zone en ce qu'il constitue une unité administrative (communauté rurale).

La question qui se pose est donc moins en termes du nombre d'individus à interroger, mais plus en termes de construction des données et de l'agencement de celles-ci entre elles. Comme le souligne Hamel (1997 : 101), *le nombre prend son importance dans la mesure où il se révèle la qualité nécessaire pour expliquer le phénomène étudié*. Or, notre objectif ici étant avant tout de comprendre le phénomène afin de pouvoir en expliquer les variations au cours du temps ainsi que ses relations avec les comportements démographiques, le nombre d'individus interrogés n'apparaît pas comme un critère déterminant. Nous allons surtout nous attacher au contenu et à l'organisation socio-cognitive des discours qui fait état de l'ordre social étudié davantage qu'à la stricte répétition des contenus informatifs de ceux-ci.

Parmi les forces de l'étude de cas, Roy (2003 : 168) souligne justement que cette approche permet d'explorer des phénomènes nouveaux ou négligés dans une perspective *exploratoire*. En particulier, et nous appuyons fortement cet argument, l'étude de cas, en permettant de mieux comprendre les phénomènes étudiés, qu'ils soient nouveaux ou non expliqués, facilite la formulation et donc la vérification des hypothèses posées. D'ailleurs, il est intéressant de noter que l'auteur insiste sur l'utilité de cette approche pour la compréhension de problématiques dans les pays en développement dans la mesure où les *théories occidentales traditionnelles se sont avérées plus ou moins efficaces pour expliquer certains phénomènes* (p. 168).

Une autre force de l'approche par étude de cas réside dans sa capacité à combler les lacunes des études à échantillon : en effet, *en l'absence d'étude de cas ou de travaux qualitatifs, les recherches de nature quantitatives s'appuieront sur les seules intuitions de ceux qui concevront les questionnaires. Et là est justement l'erreur si ces chercheurs n'ont pas de connaissances préalables dans le domaine. Ils devront prévoir toutes les causes et toutes les catégories de réponses possibles sans vraiment connaître toutes les possibilités* (Roy, 2003 : 170). Ajoutons que le problème ne se pose pas uniquement en termes de contenu d'information. La connaissance du terrain par le chercheur implique qu'il lui devient possible d'identifier les

caractéristiques qui organisent et structurent les discours. Ceci est capital dans la mesure où les discours sont une mise en forme de l'expérience individuelle et collective des individus qui les produisent. Par exemple, le fait pour un homme chrétien de dire qu'il n'a procédé à la cérémonie religieuse de son mariage que plusieurs années après le rituel symbolisant l'entrée au domicile conjugal de l'épouse, pourrait signifier que cet homme ou que son groupe (les catholiques) sont moins pratiquants que les Musulmans. En poussant plus loin la discussion il apparaît que les Chrétiens jugent plus opportun d'attendre de procéder à une telle cérémonie, sachant que leur religion interdit le divorce et la polygamie. Ceci témoigne alors une réappropriation de préceptes religieux spécifiques afin d'une part d'être en accord avec ceux-ci et avec les normes locales d'autre part. Le fait de pouvoir l'exprimer souligne le consensus existant au sein de tout ce groupe quant à l'adoption de tels comportements. Ainsi, il devient possible de généraliser ce type d'expérience à l'ensemble du groupe même si une comparaison des expériences s'impose avec d'autres membres de ce groupe.

Une telle approche peut aussi contribuer à anticiper certains problèmes relatifs à la corrélation statistique. Plus particulièrement, « l'endogénéité » de certaines relations, pousse à une réelle prudence lors de l'établissement de liens de causalité. On peut par exemple se demander si c'est l'augmentation de l'âge au premier mariage des femmes qui entraîne une augmentation des « risques » de connaître une grossesse pré-nuptiale ou si, au contraire, c'est l'expérience d'une telle grossesse qui contribue au report du mariage de la femme concernée. Ainsi, l'étude de cas permet d'observer différentes dimensions des comportements sociaux que l'on peut observer par l'entremise de variables et de saisir les nuances des relations établies entre elles. Il devient alors possible de mieux orienter les questions à poser dans le cadre d'une enquête de même que concevoir des relations entre variables plus pertinentes. Par conséquent, même si l'observation de ces nombreuses variables concerne un nombre limité de sujets, celle-ci facilitera l'interprétation des relations établies à partir d'un échantillon aléatoire plus important et permettra de les nuancer.

Ces bases étant posées, nous allons maintenant présenter les principes généraux ayant guidé les deux collectes de données ainsi que leur déroulement.

2.2 *Le terrain qualitatif*

Dans la mesure où l'étude de cas conduit à une étude en profondeur, le recours à plusieurs méthodes ou techniques s'impose afin de croiser les angles d'analyse. Évidemment, la pertinence des méthodes utilisées est fonction de la nature du cas et de la teneur de l'objet de recherche qui justifie le choix de ce cas (Hamel, 1997 : 104). Concernant notre étude, par exemple, les entretiens individuels à structure ouverte se sont avérés pertinents car ils nous ont permis d'identifier des variations dans le déroulement du processus matrimonial en fonction de caractéristiques individuelles que nous aurions eu de la peine à repérer avec des entretiens de groupe. Ceci nous amène à la notion de *triangulation des données* qui a pour résultat de *placer l'objet d'étude sous le feu d'éclairages différents dans l'espoir de lui donner tout son relief* grâce au recours à différentes méthodes (Hamel : 104).

La démarche de terrain se caractérise par une dimension itérative qui se manifeste à deux niveaux : d'abord entre le processus de sélection du cas et la construction du cadre théorique. En effet, l'étude de cas étant par définition exploratoire et heuristique, l'objet de recherche ne peut être posé a priori, il se construit au fur et à mesure de la connaissance acquise sur le terrain et de sa confrontation avec les théories existantes. Ainsi, dans la mesure où l'étude de cas repose sur une approche contextualisée des faits sociaux, *ce n'est que progressivement, en tenant compte du contexte que peut être construit l'objet de la recherche* (Yin, 1986, cité par Sabourin, 2000 :51). De cette confrontation résultera la formalisation du cadre théorique. En second lieu, ce processus itératif intervient au cours des étapes de préparation du terrain celles-ci permettant l'organisation « définitive » de la construction de données par le recours raisonné à différentes méthodes qui s'imposeront au fur et à mesure de la prise de connaissance du terrain.

Ce processus de recherche nous a permis d'opérer une « transition » entre une approche purement démographique de la nuptialité à une démarche plus générale tout en restreignant l'objet de recherche. En effet, les objectifs de recherche étaient initialement orientés sur la relation mariage / transition de fécondité considérant le mariage comme au cœur de l'évolution

des comportements sexuels et reproducteurs. C'est au fil des lectures, de l'apprentissage du terrain et des discussions avec divers informateurs clés qu'il est apparu clairement que cette relation ne pouvait être posée a priori mais allait se manifester avec la description détaillée du processus matrimonial par les individus impliqués.

L'ensemble du travail de terrain s'est déroulé en trois phases : une première consistant en une prise de contact avec la vie locale et en l'apprentissage des méthodes de construction des données qualitatives. Au terme de cette phase six entretiens de groupe ont été réalisés. Ceux-ci nous ont permis d'élaborer un schéma d'entretien sur la base duquel nous avons pu démarrer la seconde phase et mener une série d'entretiens individuels. Cette phase ayant dû être interrompue, une troisième étape de collecte plus tardive a dû être organisée.

2.2.1 Un échantillonnage raisonné et aléatoire

Au sein de chacun des villages retenus, nous avons fixé un nombre indicatif de personnes à interroger, 10 hommes et 10 femmes, soit au total une soixantaine d'individus. Dans la mesure où c'est la description détaillée du processus matrimonial qui nous occupe, nous avons choisi des personnes ayant été mariés au moins une fois dans leur vie. Nous avons cherché à rencontrer des hommes et des femmes d'âges différents et de caractéristiques individuelles diverses (castés et non castés, Chrétiens et Musulmans). Enfin, malgré le très faible niveau de scolarisation des hommes comme des femmes, nous avons intégré dans notre échantillon quelques sujets ayant poursuivi au-delà de l'école primaire.

La base de données du système de surveillance nous a initialement servi à repérer « aléatoirement » dans chacun des villages les individus en fonction des caractéristiques retenues. Cependant, dans la mesure où nous avons été confrontés à de nombreux absents en raison des migrations de travail, nous n'avons pas toujours suivi la liste que nous avons constituée et avons cherché directement sur place les individus répondant autant que possible aux critères fixés.

2.2.2 Préparation du terrain et préenquête

Pour reprendre les termes de Roy (2003 : 176), il a fallu *négozier son entrée sur le terrain*. A ce stade de notre exposé, il est bon d'insister sur la difficulté liée à la présence d'un observatoire de population de 1962 à 1983, puis d'un système de surveillance démographique depuis cette date. En particulier, lorsqu'on mène une recherche dans la zone d'étude, on se heurte à une certaine lassitude de la part des habitants, ceux-ci étant régulièrement sollicités depuis des décennies pour répondre à des questions d'ordre démographique, sanitaires ou relatives aux comportements sexuels et reproducteurs. De plus, la « visibilité » des activités de l'IRD qui a installé une station de recherche à Niakhar et se trouve donc présent de façon permanente dans la zone par l'intermédiaire de ses agents, est très claire. Par conséquent, même en tant que chercheur « indépendant », l'association avec l'IRD est inévitable. Enfin, si l'utilité d'aborder des thèmes relatifs à la santé de la reproduction peut être assez facilement exposée aux répondants sollicités, il n'en est pas nécessairement de même concernant un thème comme le mariage. Pourtant de nombreux répondants ont témoigné leur surprise ainsi qu'une certaine satisfaction à la fin des entretiens quant à leur déroulement ainsi qu'à la façon d'aborder le sujet. Ceci peut s'expliquer par le fait que les habitants de la zone ne sont pas habitués à des entretiens qualitatifs en profondeur, mais plutôt à des enquêtes ou des entretiens à structure fermée. De plus, les thèmes abordés ont été perçus comme une marque de l'intérêt porté à la connaissance ainsi qu'à la compréhension de leur milieu et de leurs pratiques. La formation et la continuité des relations de parenté reposent sur le mariage et le processus qui l'entoure exprime les tensions existant au sein de ces relations. Par conséquent, il s'agissait d'une thématique de choix puisque relative au système qui structure les relations sociales et donc abordée avec d'autant plus d'intérêt et d'aisance. La phase d'observation qui a caractérisé la *négociation du terrain* s'est déroulée en cinq séjours successifs dans la zone.

Le premier séjour a consisté en une première prise de contact avec le terrain, la population et une familiarisation avec la méthode employée dans ce contexte spécifique : l'entretien individuel à structure ouverte. Faute de maîtriser la langue locale, le *Sereer*, il a fallu recourir à

des interprètes et se familiariser avec le type de dynamique que cela implique. Nous reviendrons plus tard sur les problèmes méthodologiques relatifs au recours à des interprètes.

Le deuxième séjour nous a permis de procéder à quelques entretiens touchant un éventail relativement vaste de sujets avec les femmes rencontrées de façon informelle lors du premier séjour. L'objectif était alors de cerner les différents thèmes auxquels une discussion sur le mariage pouvait mener afin de mieux construire le schéma d'entretien définitif. Dès ce séjour deux thèmes « non prévus » dans notre projet de recherche initial sont apparus : la préoccupation envers les grossesses pré-nuptiales et les migrations de travail de saison sèche (les *noranes*) parmi les jeunes. Ces premiers entretiens ont donné lieu à des discussions informelles avec les informateurs clés que constituaient les interprètes et agents locaux de l'IRD basés à la station de Niakhar. L'intégration de la thématique de la migration ainsi que des grossesses pré-nuptiales dans les guides d'entretien s'est alors imposée.

Le troisième séjour a permis de prendre la mesure de la zone d'étude dans son ensemble, sa variété écologique, en termes de densité de population, de rencontrer différents informateurs clés, qui par leurs relations sociales établissent des rapports avec différents groupes sociaux (directeurs d'écoles, autorités religieuses, autorités « sociales » tels que guérisseur, sage-femme). Par conséquent, leurs discours expriment à la fois leurs expériences propres au groupe dont ils sont issus mais également celles dont ils sont les témoins privilégiés du fait de leur position dans la société *sereer*. De plus le temps passé en compagnie de différents agents « accompagnateurs » recrutés par l'IRD, mais natifs de la zone a permis au fil de discussions informelles de mieux cerner divers aspects de la société et culture *Sereer*.

L'objet de notre quatrième séjour a été déterminé par les échanges que nous avons eus avec les directeurs d'école lors du séjour précédent. Nous avons cherché à comprendre le déroulement d'une journée typique d'un enfant, qui, par définition, se trouve pris entre les exigences de la vie agricole ou domestique et celles de l'école. Pour ce faire nous avons rencontré des enfants dans deux écoles primaires, l'une publique, l'autre chrétienne privée. Cela nous a également permis de rencontrer directeurs et instituteurs et de mieux mesurer les difficultés propres à la diffusion de l'enseignement général dans un milieu comme Niakhar.

Enfin, le dernier séjour de cette phase d'observation a consisté à interroger quelques hommes. L'objectif était double : en premier lieu, après avoir interviewé des femmes il était important de pénétrer davantage l'univers masculin de la société. Ensuite, il nous importait d'évaluer quelles pouvaient être les exigences méthodologiques spécifiques des entrevues menées avec des hommes.

La « clôture » de cette entrée sur le terrain s'est concrétisée par l'organisation de six entretiens de groupes, trois auprès d'hommes et trois auprès de femmes, chacun des groupes étant distingué selon l'âge et la situation matrimoniale. L'objectif était de cerner les principales opinions et attitudes relatives aux thèmes ayant émergé au cours de nos passages précédents.

2.2.3 Phases d'élaboration des données

La majeure partie de nos données a été recueillie lors de deux phases principales. La première phase a été motivée par le fait que l'enquête biographique conduite par une équipe de l'IRD démarrait et qu'il pouvait être intéressant de mener les deux terrains simultanément afin de confronter les résultats préliminaires et ajuster les différentes approches le cas échéant. Dans la mesure où parmi les neuf villages enquêtés, les trois composant l'étude de cas qualitative étaient inclus, il est arrivé que certains individus aient été interrogés deux fois. De plus la présence de plusieurs équipes de recherche simultanément dans le même espace villageois a occasionné une réelle exaspération de la part des habitants. Aussi, s'est-il rapidement avéré impossible de mener ces deux terrains en même temps. Par conséquent les entrevues qualitatives ont été reportées à la période de récolte, qui garantit une présence maximale des habitants de la zone. Cette première phase avortée en quelque sorte, a néanmoins été l'occasion de réaliser un certain nombre d'entrevues dans l'un des villages et donc de mettre à plat certains problèmes méthodologiques qui nous ont permis de mener la deuxième phase avec davantage d'assurance.

La seconde phase de terrain, étalée de la mi-septembre à fin octobre, a permis non seulement d'achever la série d'entrevues à structure ouverte prévue initialement, mais aussi de concevoir et mener une série d'entretiens à structure fermée suivant le même mode d'échantillonnage. C'est au fil du terrain et de l'accumulation d'une connaissance du milieu ainsi que de notre

objet d'étude que la pertinence de constituer des données systématiques sur le processus matrimonial s'est imposée. Dans la mesure où l'essentiel des données a été construite pendant cette phase qui constitue la version la plus achevée de notre démarche, c'est son opérationnalisation que nous décrivons ci-dessous. Ajoutons que cette seconde phase de terrain a été précédée par une série d'entretiens auprès d'informateurs clés sur des thèmes qui sont apparus d'intérêt majeur pour notre compréhension du contexte social et culturel (le système de castes, par exemple, dans la mesure où il conditionne les règles d'alliance entre familles). Cette phase a été clôturée par une dernière série d'entretiens à structure fermée menés à Dakar auprès de femmes migrantes originaires des mêmes villages et ayant fait l'expérience d'une grossesse pré-nuptiale. En effet, ce thème s'étant avéré central au fil du terrain et difficile à aborder en détail dans le contexte du village, nous avons choisi de mener une étude exploratoire en milieu urbain. Les femmes y ont été choisies sur la base de deux principaux critères : être originaires des mêmes villages que ceux où nous avons mené notre terrain et avoir fait l'expérience d'une grossesse avant le mariage. L'identification des cas a ensuite été mise entre les mains de quelques informateurs sur place, qui nous ont par ailleurs permis de « négocier » l'entrée dans ce nouveau terrain.

2.2.4 Méthodes utilisées et opérationnalisation des entretiens

Nous procédons à une « double » triangulation des données : en confrontant des données qualitatives élaborées selon différentes méthodes et en comparant celles-ci à des données statistiques. S'inspirant de la définition de Blanchet, Sabourin (2000 : 63) affirme que *faire une entrevue, ce n'est pas seulement rencontrer une personne qui répondra à nos questions. Il faut considérer cette rencontre en tant que relation sociale. Plus précisément, il faut considérer la relation d'entrevue comme se développant dans une situation sociale relative au milieu dans lequel elle s'insère. Dans une entrevue à structure ouverte, le chercheur s'adresse à l'interviewé à partir de formes d'interventions verbales spécifiques de manière à ce que la personne interviewée puisse redéfinir les thèmes abordés, voire en ajouter.* A l'inverse, les entretiens structurés se caractérisent par une interaction verbale *produite dans les limites d'un questionnaire administré oralement* (Savoie-Zajc, 2003 : 296). Ce type de relation repose sur des objectifs précis qui sont de quatre ordres (Savoie-Zajc 2003 : 299). D'abord, il faut rendre

explicitement l'univers de l'autre, en obtenant que le répondant puisse décrire avec précision son expérience. Un second objectif consiste à *comprendre le monde de l'autre*, ici l'environnement social et culturel dans lequel les comportements matrimoniaux s'inscrivent, leur évolution au cours du temps. Notons qu'à l'inverse du questionnaire, *ceci se fait sans imposer une catégorisation préalable qui limiterait de fait la compréhension du phénomène*. Il s'agit en troisième lieu d'*apprendre*, c'est-à-dire pour chaque interlocuteur – chercheur, répondant, interprète – organiser, structurer leur pensée ; *un réel échange s'engage entre les personnes : l'une tentant d'exprimer sa pensée, l'autre voulant mieux la comprendre*. Enfin, et surtout, l'entrevue a une *fonction émancipatrice* dans la mesure où les questions abordées permettent d'explorer certains thèmes qui n'étaient pas prévus ; par exemple, nos entrevues ont toutes commencé avec des questions relatives à l'évolution des activités agricoles et certains répondants se sont révélés d'excellents informateurs dans la description des mutations affectant le système d'économie familiale qui prévalait. La poursuite de ces objectifs a sans doute eu pour conséquence les réactions positives des répondants dont nous faisons mention précédemment : la relation établie entre chercheur, interprètes et répondants ayant été bien comprise comme une démarche à travers laquelle il s'agissait de comprendre ce que les individus du milieu sont et ce qu'ils pensent.

L'opérationnalisation de ces entrevues s'est effectuée grâce à un schéma d'entretien distinct selon qu'il s'agissait des hommes ou des femmes, et qui a surtout consisté en un outil « aide-mémoire » (voir annexes 2 et 3). Comme nous l'avons expliqué précédemment, notre démarche s'attache à dégager une représentativité sociologique davantage que statistique. Aussi, nous ne nous sommes pas appuyés sur le critère de « saturation théorique » couramment avancé lorsqu'il s'agit d'études qualitatives qui repose sur l'idée que *l'ajout de nouvelles données par la poursuite de nouvelles entrevues n'ajoute plus à la compréhension que l'on se fait du phénomène* (Savoie-Zajc, 2003 : 305). Ce critère ne nous semble en effet pas pertinent dans la mesure où il implique de rencontrer un nombre « suffisant » d'individus. Or, ce qui apparaît déterminant n'est pas le nombre, mais plutôt le contenu des discours et les techniques employées pour les confronter. Nous avons donc arrêté les entrevues à partir du moment où la combinaison de différents discours nous a permis de connaître et comprendre les dynamiques propres au déroulement du processus matrimonial et ses implications dans la société *Sereer*.

Plus précisément, c'est la prise de conscience que nous étions « mûrs » pour formuler des questions plus systématiques concernant les parcours matrimoniaux des individus qui a guidé notre décision d'arrêter les entrevues à structure ouverte. Faute de suffisamment de temps pour réaliser une enquête détaillée, des entrevues à structure fermée s'apparentant à un questionnaire d'enquête tout en permettant une certaine flexibilité dans les réponses, ont été menées..

Les interprètes, natifs de la zone, ont aussi rempli le rôle de facilitateurs en permettant d'établir le contact entre le répondant et le chercheur. Dans la mesure où répondants et interprètes se percevaient comme issus du même environnement social, il a été nécessaire d'en tenir compte dans l'interprétation des échanges traduits. Plutôt que de considérer ces aspects comme des « biais », nous conférons aux discours dont nous disposons le statut de « discours publics du milieu » et nous les traiterons comme des « médiations » spécifiques entre individus de statuts sociaux précis et reconnus dans ce milieu. Les entrevues se déroulaient comme suit (figure 3) : le chercheur, toujours présent, posait la question, l'interprète la traduisant au répondant, puis restituant la réponse de la façon la plus synthétique possible de façon à permettre au chercheur de réagir et orienter la suite de l'entretien. Lors de la première phase de collecte, un seul interprète, une femme, avait été engagée pour seconder le chercheur. Il s'est rapidement avéré que cette démarche n'était pas pertinente, un malaise se manifestant lors des entrevues avec des hommes relativement jeunes (les plus âgés étant en général plus à l'aise pour parler). Aussi, à partir de la seconde phase, un interprète masculin a été recruté pour seconder le chercheur dans ses entretiens auprès des hommes. Une relation de communication à trois s'est donc établie dans le même espace-temps d'entretien. En cela la démarche diffère de la procédure d'enquête où les chercheurs sont invisibles et les questionnaires administrés directement par les enquêteurs locaux. Toutes les entrevues, dont la durée s'étale pour chacune entre 45 minutes et 1h30, ont été enregistrées. Les entretiens se sont à chaque fois déroulés dans la *concession* où habitaient les répondants, dans leur *cuisine* (partie qu'ils occupent dans la concession et qui peut être assimilée à un ménage plus ou moins autonome constitué par un couple et ses enfants). Certains entretiens ont pu se dérouler dans le cadre relativement « privé » de la *case* des répondants. Mais très souvent ils se sont effectués dans la cour au milieu de la concession, ou, concernant les hommes, dans leur champ. L'interprète se situait entre le chercheur et le répondant, tenant le magnétophone et le dirigeant vers l'un ou l'autre ainsi que vers lui-même

lorsqu'il devait traduire une question ou une réponse. Dans certains cas le répondant maîtrisait suffisamment le français pour que l'entrevue se déroule exclusivement entre lui et le chercheur, sans toutefois exclure l'intervention de l'interprète s'il décelait des malentendus au cours de l'entretien.

L'échange suivant avec un homme de 43 ans, chrétien et bigame, illustre bien le fait que l'interprète était perçu comme familier avec le milieu social du répondant, qui se trouve par conséquent déstabilisé pour répondre aux questions posées par cet interprète. Apparaissent également les inévitables décalages entre la question posée par le chercheur, son interprétation par l'interprète, la compréhension de celle-ci par le répondant et enfin l'interprétation de la réponse par l'interprète. On peut notamment observer les « ajouts » apportés par l'interprète dans un souci d'appuyer les propos du répondant et témoignant par là même de sa propre connaissance du milieu (C = chercheur, I = interprète, R = répondant) :

C [en français] : ... Alors, est-ce que vous pourriez me dire ... les raisons pour lesquelles votre famille a accepté le mariage. Est-ce qu'il y avait des choses particulières qui allaient dans le bon sens ?

I [en Sereer] : Elle demande pourquoi ta famille a eu de la préférence pour ton mariage avec ta première épouse. Quelles en sont les raisons ? Avaient-elles tenu compte de son éducation ou autre ?

R [en Sereer] : Oui, c'est dans cet ordre d'idées et tu ne l'ignores pas. Jadis on disait : va voir la fille d'un tel parce qu'elle est bien éduquée, son père a telles qualités, sa mère est comme ça. Le garçon qui l'épousera aura toutes les chances de faire un mariage réussi etc. C'est pour cette raison que les anciens faisaient d'ailleurs une sélection souvent rigoureuse de fille à marier. Je pense que tu te souviens de cette ancienne méthode sélective de la fille à marier.

I [en Sereer puis en français] : Oui, j'ai mes connaissances mais elle a besoin des tiennes pour son travail (rigolades).

- Dans une boutade, il vient de me dire que je sais tout ce qu'il vient de nous raconter, mais je lui ai répondu que c'est ce qu'il nous dit qui t'intéresse. Dans sa réponse il précise que de tradition, les anciens avaient un procédé sélectif pour choisir la fille à marier. Voici les critères généraux de sélection : une fille bien éduquée, de bonne famille, de parents travailleurs. Une fille courageuse et persévérante. Dans son cas, il dit enfin que sa première épouse était assez bien connue parce qu'étant d'un voisinage proche. Ils ont suivi toute son éducation et sa vie de jeune fille ; et que pour cela, il n'y avait aucune zone d'ombre ou d'inquiétude la concernant.

L'étape de restitution de l'information a consisté dans la transcription en français des entretiens. Lors de la première phase de terrain, ainsi que pour les entretiens de groupe, la transcription a été confiée aux interprètes eux-mêmes, ce qui, à notre sens constituait la meilleure solution puisqu'ils avaient participé activement à celui-ci. Malheureusement il s'est avéré que cette approche n'était pas efficace car ces interprètes bien que scolarisés, n'avaient pas pour autant l'habitude d'écrire pendant de si longues heures (une entrevue représentant six heures de transcription en moyenne). Par conséquent, afin de garantir la traduction de l'ensemble des entretiens le plus rapidement possible, un transcripteur a été recruté, ajoutant un nouvel intermédiaire entre l'information originelle et les données traitées. Dans la mesure où il a été difficile de contrôler la fidélité de la traduction au contenu des entretiens, des doubles transcriptions n'ayant pu être systématiquement pratiquées, nous avons contourné le problème en recrutant deux transcripteurs additionnels. Ceux-ci travaillaient sur de nouveaux entretiens, mais des « styles » de traduction très distincts n'en sont pas moins ressortis.

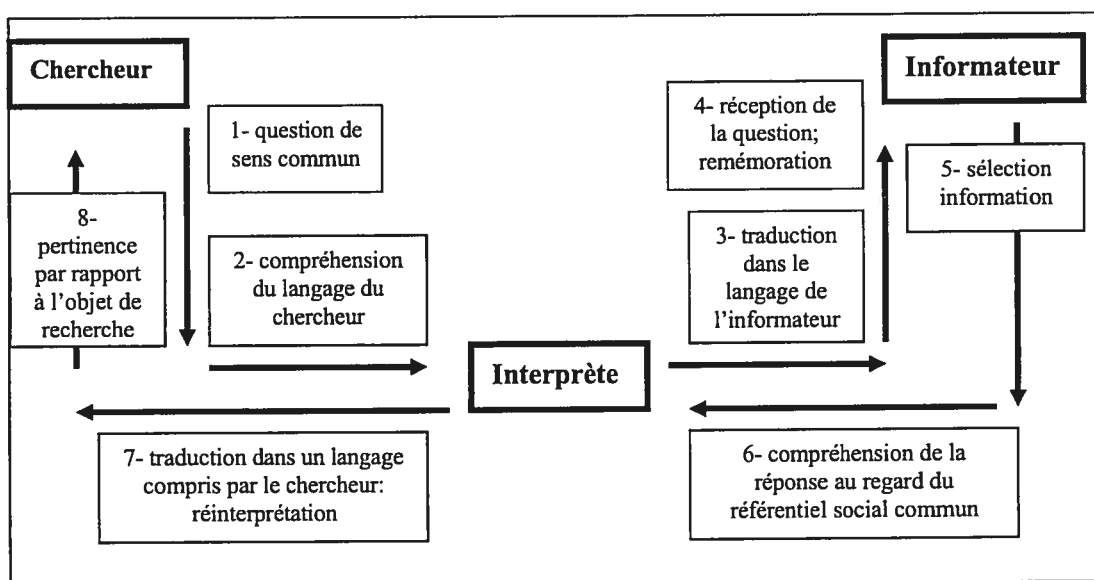
Les entretiens structurés ont été conduits selon la même organisation (chercheur, interprète, répondants) mais cette fois sur la base de questionnaires systématiques (voir annexes 4 et 5). Par conséquent les réponses ont été directement reportées sur ces questionnaires (par le chercheur) suite à la traduction de l'interprète ce qui a donc économisé le recours à la transcription et permis d'éviter la multiplication des intermédiaires.

La relation de communication (figure 3)⁷ instaure une *relation de pouvoir* entre chercheur et interviewé (Savoie-Zajc, 2003 : 300). Dans le cas présent cette relation se complique avec l'introduction d'un interprète, d'autant que celui-ci fait partie de l'univers des répondants, mais du fait de son statut, s'en distancie le temps de l'entrevue. Il se trouve donc dans une position à la fois privilégiée – le chercheur dépend presque entièrement de lui – mais en même temps difficile puisqu'il peut susciter une certaine méfiance de la part de ses pairs à qui il pose des questions qui peuvent les heurter compte tenu des rapports de force existant dans la société et qui peuvent échapper complètement au chercheur étranger. Par exemple, dans la première phase de terrain, notre interprète, femme, n'arrivait pas à établir un bon rapport avec les jeunes

⁷ Ce schéma s'inspire de celui conçu pour le cours d'analyse de contenu de Paul Sabourin et Mylène Briand (département de sociologie à l'Université de Montréal).

hommes alors que l'entrevue se déroulait très bien avec les hommes plus âgés. Ceci est à mettre sur le compte des doubles rapports de domination masculine et intergénérationnelle au sein de la société. De ce point de vue, le chercheur étranger se trouve aussi dans une position ambiguë : d'une part il détient le pouvoir – il finance ses interprètes, représente un univers institutionnel et surtout il initie la rencontre- mais d'autre part ses caractéristiques propres peuvent le desservir. En l'occurrence, comment gérer le statut de citoyen de l'ancien pays colonisateur ? De plus comment s'affirmer en tant que femme, non mariée et sans enfants alors que dans la société *sereer* (comme dans la plupart des sociétés africaines) la femme n'accède au statut d'adulte qu'une fois mère et épouse ?

Figure 3 : Le schéma du déroulement de l'entrevue



2.2.5 Les données obtenues et leur traitement

Toutes les données ainsi élaborées (tableau 1) n'ont pas été utilisées dans nos analyses, mais il nous semble juste de mentionner exhaustivement les ressources dont nous disposons dans la mesure où le simple fait de les recueillir puis de les organiser a contribué à affermir notre connaissance du terrain et donc notre capacité interprétative. De plus, le simple fait d'avoir

cherché à construire de telles données reflète l'état de notre réflexion à différents moments du terrain et notre cheminement dans le processus de recherche.

Au total nous disposons du corpus de données qualitatives suivant, auquel il faudrait ajouter l'ensemble des discussions informelles ayant eu lieu tout au long du terrain pendant et hors les heures de travail : 37 entretiens à structure ouverte pour les hommes et 38 pour les femmes, 17 avec des informateurs clés (11 hommes et 6 femmes) ; 22 entretiens à structure fermée pour chaque sexe plus 15 réalisés à Dakar parmi les femmes migrantes ; trois entretiens de groupes pour chaque sexe⁸. Toutes les données présentées dans le tableau ci-dessous n'ont pas été utilisées systématiquement dans chacune des études réalisées. Les entretiens issus de la phase d'observation ont servi de repères pour la construction des entretiens suivants et ont fourni des informations complémentaires qui ont facilité l'interprétation des données. Il en est de même pour les entretiens réalisés avec les informateurs clés lors des phases successives du terrain ainsi que les focus groups. Ces échanges ont permis de façonner une vue d'ensemble de la société *sereer* et d'en saisir la complexité. Les entretiens de groupe ainsi que les entretiens des phases 1 et 2 réalisés auprès des femmes ont servi de base à l'analyse dans le chapitre 3. Les entretiens à structure ouverte et fermée réalisés auprès des hommes ont quant à eux été analysés pour mettre en évidence le processus matrimonial selon la perspective masculine (chapitre 4). Ces mêmes entretiens, additionnés des entretiens à structure ouverte chez les femmes ont permis de cerner les pratiques polygames dans la société *sereer* (chapitre 5).

⁸ Parmi les informateurs clés on compte: deux directeurs d'école, un enseignant, un infirmier, un prêtre catholique ainsi que plusieurs chefs de village et personnes ressources travaillant pour l'IRD mais natifs et habitant la zone ; les informatrices sont essentiellement des femmes participant aux services de santé : une religieuse, une infirmière et une sage femme traditionnelle. Des entretiens formels ont aussi été réalisés avec l'interprète et sa famille.

Tableau 1 : Les données obtenues dans le cadre du terrain qualitatif

Phases de terrain	Méthode ⁹	Lieux	Interprètes	Individus interrogés/rencontrés	
				Hommes	Femmes
<u>Observation</u>					
Séjour 1 (02/1999)	OP/ESO	Niakhar	} 2 F	3 familles	3 familles
Séjour 2 (02/1999)	ESD	Niakhar		4	
Séjour 3 (03/1999)	OP/ESO	Zone		IC (5) ¹⁰	IC (3)
Séjour 4 (03/1999)	ESO	Niakhar		7 Enfants	8 Enfants
Séjour 5 (04/1999)	ESO	Sass		6	
<u>Préenquête</u> (05/1999)	F. G.	Tukar	2 F 2 H	7 célib. ¹¹ 5 adultes 7 aînés	6 célib. 6 adultes 7 aînées
<u>Collecte</u>					
Phase 1 (05-06/1999)	ESO	Tukar	3 F	8	11
(08/1999)	ESO	Niakhar Ngayokhem Diohin Tukar	} 1 F	1 IC 4 IC Groupe 1 IC	2 IC 1 IC
Phase 2 (09-10/1999)	ESO	Ngayokhem Diohin Tukar		} 1 H 1 F	11 9 9
	ESF	Ngayokhem Diohin Tukar	6 8 8		10 5 7
(10/1999)		Dakar	2 F		

Compte tenu de la variété des données, il a fallu mettre au point une procédure de traitement systématique et particulièrement rigoureuse. Pour ce faire nous avons recouru au logiciel QSR-

⁹ OP = observation participante ; ESO = entretien à structure ouverte ; ESF = entretien à structure fermée ; FG = focus group.

¹⁰ IC = informateur/trice clé

¹¹ Les groupes se répartissaient comme suit: célibataires d'au moins 18 ans pour les femmes et d'au moins 20 ans pour les hommes ; adultes mariés de 18-25 ans pour les femmes et 20-29 ans pour les hommes ; aînés de 40 ans et plus pour les femmes, 50 ans et plus pour les hommes.

NUD*IST (version 4). Insistons d'emblée sur le fait qu'il s'agit d'un outil destiné à faciliter l'analyse, mais en aucun cas un instrument d'analyse en tant que tel. Par conséquent le choix du type d'analyse à mener doit se faire au préalable avant de procéder à l'organisation des données. Dans la présente section, nous nous contenterons simplement de dire que nous avons adopté une démarche *d'analyse de contenu*, sur laquelle nous reviendrons plus en détail par la suite.

Ce logiciel simplifie le travail du chercheur et l'aide à systématiser ses idées et données dans la mesure où *il permet de stocker des discours retranscrits et des documents textuels aux fins de segmentation et de codage* (Sabourin, 2000 : 48). En d'autres termes, il s'agit de procéder à une *classification* des données concrétisée visuellement par une arborescence qui ordonne les différentes *catégories* repérées dans les discours et propres à répondre à la question de recherche. Par conséquent, même si l'on peut déterminer un certain nombre de catégories a priori du fait de notre cadre conceptuel et de nos objectifs de recherche, la majorité de celles-ci seront « découvertes » au fil de la lecture des documents. C'est ce que Sabourin (1993 : 70) définit comme l'une des phases de la *construction des données* qui *désigne les opérations de (re)constitution ou d'élaboration d'information sur le social, leur sélection et leur transformation en données sociologiques aux fins de la description et de l'analyse. Considérée sous son angle dynamique, la construction des données est d'abord un travail de nature heuristique*, donc de découverte des faits sociaux. Si on devait faire un parallèle avec les procédures utilisées pour traiter les données d'enquêtes, on pourrait dire que l'on constitue un dictionnaire de codification où les *catégories* représentent les *variables* à la différence que les variables d'une enquête sont pré-construites (on peut toutefois en créer d'autres au fur et à mesure de l'analyse) alors que les *catégories* sont repérées et définies dans la phase de lecture des discours. La construction d'une telle arborescence ne peut se faire qu'après une série de lectures et de relectures, soit un constant travail de rétroaction entre les discours et les catégories de connaissance que le chercheur identifie.

Une fois ces *catégories* identifiées et définies, il s'agit de sélectionner les extraits des entretiens qui leur correspondent. Cette opération de classification des données ne peut se faire qu'en procédant à une lecture globale du texte, les différentes parties du discours ne faisant du sens

que les unes par rapport aux autres. Pour chaque type de données – entretiens à structure ouverte ou fermée, entretiens avec les informateurs clé – une base distincte a été créée à partir du logiciel. En effet, la démarche de recherche et les questions abordées varient selon la méthode employée, le traitement des données obtenues diffère. L'un des intérêts de cette démarche réside dans la possibilité de prendre en compte l'identité des interprètes et de mieux analyser les variations dues à des relations de communication spécifiques. Un changement dans leur attitude était par exemple très net lorsqu'ils avaient à interpréter les questions auprès de personnes « castées » c'est-à-dire des griots ou des artisans. Ces derniers en effet sont traditionnellement à part et perçus avec un certain a priori par les « non castés » (simples paysans ou nobles).

Avant de procéder à la description de notre démarche d'analyse nous allons revenir succinctement sur le déroulement de l'enquête.

2.3 Les données quantitatives

2.3.1 La base de données du système de suivi démographique (SSD) de Niakhar

Dans la mesure où la base de données issue du système de suivi démographique mis en place dans la zone de Niakhar sert de base de sondage à toute enquête réalisée dans la zone, il est bon d'y revenir brièvement.

Tout d'abord précisons que le SSD n'inclut pas le village de Niakhar. C'est dans ce dernier que l'IRD a établi sa station de recherche et d'accueil des équipes, ce qui en fait du même coup une sorte de « zone neutre » (carte 1 en annexe). Ce village a été choisi par sa situation géographique et administrative privilégiée : proche d'une voie principale reliant Fatick et Bambey et donc des voies rapides menant à Dakar. Il est donc relativement facile d'accès et permet de rejoindre des centres urbains secondaires facilement. Niakhar est situé dans la sous-préfecture de l'arrondissement de Fatick.

Trente villages sont couverts par le système de surveillance et représentaient 30904 habitants au 1^{er} janvier 2001 (Aubisson et Boitard, 2000). Depuis 1983, date à laquelle le système a été mis en place, le taux de croissance annuel moyen avoisine les 2,0% et la structure par âge reflète une population très jeune puisque plus de 50% est âgée de moins de 20 ans et plus de 60% a moins de 25 ans. Jusqu'en 1987 les relevés d'information s'effectuaient par recensements annuels en période de saison sèche. De 1987 à 1997 des visites hebdomadaires ont été mises en place du fait des programmes de vaccination et épidémiologiques en cours. Depuis 1997, la collecte s'effectue tous les trois mois (Delaunay, 1998 ; Delaunay *et al*, 2002).

Plusieurs fichiers composent cette base de données. En premier lieu un « fichier résident » dans lequel sont recensés tous les habitants de la zone avec leurs caractéristiques individuelles. Ce fichier est régulièrement réactualisé et c'est celui-ci qui sert de base de sondage pour les enquêtes. Parmi les fichiers spécifiques qui ont été élaborés au fil des années, citons celui qui recense les événements matrimoniaux, un autre recense les étapes de la vie génésique des individus.

2.3.2 L'enquête « Idéaux et comportement de fécondité » (ICOFEC)

Cette enquête a été conceptualisée et mise en œuvre par l'équipe alors présente au laboratoire Population et Santé de l'IRD à Dakar (Delaunay *et al*, 2000). Les objectifs de cette enquête étaient les suivants :

- décrire les comportements dominants de la constitution de la famille
- identifier les comportements novateurs
- décrire les opinions dominantes par rapport à la vie familiale
- identifier les opinions novatrices
- analyser les relations entre opinions, comportements et processus de changement.

Une enquête qualitative préalable a été menée en juillet 1998 destinée à faciliter la mise au point d'un questionnaire pertinent pour la mesure des comportements matrimoniaux et reproducteurs des individus (Adjamagbo et Delaunay, 1999). L'enquête s'est déroulée au mois

de juin 1999 dans les villages et poursuivie en décembre à Dakar afin de retrouver un certain nombre de répondants absents lors du passage au village.

L'échantillonnage s'est fait selon un tirage par grappe à deux niveaux : le premier niveau est constitué par les villages choisis dans la zone et le second est celui des concessions qui ont été sélectionnées au hasard dans les villages choisis. Ces villages – au nombre de neuf – ont été choisis de manière raisonnée en fonction de la nature et de l'intensité de leur activité économique (carte 1). Ainsi Tukar et Diohin auxquels on a ajouté les hameaux de villages voisins (Puday et Pultok-Diohin) constituent la zone d'activité majeure de la zone. Ngayokhem ainsi qu'un autre village (Kalom) constituent un centre d'activité secondaire, et les autres villages de l'enquête ont été classés comme villages à faible activité (Datel, Ngonin, Khasus)

Dans chacun de ces villages, 35 concessions ont été tirées au hasard et l'ensemble des femmes de 15 à 54 ans et des hommes de 20 à 69 ans y résidant ont été sélectionnés. L'échantillon total obtenu était de 2212 personnes, sur lesquelles un total de 1039 femmes et 804 hommes a été enquêté. La représentativité de l'échantillon par rapport à la zone a été vérifiée en tenant compte de différentes caractéristiques individuelles (Delaunay *et al*, 2000).

L'équipe des enquêteurs a été formée durant quatre jours et une enquête pilote a été menée dans un village voisin non inclus dans ceux de l'enquête. Les documents nécessaires à l'enquête sont constitués d'une fiche « Ageven », destinée à la collecte de données biographiques et de deux questionnaires, un pour les hommes et un pour les femmes (voir le questionnaires en annexe 6). La fiche « Ageven » permet à l'enquêteur de noter chaque événement vécu par l'individu dans l'ordre chronologique et en le datant. Ainsi, par exemple, dans la colonne concernant l'histoire matrimoniale, chaque union ou rupture est inscrite sur une ligne différente dans l'ordre de son occurrence ; il en est de même pour les événements génésiques et le parcours résidentiel. Par la suite, au moment de l'administration du questionnaire, l'enquêteur peut se référer à la fiche et éventuellement déceler des incohérences. Ce type de procédure est fréquemment utilisé dans les enquêtes biographiques (Antoine et Bocquier, 1999). Enfin, plusieurs calendriers ont été mis à disposition afin de repérer les événements plus facilement dans le temps (un calendrier

historique, un calendrier des fêtes musulmanes, chrétiennes et civiles ainsi qu'un calendrier saisonnier *Sereer*). Ces documents sont présentés en annexe.

2.3.3 *Les données obtenues et leur gestion*

Le travail de codification et de saisie a été effectué par un des enquêteurs ainsi que par un agent de saisie. Les données ont été saisies à l'aide d'un programme élaboré sous DBaseIV. La variable temporelle a été saisie au jour, mois et année. Le recours aux différents calendriers a permis une approximation des jours et un repérage relativement aisé du mois exact de l'événement. Nous renvoyons le lecteur aux chapitres de Antoine et Bocquier (1999), ainsi que de Marcoux *et al* (1999) où sont décrites les différentes phases des enquêtes biographiques conduites à Dakar et Bamako et dont la démarche a inspiré les concepteurs de l'enquête que nous utilisons.

L'ensemble des données recueillies a donné lieu à plusieurs fichiers. Nous ne mentionnerons ici que ceux que nous avons utilisés aux fins de notre analyse. En premier lieu un fichier général recensant les individus enquêtés et leurs caractéristiques individuelles a été construit. Il ne s'agit pas d'un fichier biographique, il ne considère que les individus et non les événements ayant jalonné leur existence jusqu'à la date de l'enquête. Trois autres fichiers, cette fois biographiques, ont été constitués pour chaque thème et où pour chaque individu les événements sont datés et classés dans le temps. Le fichier des événements matrimoniaux recense, pour chaque individu, l'ensemble des unions et ruptures d'unions vécues ainsi que l'identité des conjoints lorsque cela était possible. Il en est de même avec le fichier d'histoire génésique où sont comptabilisés les naissances, les décès de naissances vivantes, les fausses couches, les morts nés et les avortements. L'identité de l'autre parent est également incluse lorsqu'elle est connue. Finalement un fichier retraçant l'histoire résidentielle des individus a été constitué. Dans ce fichier les changements de résidence ne sont pris en considération que si la durée de résidence est de six mois au minimum à destination et si le motif de la migration est autre que le travail de saison sèche (*noranes*). Les migrations saisonnières de travail ne sont donc pas considérées ici.

On touche là à la principale faille de cette enquête, c'est-à-dire l'absence de mesure précise des migrations de saison sèche – les *noranes* – alors que ce phénomène concerne l'ensemble de la population depuis plusieurs décennies et contribue sans aucun doute au processus de changement social observé et affectant notamment les comportements matrimoniaux. Ces migrations ne sont possibles à localiser dans la vie de l'individu que dans le fichier général à travers l'âge à la première et à la dernière *norane*. S'y ajoutent d'autres variables relatives aux lieux de migration, réseau d'accueil, type d'activité exercée, etc. Le nombre total de *noranes* effectuées jusqu'à la date de l'enquête y est également répertorié ce qui nous permet d'en établir la fréquence. Par contre nous ne pouvons déterminer à quel moment dans la vie de l'individu chacune d'entre elles sont intervenues. De plus, on ne peut se référer à la base de données à ce sujet dans la mesure où des informations systématiques sur les flux migratoires dans la zone n'ont été recueillies qu'à partir de 1992.

Afin de procéder à nos analyses statistiques, nous avons utilisé le logiciel STATA. Nous avons ainsi fusionné quatre fichiers en un fichier unique, biographique, dans lequel figure l'ensemble des événements vécus par chaque individu, classés dans le temps : l'histoire matrimoniale complète des individus, leur histoire génésique et leur parcours migratoire. Toutes les caractéristiques individuelles existant dans le fichier général ont également été introduites. Nous obtenons donc un fichier qui comprend pour chaque individu autant de lignes qu'il connaît de changement d'état ainsi que la durée écoulée entre les différents états jalonnant sa vie.

2.4 La démarche d'analyse

La difficulté qui se présente à nous réside dans le choix du type d'analyse à faire et surtout dans la façon d'articuler les analyses entre elles. Comme nous l'avons souligné précédemment, nous sommes dans une situation de « double triangulation des données » : par confrontation des différentes méthodes utilisées pendant notre terrain qualitatif et par la combinaison de ces données avec celles de l'enquête et de la base de données de Niakhar. Dans un premier temps

les méthodes d'analyse retenues sont présentées. La façon dont nous avons articulé les deux sources de données entre elles est décrite dans un second temps.

2.4.1 L'analyse de contenu des entretiens qualitatifs

Par analyse de contenu il faut entendre, de façon stricte, *un ensemble de démarches méthodologiques recourant à des méthodes et des techniques utilisées (pour) interpréter des documents dans le but de connaître la vie sociale* (Sabourin, 2003 : 358). Le domaine spécifique de l'analyse de contenu dans notre recherche concerne l'analyse de discours. L'approche contemporaine adoptée dans ce type d'analyse envisage le discours dans le cadre de la relation sociale de communication. En d'autres termes l'analyse ne considère pas le document comme un objet fini et décontextualisé mais le situe parmi les autres textes (entretiens). Cela nous conduit donc à considérer chaque discours comme le résultat d'un moment spécifique, fruit d'une interaction particulière et limitée dans le temps entre différents acteurs. Ceci nous permet de contourner certains problèmes inhérents à ce type d'entrevue relatifs aux relations de pouvoir entre les différents protagonistes. Si on part de cette approche, la relation entre répondant, chercheur et interprète « fait du sens » et n'a plus à être perçue sous le seul angle de rapports de pouvoir qui limiteraient la « qualité » de l'entrevue.

L'analyse assistée par le logiciel NUD*IST consiste à établir des relations entre les catégories définies et dans lesquelles sont classées les extraits pertinents des discours. Les différentes fonctions qui vont permettre au chercheur d'identifier les relations, voire d'en découvrir, correspondent à la phase de recherche des *régularités sociales des comportements humains*, c'est-à-dire d'une *connaissance nous assurant une représentation stabilisée du monde dans lequel le groupe étudié agit* (Sabourin, 2003 : 365). Prenons par exemple la catégorie « moment » (sous-entendu : de se marier). Lorsqu'on associe le contenu de cette catégorie au sexe et à l'âge, on obtient une série d'extraits classés selon ces relations et qui nous font découvrir l'univers dans lequel les individus évoluent en fonction de leurs caractéristiques : par exemple un vocabulaire distinct employé pour indiquer quand le moment de se marier s'est imposé (des jeunes qui font référence à l'âge alors que des personnes plus âgées font référence

à la maturité physique ou aux besoins de la famille) et exprimant différentes réalités sociales liées à des périodes historiques spécifiques.

L'analyse des discours s'est inspirée de la perspective de la *sémantique structurale* dont le postulat repose sur l'idée que *les dires et les écrits font état d'une connaissance du monde plutôt que de simplement contenir des informations à propos du monde vécu* (Sabourin, 2003 : 368). L'hypothèse générale est que *l'organisation sociale du discours (est) issue de l'organisation même de l'expérience du producteur du discours* (id. : 383). Trois implications pour l'analyse en découlent : tout d'abord, le sens du discours apparaît si on tient compte de l'organisation globale du document. D'où la nécessité d'analyser des « blocs » d'entretien où les questions et traductions apparaissent clairement. En effet, certaines questions posées par le chercheur ont été « réinterprétées » par l'interprète qui en traduisant la réponse du participant a de nouveau reformulé le discours dans un sens qu'il jugeait intelligible pour le chercheur. En deuxième lieu, la langue utilisée reflète une réappropriation du sens qui ne peut s'expliquer que par l'expérience sociale des personnes. Ainsi les expressions « être en état » pour « être en état de grossesse » ou encore « être en âge de se marier » témoignent d'un rapport particulier à ces événements qui sont vécus comme des situations étalées dans le temps et non comme des faits ponctuels et temporaires. On ne peut donc pas s'arrêter au simple langage, il faut également identifier les principaux usages sociaux de la langue. Ceci est particulièrement intéressant ici puisque nous sommes dans le cadre de traductions du français au *Sereer* et du *Sereer* au français ; l'interprète trouve donc dans sa propre langue une façon de transposer en français certaines représentations sociales spécifiques à son groupe. Enfin, il est indispensable de garder à l'esprit que *le sens n'est pas dans le texte mais dans la relation entre le producteur d'un texte, le texte et le récepteur*, c'est-à-dire ici, le chercheur (Sabourin, 2003 : 379). La signification des discours produits dans le cadre de l'entrevue ne se dégage que lorsqu'ils sont replacés dans la relation de communication établie entre les différents intervenants en tenant compte de leurs référents sociaux respectifs. Ceci implique que chaque étape de production du discours (en français et en *sereer*) soit rigoureusement transcrite. Une illustration frappante de cet aspect réside dans la nature des rapports établis selon que le chercheur avait affaire à un homme ou une femme. Dans le premier cas, l'entretien se déroulait assez facilement et durait longtemps, alors qu'avec les femmes, jeunes surtout, le dialogue s'établissait plus difficilement. Ceci

s'explique par le fait que les hommes sont habitués à discourir sur divers sujets, représentent une certaine autorité et sont donc peu intimidés par le déroulement particulier de nos entrevues. A l'inverse les femmes sont moins sollicitées pour parler longuement, et étant plus occupées aux tâches domestiques, elles sont aussi moins disponibles.

Ces principes ont guidé nos choix dans le traitement et l'organisation des données. Dans ce processus d'explication et de description des différents points de vue exprimés et produisant des distinctions, le chercheur n'est pas absent. Il doit en effet confronter ces distinctions dans les discours avec son propre schème de connaissance. Par exemple il fallait comprendre que les *progrès technologiques* présentés et traduits comme tels, faisaient référence à l'introduction de la traction animale pour la culture des champs ou de la charrette pour le transport entre hameaux et champs. De même il s'agissait de réagir à des questions posées par les répondants et concernant l'existence de pratiques polygames dans nos sociétés occidentales. L'opérationnalisation de l'analyse se fait par un processus constant de rétroaction entre les documents traitant du sujet étudié, les catégories qui sont attribuées aux extraits en question (par exemple le « moment » i.e. l'âge au mariage) et la signification de ces catégories selon la place qu'elles occupent par rapport à d'autres catégories (moment de se marier selon le sexe ou si l'individu est un jeune ou un aîné). C'est au terme de ce processus de rétroaction reproduit pour chaque thème analysé que l'on est alors capable de décrire de manière explicite l'ensemble des discours sous l'angle de ce qui les distingue et de ce qui les rassemble.

2.4.2 L'analyse de survie dans le cadre de l'enquête biographique

L'une des applications les plus connues de l'analyse statistique des biographies réside dans le recours au modèle de Cox. Nous avons systématiquement recouru à cette méthode d'analyse du fait de sa flexibilité et de sa relative facilité de mise en œuvre. Dans la mesure où

la démarche retenue dans chaque étude réalisée a été décrite dans la section méthodologie des chapitres concernés, nous allons ici plutôt revenir sur les principes généraux qui ont guidé notre choix de cette méthode.

Le logiciel STATA permet de procéder à ce type de régression à condition de définir préalablement les trois éléments suivants : le groupe à risque (risk set), la variable temporelle (analysis time) et l'événement (failure) (Cleves *et al*, 2002). Avant de procéder aux régressions de Cox, nous avons systématiquement recouru à l'estimation de Kaplan-Meier qui repose sur les mêmes paramètres. Le concept de groupe à risque est défini comme étant le groupe d'individus qui sont à risque de connaître l'événement (premier mariage, première conception, premier mariage polygame) au cours du temps (Allison, 1984 : 16). Cette définition du groupe à risque implique l'existence de cas de censure. Dans le cas d'une enquête comme celle que nous utilisons, la censure ne peut venir de décès puisque les individus enquêtés étaient par définition présents le jour de l'enquête. Par contre lorsqu'on définit le risque auquel ils sont soumis, on doit en même temps définir à quel moment ils disparaissent de l'observation. Par exemple dans le cas de l'étude concernant les grossesses pré-nuptiales, une femme qui se marie sans avoir connu une telle situation sort automatiquement de l'observation puisqu'elle n'est plus à risque de vivre cet événement. On touche là à l'un des avantages majeurs de l'analyse de survie, à savoir qu'elle permet de prendre en compte tous les individus sans exception et de les suivre jusqu'à ce qu'ils connaissent l'événement. Aussi dans le cadre de ces analyses, nous sommes conduits à définir des variables de sortie d'observation afin de ne pas conserver des individus qui ne sont plus à risque dans notre observation.

La particularité d'un modèle d'analyse de survie réside dans le fait que la variable dépendante est représentée par le quotient instantané de survie (hazard rate) défini comme étant la probabilité qu'un individu en particulier va connaître l'événement à un moment particulier dans la mesure où cet individu est à risque à ce moment précis (Allison, 1984 : 16). Si ce quotient n'est pas observable, il n'en reste pas moins qu'il contrôle à la fois l'occurrence ainsi que le calendrier des événements. Dans la plupart des applications on considère que cette probabilité est fonction du temps qu'il soit mesuré à partir de l'événement précédent, à partir de l'âge de

l'individu ou du calendrier historique. C'est ce quotient défini préalablement qui constituera donc la variable dépendante dans l'estimation de Kaplan-Meier et le modèle de Cox.

Les estimations de Kaplan-Meier permettent d'estimer la probabilité de survie (ou de vivre l'événement) après l'instant t (Cleves *et al*, 2002). En d'autres termes, l'estimé de Kaplan-Meier est calculé pour chaque moment où survient la transition dans l'échantillon (la première grossesse pré-nuptiale par exemple). Ces estimés permettent d'établir la table d'extinction et le graphique correspondant à la fonction de survie de la population étudiée (survie en « état de célibataire sans enfant »), les cas censurés (mariage avant que l'événement ne survienne) étant automatiquement retirés de l'observation (ou groupe à risque).

L'intérêt principal de la méthode de Cox est de permettre l'introduction de variables dont la valeur change au cours du temps. Par exemple, le fait pour un individu au cours de sa vie d'exercer divers emplois répertoriés sous le label « activité ». Ou encore le fait de passer de l'état de non migrant, à celui de migrant, puis de non migrant à nouveau. Les régressions classiques en impliquant la dichotomisation des variables (1/0 selon que l'individu soit dans une situation ou une autre) limitent la mesure de l'effet des variations d'état dans le temps sur les comportements individuels. L'introduction de telles variables implique en effet que *pour chaque instant* où l'événement se produit, les valeurs de ces variables doivent être connues pour *tous* les individus à risque à ce moment précis, qu'ils connaissent ou non l'événement. Par ailleurs, la méthode d'estimation du modèle proposée par Cox lui-même – *partial likelihood method* – s'avère efficace et particulièrement intéressante dans la mesure où elle se base sur l'ordre d'occurrence des événements et non pas sur le moment exact auxquels ils interviennent. Ceci nous semble particulièrement intéressant dans la mesure où toute enquête biographique repose sur un travail de mémoire de la part des répondants et où la datation des événements reste sujette à caution. Cette considération est d'autant plus pertinente dans le contexte africain où la notion même du temps diffère de la nôtre et ne se mesure pas nécessairement de la même façon qu'une telle enquête va chercher à imposer. Une autre difficulté méthodologique a été résolue par Cox : comme l'explique Allison (1984 : 41), en pratique le temps est toujours mesuré en unités discrètes, même très petites. Or ceci engendre le risque des *ties*, c'est-à-dire le fait que plusieurs individus semblent vivre l'événement apparemment au même moment (au

lieu d'avoir une unité de temps différente pour chaque individu qui vit l'événement). S'il peut être tout à fait concevable que ce soit le cas dans la réalité, il n'en reste pas moins que cela engendre des distorsions dans l'application du modèle. La méthode de *partial likelihood* s'avérant insuffisante pour régler ce problème, les approximations de Breslow ont été introduites dans le modèle (automatique dans STATA).

Le recours au modèle de Cox nous a donc semblé particulièrement adéquat pour répondre à nos objectifs de confrontation des données qualitatives et quantitatives. Avant d'aborder ce point particulier, soulignons que la base de données de Niakhar n'a été utilisée que dans notre dernière étude qui porte sur la polygamie. En effet, le fichier utilisé comptabilise les événements matrimoniaux et ne constitue donc pas un fichier individuel même si chaque événement est associé à un individu repérable par son numéro d'identifiant. Par conséquent, nous ne connaissons pas le statut matrimonial précédant l'enregistrement du premier événement et ne pouvons donc reconstituer les histoires matrimoniales des individus auxquels ces événements sont associés (étaient-ils célibataires, en rupture d'union, déjà mariés ?). Aussi, plutôt que de procéder à des analyses de survie, avons nous retracé l'évolution du phénomène étudié année après année sur une période de temps assez longue (18 ans).

2.5 L'articulation des données entre elles

Avec la multiplicité des données ainsi construites et disponibles, le défi qui s'est posé au terme du travail de terrain a consisté à définir une méthodologie propre à articuler celles-ci entre elles afin de les organiser le plus efficacement possible compte tenu des objectifs de recherche.

Des progrès vers un rapprochement et un dialogue entre les praticiens des méthodes quantitatives par questionnaire et qualitatives par récit de vie (ou autre méthode) se sont manifestés dans le cadre d'un projet réalisé en France à la fin des années 1980 (Battagliola *et al*, 1993). Une enquête biographique a ainsi été menée auprès d'un échantillon d'individus auxquels il a été demandé si, après avoir répondu au questionnaire, ils accepteraient de participer ultérieurement à un entretien. L'hypothèse des auteurs dans leur démarche de

confrontation des deux types de données reposait sur l'idée que *restituer à autrui son parcours biographique relève du double registre de la mémoire et de la présentation de soi*. (Battagliola *et al*, 1993 : 337). Aussi ont-ils supposé que l'entretien fournirait des informations subjectives tandis que le questionnaire induirait une certaine objectivation des données, les deux se complétant pour fournir une histoire cohérente. Or la confrontation des données a montré que cette opposition n'allait pas de soi. En effet, dans tous les cas, questionnaire ou entretien, les personnes interrogées procèdent à une sélection des faits biographiques et à *une tactique d'agencement des séquences qui composent les itinéraires* (Battagliola *et al*, 1993 : 337). Dans la mesure où le répondant cherche en principe à fournir une certaine cohérence à son récit, à l'enchaînement de ses réponses, il s'appuie en général sur une certaine chronologie qu'elle soit marquée par des références calendaires ou simplement par un ordonnancement dans le temps des événements. Cet ordre se retrouve dans les deux types de données, bien qu'exprimé différemment. Par conséquent, ce qui guide toute notre analyse ici consiste à dégager une cohérence d'ensemble à partir de différentes données qui se complètent en s'éclairant mutuellement.

Les difficultés rencontrées pour cerner l'âge au mariage des individus constituent un bon exemple de la complexité quant à articuler des données conçues aussi différemment que celles issues d'une enquête biographique, d'un terrain qualitatif et d'un suivi démographique. Nous avons choisi quelques extraits des entrevues réalisées lors du terrain qualitatif pour mieux illustrer notre propos. Ainsi, comme le montrent les échanges suivants avec un répondant de 33 ans, il apparaît que pour toute une génération d'hommes, « être en âge de se marier » se déterminait en fonction de leur âge à la circoncision :

C : Pourquoi la question de votre mariage ne s'était pas posée très tôt? Je vois actuellement les gens se marient très tôt. Vous, vous êtes mariés à un âge raisonnable. Est-ce qu'il y a une raison particulière à cela ?

I : Elle a constaté que actuellement les jeunes se marient très tôt. Et toi tu es marié à un âge raisonnable. Est-ce qu'il y a une raison particulière à cela ?

R : J'avais 24 ans avant de subir la circoncision. Mais actuellement les gens se marient très tôt parce qu'ils font la circoncision très tôt.

I : Il dit que leurs parents n'étaient pas d'accord pour le mariage des jeunes âgés de 20 ans. Pour eux leur génération fait la circoncision à 24 ans ; Et après tu pouvais te marier après 2 ans. Ils se sont mariés à 25 ans parce que cela a progressé.

L'extrait suivant suggère que pour se repérer dans le temps et « fixer » la date de son mariage, un homme devra se référer à l'expérience de sa classe d'âge. Or celle-ci se définit en général par le groupe de garçons ayant vécu la circoncision ensemble.

C : Si j'ai compris la plupart vont à Dakar, mais il y a ceux qui restent au village. Est-ce que ces gens ont tendance à se marier plus tôt que les générations précédentes ?

I : Elle sait bien que beaucoup de jeunes vont dans les villes, mais il y a certains qui restent au village. Est-ce que ces derniers se marient plutôt qu'aux générations précédentes ?

R : Ceux qui restent au village se marient tôt parce qu'ils restent auprès de leurs parents, ils travaillent pour eux. Mais s'ils savent que les jeunes de leur génération commencent à se marier eux aussi, ils sont obligés de chercher une épouse.

I : Les jeunes qui restent au village sont obligés de se marier tôt comme ceux qui vont à Dakar. C'est un problème de génération.

C : Donc vous voulez dire en fin de compte on regarde comment ça passe dans sa génération et on se détache de l'autorité parentale ?

I : Les jeunes regardent ce qui se passe dans leur génération et n'acceptent plus l'autorité parentale ?

R : Là, les jeunes regardent ce qui se passe dans leur génération. Si un homme de ta génération est marié ton père est obligé de te chercher une épouse.

I : En général, c'est des gens de mêmes générations qui se regardent. Si un homme de votre génération se marie les autres doivent se marier.

Tout cet enjeu autour de la circoncision montre que les hommes ont perdu leurs repères d'âges. Les deux extraits suivants menés auprès d'un homme de 57 ans confirment cette perte de repères et suggèrent qu'ils ont changé sous l'effet de la scolarisation qui bouleverse l'ordre des événements jalonnant le cycle de vie des individus :

1^{er} extrait :

I : Elle voudrait des explications sur l'âge du mariage d'antan. Est-ce que les hommes prenaient tôt d'épouse et s'agissant des filles est-ce que leur mariage était précoce ou tardif.

R : Jadis l'homme devenait un grand adulte avant d'être marié. Il attendait d'être physiquement fort pour l'accepter. Et arrivé à ce stade de croissance, c'est son père qui jugeait que son fils était vraiment mûr pour le mariage. Ce n'est qu'en ce moment qu'il lui choisissait la fille à marier.

I : Et quand il s'agissait de la fille ?

R : Là aussi, c'était la même chose, la fille contractait tardivement mariage. Avant d'être donnée en mariage, ses seins étaient à moitié pendants et non pointus. Dès qu'elle rejoignait le domicile conjugal, cette année elle était enceinte l'année suivante. La femme d'hier n'était mariée que lorsqu'on savait qu'elle avait la force nécessaire pour tenir comme il se doit la gestion et le travail correct d'un ménage.(...)

I : Il dit que le garçon attendait d'être un grand adulte avant de se marier et souvent c'est son père qui, ayant jugé qu'il était grand temps de lui choisir une femme l'y obligeait. Quand aux femmes aussi, il fallait attendre qu'elles deviennent de grandes demoiselles capables de tenir convenablement l'activité d'un ménage avant de donner leur main. Tout ça résume dès lors que le mariage d'hier se faisait tardivement.

C : Et à votre avis, pourquoi un homme à l'époque se considérait en âge de se marier aussi tard ; alors qu'aujourd'hui on a l'impression qu'il se marie beaucoup plus tôt ?

I : Elle demande pourquoi l'homme devait attendre d'être un grand jeune homme avant de se marier.

R : Attendait d'être adulte ?

I : Oui !

R : C'était une conception des anciens. Avant même d'aller en circoncision, il fallait d'abord avoir une barbe remarquable. Et l'homme qui rase une barbe tend vers l'âge adulte. C'est deux ans après ce stade qu'on avait l'habitude de dire qu'un tel n'est plus un garçon, il a grandi. C'est ce qui fait l'adulte.

I : Il déclare que la conception prévoyante des anciens voulait qu'avant même de faire la circoncision on devenait barbu et comme tu le sais le mariage était impensable tant qu'un homme n'était pas circoncis. Telle donc était la règle à cette époque. En fait, si on pouvait poser cette question autrement, on pourrait revenir sur l'espérance de vie.

2^{ème} extrait :

I : Elle pense dans ce cas que c'est l'éducation de l'époque et celle de maintenant sont différentes.

R : Non, elles ne sont pas pareilles.

I : Et cela influait dans l'âge requis pour prendre femme ?

R : C'est la scolarisation qui a aménagé la circoncision précoce et à bas âge. A l'autre époque il n'y avait pas la scolarisation ; toute activité et toute considération était vécues dans un esprit purement paysan. L'agriculture et l'élevage se faisaient dans un rythme d'ensemble. Quand il devait y avoir circoncision, c'est les anciens qui se concertaient pour en décider. C'est en outre eux qui pensaient où il fallait isoler ces jeunes une fois circoncis pour leur initiation. C'est au cours des deux années qui suivent après cette initiation que leur mariage est envisagé et ça correspondait à un âge mûr avoisinant le seuil adulte. Aujourd'hui c'est à cause de la scolarisation que toute cette éthique sociale qui était jadis est démythifiée et remise en cause.

Il paraît absurde de penser que cet ordre ancestral puisse s'être transformé radicalement en l'espace de quelques décennies et permettre une interaction directe entre enquêtés et chercheurs sans un effort de comprendre les référents temporels qui structurent la vie des individus. La question se pose donc de savoir comment les personnes enquêtées « réceptionnent » des questions telles que (voir questionnaire en annexe 6) :

- Quel âge aviez vous lors de votre première migration *norane*?
- A quelle date a-t-on célébré le mariage?
- Quelle est la différence d'âge avec le conjoint?

Le dernier extrait que nous présentons concerne les explications qu'une femme de 24 ans nous fournit concernant son parcours migratoire. Il faut noter les commentaires du transcripteur qui déplore le manque de précision concernant l'âge à la migration tout en reconnaissant que les femmes ne savent généralement pas leur âge lorsqu'elles partent pour la première fois :

C : Et ça c'était quand vous étiez toute petite? [le départ en migration de saison sèche]

I : Elle demande si cela a eu lieu lorsque vous étiez plus jeune ou bien?

*R : En ce moment là j'avais **presque** 10 ans.*

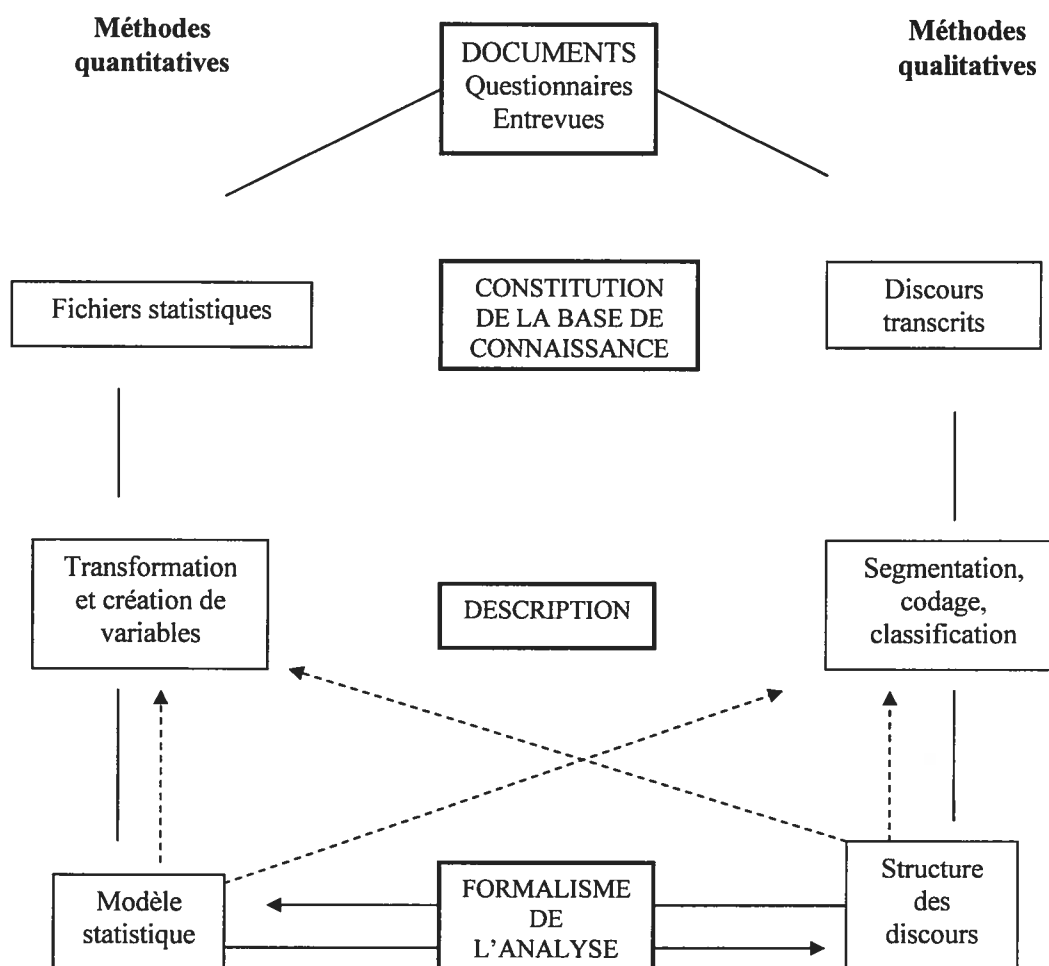
I: Elle dit que c'est après 10 ans.

[Trans.: Avait elle presque 10 ans ou bien plus de 10 ans? Il y a une contradiction parce que avoir 10 ans ou bien en avoir plus ce n'est pas la même chose. Avoir plus de 10 ans, ça peut être 11, 12, 13, 14, 15...etc. Des fois les filles ne peuvent pas savoir l'âge qu'elles avaient exactement quand elles partaient pour la première fois à Dakar. Des fois c'est de l'approximation tout simplement.]

En nous inspirant de la description de Sabourin (2003 : 371) concernant les étapes de l'analyse de contenu quantitative et qualitative, nous avons construit notre propre schéma d'analyse (figure 4). La notion de *base de connaissance* a été préférée à celle de base de données. En effet, la première implique *la possibilité d'accéder rétroactivement aux matériaux en cours de démarche et de modifier au besoin la construction des données* (Sabourin, 2000 : 49) : c'est le cas lorsque, sur la base des variables déjà construites, on élabore de nouveaux indicateurs statistiques ou lorsque, à partir d'extraits des discours déjà classifiés sous une catégorie, on identifie une sous-catégorie récurrente dans ces extraits. Les flèches en pointillés suggèrent justement cette possibilité d'opérations de rétroaction entre la phase d'analyse proprement dite au cours de laquelle des résultats émergent et la phase de description. Enfin, à chaque étape de l'analyse, qu'elle soit descriptive ou causale, les va-et-vient constants entre les résultats qualitatifs et quantitatifs permettent de une interprétation des résultats plus solide.

Nous avons procédé systématiquement de la même façon dans chacune des trois études qui forment le corps de cette recherche. Dans un premier temps nous avons sélectionné les documents qualitatifs qui nous semblaient le plus pertinents à notre objet de recherche. Nous les avons codifiés en fonction de cet objet, puis décrits. A ce stade, l'identification des données statistiques pertinentes a été possible. Sur la base de cette première description des informations textuelles, un travail similaire a ainsi pu s'opérer à partir des fichiers statistiques. La confrontation de ces deux descriptions a alors permis une formulation définitive des hypothèses à vérifier dans les modèles statistiques dont l'objectif consiste à fournir une explication des différents aspects du phénomène étudié : grossesses prénuptiales, entrée en première union des hommes et transition de la monogamie à la polygamie. Ces modèles sont construits selon une démarche d'analyse causale qui permet la mise en relation de processus de changements sociaux (tels que les migrations saisonnières de travail) avec ces dimensions.

Figure 4 : Le schéma d'analyse



Notre démarche se démarque dans une certaine mesure de celles réalisées jusqu'à présent puisque c'est la description et l'interprétation des résultats qualitatifs qui a conditionné le choix et la mise en relation des variables statistiques. Certes des enquêtes qualitatives exploratoires sont souvent réalisées préalablement à l'élaboration des questionnaires d'enquête comme cela a été le cas pour l'enquête biographique que nous utilisons. Mais ici il s'agit d'un terrain qualitatif conçu sans lien avec cette enquête et destiné à l'étude exclusive d'un objet particulier.

Si le temps et les moyens financiers l'avaient permis, une enquête statistique aurait sans doute été mise en place pour étudier les comportements matrimoniaux dans la mesure où le type de questions et leur formulation nous est apparue clairement à l'issue du terrain. L'enquête statistique serait ainsi venue compléter les données qualitatives en les systématisant sur une échelle plus vaste en termes d'effectifs (une telle approche est également suggérée par Burch et Bélanger, 1999 : 45). Elle aurait également permis de valider les critères de différenciation sociale repérés dans l'analyse qualitative (par exemple le déroulement différent du processus chez les Chrétiens et Musulmans et les implications en termes de consommation de l'union : voir chapitre 4 de la thèse).

La difficulté dans l'articulation des données dont nous disposons est venue du statut conféré aux différents types de données : l'enquête a été réalisée sur la base d'un échantillon représentatif numériquement de la population de la zone d'étude de Niakhar ; le questionnaire a été conçu de façon standardisée pour permettre de comparer les résultats entre ce site et d'autres au Sénégal. De ce fait, les variables ont été définies selon un vocabulaire standard et la mesure des événements intervenus au cours de la vie des individus repérés selon un référent temporel considéré commun. Notre objectif en construisant notre base de connaissance qualitative (à terme, statistiques si nous avions pu le faire), a surtout été de construire des données en respectant le point de vue des répondants et en nous adaptant à celui-ci. En particulier, dans la mesure de notre capacité à objectiver notre propre référentiel social et temporel, nous avons tenté de nous affranchir de l'ordonnement des événements sur la base d'un système de datation et d'âge étranger au milieu étudié. En cheminant de la sorte, on se heurte à l'argument selon lequel ces données et informations ne sont pas généralisables parce que pas comparables. Mais dans quelle mesure les « dates exactes » obtenues en fonction d'un calendrier commun mais néanmoins étranger au référent temporel des groupes enquêtés société sont-elles comparables ? S'agissant de toute façon d'un groupe bien identifié géographiquement et socialement, autant en comprendre l'organisation de sorte que les comportements démographiques qui en résultent apparaissent dans leur cohérence. De ce point de vue ce que nous proposons n'est pas tant la généralisation de nos résultats que celle de notre démarche.

Chapitre 3 :

LIFE BEFORE MARRIAGE: CHANGES IN COUPLE FORMATION AND PREMARITAL PREGNANCIES AMONG THE *SEREER SIIN* IN SENEGAL (ARTICLE)

By

Nathalie Mondain
Valérie Delaunay
Thomas LeGrand

(Submitted to Studies in Family Planning)

Abstract (148 words):

In this study the issues of changing marriage trends and the increase in premarital pregnancies in a rural area in Senegal are examined. Using qualitative and quantitative data collected in 1999, the processes of social change affecting adolescent women's behaviors and leading them to experience premarital childbearing are identified. Results show that girls' schooling, age at first labor migration and the duration of urban residence are important factors contributing to changes in the temporal markers of the transition to adulthood. In particular, the first marriage is postponed, leading to an extended celibacy period and thus to greater risks of experiencing premarital childbearing. However, women appear less preoccupied by the pregnancy itself than whether their partner would make an "acceptable" husband regarding the traditional marriage norms. The study ends with a discussion of the notion of risk and the issue of the access to family planning in this context.

Key words: Adolescence, marriage, premarital childbearing, Senegal, migration, *Sereer*

3.1 Introduction

Women's age at first marriage has been rising over time in sub-Saharan Africa (Hertrich, 2002; see also van de Walle, 1993 for measurement problems). Pison et al (1995) have documented this trend since the 1980s for Senegal, where changes have occurred broadly across the diverse socio-cultural groups in the country. An important consequence of delayed marriages is a lengthening of the span of time that women spend during adolescence prior to marriage. Sexual initiation usually occurs during this stage of life and, in most African settings, the event is integrated into a long and complex marriage process that traditionally has been controlled by the family. The postponement of women's marriages increases the likelihood of premarital sexual relations and pregnancies, and has caused the association between marriage and entry into sexual life to become more tenuous in recent years (Kulin, 1988; Lesthaeghe *et al.* 1989; Ajayi et al, 1991; Kane et al, 1993; Gage-Brandon and Meekers, 1993; Meekers, 1994; Bongaarts and Cohen, 1998; Garenne and Halifax, 2000). With regard to reproductive health, the social conditions in which early sexuality and childbearing occur are critically important (Bledsoe and Cohen, 1993; Meekers, 1994; Mensch et al, 1998). In many societies, premarital pregnancies are stigmatized and may result in more frequent high-risk abortions. As premarital sexual relations and pregnancies often do not occur within the context of stable sexual unions, they can increase the risks of contracting and spreading STDs. Premarital births may also lead to diminished family support available to single mothers, with long-term consequences for these women and their children.

A large number of studies have examined the determinants of early sexual initiation in sub-Saharan Africa in recent years, often with the goal of informing policy with regard to reproductive health issues. During the 1990s, the relation between premarital pregnancies and school dropouts of girls received considerable attention by researchers (Ajayi et al, 1991; Barker and Rich, 1992; Gørgen et al, 1993; Gage-Brandon and Meekers, 1993; Lloyd and

Mensch, 1999). More recently, the focus of many studies has been on adolescent's sexual practices and knowledge about sexuality, reproductive health and contraception, especially with regard to the risks of contracting and spreading STIs including HIV/AIDS (Gage and Meekers, 1994; Calvès et al, 1996; Speizer et al, 2001; Gueye et al, 2001; Glover et al, 2003). Several of these studies aimed to identify the factors leading adolescents to have premarital sexual relationships and the reasons for their frequent lack of success at avoiding out-of-wedlock pregnancies. Changes in adolescent single women's behaviors have been shown to be associated to the growing influence of urban life which implies a greater access to information and alternative behavioral models, as well as the more frequent separation from their family environments (Barker & Rich, 1992; Meekers, 1994; Agyei *et al.*, 2000). While the increase in girls' schooling contributes to extend the premarital period of girls' lives, no clear relation has been found between education levels *per se* and premarital sexual activity (Gage-Brandon and Meekers, 1993; Gage and Meekers, 1994; Agyei *et al.*, 2000). Women's age at first marriage in the region has also been rising over time and age at menarche appears to have been falling, meaning that the time span between women's age at physical maturity and their entry into conjugal life has been lengthening (Frisch, 1978; Bongaarts and Cohen, 1998; Hertrich 2002). This, in turn, has led to an increased frequency of premarital adolescent pregnancies (Aryee, 1997). These developments are occurring in social contexts that are typically characterized by a general lack of information by teens with regard to family planning methods and sexuality, and by young women's relative weakness in negotiating the use of family planning methods with their partners even in situations where knowledge and access to these methods does exist (Gage-Brandon and Meekers, 1993; Agyei *et al.*, 2000).

While changes in premarital sexual behaviors and the frequency of premarital pregnancies are important policy issues in and of themselves, they are also indicative of long-reaching social transformations that are affecting families in these societies. The processes that cause young women to adopt sexual behaviors that put them at risk are still unclear, in part because of insufficient attention placed by researchers on the local significance of adolescent sexuality and premarital pregnancies.

In this study, using recent qualitative and quantitative data from a rural area in western Senegal, we seek to identify by which processes single adolescent women become at risk of getting pregnant out of wedlock. Two aspects will be emphasized in the analysis: the urban migration experiences of adolescent girls and their formal education. In the study area (along with many other areas in rural Senegal), seasonal labor migrations during the dry-season (including that of adolescent girls mostly to work as maids in Dakar), have dramatically increased since the early 1970s as a result of the economic and agricultural crisis affecting the country. This is widely viewed by the local population as being the key factor underlying the rise in premarital pregnancies and changes in marriage behaviors in the area. While young girls who migrate temporarily to Dakar tend to live in fairly controlled environments, they observe different attitudes and behaviors, and nevertheless have somewhat increased opportunities to develop relationships outside of the traditional family environment that may end in an out-of-wedlock pregnancy. It is plausible that the effect of migration on premarital sexual activities varies by the age of the women – a girl who starts migrating during her prime adolescence will develop different behaviors than a still-single woman who leaves the village at an older age. In addition, through return and often repeat migration, women who develop new attitudes and behaviors may carry these back to the village, influencing non-migrants at home.

Many studies have suggested that schooling is a central factor for inducing changes in a variety of attitudes and demographic behaviors, especially among adolescents. For young people, education brings an exposure to different norms, attitudes, aspirations, and also a reduced power of traditional agents over their behaviors. While schooling levels remain low in the study area - few accede to secondary schools - a growing proportion of children nevertheless complete primary school. Since even a few years of schooling may influence girls by increasing their access to various kinds of knowledge and people (Lloyd and Mensch, 1999; Kirk and Pillet, 1998), we anticipate that schooling will affect adolescent girls' behaviors.

The study area and the data used in this analysis are described in the next two sections. The analysis of qualitative data then focuses on how people in the area view changes with regard to couple formation, adolescent pregnancies and the main processes that are at stake as well as

perceptions of risk. One objective of this analysis was to identify key variables to use in the subsequent statistical analysis. In the following quantitative results section, trends in premarital pregnancies and marriage are presented and semi-parametric Cox hazard models are used to examine the covariates of adolescent behaviors. The paper ends with a discussion of the extent to which premarital pregnancies are problematic in this society, and the implications of our findings for reproductive health policy.

3.2 Population and Setting

The study area is located near Niakhar in the *Siin* region, 150 km southeast of Dakar, the capital city. This area is mainly inhabited by the *Sereer*, an ethnic group that represents over 14% of the population of Senegal (Ndiaye *et al.*, 1997). Since the early 1960s, the Institut de Recherche pour le Développement (IRD, a French public research institution) has maintained a longitudinal Demographic Surveillance System (DSS) of people living in a group of villages around Niakhar (Delaunay *et al.*, 2002).

The area is found in the Senegalese peanut basin, which has been subject to a severe drought over the past decades. In large part because of this, the local economy system, which is based on family farming and herding along with some cash crop activities, has been in a state of chronic crisis (Dumont and Mottin, 1982; Lombard, 1993). This has contributed to increased temporary labor migration to cities during the dry season (*norane*), which first involved men and, more recently, a growing proportion of women, many of whom are adolescent girls. Single teenaged women mainly go to Dakar to work as housemaids for several months at a time, in order to provide support for their families (Fall, 1998; Delaunay, 1994; Lericollais, 1999).

Demographic data from the area portray a pre-transitional society with high infant and child mortality (213 deaths per 1000 children under 5 in 1994-99) and total fertility of around seven children per woman (Delaunay *et al.*, 2001a; 2001b). A modest decline in fertility has recently been observed, mainly in the form of a lower childbearing at younger ages that is linked to a rise in women's age at first marriage (Delaunay, 2003). Contraceptive use and knowledge is very low and, since the existing family planning services target married women who want to

space or stop childbearing, young single women are at a disadvantage (Ndiaye et al, 2003). Social norms among the *Sereer* stigmatize premarital sexual relationships for women, who are viewed as promiscuous if they use contraceptive methods prior to marriage (Bledsoe and Cohen, 1993; Katz and Naré, 2002). Three-quarters of the local population are Muslim and educational levels are low, especially for women, despite a slight increase for the youngest generations¹²:

Kinship ties and relationships with neighbors, along with the caste system, are at the core of the local social organization. Through these, individuals and families build the social and economic solidarity upon which they rely. The reproduction of this system over time has been ensured by a complex marriage process based on alliances between the families. As in much of Africa, marriage in *Sereer* society cannot be reduced to a simple event occurring at a point in time. Traditionally, it has been governed by the family rather than by the young men and women (Gastellu, 1981; Guigou, 1992; Delaunay, 1994), and it occurs after a long and complex process during which the couple may be allowed to have sexual relationships. The process usually starts with an exchange of gifts between the prospective spouses and their respective families. Two important ceremonies mark the marriage celebration: the religious one and the traditional one. Among Muslims the religious ceremony (*takk*) occurs after the bride price has been paid either in full or partially, whereas Christians do not systematically celebrate religious marriages. The traditional ceremony (*ngulok*) occurs in both communities only if the bride price has been completed and symbolizes the start of cohabitation as the newlywed wife moves in with her husband. Among Muslims, this second ceremony is celebrated at the same time or after the *takk*. The *sereer* lineage system is bilinear but predominantly matrilineal which means that the wealth belongs to the maternal side of the family (Pélissier, 1966; Gastellu, 1981). In such systems, families may be more tolerant of premarital childbearing, since the child, as part of a woman's wealth, remains in her family regardless of paternal recognition (Gage, 1998). However, men (husbands and fathers) also have important rights over their children, particularly their sons. Therefore, women may experience increased pressures by both their families and partners in case of a premarital pregnancy.

¹² For more information, also see table 1.

3.3 The data

We use both qualitative and quantitative data, comparing and contrasting the information provided by these different sources in order to gain a coherent understanding of the observed behaviors and of their determinants. The first two authors of this study designed and oversaw the qualitative and quantitative data collection, respectively, and they were involved in all stages of the fieldwork and data coding activities. Table 2 presents summary statistics for these data.

Table 2: Respondents characteristics in the qualitative in-depth interviews and the survey

Characteristics	Qualitative data		Survey data	
	In-depth interviews	Structured interviews	n	%
<i>Age at the time of the survey</i>				
15-19	3		168	16.2
20-24	10	7	182	17.5
25-29	6	7	154	14.8
30-34	3		135	13.0
35-39	3		126	12.1
40+	10	1	274	26.4
<i>Ethnicity</i>				
Serer	35	15	1008	97.0
Other			31	3.0
<i>Religion</i>				
Murids	27	14	692	66.6
Tidjanes			117	11.3
Christians/traditional	8	1	230	22.1
<i>Social groups</i>				
Peasants and nobles	30	15	940	90.5
Artisans or griots	5		99	9.5
<i>Formal schooling</i>				
None/Islamic		3	726	70.0
Primary incomp.		2	147	14.1
Primary comp.+		10	93	8.9
Alphabetization			73	7.0
<i>Marital status</i>				
Married	35	13	828	79.7
Single		2	177	17.0
Widow or div.			34	3.3
Total	35	15	1039	100.0

Notes. Equivalent data were not collected from all participants of the focus groups and, for this reason, their statistics are not included in this table. Variables are defined as following. Religion: Murids and Tidjanes are the two largest Muslim brotherhoods in Senegal. At a national level Murids are politically the strongest, as a result of

their role in the independence struggle and their current economic power in peanut cash-crop activities. Christians and especially animist religions are rare in the study area, and they were grouped together for this analysis. Social groups encompass the main castes in the area (artisans and “griots”) and two types of non-casted residents: those who belong to former noble families and those who are “simple” peasants. Formal schooling, categories distinguish women with no formal schooling, those who attended but did not complete primary school, and those who completed primary school (whether or not they continued onto secondary school). Women with “Islamic” schooling and those who had attended literacy classes are counted as having no formal education. Rudimentary Islamic schooling is widespread in Senegal but only concerns very few children in this area who are, in most cases, illiterate. Literacy classes often occur later in life, during adulthood. The education levels of women in the in-depth interview sample are not included in the table because information was not systematically collected on this; in any case very few had completed primary school.

3.3.1 *The qualitative data*

The qualitative research is part of a broader study of changes in marriage patterns among the *Sereer*. In this study we only use the interviews that concern women. The data were collected in 1999 and are composed of three focus groups, 35 in-depth interviews and, in Dakar, 15 structured interviews conducted among young migrant women from the area who had experienced a premarital pregnancy.

The qualitative data collection began with focus group in which marriage and fertility were broadly discussed in order to identify key issues and move towards more narrowly focused investigations in the subsequent individual interviews. These focus groups were conducted in one village of the study area among three groups of women of different ages and marital status: single women under age 20, currently married women under 25, and women over age 45 in a variety of marital situations – polygynous and monogamous unions, divorcees and widows. Most respondents were Muslim, and were selected from different social groups (castes) in the area. Although somewhat limited in number, the focus group discussions, individual interviews and the views of key informants were largely consistent and allowed us to rapidly portray a coherent set of attitudes, behaviors and changes occurring in the area with regard to adolescent sexuality and marriage.

The in-depth interviews focused on the respondents’ experiences before marriage and the different steps involved in the marriage process, as well as the actors involved in it. Respondents were selected from the three most important villages in terms of economic

activity. To insure that the local social diversity was reflected in the sample, a set of key characteristics were defined and respondents were randomly chosen within these groups based on data provided by the Niakhar DSS. Because the primary purpose of the research project was to study the marriage process, all respondents were or had been married.

As the qualitative data collection work progressed, it became clear that migration was affecting adolescent behaviors in different ways, and that information on women's personal experiences with out-of-wedlock pregnancies in the village context was limited. For this reason, *Sereer* social networks in Dakar were used to identify key informants who helped us to select fifteen women of different characteristics - still single, married, migrants or permanent residents - for additional interviews. To be included in the sample, all of these women had to have experienced a premarital pregnancy and to be from the three Niakhar villages used for the in-depth interviews. The purpose of these interviews was to get an insight on the processes that had led young women to migrate and how, in the course of their migration histories, they became pregnant. Only few cases were chosen because they illustrated particularly well the different situations mentioned by the respondents in the villages. Because there was no attempt to generalize the findings, we did not seek to control the potential selection effects linked to the way the respondents were identified. These Dakar interviews were based on a qualitative questionnaire with standardized questions that was developed after discussions with key informants and a preliminary assessment of the results of the focus groups and rural in-depth interviews. This questionnaire was designed to allow latitude for following-up and probing the respondents' answers as needed. Questions focused on the details of respondents' individual histories: why they had migrated, to what degree they were aware of issues surrounding premarital sexual relationships, and when in their life course their pregnancy had occurred. Questions were also asked about perceptions of changes in the marriage process and to what extent it was important for a woman to get married. Finally, information was gathered on their partners and on the consequences of their pregnancies.

All the interviews were conducted by the first author of this paper working with interpreters; these were tape recorded or transcribed, and subsequently translated into French. These data were entered into the computer program QSR-NUDIST, designed for managing qualitative

data, and then coded for this analysis. The quotations presented in the text were selected to demonstrate the ways in which people express themselves, illustrating the points we are making.

3.3.2 *The quantitative data*

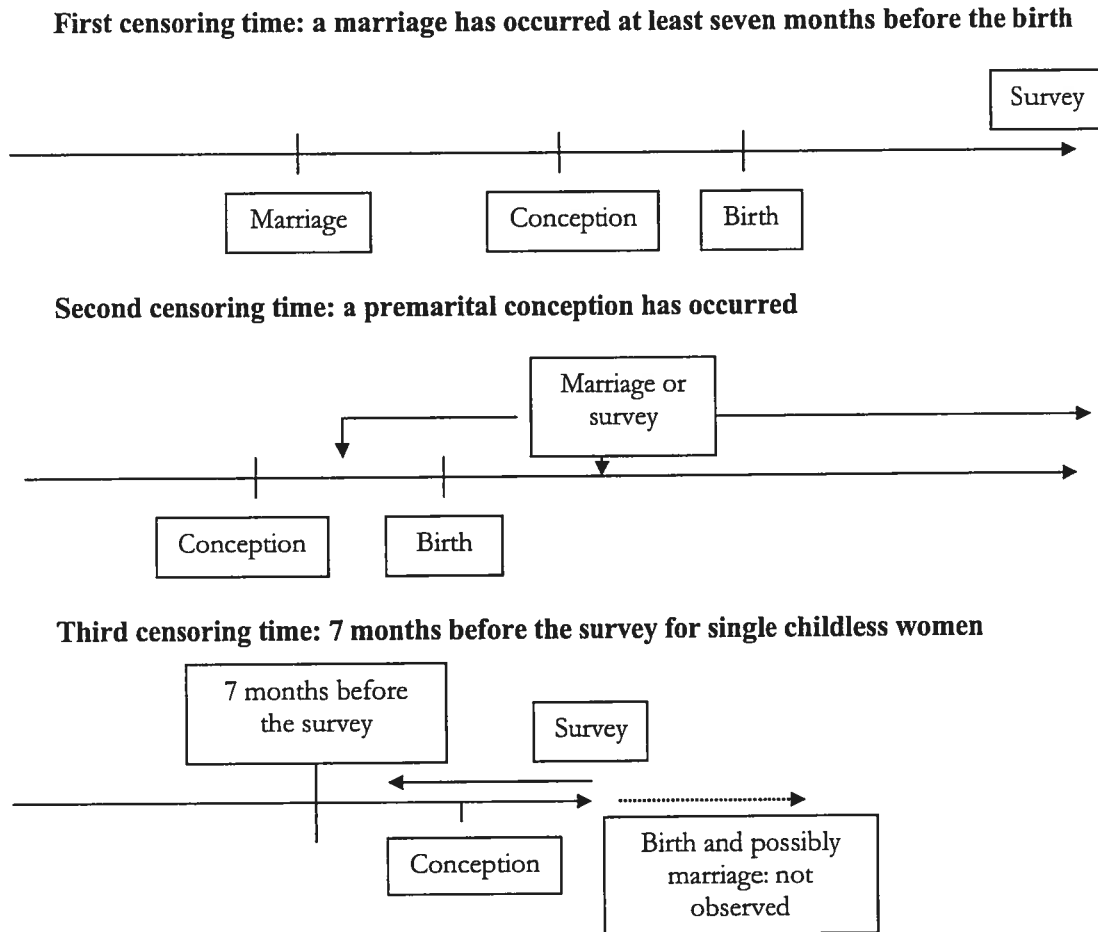
Quantitative data are from a detailed retrospective survey fielded by IRD in 1999 on individuals' residential, marital and reproductive histories. In all, 1,039 randomly sampled women aged 15 to 54 were interviewed in nine of the villages of the Niakhar study area including the three villages used for the qualitative data collection. These data are used to measure trends in age at first marriage and childbirth, premarital conceptions and labor migrations for comparison with people's perceptions that were captured by the qualitative survey. Hazard regression models are then used to examine the covariates of the pace of women's first marriages and premarital conceptions.

A key variable for both the quantitative and qualitative analyses is age at marriage. Because marriage in the *Sereer* society is a long and complex process, the task of identifying premarital conceptions and births is not straightforward. In the local society, no marriage ceremonies should be celebrated when a woman is pregnant. However, if a conception occurs when the marriage process has started, it is unlikely that it will be considered as "premarital". Unfortunately, such detailed information is not available from the survey, which only asked women for the date of their marriage. For Muslim women – the large majority of respondents – their answers should correspond to the date of their Islamic religious marriage ceremony (*Takk*). Christians and the few animist women in the data instead typically reported the date of the traditional marriage ceremony (*ngulok*). Therefore, in our quantitative analysis we use the date of celebration reported by respondents, knowing that it does not necessarily reflect the real onset of marital life. In contrast, the richer qualitative data allows us to observe the different stages of the marriage and, in analyzing those data, the premarital period is defined as the time before any formal initiative has been taken to start the marriage process.

Another important variable for this study is premarital conceptions, which is a better measurement of sexual activity occurring prior to marriage than premarital births.¹³ We calculate the date of the first conception by subtracting seven months (in order to include the premature births) from the reported date of childbirth (including both live births and stillbirths). The observation starts when women have reached their twelfth anniversary in order to eliminate implausible cases of pregnancies occurring before that age. Nevertheless, we face a problem of underestimating the number of premarital conceptions for two main reasons. First, there are no data about abortions which remain a relatively taboo subject in this society, although we have some clues that induced abortions are more common than admitted by the respondents. The other reason is a methodological issue. Calculating conceptions is made possible only if we have information about the birth. Therefore, we may miss the case of single childless women at the time of the survey, but who in fact, were pregnant. In order to include them in the analysis the observation of these women is interrupted seven months before they were surveyed. Hence, there are three different censoring times in the models: 1) if a premarital conception occurs, 2) if a marriage occurs and there are no premarital conceptions, and 3) seven months prior to the survey for single and childless women at the time of the survey (figure 5).

¹³ Parents and the young couple may seek a quick marriage once sexual relations have started and the risk of an out-of-wedlock birth is recognized, at times causing a premarital conception to become a birth within marriage. In other contexts, a premarital pregnancy has been shown to lead at times led to a rapid marriage (Bongaarts and Cohen, 1998).

Figure 5 : Censoring times in the analysis of premarital conceptions



Also, some women may have got married quickly before their pregnancy became obvious. Regarding these cases, we consider that either they were not aware of the pregnancy or they were far enough in the marriage process not to classify the pregnancy as a premarital one. In both cases, the birth will be considered as legitimate and thus is of no particular interest in this study.

3.4 The qualitative analysis

In this section we examine people's awareness of changing couple formation and then analyze the processes at stake in the transformations of people's sexual behaviors. For the design of the presentation, we only indicate when a quote is from a focus group; no indication means that it is taken from an in-depth interview.

3.4.1 Changes in the marriage process and the impacts on adolescents' sexual behaviours

Most respondents said that younger generations were increasingly postponing their first marriage and explained it by young women's increasing labor migrations to Dakar and by their greater decision-making control in the choice of a spouse.

Now you can see girls who remain single a long time. It is because they stay longer in Dakar. One can stay in Dakar until the age at marriage without getting married. It is because of the work in Dakar. In the past a girl who stayed in her family couldn't reach a certain age without getting married; it is the work that keeps them in the city... (56 year-old married woman).

Younger women at times found it difficult to pronounce whether first marriages were occurring at earlier or later ages, compared to the past. In the study area, women's entry into adult life is socially defined much more by marriage than by their exact, numeric age. Hence, a longer premarital period blurs people's time references and influences the way they perceive changes

in the timing of the marriage process. This 25 year-old married woman's confused answer to a direct question on whether women get married earlier or later illustrates this point:

What is more frequent is girls who experience premarital pregnancies. Because there are girls who give birth very young, other who are at the age of marriage and who do not get married and finally get pregnant. You see everything.

Respondents emphasized the increase in premarital relationships and pregnancies and attributed this to the intensification of women's dry season labor migration to Dakar (*norane*). These seasonal migrations are perceived to affect women's behaviors at two levels - in the city, because parents' control is less tight, and in the village, because of the influence of return migrants on non migrants. In the words of one 50-year-old married woman from a focus group: *Presently you cannot see a girl who's still virgin at her marriage anymore. The main factor is Dakar. There is also a contamination of those who stay in the village.*

In general, when in Dakar, girls are thought to have considerably more freedom than if they had stayed in the village; this is especially the case when they rent a room with some of their peers and are thus outside the control of a tutor. Such a freedom enables them to meet people from other social groups and choose their activities during free time. Nevertheless, several young women insisted on the seriousness of their migration project and on the need to work and "behave well." In this sense, a kind of self-control seems to exist both in the city and in the village (see Gueye *et al.*, 2001, regarding the notion of locus of control):

Going to Dakar is not the reason [for premarital pregnancies]. Because you can stay in the village and you can also go to Dakar without getting pregnant. Some say that getting pregnant is not a taboo anymore. "I will not be the first neither the last". Many imitate, but I think that when you imitate, you should imitate what is good. But presently, it is the change in morals that is occurring. You see a girl that gets pregnant and you say I'll do it too (20-year-old single girl, focus group).

A 42 year-old mother insisted in her interview on the differences between young *Sereer* women in the past and those of girls nowadays, who have more direct interactions with men: *In the*

past, a young Sereer girl was reserved. When he [her fiancé] came to our place, we never had intimate relationships. This view was very common for women of her age. Younger women also stressed this change in men and women's relationships. A 29-year old married woman said: *You know, in the past you never had fun with a man: you kept your distance from him until your parents told you that someone has come to propose. Whether you wanted it or not, your family gave you to him and you married him. Now you know that all this has disappeared: you look for the one that suits you and you go together.* Some women also expressed the opinion that parents were responsible for allowing their daughters to have closer contact with boys and for not giving them enough warnings and guidance about the risks of pregnancy. A single 20-year-old woman in a focus group said: *It is our mothers who allowed us to bring our boyfriends in our rooms without telling us anything, and that's why we may get pregnant.*

Labor migration to Dakar is widely considered as being the main process underlying behavioral changes among single women in the area, and it may be related to premarital pregnancies in several ways. Premarital pregnancies may occur during the migration and may be a direct outcome of longer stays and greater freedom in the city. Changes in attitudes and behaviors caused by experiencing urban life may also continue to affect migrant women after their return to their villages, and these women may influence their non-migrant peers. Finally, in some cases, women had to migrate *as a result* of a premarital pregnancy that occurred in the village, as they had to find extra means for themselves and their child.

3.4.2 Effects of migration and urban experience on young women's behaviours

In this sub-section, the structured interviews are mainly used as they concern migrant women in the context of the city. Most women start migrating before or at the onset of their adolescent period at about age 12. They usually repeat their migrations to Dakar, develop networks there and progressively become more comfortable with the urban way of life. At the same time, they return regularly to the village, especially for religious celebrations and during the rainy season to help working in the fields, thus maintaining strong ties with their home environment. In this sub-section we will first examine how women's school dropouts are related to their migration process. Second, we address the role played by migrants' networks in the city on women's

behaviors. Finally, we question adolescents' awareness of the risks of "catching a pregnancy" if they engage in premarital relationships.

Most girls drop out of school before they have completed their primary schooling *if* they ever started school (see table 2). Children often start school later than the official required age (6-7 years old), especially girls. Hence, not surprisingly, some girls dropped out because of a pregnancy, which means that they were probably at least 15 years old despite the low levels of schooling they had reached (most of them were still at the primary school level).

The reasons given to stop before completing primary school were not always clear, and some respondents said they "just stopped" without providing any further explanations. The fifth year in primary school is the threshold stage where pupils, who should be about 11 years old, have to pass an exam in order to continue onto the secondary level. Some of the respondents deliberately stopped studying at this level or simply had no choice, because their families lacked the financial means. Among those who didn't continue at school, all said that they wanted to migrate to follow their peers who were going to Dakar.

Among the women interviewed, two distinct groups of *norane* migrants can be identified: those who migrated when they were in their early adolescence (usually around ages 12-14), and those who migrated after about age 15. Those who migrated at younger ages were looked after by a tutor in the migrants' network in the city – in most cases aunt or older sister. The probability of them "catching a pregnancy" during their stay in the city was almost non-existent, as they were generally not even physically mature (on the average, menarche occurs at age 16 in this population: see Garnier and Benefice, 2001). After a certain number of migrations, many of these girls end up renting a room with other young women. Those who started migrating in their mid-to-late teens were also less likely to be under the care of a tutor and they similarly tended to live in rented rooms with other migrant girls from their villages. At this time in their lives, migrant women consider themselves and, also, are considered by others to be freer: they are not constantly under the surveillance of a tutor and can thus have more opportunities to meet with men.

Because of the urban *Sereer* network, migrants of common social and cultural groups tend to live in the same neighbourhood in Dakar. Migrant women are thus more likely to become involved in a relationship with a *Sereer* man from the same village or from a place close to their home village.¹⁴ Out of the 15 women interviewed in Dakar, five said they had met their “premarital” partner in the village and then developed a sexual relationship in the city. The other women met their partner in Dakar within their *Sereer* network, and some of them were already known to them prior to the migration, as they came from the same village. Hence, encounters in the city seem to make it easier for people to develop or continue relations that may have started in the village. In that sense, labor migration to Dakar can be seen as hastening the decision to start the marriage process. First, marriage may occur faster to prevent any premarital pregnancy as young women in our in-depth interviews implied: telling us about their migration experiences they explained how they were told to come back to the village in order to be formally proposed by a man with whom her family had arranged the start of a marriage process. On the other hand, women who were impregnated in the course of their migration process, whether in the village or in the city were quickly married to the biological father if he recognized the child. Most families tried to arrange a marriage with some kin if the man rejected the child. Such a marriage mainly occurs after the delivery, since the *Sereer* (like the Wolof in Senegal) do not accept marital celebrations when the woman is pregnant.

3.4.3 Women’s social environment and how it affects their awareness of risks

Family planning services are not readily accessible for single women because sexual relations are supposed to occur only within marital unions. Therefore, even if adolescents are aware of the risks of “catching a pregnancy”, they are not likely to use contraception.

In all interviews (in-depth and structured) women admitted that they knew of other women in their family or neighborhood who had migrated and became pregnant. Most respondents received advice from women, who insisted on the need to concentrate on their work and to be careful with men, although none reported advice that explicitly addressed the question of sexuality. They were given the following types of warnings: *Men do not tell the truth; Be*

¹⁴ *Sereer* men have long been migrating to Dakar and are also well integrated into the local *Sereer* networks.

careful; Do not go and see boys; Take care of your work; Be careful, work hard, and be strong; and Beware because boys are not serious, you may get pregnant. However, when asked if they were aware of the risk of getting pregnant, several women said they were not. Furthermore, some women admitted not being told about pregnancy risks because “her family trusted her.” There could be a selection effect, in the sense that in certain environments families may be more permissive than in others. Indeed, several respondents admitted that their parents knew they had a boyfriend even if they didn’t like the idea and we could have expected them to hasten a marriage or be particularly insisting on such risks.

Having an out-of-wedlock pregnancy does not seem to be the main preoccupation of young women. Rather, what worries them most is to get married with an “acceptable” man in accordance to the expectations of the woman’s family. A man is deemed to be “acceptable” because of his personal and family characteristics: his ethnic origin, religion, social group (caste), and the close ties they have in terms of neighbor or kin relationships. Interestingly, in contrast to some urban contexts in Africa (e.g., Calvès et al, 1996), no clear reference was made to the man’s financial means. This preoccupation emerged, however, once a pregnancy occurs and a woman needs support for her prenatal care as well as after the delivery. Also, the extent to which the man seriously talks about marriage will make the woman feel “confident” and “reassured” and families more tolerant about a relationship they cannot ignore. Out of the 15 women interviewed in Dakar, most of their partners came from the same village or nearby, and only two of them developed a relationship with a partner from another ethnic group. That said, our respondents were selected through the *Sereer* network, and this may explain why there are so few “deviant” women in our data. We suspect that mixed relations may be somewhat more common in Dakar, although they may lead to women drawing apart from the *Sereer* network. However, respondents in both our in-depth and structured interviews mentioned more dramatic situations in which women were in conflict with their families, forced to get married with a man they did not like or facing desperate economic conditions if they remained single. This was also confirmed by the key informants, who helped to identify the women in the city and who were often involved in organizations seeking to assist these women.

The worry women express about men's attitudes highlights the feeling they have of an unbalanced power relationship. Women's partners are often between 5 to more than 10 years older, have longer migratory experience, and may already be married. However, in most cases, relations seemed to have been established in a relatively consensual way. In the following section, we seek to verify if the quantitative data are coherent with the local perceptions concerning the increase in premarital pregnancies and changes in marriage behaviours. In particular, we examine to what extent premarital pregnancies have increased over time and whether labor migrations and urban residence play a key role in these trends.

3.5 Analysis of survey data

In this section we first assess whether peoples' perceptions of changes captured by the qualitative data match the trends measured by survey data. Second, Cox hazards models are used to examine the possible impact of covariates on the pace of women's first marriages and their risks of experiencing a premarital conception.

3.5.1 Challenging the discourses: matching statistical trends to local perceptions

Table 3 presents statistics about women's first union, first conception, first premarital conception and first *norane* migration. As in most other African societies, essentially everyone in Niakhar gets married over the course of their lives. Women's marriages occur early in the study area: about half of women were married by age 18 and over 95% of women aged 25-34 had been married and pregnant at least once. Age at marriage has been increasing in recent years, with women of the youngest two generations – measured as age groups at the time of the survey – reporting considerably later first marriages than older women in the sample. The median age of women at their first conception has also increased over time, although to a lesser degree. In this society, young couples seek to have a first pregnancy rapidly after marriage as a key affirmation of their union and, thus, the similar trends in age at first marriage and conception were not unexpected. The gradual reduction over time in the gap between women's median age at first marriage and first birth is probably caused by two factors: women tending to

be more fertile when they enter into union caused by the increase in age at marriage, and an increase in premarital sexual activity and pregnancies that has partly compensated for the rise in first conceptions occurring within marriage. As contraceptive use remains extremely limited among young women in the study area, the overall rising age at first conception suggests that women, on the whole, are engaging in sexual activity at later ages than in the past (also see Delaunay et al, 2001b).

We find 147 premarital conceptions in the whole sample, representing 18% of all first conceptions. Many women in the youngest age group (15-24) had not started their marital sexual and reproductive lives at the time of the survey, and the high level of premarital pregnancies for them – 31,2% of all conceptions – is likely to be caused in part by this. There is nonetheless a clear trend towards more premarital pregnancies over time. Among women aged 25-34, close to nearly one-fourth of their first conceptions occurred prior to marriage (21%). The relatively high proportions of women in elder age groups having experienced a premarital pregnancy (close to 10%) may reflect two different things: either the phenomenon is not so new and is underreported by respondents; or, women may have been involved in a marriage process but had not celebrated their union at the time of the pregnancy and thus considered the pregnancy as being premarital. Because less than 20 % of the women in each age group were concerned, we considered the age at first premarital conception only for 15% of the sample. We used the Kaplan-Meier estimates of the survivor function in the life table to determine this age. In general, premarital conceptions occur between 18 and 19 years old, later than the median age at first marriage in each age group. This could mean that premarital pregnancies concern “older” single women because women’s entry into marital life is delayed. It could also reflect the misreports due to the lack of a straight forward definition of when women consider themselves as married (once the marriage process start, regardless of any celebration or at the celebration?) and thus what a legitimate birth is.

It is important to emphasize that the prevalence of premarital conceptions is likely to be underestimated in the survey and, also, qualitative data. Young women who migrated from the village and never returned are absent from the survey data, as are migrant women in Dakar who are alienated from the city *Sereer* social network. We suspect that this phenomenon is not all

that uncommon, and that the women who are in this situation often feel marginalized from their families, for example because of the occurrence of a premarital pregnancy with an “unacceptable” partner. In addition, as already stated, we have almost no information on abortions, which do occur in this society yet remains a taboo topic of discussion, further causing the numbers of premarital conceptions to be underestimated.

The data also show a strong increase in dry-season migrations (*norane*) in recent years. A large majority (66%) of women in the data have experienced at least one *norane* migration, with the proportion rising from 36% of women over 45 years old to over 70% of women of the youngest generation. Among the migrant women, 89% go to Dakar to work as housemaids. For the entire sample, the median age for women at first *norane* migration is 16 years old. However, the data are somewhat incomplete, as some of the non-migrant women at the time of the survey may have since embarked on a first migration. Nevertheless, it appears that women’s *norane* migrations tend to start at earlier ages now compared to the past.

Table 3 : Proportion of women and women's ages at first unions, first conceptions, first premarital conceptions and first *norane* migrations by age groups.

Age Groups	15-24	25-34	35-44	45+	Total
Sample of women (N)	369	283	238	149	1039
<i>Ist union</i>					
Number of cases	202	273	238	149	862
% of sample	54,7	96,5	100,0	100,0	83,0
Median Age	18,8	17,8	17,1	15,8	17,7
<i>Ist conception</i>					
Number of cases	167	271	233	144	815
% of sample	45,3	95,8	97,9	96,6	78,4
Median Age	19,8	19,5	19,2	18,0	19,3
<i>Ist premar. concep.</i>					
Number of cases	53	57	23	14	147
% of 1 st conceptions	31,2	20,5	10,5	9,4	18,0
% of sample	14,4	21,0	10,0	9,7	14,1
Age, 15% of sample	18,4	18,7	20,1	18,9	18,6
<i>Ist norane migration</i>					
Number of cases	260	214	160	53	687
% of sample	70,5	75,6	67,2	35,6	66,1
Median Age	15,0	15,0	17,0	-	16,0

Note: Median ages at first marriage and first conception were calculated using the STATA survival data methods and information from all women at the time of the survey.

These data confirm the trends described by our respondents in the qualitative data: women tend to marry later and premarital pregnancies have increased in frequency over time, as has the prevalence of *norane* migrations. In the following section, we will examine through which pathways these pregnancies occur in order to better understand the linkages between migration, urban residence, and premarital pregnancies.

3.5.2 The regression results

Cox semi-parametric hazard regressions are used to examine the covariates of women's first marriage and first premarital conception.¹⁵ In the first model we study the pace of women's first marriage and in the second, their risk of experiencing a premarital pregnancy is estimated. The dependent variables respectively refer to the instantaneous risk that the event (first marriage or premarital pregnancy) will occur at a particular time to a particular individual. Covariates

¹⁵ Models were estimated with Stata using the Breslow approximation to handle ties; see Allison, 1984, for details.

include both time invariant factors (birth cohort defined by age at the time of the survey, religion, social group and school attainment) and time varying factors (two variables capturing migration experiences and, for one of the marriage regressions, the occurrence of a premarital conception). Definitions of these variables are presented at the bottom of Table 2.

Migration experience is captured by age at the first *norane* migration and the cumulative time spent in the city for reasons other than *norane* migrations. For age at first *norane*, individuals are classified as non migrants up until the date of their first migration, at which time they are permanently reclassified as migrants according to their age at that time (<12 years old, 12-13, 14-15, 16+). The 687 women in the data who reported having undertaken such a migration are more or less equally distributed across these age categories as shown in table 4. Younger ages at first migration are associated with a greater number of migrations. For example, over 60% of women who reported more than four migrations had started migrating before age 14. The great majority of women – over 87% of migrants – started to migrate when they were single.

Table 4 : Women's selected characteristics by age at first *norane* migration

Age at 1 st <i>norane</i>	6-11	12-13	14-15	16+	Total
Number of cases	172	160	169	186	687
<i>Number of noranes</i>					
Less than 4	64	68	89	137	358
Over 4	108	92	80	49	329
<i>Marital status at first norane</i>					
Single	172	158	167	105	602
Married	-	2	2	81	85

Note: The numbers of *norane* migrations are those reported by the time of the survey.

The cumulative time spent in the city for other reasons than *norane* migration – less than six months, six months to less than four years, and four or more years – captures how another type of life in the city may influence sexual and marriage behaviors. This is a time-varying variable, and as the time spent in town increases, a woman can shift from one category to another. This variable concerns a relatively small subset of the sample, as 75% of women at the time of their first marriage, and 62% of those who experienced a premarital pregnancy, had never resided in the city except while on *norane* migrations. However we decided to include it because women who migrate to the city are more or less equally divided in these two categories. Instead of

using a continuous variable, we hoped that by identifying the duration of the time spent in the city more precisely, we would be able to better understand how urban experiences influence women's behaviours.

Women's first marriages (model 1)

Two regression models are used to examine the covariates of the pace of women's entry into their first marriage, and their estimated effects are presented in the form of hazards ratios (instantaneous relative risks) in Table 5. The first model contains the set of women's characteristics that do not vary over time – birth cohort (generation), religion, castes and education – and the second model includes additional time-varying variables for migration experiences and premarital pregnancies. Separate regressions are used for these covariates as they are likely to be endogenous to varying degrees, complicating the interpretation of the results.¹⁶ Women are followed from age 10 onwards until the date of their first marriage or their observation is truncated by the survey. The data show two women being married before age 10; these are likely errors and their records were omitted from the analysis.

The regression results in the first model accord with our earlier findings, showing a significant increase in women's age at first marriage over time. Younger people enter marriage at a significantly slower pace than in the past, an effect that is strong and monotonic across the four generations. Schooling attainment is also found to be strongly related to delayed first marriage behaviors, with women who have completed primary school seen to be 60% less likely to get married at a same age than those with no formal education. The large majority of adolescent girls who complete primary school do not continue onto the secondary level; and the qualitative data indicate that, in most cases, they start migrating as *norane* after leaving school or soon after becoming involved in a marriage process. The schooling variable may be capturing the

¹⁶ Migration decisions during adolescence and young adulthood may be part of a broader individual or family strategy that includes other important behaviors such as marriage and reproduction. As such, while migration and family-building outcomes are linked together, the regression results show statistical associations that cannot be reduced to simple (unidirectional causal) estimates of cause and effect. The endogeneity problem is likely to be still greater for premarital pregnancies, which indicate that these women have developed relationships with men that, for some, may be an integral part of their marriage strategy or process. Indeed, as Bledsoe and Cohen (1993:48) note "that marriage is fluid in nature suggests that a 'premarital pregnancy' – one that precedes the conclusion of the marriage process – is by no means the same thing as an illegitimate birth". Interestingly, the estimated effects of the fixed-time variables appear to be little changed when these more problematic time-varying covariates are included in the models

effect of education on girls' attitudes and behaviors, or it may be acting as a proxy for other correlated variables absent from the model such as family income or other characteristics. Also, information was not collected on people's age at the end of their studies and, especially in cases where grades were repeated at school, it is possible that girls were well into adolescence before leaving primary school. In those situations, schooling decisions and marriage/reproduction could be competing activities, with marriages (or premarital pregnancies) at times leading to school abandonment.¹⁷

With regard to urban life experiences, *norane* migrations are seen to be strongly associated with higher probabilities of getting married, and the earlier the migration, the more pronounced is the relationship. Women who started their *norane* migration before age 12 are about 70% more likely to get married compared to women who have never migrated or those who started only after their 16th birthday. Time spent in the city for other reasons is also found to influence the pace of women's first marriages, although the findings are less regular. Women who have lived between six months and less than four years in the city are significantly more likely to get married at a point in time than those who have spent less time there, a result that is not repeated for women with still more city living experiences. For the most part, these findings concur with the perceptions of many men and women expressed in the qualitative data – that urban life experiences are affecting young women's behaviors, leading to earlier marriages than would otherwise be the case. It is also possible that migrating women have more opportunities or face more pressure from their families to get married than their peers who stay behind in the village. During the qualitative fieldwork, although not formally stressed, respondents and key informants implied that migrant women could be considered by men as being more "attractive" due to their experiences. On the other hand, their families, worrying about losing their control over them, were presented in some cases as hastening arranged marriages to prevent unions with "unacceptable" partners and/or premarital pregnancies. It should also be noted, however, that some of the estimated effect may be produced to the selective nature of migrations (see footnote 16).

¹⁷ For discussions on relations between schooling attainment, marriage and first births, see the discussions in Eloundou-Enyegue (1999) and LeGrand and Barbieri (2002).

Premarital pregnancies are associated with very large and significant increase in the hazard ratio of getting married, indicating a much accelerated pace of marriages. As was mentioned above, the marriage process may be initiated and sexual activity well before the marriage “event” is reported to have occurred on the survey questionnaire. Women who get impregnated before this date are likely to “marry” the biological father either during the pregnancy if it is not obvious - the religious marriage ceremony is not allowed while the woman is pregnant – or soon after delivery (usually the same day as the baby’s baptism) if he recognizes the child. If not, her family may rapidly try to arrange a marriage through their kin network, again to coincide with the baptism.¹⁸ This explains why, in this context a premarital – but often not illegitimate – pregnancy tends to accelerate the conclusion of the marriage process, at least after the child is born. In any case, the result indicates that premarital pregnancies do not generally act to delay marriages in this context, for example with these women being spurned in the marriage market.

Premarital conceptions (model 2)

Two Cox hazard regressions are used to examine the covariates of premarital conceptions. As with the marriage regressions, the first model contains the set of women’s characteristics that do not vary over time, to which the second model adds time-varying variables for migration experiences. These models follow women from their 12th birthday up until they have a premarital conception or their observations are truncated, either through a marriage or seven months prior to the date of the survey (see methodological section).

Unlike the case of first marriages, no cohort effect is evident in the regression results, meaning that there is no significant time trend in the instantaneous likelihood of an unmarried woman becoming pregnant. While migrations to the city do appear to be associated with higher risks (see below) and the frequency of migrations among young single women has clearly increased in recent years, this development has not translated into a significant time trend. It is important to stress that this finding does not contradict the earlier observation of an increase in the

¹⁸ Among women who experienced a premarital pregnancy, 27% got married during their pregnancy and 13% of them the day of the baptism.

numbers of premarital pregnancies over time. Instead, what is happening is that, as women's age at first marriage is rising, there are increased numbers of unmarried young women at risk of having a premarital pregnancy. Thus, even if their individual-level probability of having a premarital conception at a point in time has not significantly changed over time, their time at risk prior to marriage has increased, leading to a rise in the number of premarital conceptions over time.

Another reason may be related to the nature of the marriage process within this population: since the marriage process implies several phases, the "final" celebration is often delayed, thus extending the engagement period. A practice found in this population and which is also reported among other societies across the continent, refers to what people call "lent wives" (*femmes prêtées*). Such practices allow men to visit their fiancée and have sexual relationships with them even if the couple has not gone through the whole process. Once the celebration occurs, the couple moves together (see Mondain et al, 2003). Therefore it is likely that a significant number of couples had started their conjugal life before the official celebration of their marriage, and this may concern young women as older ones. Depending on how such pregnancies are considered by the women who experienced them, they may report these as premarital or legitimate (i.e. within marriage). A parallel could be made with the "visiting unions" reported in other societies and which concern stable non cohabiting unions (Meekers, 1992). The difference is that the situation of "lent wives" is temporary and leads to an official ceremony. However, it is not unlikely that relationships like visiting unions exist in the urban context and may appear in the village in a near future, especially if the financial constraints related to the marriage process continue to increase.

Schooling attainment – both complete and incomplete primary school – is associated with an increase of over 80 % in women's hazard of having a premarital conception, a finding that is strongly significant when we include the migration variables. In general, school attainment is positively associated to higher risks of experiencing a premarital pregnancy, which supports previous results showing a negative relation with the first marriage. Belonging to the artisans' caste also significantly increases women's likelihood of having a premarital pregnancy (they are twice more likely to experience such a pregnancy). To interpret this finding we need more

anthropological information about the different norms regarding kinship ties and marital alliances among the different social groups. Finally, the regression results indicate that women who undertake *norane* migrations before age 16 are more at risk of experiencing a premarital pregnancy and as with the marriage regression results, the risks are greater for women who start migrating at younger ages. In particular, those who migrate as *norane* before 12 years old are 80% more likely to get pregnant out of wedlock compared to women who do not migrate. The qualitative data suggest that this effect may be due to the progressive decrease of social control over young girls' activities and thus relationships over the course of their successive trips, perhaps combined with the effects of exposure to new attitudes and behaviors in the city. Migrating after 16 years old is significantly associated with a lower risk of having a premarital pregnancy (60 % less risks) and this may be related to the fact that some of the women who migrate as *norane* at later ages are already involved in a marriage process if not married. Hence, the risks of having a premarital pregnancy are less important. We may also face a reverse causality effect because the women who have had a premarital birth and who are not supported by their partner, are often constrained to migrate in order to support their family and child. In this case, the migration is rather an *effect* of premarital pregnancy than a cause.

Compared to others, young women who have spent an extended period of time living in an urban area for reasons other than *norane* migrations are also found to have an increased hazard of premarital pregnancies. This tendency is strong and significant only for women who have spent a cumulative time of six months to under four years since they are more than twice likely to have a premarital pregnancy than those who never lived in the city.

Table 5 : Hazard regression results on women's likelihood to enter their first union or have a premarital pregnancy

Covariates	First Marriage		Premarital conception	
	Model 1	Model 2	Model 1	Model 2
<i>Birth cohort</i>				
1975-84	0.73**	0.72***	0.98	0.95
1955-64	1.24*	1.31**	0.70	0.84
1945-54	1.61***	1.86***	0.98	1.22
<i>Education</i>				
Primary incomplete	0.84	0.84	1.62**	1.85***
Primary completed+	0.39***	0.44***	1.38	1.84*
<i>Religion</i>				
Tidjanes	0.95	0.87	0.92	0.88
Christians	0.99	0.87	1.19	1.16
<i>Castes</i>				
Nobles	0.87	0.76*	1.04	1.08
Artisans	1.05	0.90	2.26***	1.80*
Griots	0.88	0.86	1.06	1.14
<i>Age at first norane</i>				
6-11		1.69***		1.83*
12-13		1.57***		1.37
14-15		1.27*		1.18
16+		0.97		0.41***
<i>Urban residence</i>				
6 months- <4 years		1.32**		2.63***
≥ 4 years		0.83		1.02
<i>Premarital pregnancy</i>				
		2.58***		
Women	1037	1037	1022	1022
Events	860	860	147	147

Notes: Significance levels are: $p < ***$ 0.001, $p < **$ 0.01, and $p < *$ 0.05. Omitted reference categories are: birth cohort 1965-74, the Murid religious brotherhood, peasants (no caste), no formal schooling, no *norane* migrations, lived less than six months in an urban area, and no premarital pregnancy. Details on variable definitions are presented in Table 1. The birth cohort variables correspond to the following age groups at the time of the survey: 1975-84 (ages 15-24), 1965-74 (25-34), 1955-64 (35-44) and 1945-54 (45-54).

3.6 Conclusions

The analyses of both the qualitative and survey data sets show that, in recent years, first marriages and childbearing have been occurring later in women's lives, simultaneous to a growth in numbers of premarital conceptions and temporary *norane* labor migrations to Dakar. However, at the individual level, the risk of experiencing a premarital conception for a single

woman over a given period has not changed. With the delay of their first marriage, women are exposed to the risk of having a premarital pregnancy during a longer period than in the past but this increased risk is not necessarily linked to an earlier sexual initiation (Thiriat, 1999). Hence, the individual risk for each woman to experience the event has become higher, even if the observed risk at each age has not varied. Therefore, changes across cohorts appear with those occurring in the marriage agenda rather than in the timing of sexual initiation.

The hazard regression results show that migrations and urban life act to significantly hasten the marriage process; this is particularly true for women who begin migrating in late childhood or early adolescence. *Norane* migrations – again especially those that start early on – and the amount of time spent living in the city are similarly associated with an increased hazard of women having a premarital pregnancy. Women who start migrating young may be more influenced by the city environment and also may gain over time a greater degree of autonomy over their activities, including the development of sexual relations. However, as these relations typically occur within the local *Sereer* network, their partners may often be viewed as being acceptable to the girls' families, leading to a rapid marriage. As shown in other studies, if younger people tend to choose their partners more individually, they still seek the family's approval (Thiriat, 1999). The traditional criteria related to kinship alliances seem to be less at stake in the cases of these informal unions taking place outside or within the context of the village. However, the men are generally *Sereer* and from the same social group (belonging or not to a caste) and if they are not corresponding to these key characteristics, it is unlikely that the couple will get married. In the qualitative data, we also found some women who had left the village because they had decided to continue a not accepted relationship. Because such cases can not be reported in the retrospective survey since only present people were interviewed, the variety of unions that actually take place may thus be underestimated.

A few years at school (primary incomplete) significantly increase women's likelihood to have a premarital pregnancy when migration variables are introduced and we know from our qualitative analysis that women who drop out before completing primary school are almost all migrating as *norane*. This means that among women having a migration/urban experience, those who have at least a few years of schooling are more at risk than those who have no

education. The association between greater education and reported premarital sexual activity has been established (Bledsoe and Cohen, 1993), but the results suggest that this relationship is more complex. On the other hand, women who migrate later (after 16) are significantly less at risk of becoming pregnant before their first marriage. This may be related to their greater physical and “psychological” maturity making them more aware of the risks to catch a pregnancy, and ultimately behave more carefully than a younger girl. Also, even if women are still single after 16, they are likely to be engaged in a marriage process. Therefore, being involved in a migration process has a significant effect on a woman’s likelihood to experience a premarital pregnancy only if she has started migrating before that time period in her life cycle. The timing of women’s migration experiences must also be related to their school histories as is suggested by the qualitative analysis. Indeed, different periods within women’s adolescence related to their school and migration histories were identified: girls who never attended school, others who *just stopped*, and a group of girls who might have continued school had their personal situations allowed it. It is likely that girls are motivated to migrate for different reasons depending on the group they belong to and, therefore, their migration experience may have a different impact on their behaviours. In particular, a woman’s integration within the migrants’ network and her knowledge of the place may depend on the age at which she started to migrate and thus on the number of travels she has been able to do. The younger she starts, the more travels she may make, implying that she may progressively reach greater autonomy in the course of her migration process. Hence, women are likely to get pregnant during their migration process whether the pregnancy occurs in the city or in the village. Indeed, among the women interviewed in the city, all mentioned the warnings they got from their families. With such advices along with being controlled by a tutor, at least at the beginning of their migration process, it is unlikely that they would be more exposed to the risks of getting pregnant than in the context of the village.

Such results stress the importance of thinking in terms of processes rather than factors. Indeed, it is less the exact age at which events occur than the relations between these events and their order of occurrence in one process of personal building that matters. In particular, one important aspect concerns the crucial period in women’s life course which occurs before 15 years old since all that happen at these ages determine their future behaviours. Such a

perspective has methodological implications, and the importance of collecting detailed biographical data on individuals' school histories and migration experiences should be stressed.

Several issues raised in previous studies are still at stake. First, the links between premarital pregnancies and school dropouts need to be analyzed in the broader family and social context. In particular in rural settings, where children are still participating to the local economic activities, school and daily constraints compete with each other. In this regard, the parents' role should be questioned: To what extent do they put pressure on their daughters to continue school? To what extent do they influence their decision to migrate to Dakar when community members clearly indicate concern about the "risk" of experiencing a premarital pregnancy in the urban context? Therefore, the usual dichotomy between 'rural' and 'urban' areas should be abandoned and replaced in many cases by a more fluid concept that includes the flux between these environments and the diffusion of information, attitudes and ultimately behaviors in an interrelated area. Second, access to information and health services regarding sexuality and family planning methods among adolescents is still limited despite years of studies on such issues.

On the whole, young women's major preoccupation is to get married. Premarital relationships and pregnancies *per se* may not be problematic as long as they are followed by a marriage with an "acceptable" partner. Despite the apparent concern expressed by many respondents in the qualitative data about issues surrounding premarital relationships and childbearing, what most preoccupies women is the delay in their entry into marital life and any event which could jeopardize this start. In such a context a premarital pregnancy may be part of a strategy to hasten the marriage. The woman will seek the paternal recognition of her partner and insist that they get married (especially since these informal relationships are often based on the promise made by the man that he will marry the woman). For men, a single pregnant woman, regardless of the identity of the father, means that the amount of the bride price will decrease, thus making it easier for them to finalize a union. In addition, in this polygamous society, it also proves that the woman is fecund, and may thus influence married but childless men to take that woman as a new wife. Hence, reproductive health goals have to be defined cautiously and we should perhaps not assume that women want to avoid premarital childbearing at any cost. The meaning

of “unwanted pregnancies” for adolescents which involve a whole range of guidelines regarding family planning programs, should be addressed more critically and not necessarily be associated solely with out-of-wedlock childbearing (Barrett and Kaye, 2002).

The fear of economic and social marginalization that single mothers experience could constitute a strong argument to promote family planning methods among adolescents and their families to prevent premarital pregnancies. Indeed, the worst consequences of premarital pregnancies concern women who remain single mothers because they fall in highly precarious economic and social condition. Therefore, ways to support these women in terms of finding jobs and different ways to earn money, to ensure their own future, as well as their child’s should be identified. Finally if women have been relatively preserved from STIs because they have remained in a network where members were seldom mixing with other social groups, this situation may not last. With the growing labor migrations, ethnically mixed couples may increase, as well as multiple partner relationships. Therefore, information on migrants’ networks and their residential mobility within the city should be gathered in order to better identify the pathways leading women to develop premarital relationships and with whom.

Chapitre 4 :

WHEN AND WHOM TO MARRY? FIRST MARRIAGE AMONG *SEREER* MEN IN RURAL SENEGAL (ARTICLE)

By

Nathalie Mondain
Thomas LeGrand
Paul Sabourin

(Submitted to Journal of Comparative Family Studies)

Abstract (245 words):

Changes in marriage patterns, in particular the postponement of women's first marital union, are associated with the fertility decline recently observed in Senegal, as elsewhere in sub-Saharan Africa. Hence, there is a need to understand better the components of African marriage processes as well as the changes affecting these processes. Despite strong similarities between African societies, the stages of the marriage process and its duration vary because of different social, economic and cultural environments. Even in rural settings, often considered as more "traditional", important changes are affecting the nuptiality regime. Because of their key position as decision-makers within the family, the issue of when and whom to marry is generally controlled by men. Using qualitative and quantitative data, we investigate in detail men's marriage process in a rural area in Senegal. We show that young men tend to start their marriage process informally and that they delay the celebration for economic reasons. Therefore a union may be considered as legitimate earlier than the dates of specific events may suggest. Different marriage processes are identified with their respective implications regarding the start of the couples' sexual and reproductive life. Two related changes might explain why men start their conjugal life earlier: first, the traditional markers of men's entry into adulthood are evolving, as they get circumcised much younger than their elders. Second, they become autonomous at younger ages, as they have to migrate to support the family and accumulate their own financial means for their marriage.

Key words: Marriage, marriage process, Senegal, Men, migration, qualitative data, survival analysis.

4.1 Introduction

The study of marriage in sub-Saharan Africa has drawn increasing attention among demographers because of its links with the onset of reproductive life. In societies where women's sexual activity is controlled by the elders and by men mainly through the institution of marriage, fertility decline is expected if women's first union is postponed. This seems to be the case in Senegal where women increasingly delay their first marriage, leading to the slight fertility decline recently observed (Ndiaye et al, 1997; Pison et al, 1995).

Most studies of marriage and fertility changes have focused on women. They have shown that in many African societies, women's age at first marriage is increasing but no clear trends emerge for men regarding how their own marital agenda may affect sexual and reproductive behaviors (Hertrich and Pilon, 1997; Hertrich, 2002). Such changes in the marital agenda are also associated with an increase in premarital sexual activity and thus childbearing (Gage-Brandon and Meekers, 1993; Meekers, 1994; Garenne and Halifax, 2000; Mondain et al, 2003 and 2004). Marriage and more generally, couple formation, should however also be studied from men's perspective because social relationships in most African societies, and particularly in rural areas, are male dominated (Donadjé, 1992; Hertrich, 1996; Makinwa-Adebusoye, 1997). Because men also have more sexual freedom than women, it is easier for them to have premarital relationships openly. A study in Niakhar and Bandafassi (Senegal) has shown that men's sexual activity tends to start at younger ages compared to their elders (Lagarde et al, 1996; Delaunay et al, 2001). Therefore, studying "couple formation" from their perspective may contribute to identify the *premarital period* more precisely and how it affects the start of the marriage process.

Using qualitative and quantitative data, we study men's first union in order to understand how it determines the onset of couples' sexual and reproductive lives and what are the main changes affecting this agenda. Our research takes place in Niakhar, a rural area in Senegal and we focus on the two following aspects. First, determining *when* a couple is formally considered to be married is a difficult task, since in most African societies, including Senegal, marriage is a long

and complex process implying successive stages (Meekers, 1992; van de Walle, 1968 and 1993). We suspect that a union becomes *formal enough* to allow couples start their legitimate reproductive life at a certain stage in the course of the marriage process, even if no specific event defining the marital status (like a ceremony) has occurred yet. Hence, we seek to identify *at which stage* of the marriage process a couple can legitimately consummate the union whether all the procedures are finalized or not. Depending on individual characteristics and the existing socio-economic context at the time when people got married, we expect to identify *several* marriage processes instead of one single model, and thus different temporalities in the start of couples' sexual and reproductive lives.

Another important aspect is related to the changes affecting kinship ties which are at the core of the family structure and organization in most African societies. Decisions and choices in terms of marital alliances are made to keeping this social system going. Therefore, any changes affecting kinship and family relationships have an impact on the marriage process. In particular, men's ability to negotiate their own partner and spousal choice with their elders tends to increase as the traditional markers of transition to adulthood evolve (Bledsoe and Cohen, 1993; Mensch et al, 1998). In the study area, the increase in labor migration to cities affects the local social organization in modifying gender and intergenerational power relationships. In particular, as young men gain more financial autonomy with their various economic activities, they may increasingly control *when and whom to marry*, thus leading to a shift from arranged to more consensual unions (Bledsoe and Cohen, 1993).

4.2 The setting

The Niakhar study area is located 150 km south-east of Dakar in the *Siin* region of the Senegalese peanut basin. The French *Institut de Recherche pour le Développement* (IRD) has developed a demographic surveillance system there since the early 60s (Cantrelle, 1969), which is presently composed of 30 villages of approximately 30,000 inhabitants, almost all of whom belong to the *Sereer* ethnic group. The population is generally poorly educated, especially women, and demographic data on the area portray a pre-transitional society with still a high

infant and child mortality rate (213 p. 1000 in 1994-99) and total fertility of around 7 children per woman (Delaunay et al, 2001). However, important changes in terms of marriage and sexual behaviours among adolescents are ongoing within this population (Guigou, 1992; Delaunay, 1994; Delaunay, 2001; Delaunay et al, 2001); two of the clearest and interrelated indicators of these changes being the increase in women's age at first marriage (Delaunay, 1994) and in premarital childbearing (Mondain et al, 2004). A start of fertility decline has recently been observed mainly in the form of a decrease in fertility rates at young ages (Delaunay, 2001) due to the postponement of women's first marriage.

This area has been subject to several droughts during the two past decades. The local economic system, which relies on family farming and herding as well as cash crop activities, is facing important constraints due to a chronic agricultural crisis that started in the early 70s (Dumont and Mottin, 1982; Lombard, 1993). Hence, men and women's labor migrations to cities, especially during the dry season (*noranes*), have dramatically increased (Fall, 1998; Delaunay, 1994; Lericollais, 1999), affecting the whole social system, and thus marital behavior as anticipated by Pélissier (1966) and later confirmed by other researchers (Gastellu, 1981; Guigou, 1992; Delaunay 1994).

Different socio-cultural characteristics have proven to strongly influence marital behaviors (Lestaeghe et al, 1989). In particular, religion and the caste system are social features that may influence the timing and the course of the marriage process, the former because of the different ceremonies it implies, the latter because of the marital alliances it leads to. Another important aspect to be considered is related to the lineage system which is ongoing important changes: predominantly matrilineal, the *Sereer* kinship relationships have evolved towards a greater role of the patrilineage leading to the growing power of fathers and their representatives in decisions related to marriage and alliances. In particular, like in other African societies (see Dyson-Hudson and Meekers, 1995), fathers are involved in the payment of the bridewealth for their sons' first marriages, which, at the same time, implies that they have a strong influence in the choice of the bride. It is a virilocal system, meaning that the wife joins her husband's compound once the couple is considered to be married. Polygyny is widely practiced, although to a lesser degree than in other Senegalese groups, which may have implications for the entry into first

unions. If, as suggested by Agadjanian and Ezeh (2000), the higher the prevalence of polygyny in a society, the greater the gender inequalities, the marriage process is likely to be entirely controlled by men. On the other hand, societies with lower polygyny prevalence are more tolerant towards cohabitation before completing the formal marriage rites compared to groups with a higher prevalence. Thus, the *Sereer*, because of their “intermediate” position regarding polygyny, in addition to their matrilineal tradition, may adopt attitudes leading to several marriage models rather than a single one.

4.3 Data and methods

4.3.1 The general approach

Marriage systems across sub-Saharan Africa are highly diverse (Oppong, 1992), but also characterized by common features like the bridewealth payments and the involvement of kin at different stages of the process (Aryee, 1997). Therefore, we have chosen a case study approach, because it will allow us to better catch various aspects of individuals’ life courses prior to their marriage as well as the different stages of their marriage process. Combining qualitative interviews with the results of a retrospective survey has proven to be fruitful because both provide longitudinal information on respondents’ life courses in different ways. If, as stated by Mills (2000), time is culturally embedded, the indicators based on “exact” ages and dates will not be sufficient to capture intergenerational changes. This is particularly true in African societies where ages are determined by symbolic markers and rituals rather than calendar years (Doumbia, 2001). This becomes a key issue when studying marriage, since the main indicators used are based on the age at first union (van de Walle, 1968; van de Walle and Meekers, 1994). Using the qualitative data we will identify the *order* of the different stages in the marriage process rather than focus on the exact dating of events. We will analyze men’s life histories from birth to the start of their marital and reproductive lives. This will enable us to circumscribe their “premarital period” and its implications for the future marriage process and conjugal life. Finally, we identify men’s perceptions on the changes affecting their marital agenda. In the quantitative part, we first describe the trends related to age at first marriage and migration. In a

second step, using men's migration and urban residence as proxies for social and economic changes, we investigate how these aspects affect their marriage using the Cox proportional hazards model.

4.3.2 *The qualitative data*

The qualitative study is part of a broader analysis of the different models of entry into first union among the *Sereer Siin*, how they have evolved and their relations to social and demographic changes. The data were collected in 1999 by the first author and are composed of in-depth as well as structured interviews.

On the basis of information collected on various aspects of daily life during previous stays in the area, an in-depth-interview guide was constructed for the next phases of the fieldwork, which lasted in total four months. The first goal was to track different aspects of respondents' life courses before marriage, related to their premarital relationships and their migration experiences. The second and main goal was to identify the different stages in their marriage process for the first union. All interviews were conducted by the first author with the assistance of a male interpreter who "simultaneously" translated the questions and respondents' answers. Each interview was tape recorded and then transcribed into French. These in-depth interviews enabled us to build a systematic "qualitative questionnaire" leading to more structured interviews that were conducted during the last phase of the fieldwork, following step by step each stage of respondents' first marriage process. In all interviews, respondents were selected so that the local social and cultural characteristics were represented (Table 6). Since our first goal at the time of the data collection was to study the marriage process, we interviewed people who were or had been married at least once. We chose to conduct our interviews in the three main villages of the area, hypothesizing that because of their size and activities they reflected the influences of the migrations between the area and the city. Also, these villages were diverse in terms of social characteristics and thus ensured sociological representativeness.¹⁹

¹⁹ For more detailed information about the methods, see chapter 2.

4.3.3 The quantitative data

Colleagues from the IRD staff conducted a survey during the same year which goals were to follow individuals' residential, marital and reproductive trajectories. Randomly sampled within the compounds, 804 men aged 20 to 69 were surveyed in nine of the villages of the Niakhar study area including those of the qualitative research. The representativeness of the survey sample was verified by comparing the sample distribution to the population within each village surveyed as well as to the whole area (Delaunay et al, 2000). Table 6 presents the main characteristics of people interviewed and surveyed.

Table 6 : Men's individual characteristics in the qualitative and survey samples.

Characteristics	Qualitative data		Survey data	
	In-depth interviews	Structured interviews	n	%
<i>Age groups</i>				
20-29	6	3	252	31.3
30-39	11	7	175	21.8
40-49	9	3	179	22.3
50-59	9	3	104	12.9
60-69		6	94	11.7
<i>Ethnicity</i>				
Sereer	35	22	766	95.3
Other			38	4.7
<i>Religion</i>				
Muslims	26	16	592	73.6
Christians/Animists	9	6	212	26.4
<i>Social/caste groups</i>				
Peasants/Nobles	29	13	742	92.3
Artisans/Griots	6	9	62	7.7
<i>Education</i>				
None			430	53.5
Iry incomplete			129	16.0
Iry complete			83	10.3
Iry and over			86	10.7
Coranic school			52	6.5
Alphabetization			24	3.0
<i>Marital status</i>				
Single			196	24.4
Monogamous	22	12	426	53.0
Polygamous	13	10	169	21.0
Widow/divorced			13	1.6
Total	35	22	804	100.0

Notes: Social groups refer to the caste system. People and families in the area can be of two main groups: the *non castés*, meaning that they do not belong to any caste (they are either simple *Sereer* peasants or related to a former noble families), or the *castés* – artisans or *griots*, who are traditionally the drum players and story tellers. Schooling levels were not systematically collected from respondents in the qualitative data. Most of them, however, were either uneducated or had spent only a few years in primary school.

4.4 *The qualitative analysis*

In this section we first identify the different stages of the marriage process and the changes affecting it. Second, we examine respondents' perceptions regarding the ongoing social changes and how they affect their marital agenda. The first part is essentially based on the analysis of the structured interviews whereas in the second, the in-depth interviews are widely used.

4.4.1 *The marriage process as described by respondents*

The start, as each step of the marriage process, and thus its duration can be summarized by the notion of *negotiations*, which implies that several actors are involved. Three main stages usually compose the process: the engagement, the bride price payments and the ceremonies.

Engagement.

The engagement symbolizes the official initiative to start a marriage process and the first agreements between the people involved: the two families (essentially parents and maternal uncles) and the couple. The *initiative* to start a marriage process may come from the man himself or his father. In the first case, the man may ask his father to guide him in his choice or suggest someone and wait for his father's approval. In the second case, the father tells his son it is time for him to marry and suggests a girl he has in mind. To questions about when people had thought of getting married and why at that specific moment in their lives, we systematically got answers like: *I had the age (of getting married) [34 year-old man]*; or: *When I reached the age to get married, I started to think of looking for a woman. [60 year-old man]*

Being of "marriageable age" reflects the responsibilities men have to face at a certain stage in their life course. In particular, men start to consider they should get married when their mother

becomes older and finds it increasingly difficult to take care of the compound. Thus, depending on the family composition and on the size of the compound a man may have to hurry to find a spouse. Finally the influence of his peer group acts as a “time indicator” as members of the group start getting married (Pélissier, 1966). Once the initiative to start a marriage process is taken, and the son and father have agreed on the choice of a woman, a first meeting has to occur between the two potential spouses. When both the couple and the two families have agreed on the alliance, the man comes back to give the first part of the bride price to the woman. At that time the couple is considered as engaged and thus the *premarital period* can be considered as being over.

Bride price.

Completing the bride price payment is the key issue in the duration of the whole process. In the past, payments were mainly in cattle but these practices have evolved towards payments in cash. Because of the economic and agricultural crises, men and their families face increasing constraints in paying the expenses related to marriage, thus leading to prolonged processes as is happening elsewhere in Africa. Among the *Sereer*, after the bride has been given her share, three additional payments are required: for her father, mother and maternal uncle. As long as the father’s share has not been paid, the process cannot go further. Once he has got his, the families start negotiating the dates for the religious (*takk* for the Muslims) and the traditional (*ngulok*) ceremonies. The bride price has to be completed before the traditional ceremony, which also symbolizes the wife’s entry into her husband’s home. The time gap between the successive payments and the celebration of the traditional ceremony (*ngulok*) depends on the man and his family’s financial means. This whole period is also associated with the engagement period, at least until the *takk* has been celebrated.

The ceremonies.

The Muslim religious ceremony – *takk* - has become systematic in marriage processes quite recently. Nowadays the *takk* has to be celebrated prior or simultaneously to the *ngulok*. The increasing burden of the bride price as well as the expenses required for the *ngulok*, have led to adjustments in order to hasten the process. In particular, because the *takk* is not as costly as the

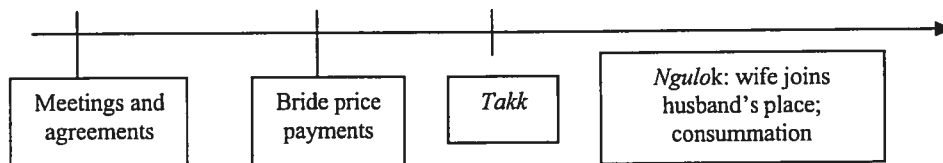
ngulok, it is increasingly celebrated before the traditional ceremony, which can follow several years later. As we will explain later, within the Christian community the religious ceremony is less important than the traditional one. Nevertheless, the *ngulok* remains a key moment in the process for both communities because it is at this point that the couple cohabitates and that the union can be legitimately consummated. In this regard, the traditional ceremony typically reflects the bilinear aspect of the *Sereer* lineage system, characterized by the virilocal residence of the married couple (see chapter 2).

4.4.2 *Main adjustments made to the marriage process*

In this section we describe the order rather than the exact timing of the different stages. The time gaps between these stages can last from a few weeks or even days to several months or sometimes, years. The course of the marriage process is ongoing adjustments from an “ideal” to a more diverse order of events, allowing unions to remain “consensual” until the couple has gone through the main stages of the process. In particular, the *takk* ceremony can occur even if the bride price payments have not been completed. Also, the gap between the total payments of the bride price and the *ngulok* is increasing. Therefore, the legitimacy of the union is constantly negotiated between the different actors involved. Three main groups are identified: older men (in their late 50s and 60s) for whom the most important ceremony was the *ngulok* and before which the couple could not have sexual relationships, and a younger group which is composed of men in their 30s and 40s who are modifying the course of the “traditional” somehow idealized marriage process. Finally, we examine the Christians’ situation.

For the older men, the important ceremony was the traditional one (*ngulok*) because it was (and still is) associated with a series of rituals after which the woman was integrated into her new home. At that time, Islam was less developed in this area and people did not systematically proceed to the *takk*. Actively Muslim families added the religious celebration before the *ngulok* once the bride price payments were completed (Figure 6).

Figure 6: The “ideal” traditional order of the different stages during the marriage process (elder Muslims)



Men in their 30s or early 40s increasingly delay the full payment of the bride price because of economic constraints. In order to guarantee that another suitor will not take their fiancée, they proceed to the *takk*, and then complete the bride price payments, and once this is done, they celebrate the *ngulok* (Figure 7). Having celebrated the *takk* is increasingly allowing couples to have sexual relationships and thus start the building of a new family even if they cannot cohabit until the *ngulok* has been celebrated (Figure 8). In the interim the “wife” is “lent” by her parents to her husband (*femmes prêtées*). Hence, celebrating the *takk* seems to be enough to declare oneself as married. However, for most men having their wife at home ensures the stability of the union and if a man can pay the whole price in a relatively short time, he will choose to follow the traditional order of events and wait after the *ngulok* to consummate the union.

Finally, some couples have sexual relationships after the first agreements and payments are made which implies that families recognise informal unions as legitimate if the end of the process is to be seriously delayed. A pregnancy occurring during this prolonged engagement period may contribute to accelerating the process because the bride price and other expenses become much lower. Indeed, if such a pregnancy can not be considered as a “premarital” one since the marriage process is ongoing (see chapter 3), it is nevertheless occurring too early to be considered as fully legitimate. Therefore, it can justify the acceleration of the process, and in this regard may constitute a strategy by couples who want to get quickly married but who may be constrained by the amount of the expenses the man has to pay (Figure 9).

Figure 7: The delay of the bride price payment (younger men, Muslims)

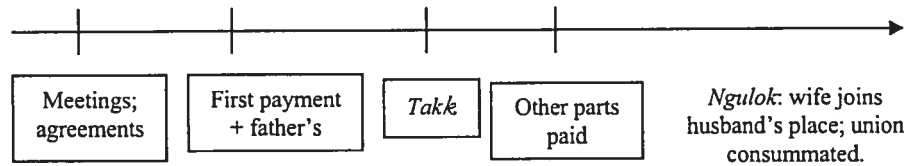


Figure 8: Delay in the bride price payment and "lent" wives (younger men, Muslims)

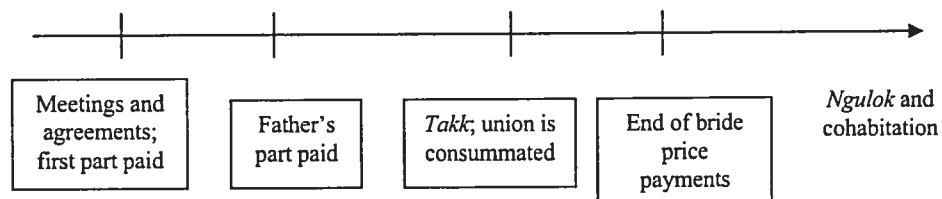
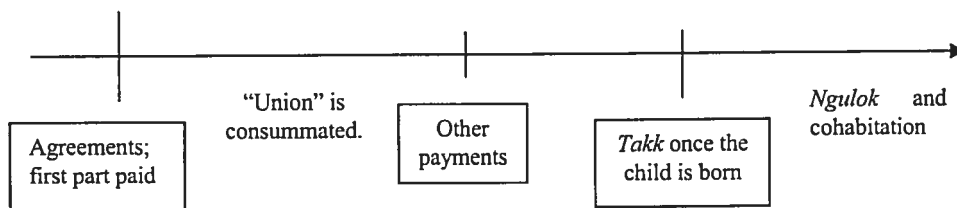


Figure 9: Consummation of the union during the engagement and consequences of a pregnancy (younger men, Muslims)



Among Christians the situation is slightly different since they do not celebrate the marriage religiously or if they do, much later. Men explain this more or less openly by the fact that the Church forbids both polygamy and divorce. It is interesting to note that the Christian religious

ceremony, contrary to the *takk*, is not perceived as allowing or forbidding men's sexual rights over their "fiancée". Hence, the most important stage in the marriage process for Christians (who in this regard are closer to the animists) is the *ngulok* since it allows the wife to move to her husband's place. The religious ceremony may follow several years later (Figure 10). Since the main problem with the *ngulok* is related to the high costs it implies, in some cases unions are consummated once the important parts of the bride price have been paid (the bride's and her father's parts). In this case, the engagement is considered to be serious enough to allow the couple to start having a sexual relationship and building a family even if they do not cohabit yet (Figure 11).

Figure 10: The order of the marriage process stages among Christians and animists

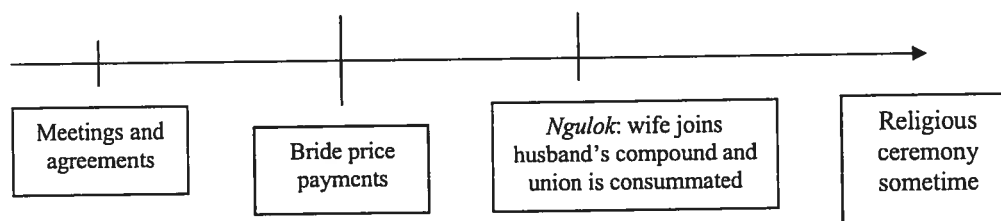
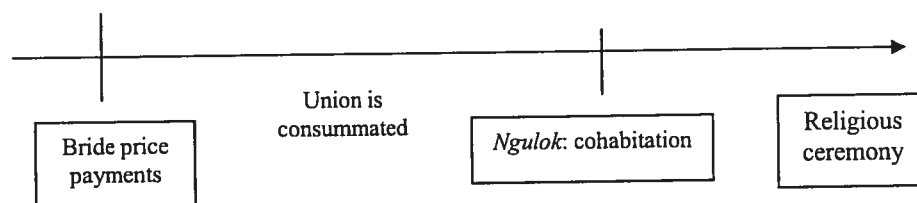


Figure 11 : Adjustments in the stages of the marriage process among Christians and animists:
union consummated before the ceremony



4.4.3 *Men's evolving marital agenda*

As illustrated in the previous section, several models of marriage process appear but the mechanisms affecting the onset of these processes remain unclear. Interestingly, there was a consensus among respondents that the younger generations are getting married earlier for two main reasons:²⁰ first, they get circumcised younger, and second, the labor migrations combined with the structural changes within the compounds contribute to their increasing responsibilities as head of the household at younger ages than their elders. Men used to be circumcised at relatively late ages (end of adolescence) after which they went through a long period of initiation in the bush. Marriage was discussed a couple of years afterwards, at the earliest. Since men's transition to adulthood used to be associated with circumcision rituals and that these events are now occurring during childhood or early adolescence, they are perceived as getting married at younger ages than their elders as these two men of different ages suggest:

I stayed at home until I was circumcised, then I stayed until the age to get married, then my father looked for a wife for me. Nowadays this has completely changed because you leave the village very young to go to Dakar and you abandon your father and mother...[46 year-old man]

At present people start getting married at 20 years old, whereas in the past it was unthinkable. They [men] had their circumcision at 20 years old (33 year-old man)

Another change in these traditional indicators of transition to adulthood is that a growing proportion of adolescents are migrating to support their families with extra earnings or by lowering the daily costs as fewer people live in the compound during several months (Lombard, 1993). Thus, young men are reaching responsibilities sooner than their elders did, leading at the

²⁰ They perceive that both men and women tend to get married at younger ages. This contradicts the statistical trends for women, who increasingly postpone their first marriage including in this population (Delaunay, 1994; Mondain et al, chapter 3).

same time to a change in their power relationships with them. Such changes affect the marriage process mainly through the issue of spousal choice: fathers are much less involved in the choice of the bride and hence in the initiative to start a marriage process as this 43 year-old man explains: *...as for a Sereer like me, the past system and the present one are different. Nowadays, it is our children who choose the girl (or the boy) to marry (...). In the past it was the father who chose somebody's daughter for his son. (...). This is over. Nowadays our children come back from Dakar with the decision to marry each other*

Younger men seemed to confirm these perceptions in saying they (or men in general) could negotiate the choice. At the same time, implicitly, since families are less involved in the marriage process, young men increasingly control the initiative of the onset of the process, which may explain why they are perceived as getting married earlier than their elders. However, despite these changes, men continue to seek their parents' approval. This appeared clearly when respondents talked about their own experiences and reflects the compromises that individuals try to make between their own wishes and the respect of their elders' authority as this 32 year-old man suggests: *... I didn't want to disobey my father; since he had chosen that one, I had to obey.* Along the same lines, a 38 year-old man describes the "compromise" most men have to make: *...as you know, every young man has a girl friend before he meets his wife. You love this girl but if God and the parents decide something else you have to go with the girl they choose.* Such negotiations may be more frequent within the village context and couples who remain opposed to their families' wishes may not live there anymore. However, since the *Sereer* network in Dakar is tight and migrants are living there with peers of the same or neighboring villages, most couples formed in this environment may "match" within their social group, thus avoiding conflicts with their parents.

If men have more autonomy in choosing their spouse and in deciding when it is time for them to start a marriage process, endogamous rules in the alliance system may be affected. Examining the extent to which the respect of such norms evolves may indicate the new degree of men's marital autonomy. Getting married to someone of a different religion did not appear as problematic (in most cases the woman converts to her husband's religion), but belonging to a caste (artisans or "griots") or not, remains a very important criterion, especially for non-castes

people. However, mixed unions seem to occur more frequently according to caste people, particularly among those who migrate to Dakar. Men belonging to caste groups insisted that these ancestral norms were changing as this 33 year-old artisan man explains: *...taboos are now broken, they have started to be broken (...). ...This change has started. There is a tendency to break the obstacles. We will abandon endogamy soon.*

Kinship ties have broadened to integrate close neighbourhood relationships as is suggested by a 43 year-old respondent: *About our kinship ties [with his wife], one can say it is a "crossed cousinhood" and a good neighbourhood link. When neighbours get along well, they can give wives to each other.* Along the same lines, several respondents of all ages associated close neighbourhood (geographically and in terms of the quality of the relations) with kinship ties, reflecting a tendency to turn neighbours into fictive kin.

Some respondents insisted on feelings of love, as opposed to the earlier emotions which stressed the family's authority. However, the family's agreement remains crucial and in the case of unsolved conflicts about the identity of the spouses, couples may have to leave their family environment if they decide to stay together. Such situations appear in the quote below, where the experience of a 31 year-old man illustrates the "tensions" at stake between the generations: *Nowadays, ethnicity [caste] is not a priority in the choice, what is important is to be with a girl you really love. (...). What is essential in all cases is to choose a girl you love as a potential wife. (...). When the family is strongly hostile and you really love the woman, you stay with her elsewhere and life goes on. (...).* At the same time, this man admitted not being able to reject his maternal uncle's suggestion of a potential wife: *I couldn't because the decision came from the head of my maternal family. Rejecting it would have been a total lack of respect. That's why I immediately obeyed.*

Another indicator of change in people's daily life is the division of former large compounds where the extended family used to live. The demographic pressure combined to the 1964 territorial laws has led to a lack of available land. As a result, the extended family has to divide, hence reducing the number of people in the household. Consequently, marriage may be hastened for men because elder women will increasingly need help they won't find in the

compound as is stressed by this 38 year-old respondent: *...young wives can take care of small households. Nowadays the large compounds have been restructured. This has caused earlier marriages (...)... in the past nobody was isolated. Compounds were big and many wives lived there and could help an older woman whose son was not yet married.*

This situation may also explain why we find in many interviews references to “neighbor relationships” associated with kin relationships. With the structural changes that occurred these past three to four decades, new patterns of solidarity seem to have emerged based on such spatial relationships.

4.4.4 Conclusions of the qualitative analysis

Two main aspects emerge from this qualitative analysis. First, several models of marriage process are identified. These models differ between religious groups and within these groups according to people’s ages. Thus the stages in the marriage process at which the union appears to be legitimate *enough* to allow the couples start their reproductive life vary. Second, respondents all agreed that men’s first marriage occurs at younger ages compared to their elders. These perceptions can be understood as follows: on the one hand, the markers of men’s transition to adulthood symbolized by the circumcision rites are evolving (Delaunay et al, 2001; for Mali, see Hertrich and Lesclingand, 2002) thus modifying the definition of people’s ages. At the same time, the increase in labour migrations resulting from the economic crisis tend to hasten men’s first marriage because of the greater financial autonomy they gain; also because of the lower social control in the context of the city, they have more opportunities to meet their partner/future spouse by themselves whom they introduce into their family instead of waiting for their father’s suggestions.

4.5 *The survey analysis*

In this section, we examine the extent to which the perceived marriage trends for men are statistically observable, and the quantifiable pathways through which labour migration and urban experience affect marriage. In the first descriptive part, we investigate whether younger men get married at relatively younger ages and if ages at first marriage vary by religion. The evolving trends of labour migrations are also examined across generations. In the second analytical part, Cox hazard regressions are used to examine the relation between men's first union and selected individual characteristics, including migration and urban experiences.

4.5.1 *Trends in men's age at first marriage and in labor migrations*

The survey provides limited data on men's marriages. Respondents were asked only for the date of their marriage celebration; in general, this should correspond to the *takk* for Muslims and the *ngulok* for Christians. For this reason, our results refer more to their age at the first marriage celebration rather than to the more complicated topic of their marriages *per se*.

Table 7 shows the proportion of men married before age 25 and the median ages at first celebration for men over 30 of different religious groups. In this table, the Muslim religion is disaggregated into the two major brotherhoods in Senegal, the Murids and the Tidjanes²¹, and the small number of animists is included with the Christians, for whom the marriage process is largely similar. We expected Christians to get married later than Muslims because of their greater constraints in terms of bride price payments and celebration costs, and survey data show that their median age at marriage is well above that of the majority Murids (25.6 years versus 24.2).

Interestingly, the median age at the first marriage celebration is found to be highest for the Tidjane, perhaps because of their generally lower economic status compared to the Murids,

²¹ Traditionally wealthier than other socio-cultural groups, the Murid brotherhood owns most of the peanut economy within the country and its leaders have a crucial economic and thus political power. Tidjane represent the other major Muslim brotherhood in Senegal. However they are much less present in the study area, as the small numbers indicate (see Table 6).

which may lead to a greater difficulty for them in amassing resources for the marriage payments. The data also indicate that the proportion of men who get married before age 25 has been decreasing over time (across cohorts) in all religious groups, from roughly 50% for men aged 50 and above at the time of the survey, to about 40% for men aged 30-39. In addition, differences in the timing of marriages for different religious groups appear to have increased over time: nearly half of the Murids aged 30-39 marry by age 25, versus just slightly more than one-fourth of the Christians and animists.

Table 7 : Proportion married before age 25 and median age at first celebration by age groups at the time of the survey and by religion

Age at the survey	All men	Murids	Tidjanes	Christians/Animists
30-39	39.4 (175)	48.5 (103)	35.0 (23)	26.5 (49)
40-49	53.1 (179)	51.0 (112)	27.3 (22)	40.0 (45)
50-59/50+*	51.9 (104)	56.9 (72)	47.8 (23)	45.6 (46)
60+	43.6 (94)	40.3 (57)		
Total	44.7 (552)	46.3 (344)	31.2 (68)	32.2 (140)
Median age	24.7	24.2	25.6	25.3

Note: Older cohorts of Tidjanes and Christian/animists were grouped together due to small numbers. Ages and proportions were calculated using survival data methods and information from all men at the time of the survey.

Respondents stressed two important aspects regarding the social changes affecting men's marriage process. They first mentioned the earlier circumcision and second the increase in the dry season labor migrations. The survey provides no data about circumcision, but a previous study in the same area in 1997 showed a substantial decrease in the mean age at circumcision, from 19 years old for men aged over 50 years old to 12 years old for men under 20 (Delaunay et al, 2001). Regarding labour migration trends, 523 men have made at least one *norane* (labour migrations during the dry season), representing 65% of the whole sample. Over 70% of men in the most recent birth cohorts had migrated at least once, whereas the proportions are lower for older cohorts (figure 12). These statistics may understate the degree of change in migration, as some men (especially the younger ones) have yet to embark on their first *norane*. Similarly, the proportions of migrant men going to cities have been growing over time: only 4% of migrant

men in the oldest cohorts were heading to cities, versus close to 40% in the youngest age groups (Figure 13)²².

Figure 12 : Proportion (in %) of 1st *norane* migration among men by birth cohorts at the time of the survey.

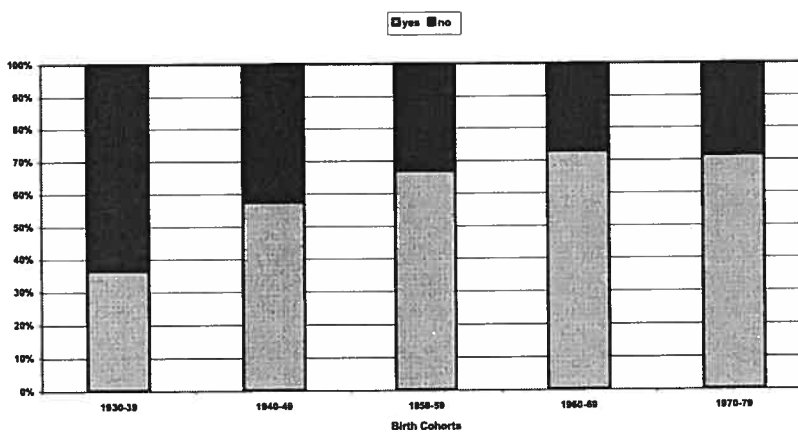
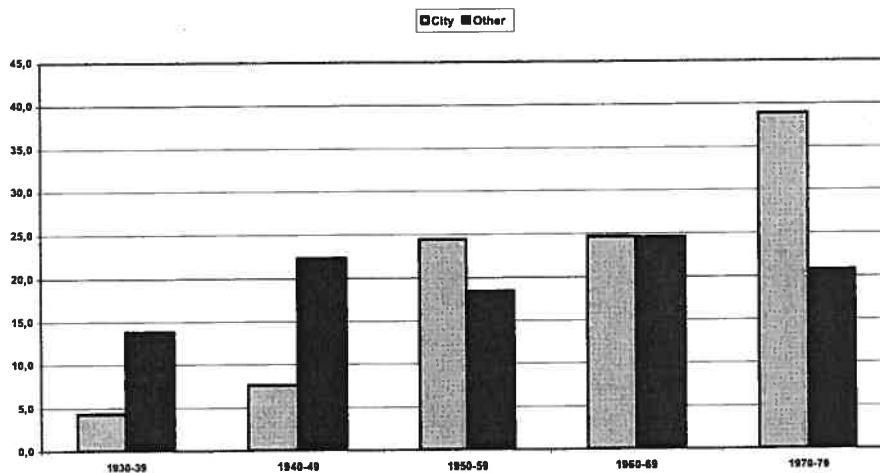


Figure 13 : Main destination at the 1st *norane* among men by birth cohorts at the time of the survey



²² In the "city" category we include Dakar as well as Mbour and Thies, which are the other main destinations of the *Sereer* migrants although to a much lesser extent than the capital. "Other" refers to all the regions in Senegal where the *Sereer* migrate, mainly to neighbouring areas within the Sine-Saloum region.

Despite a general consensus among respondents in the qualitative interviews that men are marrying at younger ages, the survey data show a slight trend towards later marriage celebrations in recent years. This may reveal inaccuracies in the perceptions by people in the area, or alternatively may possibly indicate that the start of the marriage process is occurring earlier but that this is not reflected in the timing of the first marriage celebration.

4.5.2 *The regressions*

Cox semi-parametric hazard regressions are used to study the effects of covariates on the pace of young men's first marriage celebrations. Men are followed (retrospectively) from age 15 up until either they report their marriage or our observation of them is truncated by the survey.²³ Three regression models are estimated, with the first model containing only fixed time-invariant covariates: birth cohort, caste (or social group), religion, and basic formal schooling attainment that for most men was acquired well before the start of their marriage process. The "no formal education" category also includes men who reported their highest level of schooling to be Coranic training (they were mostly illiterate), or a literacy class (which likely occurred after their adolescence). Time-varying covariates are added to the other models: age at first *norane*, cumulative time spent in the city for reasons other than a *norane* migration or studies and, in model 3, a partner having a premarital pregnancy. These factors are potentially endogenous, arising from activities that may be closely related to marriage behaviors, and care should be taken when interpreting their estimated "effects". For age at first *norane*, men are classified as non migrants up until the date of their migration, at which time they are permanently reclassified as migrants according to their age at that time (<18 years old, 18-20, 21-25, and 26+). The 523 men who reported having made at least one *norane* migration are roughly equally distributed among these age groups. The cumulative urban residence variable captures how another type of city life may influence sexual and marriage behaviors. This is a time-varying variable, and as the time spent in town increases, a man can shift from one category to another. At the time of men's first marriage celebration, less than 100 men had spent over six

²³ The very few cases of men in the data with marriage dates prior to age 15 were discarded as likely errors.

months in the city for reasons other than *norane* migrations or studies, limiting our ability to detect an effect of this factor.

The regression results (in the form of hazard ratios) are presented in Table 8. No strong effect of generation (cohort) is evident, confirming the results of other studies (Hertrich, 2002). Only men in the most recent cohort do appear to *celebrate* their first marriage later than others, a finding that is significant only in regressions that include the migration variables. As shown in our qualitative analysis, this result does not necessarily invalidate the perception that men start their conjugal lives earlier, as the initiative to start a marriage process may nonetheless be occurring earlier and people may perceive that men's unions are beginning at a younger age than in the past, even if marriage celebrations are being delayed. As expected, Christian/animist men are found to have a significantly lower hazard ratio of celebrating their marriage compared to the Murids. Finally, men who have completed primary school also appear to celebrate their marriages at later ages than others. Hence the education effect appears to be the same for men and women in this society, significantly delaying the entry into marital life (see chapter 3).

Migrating during the dry season is strongly related to men's first marriage celebrations, an association that is especially pronounced when the first *norane* occurs early in life. To some extent these migrations may be motivated to seek funds necessary for marriage payments, meaning that the migrations may be an integral part of men's marital strategies. As such, the estimated migration hazard ratios should not be interpreted as measuring a simple, independent causal "effect" of migrations on marriage. Also, migrations by still-single men that start after age 26 are not associated with an increased marriage celebration hazard ratio. As was expressed in some of the qualitative interviews, it may be so that men find it easier to meet their first wife during a migration process than in the village context, or that the city living experience affects their attitudes and behaviors with regard to marriage. Hence, the sooner they start migrating, the sooner they may initiate a marriage process, leading to an earlier celebration.

As mentioned above, the likelihood to get married for men aged 20-29 years old at the time of the survey significantly decreases once the migration variables are introduced in the models.

Most men in these cohorts are at the beginning of their migration process and thus delay the celebration of their marriage until they have accumulated enough financial means. Also, as shown in another study focusing on the evolving trends of polygamy in this area (see chapter 5), the households' economic situation worsened after the French African currency was devaluated in 1994. Younger men are thus also facing a particularly difficult economic period which may contribute as well to delay the start of their marriage process.

Interestingly, the cumulative time spent in the city for reasons other than *norane* migrations or studies is not found to significantly alter the pace of men's entry into first union. Men who have lived in the city for at least five years in fact tend to get married later than otherwise; while insignificant, this result is the opposite of that found for *norane* migrations. It is plausible that the nature of the migrations – the reasons motivating the move, the context of life in the urban area and the degree of control played over young men's and women's behaviors by the urban *Sereer* networks – plays a key role in shaping their subsequent marriage and reproductive behaviors (see chapter 3).

The results of the third regression show that pregnancy occurring to the partner is associated with a greatly increased likelihood of men getting married. Not unexpectedly, a similar result is found for women who experienced a premarital pregnancy in this setting (see chapter 3). While women in this society are, in principle, not allowed to get married while pregnant, in most cases, families and couples celebrate the marriage immediately after the birth, often the same day as the child's baptism.

Table 8 : Impact of men's socio-demographic characteristics on the timing of their first marriage celebration (Cox hazard ratios)

Covariates	Model 1	Model 2	Model 3
<i>Birth cohorts (1960-69)</i>			
1970-79	0.79	0.71*	0.72*
1950-59	1.04	1.09	1.11
1940-49	1.06	1.17	1.30
1930-39	0.83	0.97	1.13
<i>Religion (Murid)</i>			
Tidjane	0.81	0.84	0.78
Christian/animist	0.77**	0.75**	0.71**
<i>Castes (Peasants)</i>			
Nobles	0.88	0.89	0.81
Artisans/Griots	0.84	0.79	0.74
<i>Formal education (none)</i>			
Primary incomplete	0.99	0.99	1.00
Primary complete +	0.70**	0.75*	0.72*
<i>Age 1st norane (none)</i>			
<18		1.95***	1.78***
18-20		1.51**	1.35*
21-25		1.34*	1.25
>26		0.92	0.82
<i>Urban residence (no)</i>			
6 months - 4 years		1.19	1.08
≥ 5 years		0.76	0.77
<i>Premarital pregnancy (no)</i>			3.70***
Number of men (N)	800	800	800
Number of 1 st marriages	604	604	604

Notes: Significance levels are: * $p < 0.05$, ** $p < 0.01$, and *** $p < 0.001$. The effects of covariates are shown as hazard ratios, and omitted (reference) categories are shown in parenthesis.

4.6 Conclusions

In this study we have combined qualitative and quantitative data to better identify the extent to which men's marriage process has evolved across generations. Interviewing respondents of different ages and social backgrounds enabled us to differentiate between social groups and thus get a clearer insight into what was at stake in marriage negotiations. However, because of

the small numbers it is difficult to draw general conclusions. We have used the survey data to verify whether the statistics were supporting the main results of our qualitative analysis. Such an approach was challenging because the survey was not designed to study the marriage process in details. Therefore we did not have much latitude in the choice of variables. In particular we could only use the date of the celebration to estimate the time when men got married. Also, we only have information about individuals' first dry season labor migration although we know that in most cases they experienced several migrations prior to their marriage.

Despite these weaknesses, by combining the different data, we are able to get a good insight into what is going on. Several marriage processes have been identified rather than a single one, each process corresponding to a variety of adjustments made in order to legitimate unions as quickly as possible. The qualitative findings suggest that couples are formed relatively earlier than in the past but that the formal union occurs later. As reflected by the survey data, the delayed dates of first marriage celebration across generations confirm that couples formalize their unions later than their elders. Hence, determining the time at which a union is "legitimate enough" so that the couple can start having sexual relationships and building a family becomes a key issue.

The economic constraints are considered as the main reasons for modifying the course of the marriage process. Two contradictory forces are at stake in the onset of men's marriage process. On the one hand, men have to postpone their marriage celebration, in particular the traditional one which is very costly. On the other hand, migrating in order to earn extra money contributes to the increasing autonomy of young men both financially and with their elders leading to more power in negotiating the onset of a marriage process as well as the choice of their spouse. Moreover, dry season labour migrations (*norane*) are considered as the catalysts of the adoption of new behaviors because they are associated with urban life. Spending time in the urban context affects young people's attitudes since they "lose" their traditional behavioral markers as they are separated from their families (Enel et al, 1994). The survey data confirm our qualitative findings showing that *norane* migrants do indeed get married faster than non

migrants. On the other hand, living for an extended period in the city for other reasons than such labor migrations does not have any significant effect on men's first celebration. These results suggest that seasonal labor migrations and urban experience are different processes which require more detailed data in order to clarify their specific impact on people's behaviours. Moreover, it is likely that the perceived "urban influence" on people's behaviours varies according to the characteristics of the migration. Finally, we only have information about migrants who have come back, whether they had left for a long or a short period of time. Therefore, we lack information about the individuals who have left the village for good, as well as about men who were migrating at the time of the survey.

These results have several implications. First, if men tend to start informal unions at younger ages, the age gap within couples, usually broad in African societies, may decrease (Barbieri and Hertrich, 1999), possibly affecting the conjugal relationships and the prevalence of polygynous unions. Also, the timing of men's first and subsequent polygamous unions may be affected if they start their first monogamous union earlier, informally or not. The structural changes that occur within the compound as a result of the transformations in the agricultural activities also seem to play an important role as they may lead sons to marry earlier. Such earlier marriages are related to the support mothers will need if they have no younger co-wives to help them with the domestic tasks or if their daughters have left to get married. Finally, a whole range of different patterns of unions appear: consensual and legitimate unions vs. consensual and illegitimate unions; formal but incomplete marriage processes vs. formal and completed marriage processes. Such different forms of unions may imply new patterns in couples' characteristics. In particular, endogamous norms may be less respected, leading to an increase in "mixed" couples (inter-ethnic in particular). With the growing migration movements, such modifications in the traditional couple formation process may have important reproductive and sexual health implications, in particular regarding the spread of STIs, and the increase in out of wedlock childbearing.

Chapitre 5:

L'ÉVOLUTION DE LA POLYGAMIE EN MILIEU RURAL SÉNÉGALAIS : INSTITUTION EN CRISE OU EN MUTATION ? (ARTICLE)

Par

Nathalie Mondain
Thomas LeGrand
Valérie Delaunay

(Soumis à Population)

Résumé (222 mots) :

On annonce depuis longtemps le déclin de la polygamie en Afrique. Pourtant ces pratiques restent courantes dans de nombreux pays de la région, surtout en milieu rural. Or, depuis le début des années 1970, la crise économique et agricole a entraîné de profonds changements dans l'organisation des ménages et laisse entrevoir une remise en question des fondements de la polygamie. L'étude de l'évolution de la polygamie dans la zone d'étude de Niakhar au Sénégal met en évidence la complexité des forces en jeu : en effet, si les niveaux sont stables depuis 1984, on perçoit des ajustements de la part des hommes face aux difficultés croissantes qu'ils rencontrent pour formaliser leurs unions. En particulier, les hommes des générations plus récentes entrent en première union polygame moins rapidement que leurs aînés. En combinant des données qualitatives avec celles d'une enquête biographique rétrospective ainsi que des données longitudinales, cette étude vise à identifier quels processus influent sur le calendrier d'entrée en union polygame des hommes au fil des générations. Une relation entre les probabilités de connaître la transition de la monogamie à la polygamie et la conjoncture socio-économique apparaît. Or, la confrontation des différentes sources de données suggère l'adoption d'attitudes visant à la redéfinition des fondements de la polygamie plutôt qu'à sa remise en question, redéfinition ayant pour objectif d'en assurer la pérennité.

Mots clés : Polygamie ; Sénégal ; suivi démographique ; analyse qualitative ; analyse de survie

5.1 Introduction

Au Sénégal, le régime de nuptialité se caractérise depuis plusieurs années par l'augmentation de l'âge au premier mariage des femmes (Pison *et al*, 1995 ; Ndiaye *et al*, 1997). Les tendances concernant les hommes sont moins claires mais semblent marquer également un léger recul de l'âge à la première union (Hertrich, 2002). La polygamie est, quant à elle, largement répandue dans le pays même si des disparités existent selon le milieu de résidence et l'appartenance ethnique comme le montrent les données de l'EDS-III (Ndiaye *et al*, 1997). De plus, la prévalence de la polygamie au niveau national (rapport entre la proportion de femmes et d'hommes mariés) a très peu varié puisqu'elle est passée de 48,5% des femmes en union en 1978 à 46% en 1997. Son intensité (nombre d'épouses par homme marié) se situe autour de 1,5 reflétant la prédominance des unions bigames. Plus les individus, hommes comme femmes, sont instruits, plus la prévalence des unions polygames diminue. Ceci explique sans doute en partie pourquoi les unions polygames sont plus fréquentes en milieu rural qu'en milieu urbain (respectivement 48% et 41% pour les femmes en union), la ville étant généralement présentée comme moins propice à ce type d'union (Marcoux, 1997).

Différents processus souvent liés entre eux ont été mis en évidence pour expliquer l'importance de la polygamie dans les sociétés où elle est pratiquée. On a surtout insisté sur le rôle productif de la femme dans le milieu agricole (Boserup, 1970), bien que la prévalence de la polygamie varie selon la nature de ces activités et leur répartition entre les individus (Lee, 1979 ; Lee et Whitbeck, 1990). Les pratiques polygames concerneraient davantage les sociétés agricoles dites « rudimentaires » caractérisées par un travail intensif des terres : utilisation de la houe sans recours à la traction animale pour labourer les champs, système de jachère et activités de cueillette ; il s'agit aussi souvent de sociétés d'élevage (Boserup, 1970 ; Goody, 1973 ; Lee et Whitbeck, 1990). Goody (1973) insiste quant à lui sur l'importance d'inclure dans la sphère économique globale les activités des femmes dans le commerce, l'artisanat et surtout la sphère domestique.

Un autre fondement majeur et complémentaire de la polygamie réside dans la maximisation de la vie reproductive des femmes : dans des économies de subsistance, les descendance nombreuses sont valorisées afin de satisfaire les besoins en main d'oeuvre (Goody, 1973) ainsi que l'assistance des aînés dans leurs vieux jours (Diop, 1985). De plus, les pratiques de l'allaitement prolongé et du respect de l'abstinence post-partum favorisent l'existence et le maintien des pratiques polygames. Enfin, la multiplication des alliances accroît le pouvoir politique et le prestige social de l'homme polygame et contribue par là même au maintien de cette pratique notamment dans les sociétés patrilineaires où les femmes ainsi que leur progéniture font partie intégrante du lignage du mari (Clignet, 1970 et 1987 ; Diop, 1985 ; Lesthaeghe *et al*, 1994).

Malgré le développement de ces différentes recherches, la formulation d'une théorie générale permettant d'expliquer pourquoi la polygamie est plus fréquente dans certaines sociétés que d'autres, pourquoi elle a décliné ou s'est maintenue, fait toujours défaut. Selon Timaeus et Reynar (1998) cette variété des situations s'explique par le fait que les facteurs affectant la prévalence et l'intensité de la polygamie diffèrent selon les sociétés. Ezeh (1997) soutient quant à lui qu'il existerait une « culture de la polygamie » variant en fonction du régime de fécondité de chaque société.

Depuis plusieurs décennies, les chercheurs prédisent le déclin de la polygamie sous l'effet de l'industrialisation et de l'urbanisation (Goode, 1970 ; Clignet, 1970 ; Goody, 1973) ainsi que des transformations dans le monde agricole liées aux progrès technologiques (Boserup, 1970 ; Lee, 1979 ; Chojnacka, 2000). Ces prédictions reposent donc sur l'idée que la polygamie doit diminuer avec le développement, associé aux progrès techniques, au salariat, à l'amélioration de la santé et à l'augmentation des niveaux d'instruction. Goldman et Pebley (1989) insistent de leur côté sur le rôle d'un changement des paramètres démographiques : la baisse du taux de croissance de la population et l'augmentation de l'espérance de vie contribuant à modifier le marché matrimonial. En particulier, ces changements devraient se répercuter sur le calendrier de sortie du célibat et donc sur l'âge des conjoints. L'écart d'âge élevé entre les conjoints permet un surplus de femmes sur le marché matrimonial et constitue donc une condition nécessaire au maintien des pratiques polygames (Antoine et Pilon, 1998). Or, de manière

générale en Afrique, l'âge au premier mariage des femmes augmente, alors que celui des hommes présente des tendances moins claires (Hertrich, 2002). S'il varie peu, cela pourrait entraîner une réduction de l'écart d'âge entre époux (Barbieri et Hertrich, 1999). Pourtant, on observe un recul du premier mariage masculin dans certaines sociétés, notamment au Sénégal (Antoine et al, 1998). Dans ce cas, l'écart d'âge entre conjoints devrait rester élevé, favorisant ainsi le maintien des pratiques polygames (Antoine, 2002 : 82).

De toute façon, ces prédictions sont loin d'être vérifiées, puisque de très faibles changements concernant la polygamie ont été observés en Afrique sub-saharienne ces vingt cinq dernières années (Timaeus et Reynar, 1998). D'ailleurs, nuanciant les positions prises par lui-même et d'autres chercheurs dans les années 1970, Clignet (1987) souligne que l'une des principales failles dans les arguments du déclin de la polygamie réside dans le fait qu'ils restent « atemporels et ahistoriques ». En particulier, il suggère que l'âge de se marier ou de prendre une épouse supplémentaire, en étant lié à la capacité économique des hommes, est de ce fait même lié à la conjoncture économique et aux conséquences des transformations socio-économiques qui affectent directement les structures et l'organisation familiales.

En réalité, cette forme d'union devrait plutôt être considérée comme faisant intrinsèquement partie des régimes de nuptialité des sociétés concernées (Chojnacka, 2000), s'adaptant aux variations de la conjoncture économique et sociale au même titre que les unions monogames. Les contraintes économiques poussent les individus à adapter leurs pratiques, pas nécessairement à y renoncer. Ainsi, plusieurs études ont révélé que, même dans des conditions sociales et économiques en mutation et souvent précaires, la polygamie se maintient, mais sous des formes moins institutionnalisées. Il s'agit des phénomènes de « deuxième bureau » (Clignet, 1987), d'« outside wives » (Karanja, 1987 ; Mann, 1994), ou de polygamie « rénovée » (Locoh, 1994) qui se manifestent surtout en milieu urbain, et s'apparentent à des unions extra-conjugales « formelles » mais avec un moindre engagement de la part des partenaires que s'ils étaient mariés. Ainsi, alors que dans le passé la polygamie constituait aussi un moyen de s'enrichir, elle est aujourd'hui quasi-exclusivement liée à la richesse préalable de l'homme, sans laquelle il ne pourrait se permettre de prendre une nouvelle épouse (Blanc et Gage, 2000). La polygamie représenterait donc aujourd'hui davantage une dimension

symbolique liée au statut social *acquis* de l'homme (Lee, 1979 ; Lee et Whitbeck, 1990 ; Chojnacka, 2000) plutôt que la manifestation d'une volonté de s'enrichir, l'union avec plusieurs femmes ne pouvant plus être considérée comme un « investissement économique », du moins dans les villes. Qu'en est-il alors du milieu rural où les conditions d'existence reposent encore largement sur un système d'économie familiale ? Cette question se pose avec d'autant plus d'acuité que les sociétés rurales se trouvent en interaction croissante avec la ville sous l'effet des migrations saisonnières ou définitives. Ces échanges favorisent-ils une mutation des fondements de la polygamie et donc des formes qu'elle prend ? Ou bien, en raison d'un système normatif plus contraignant peu propice aux unions informelles, la prévalence des unions polygames tend-elle à diminuer sous la pression des contraintes économiques ?

Notre objectif dans cette étude consiste à analyser l'évolution des pratiques polygames et à identifier les processus de changement affectant ces pratiques dans un milieu rural en pleine mutation. Notre étude concerne les *Sereer siin* de la zone de Niakhar située dans le bassin arachidier du Sénégal à environ 150 kilomètres au sud de Dakar. Nous combinons des données qualitatives et statistiques afin, d'une part, de saisir au mieux les motivations conduisant les individus à conclure des unions polygames et, d'autre part, d'évaluer dans quelle mesure les transformations de l'environnement social et économique affectent ces motivations.

Notre démarche repose sur deux hypothèses qui reflètent les forces opposées auxquelles sont confrontées les pratiques polygames. Tout d'abord nous posons que les fondements sur lesquels reposent la polygamie – capacité productive et reproductive des femmes – liés au système d'économie de subsistance encore dominant en milieu rural africain, sont remis en question sous l'effet de la crise agricole et du manque de ressources monétaires nécessaires à la gestion d'une famille nombreuse. Cette situation devrait contribuer au déclin des pratiques polygames dans la mesure où il existe une relation entre les variations de la conjoncture économique et la nuptialité (Delaunay, 1994 ; Hertrich et Delaunay, 1998). Par ailleurs, les hommes *célébrant* leur premier mariage de plus en plus tardivement dans la zone (Mondain et al, 2003)²⁴, ils sont susceptibles de reporter d'autant leur entrée en polygamie (Hertrich, 1996 ; Donadjé, 1992). Si

²⁴ Voir le chapitre 4.

tel est le cas, on peut s'attendre à une diminution de la « grande polygamie » (union avec plus de deux femmes) dans la mesure où les hommes atteignent un âge trop élevé lorsqu'ils entrent en union polygame pour la première fois. La deuxième hypothèse repose sur le constat qu'avec les transformations sociales et la crise, les activités des hommes et des femmes se diversifient. Aussi, l'importance des femmes dans l'accomplissement des tâches domestiques et économiques tend plutôt à croître que diminuer ce qui favoriserait le maintien de la polygamie. Ceci va dans le sens de la position prise par Goody (1973 : 189) qui considère qu'en Afrique sub-saharienne le principe est la polygamie et l'exception la monogamie. On peut ainsi supposer que les motifs favorisant le maintien des pratiques polygames sont constamment « réactualisés » au gré de la conjoncture sociale et économique. Si tel est le cas, ces pratiques, parce qu'elles reposent sur un atavisme normatif constamment renouvelé, prendront éventuellement de nouvelles formes mais ne disparaîtront pas.

5.2 Contexte

Une trentaine de villages autour de Niakhar, sous-préfecture du département de Fatick dans la région du Sine, font l'objet depuis 1984 d'un suivi démographique (SSD) mis en place par l'Institut de Recherche pour le Développement (IRD). L'ensemble de ces villages rassemblait 30 094 habitants au 1^{er} janvier 2001.

Les habitants, presque exclusivement d'ethnie *Sereer*, sont en majorité de religion musulmane, bien qu'une communauté non négligeable de Chrétiens, surtout catholiques, s'y concentre également. Un système de castes opère une double différenciation sociale des individus : on est « non casté » (paysans ou issu des anciennes familles nobles ou de guerriers) ou casté (artisan ou griot). Finalement, les niveaux d'instruction sont très faibles, surtout pour les filles. Celles-ci finissent rarement le cycle primaire et, lorsqu'elles le font, elles finissent en général par migrer en ville si elles ne sont pas encore en âge d'être mariées.

L'âge au premier mariage des femmes augmente depuis la fin des années 1980 mais reste précoce, l'âge médian se situant autour de 17,7 ans pour l'ensemble de la population féminine

(Delaunay et Adjamagbo, 2001)²⁵. Celui des hommes ne présente pas de tendances aussi nettes mais semble néanmoins reculer pour les générations plus jeunes (Mondain et al, 2003)²⁶. On peut donc supposer que l'écart d'âge entre conjoints continuera de se maintenir à un niveau relativement élevé. Par ailleurs, il existe très peu d'individus en rupture d'union, un remariage succédant très rapidement à un veuvage ou un divorce.

A Niakhar, le système économique local implique la participation des différents membres de la famille qui se répartissent les tâches en fonction du sexe et de l'âge. Les principales activités économiques sont axées sur l'agriculture et l'élevage. L'agriculture s'inscrit dans une double économie de rente (arachide), et de subsistance (mil, sorgho et autres produits destinés à la consommation des ménages). Le bétail constitue surtout un bien d'échange dans les relations familiales (héritage) et dans le cadre des différentes cérémonies marquant la vie des individus (funérailles, mariages, baptêmes). La société *Sereer* repose sur un système lignager de type bilinéaire à prédominance matrilineaire, impliquant notamment que *les biens sont transmis dans les deux lignes de filiation, mais ceux qui ont le plus de valeur ne sont transmis qu'en ligne utérine* (Gastellu, 1981). Le troupeau qui se transmet en lignée utérine constitue ainsi la véritable richesse familiale. Il en résulte que, même une fois mariée, l'épouse continue d'alimenter le patrimoine de sa famille d'origine en secondant ses frères dans la constitution et le maintien du troupeau familial par ses revenus personnels. Dans un tel système, par opposition au système patrilineaire, l'enjeu d'avoir plusieurs épouses pour faire fructifier son propre patrimoine et le conserver dans sa lignée apparaît donc moins évident pour un homme. Une dualité se manifeste toutefois chez les *Sereer* liée à la caractéristique bilinéaire de leur système lignager, puisque les femmes, une fois mariées, sont tenues de rejoindre le domicile de leur époux, et donc également de contribuer à la richesse du ménage. Ceci peut expliquer pourquoi la polygamie, moins fréquente dans les sociétés matrilineaires reste importante dans cette population (Pélissier, 1966 ; Gastellu, 1981 ; Lericollais, 1999 ; Antoine, 2002).

Avec la colonisation, puis l'Indépendance, ces normes ont été mises à rude épreuve sous le jeu combiné de la crise économique, de l'islamisation croissante et des transformations affectant la

²⁵ Voir aussi le chapitre 3.

²⁶ Voir le chapitre 4 .

répartition des terres. La production agricole nationale basée sur la culture et le commerce de l'arachide n'a fait que décroître depuis les années 1920 et la refonte constante des institutions de gestion de la production a également contribué à en limiter la productivité (Hesseling, 1985). La crise économique du début des années 1970 et la grave sécheresse de 1972 pendant laquelle trois-quarts des zones agricoles du pays ont reçu de 40% à 80% de moins de pluie qu'à l'ordinaire, ont définitivement bouleversé les équilibres sociaux en milieu rural. Le désengagement de l'État sénégalais des campagnes à partir de 1984, conjugué à la faible pluviométrie des années 1980, a rendu la situation encore plus difficile pour les paysans. A Niakhar, des crises alimentaires ont eu lieu en 1984 et 1985, lesquelles ont sans doute contribué aux épidémies observées durant cette période - rougeole, méningite, choléra (Lombard, 1993 ; Lericollais, 1999). Par ailleurs, la scission des grandes concessions familiales déjà en cours, avec la pénurie croissante des terres sous l'effet de la pression démographique, s'est poursuivie avec les dispositions de la Loi sur le Domaine National. En même temps, le code de la famille a été modifié en 1972, favorisant la patrilinéarité par le biais d'une refonte du partage des terres et des règles d'héritage (Dupire et al, 1975 ; Gastellu, 1981 ; Lericollais, 1999).

De nouvelles stratégies au sein de l'organisation familiale ont ainsi vu le jour avec le développement d'activités économiques alternatives à la culture de rente (Lombard, 1993 ; Lericollais, 1999). Par ailleurs, les migrations de travail pendant la saison sèche (*norane*), qui concernaient à l'origine surtout les hommes adultes, sont aujourd'hui le fait de l'ensemble de la population, hommes et femmes, jeunes et adultes (Fall, 1988 et 1998 ; Lombard, 1993 ; Lericollais, 1999). La société *Sereer*, bien qu'exposée à divers modes de vie et influences du fait de ces migrations, reste pourtant fortement attachée à ses traditions. Plusieurs études présentent ainsi un tableau ambigu des relations entre ces migrations et les modifications de comportements qu'elles seraient susceptibles d'engendrer. Par exemple, les attitudes du point de vue de la santé n'ont que très peu changé malgré non seulement les déplacements vers la ville, mais aussi la présence de campagnes de vaccination et d'agents de santé dans la zone (Waitzenegger, 2002). Ndiaye et al (2003) montrent quant à eux que le recours aux méthodes contraceptives reste extrêmement limité malgré l'augmentation des grossesses pré-nuptiales²⁷.

²⁷ Voir aussi à ce sujet le chapitre 3 de la thèse.

5.3 Méthodes et données

Cette étude vise à examiner les fondements et l'évolution de la polygamie chez les *Sereer siin* en milieu rural sénégalais. Les outils usuels permettant de mesurer la prévalence et l'intensité de la polygamie sont d'une utilité limitée car *ils se réfèrent essentiellement à des données du moment et ne donnent donc qu'une image statique et figée de cette pratique* (Antoine, 2002 : 89). En effet, tout ménage monogame peut potentiellement devenir polygame et s'inscrit donc dans un continuum de l'histoire matrimoniale des individus (Blanc et Gage, 2000).

Dans cette recherche nous utilisons trois sources de données différentes toutes construites dans une perspective rétrospective afin de suivre le parcours des individus au cours du temps. En 1999, des entretiens qualitatifs ont été menés par le premier auteur et une enquête biographique rétrospective réalisée par le troisième auteur et collègues (Delaunay et Adjamagbo, 2001). Nous utilisons également les données longitudinales du système de suivi démographique de l'IRD (Delaunay *et al.*, 2002).

5.3.1 Les données qualitatives.

Le terrain qualitatif a été réalisé dans les trois villages les plus peuplés et les plus actifs économiquement de la zone. Si le principal objectif de cette collecte était de cumuler des informations sur l'entrée en première union des individus, nous avons également abordé les motivations ayant conduit les hommes à prendre une nouvelle épouse. Tous les individus interrogés avaient été mariés au moins une fois au moment de l'entretien et l'âge, ainsi que l'appartenance sociale et religieuse ont été retenus afin de garantir la représentativité sociologique des répondants, sélectionnés « aléatoirement » sur la base de ces critères à l'aide de la base de données du SSD (tableau 9).

Ces entrevues se présentent sous la forme d'*entretiens non directifs actifs*, c'est-à-dire que l'interviewer oriente l'échange sur les thèmes qui l'intéressent sans intervenir pour autant sur le fond de la discussion, en laissant l'interviewé s'exprimer librement sur le sujet qui lui est

présenté (Mucchielli, 1991). Une série d'entretiens à structure fermée basés sur un questionnaire ont également été menés. Un interprète de chaque sexe a été recruté afin de traduire en langue locale « simultanément » les questions posées puis les réponses des répondants. Chaque entretien a été enregistré puis traduit en français. La méthode d'analyse de contenu à l'aide du logiciel NUD*IST a été retenue (Sabourin, 2003).²⁸

Tableau 9 : Les principales caractéristiques des individus interviewés lors du terrain de collecte des données qualitatives

Caractéristiques	Hommes		Femmes
	Entretiens à structure ouverte	Entretiens à structure fermée	(entretiens à structure ouverte)
<i>Groupes d'âges</i>			
<20 ans	0	0	2
20-29	3	3	13
30-39	9	7	2
40-49	8	3	4
50-59	4	3	3
60+	2	6	2
<i>Religion</i>			
Islam	18	16	21
Chrétiens	8	6	5
<i>Castes</i>			
Non castés	22	15	22
Castés	4	7	4
Total	26	22	26

5.3.2 La base de données du système de suivi démographique du « Projet Niakhar ».

Un « observatoire de la population » a été mis en place par l'IRD (à l'époque ORSTOM) dans la zone de Niakhar au début des années 1960 et le système de suivi démographique actuel a été opérationnalisé suite à un recensement général effectué en 1983 dans les villages qui composent le suivi. Ces villages sont visités régulièrement, les enquêteurs relevant systématiquement et exhaustivement toutes les informations démographiques des habitants (naissances, décès mariages et ruptures d'unions). Tous les habitants sont recensés dans un fichier général avec leurs caractéristiques individuelles, tandis que les différents événements font l'objet d'un enregistrement particulier. Grâce à ces données, nous pouvons donc reconstituer l'évolution de

²⁸ Pour plus de détails nous renvoyons au chapitre méthodologique de la thèse.

la nuptialité dans la zone de 1984 à 2001. La nature des informations relevées a évolué au cours des ans, incluant notamment des données épidémiologiques précises dès la fin des années 1980 ainsi que le relevé systématique des migrations à partir de 1992.

Les événements matrimoniaux (mariages, divorces, veuvage) sont comptabilisés dans un fichier spécifique. A chaque événement correspond un individu recensé dans le fichier général de la zone, ce qui aurait dû permettre la constitution d'un fichier complet avec les caractéristiques individuelles et le statut matrimonial des individus au moment de leur entrée en observation. Cependant, cette dernière information n'ayant pas été relevée pour un nombre important d'individus dans les premières années du suivi démographique actuel, nous ne pouvons reconstituer leur histoire matrimoniale complète.²⁹ Par conséquent, seul le fichier « événements matrimoniaux » a pu être utilisé, bien que sa structure se prête mal aux méthodes d'analyse des biographies, pourtant idéale lorsqu'il s'agit d'analyser l'évolution des comportements au cours du temps. En effet, si chaque événement matrimonial *connu* y est relevé, il est impossible de déterminer si le premier mariage reporté pour chaque individu correspond à leur sortie du célibat ou s'il s'agit d'une nouvelle union suite à une rupture (même si on connaît le rang de l'union, un homme monogame peut néanmoins sortir d'une rupture d'union). De plus, les événements vécus au cours des périodes d'absence de la zone font également défaut, occasionnant des « gaps » dans les trajectoires matrimoniales des individus qu'il nous est impossible de combler à moins de formuler un ensemble d'hypothèses complexes et pouvant prêter à discussion. Par conséquent, un compromis a été opéré entre les approches transversale et longitudinale en compilant les observations par individu et par année.

5.3.3 *L'enquête « Idéaux et comportement de fécondité » (ICOFEC).*

Il s'agit d'une enquête biographique rétrospective portant sur les histoires génésiques, matrimoniales et résidentielles d'un échantillon des habitants de la zone de Niakhar. Elle s'est déroulée dans neuf villages de la zone et a permis d'enquêter 1 039 femmes âgées de 15 à 24

²⁹ A noter que cette lacune est « concentrée » dans les années de mise en place du SSD, c'est-à-dire au recensement général de la population en 1983 et les quelques années qui suivent. Le problème de reconstitution des histoires matrimoniales complètes pour ces individus nécessite un travail de terrain spécifique qu'il ne nous a pas été possible de réaliser dans le cadre de cette recherche.

ans et 804 hommes de 20 à 69 ans (pour les détails concernant l'échantillonnage, voir le chapitre 2 et Delaunay *et al.*, 2000).

L'enquête offre l'avantage de fournir des données rétrospectives et donc d'atteindre une population dont les comportements remontent plus loin dans le temps que le début des années 1980. Par contre, dans la mesure où ce type de données repose sur la mémoire et des déclarations ex-post, elles impliquent un plus grand nombre d'erreurs. L'enquête comprend par ailleurs des variables démographiques et socio-culturelles précieuses pour l'étude en permettant notamment de mettre en perspective les données qualitatives. Une seule date a été retenue pour définir le statut matrimonial des individus, celle de la célébration du mariage. Or le processus matrimonial implique plusieurs étapes dont la célébration n'est pas toujours l'issue décisive (chapitre 4). Aussi faudra-t-il interpréter avec prudence les résultats basés sur la durée écoulée entre l'entrée en première union monogame et le premier mariage polygame.

Les méthodes d'analyse de survie couramment utilisées dans le cadre des enquêtes biographiques (Antoine *et al.*, 1998 ; Antoine et Bocquier, 1999) ont été appliquées. Les modèles explicatifs s'appuient sur des estimations de Kaplan-Meier et sur des régressions de Cox afin de caractériser l'évolution de l'entrée en première union polygame des hommes.

Dans un premier temps l'analyse des données qualitatives est présentée dans la mesure où elle offre plusieurs pistes de réponses aux questions et hypothèses formulées en introduction. Puis, à l'aide des données du SSD, les principales tendances de la polygamie dans la zone sont décrites afin de cerner l'ampleur du phénomène, notamment au regard de l'évolution de la conjoncture économique. Enfin, les résultats de l'analyse de survie obtenus à partir des données de l'enquête sont exposés.

5.4 Analyse qualitative des pratiques polygames dans la zone de Niakhar

Il a été systématiquement demandé aux hommes s'ils envisageaient de prendre une seconde épouse, et, s'ils l'avaient déjà fait, dans quelles circonstances. Avec les femmes, les attitudes par rapport à la polygamie ainsi que leurs réactions si leur mari avait pris ou prenait une autre femme, ont été abordées. Nous présentons d'abord les discours directement relatifs à la polygamie : les motifs avancés par les hommes ainsi que la perspective des femmes. Puis, nous examinerons dans quelle mesure l'évolution du contexte social et économique affecte les fondements de la polygamie.

5.4.1 Les discours directement liés à la polygamie

Les deux principales raisons qui fondent l'entrée en union polygame pour les hommes sont la lourdeur des travaux agricoles et domestiques d'une part, les relations avec la première épouse d'autre part.

Les travaux agricoles impliquent la participation des femmes durant la période de l'hivernage (culture et récoltes) comme l'explique cet homme de 39 ans, qui envisage de prendre une seconde épouse : ... *le travail est un motif fondamental. Avec une seule femme, elle ne peut aller dans les travaux champêtres que quand elle aura terminé les travaux ménagers. Avec deux épouses, celle qui est de jour reste à la concession et l'autre aide le mari ailleurs.*

Le rôle principal de la deuxième épouse sur lequel insiste cet autre homme (43 ans) consiste surtout à seconder la première dans la gestion du ménage : *J'ai cherché une seconde parce qu'une seule épouse est insuffisante pour faire tous les travaux de concession. Si c'est une femme unique, elle peut aller en voyage, elle peut tomber malade. Dans tous les cas, les travaux ménagers sont pénalisés dans ces circonstances. C'est pourquoi on cherche une deuxième femme.*

Prendre une nouvelle épouse apparaît également comme une alternative au divorce en cas de problème relationnel avec la première femme : *Cette situation [prendre une deuxième femme] découle du fait d'avoir vécu avec une mauvaise épouse qu'on ne peut plus répudier et dont on ne peut plus corriger le comportement. Comme palliatif, on en prend une autre en général pour la décourager ou la neutraliser, dans une certaine mesure pour l'obliger à 'adoucir son comportement (homme de 57 ans).*

De même cet homme de 40 ans justifie sa deuxième union avec une cousine croisée³⁰ : ... *c'est parce que j'avais des problèmes avec ma première épouse; une situation décevante en fait et qu'il fallait régler d'une façon ou d'une autre (...). ... elle était incapable et c'est ce qui fait que j'avais déjà l'idée de prendre une seconde épouse bien avant de connaître cette cousine. Donc j'étais à la recherche d'une autre que je pouvais aimer. Je l'ai vue en ma cousine et l'ai épousée.*

³⁰ Le mariage préférentiel en milieu serer (comme chez les Wolof) se base sur les alliances entre cousins croisés (la femme étant alors la fille de l'oncle maternel de l'homme). Par conséquent un homme qui rencontre une cousine croisée voit naturellement en elle une épouse potentielle qu'il soit déjà marié ou non. J. M. Gastellu (1981 : 139) explique le fondement du mariage entre cousins croisés: *le mariage avec une cousine croisée, très pratiqué en milieu serer, permet d'éviter de diminuer le cheptel lignager, puisque le père de la mariée, à qui on remet une vache, est un oncle maternel et fait donc partie de la même unité d'accumulation que le jeune homme.* En d'autres termes, le travail commun du couple alimentera le capital d'un matrilignage commun.

Un autre fondement majeur de la polygamie réside dans la constitution d'une descendance nombreuse afin d'assurer un soutien pour ses vieux jours ainsi qu'une main d'œuvre suffisante dans le cadre des travaux agricoles. Si la première épouse a des difficultés à procréer ou est affligée de handicaps physiques ou mentaux, le mari cherchera une nouvelle épouse. La famille nombreuse reste fortement valorisée dans cette société, y compris chez les jeunes générations, comme le suggère la réponse de cet homme de 28 ans à la question de savoir s'il compte limiter sa descendance : *En effet, certains usent de cette procédure [planification familiale], mais nous les ruraux, nous ne sommes pas pour. Ceux qui appliquent ce système ne sont pas des paysans. Quant à nous, le taux élevé d'enfants nous arrange car on les répartit entre les champs à cultiver et le bétail à faire paître.*

Cependant dans la plupart de nos entretiens les hommes semblent avoir de la difficulté à formuler ce motif ouvertement et c'est surtout la valeur productive des femmes qui est mise en avant, comme l'illustrent les propos de cet homme de 49 ans marié à cinq femmes³¹ : ... *la raison de chercher une grande famille se trouve dans mon activité qui est importante et diverse. A part l'agriculture et l'élevage, je pratique aussi l'embouche bovine. Et pour l'entretien actuel de mon bétail, deux épouses ne suffisent pas et donc, il fallait encore en prendre d'autres pour alléger la main d'œuvre dans mon ménage.* Dans le même ordre d'idée, un homme de 31 ans dont la première femme n'est pas féconde maintiendra d'abord qu'il ne s'agit pas d'un motif pour prendre une seconde épouse : *Le fait d'avoir pris une autre femme n'est qu'une pure coïncidence; en plus de ça, ma concession n'étant pas très peuplée, c'est une façon de la garnir un peu. J'ai eu l'idée d'avoir deux épouses qui s'épaulent mutuellement dans ma concession. Cela va me permettre aussi d'aller et venir.*

Ces discours ambivalents ne signifient pas pour autant que les hommes n'accordent pas de valeur productive aux enfants mais expriment davantage les préoccupations liées aux coûts croissants engendrés par l'éducation des enfants.

³¹ Ce qui n'est normalement pas admis par le Coran qui stipule qu'un homme ne peut être marié qu'à quatre femmes simultanément.

Pour comprendre la perspective des femmes, il faut considérer les pratiques polygames comme faisant partie intrinsèque du régime matrimonial dans ce milieu. Cette forme d'union apparaît ainsi acceptée et peu remise en question comme en témoigne cette femme de 42 ans : *Nous n'avons pas peur de vivre entre co-épouses parce que c'est quelque chose que nous connaissons, nous savons que cela existe ici, c'est pourquoi cela ne nous fait pas peur.*

Dans plusieurs entretiens, on trouve toutefois des allusions au fait que les jeunes femmes d'aujourd'hui ne veulent plus de la polygamie. Cependant aucune femme interrogée n'exprime ouvertement une telle attitude. Il semble en effet que leur attitude à la venue d'une co-épouse soit passée au crible du regard de l'entourage, une femme rejetant une telle union étant perçue comme jalouse et égoïste. Ainsi, la « valeur » du statut social d'une femme est attachée non seulement à son état matrimonial (mariée ou célibataire), mais aussi à son attitude face à l'entrée en union polygame de son mari.

La situation varie selon que la femme entre en union en tant que première épouse ou en tant que co-épouse. Ainsi, selon une jeune fille-mère de 24 ans, le mariage avec un homme déjà marié constitue une sorte de « moindre mal » à la situation de célibat prolongé qui reste difficilement tolérable dans ce milieu. De plus, dans le cas des filles mères, un tel mariage présente un avantage réciproque dans la mesure où l'homme est ainsi assuré de la fertilité de la femme : *C'était les parents qui avaient préconisé notre union... A cette époque, nous ne nous connaissions pas. Donc, ce sont ses parents qui étaient venus négocier avec les miens pour que je devienne sa seconde épouse car son premier mariage n'est pas fécond (femme de 25 ans).* L'enjeu de la fécondité de l'épouse apparaît donc bien réel mais est exprimé plus ouvertement par les femmes que par les hommes, ce qui montre à quel point elles ont intégré l'image du rôle maternel que la société leur assigne.

La charge de travail constitue une raison importante aux yeux des femmes pour que leur mari prenne une nouvelle épouse. Une jeune femme de 24 ans explique la nécessité pour un homme de prendre plusieurs épouses si un nombre insuffisant de femmes habite la concession dans la mesure où l'accomplissement des travaux domestiques devient très lourd. Par ailleurs les femmes y voient un gain de temps pour elles mêmes : avec une coépouse *tu auras le temps de*

t'occuper de ta personne et elle aussi ou encore un gain de liberté de mouvement comme l'explique cette femme de 42 ans : Si vraiment cela ne dépend que de moi, je préfère (...) avoir une co-épouse. Etre seule dans un ménage n'est pas plaisant, car tu ne pourras pas avoir le temps de t'occuper de toi-même ; mais si vous êtes deux, s'il y a un événement l'une peut rester à la maison quand l'autre ira assister à l'événement. ..., on ne peut pas toujours rester à la maison sans sortir ; vous savez donc qu'il est bon d'être à deux ; ce que deux peuvent faire, trois le font mieux, et ce qu'un seul peut faire, deux le font mieux. Cependant cette même femme affirme plus loin qu'en dehors des aspects pratiques, la polygamie est subie mais jamais réellement souhaitée. La citation qui suit illustre de façon saisissante à quel point la venue d'une coépouse peut être vécue comme un acte de dénigrement de la part du mari envers sa première femme : ... aucune femme mariée ne veut avoir de co-épouse, mais ça c'est un sort destiné aux femmes. C'est surtout à cause des travaux que la femme accepte une co-épouse, mais sinon elle n'en veut pas. La polygamie peut être comparée à une femme en état [enceinte] et qui a un enfant. Dès la naissance du bébé, elle n'a plus le temps de bien s'occuper du premier enfant. Quand cet enfant s'approche d'elle, voilà ce qu'elle dit «Allez pousse-toi, tu vas blesser mon bébé», comme si celui-là n'était pas son propre enfant. Tel sera le cas quand la nouvelle mariée va arriver dans la maison ; tout ce qui est vieux on met de côté et on ne regarde plus que ce qui neuf.

Ces propos illustrent le dilemme auquel les femmes sont confrontées : si le principe de la polygamie apparaît à nombre d'entre elles difficilement acceptable, les avantages réels qu'elles en tirent du fait de la diminution de leur charge de travail domestique et de leur plus grande liberté de mouvement, les poussent malgré tout à accepter de telles unions. (concernant le contexte urbain, voir Antoine et al, 1998 ; Antoine, 2002). Finalement, les discours des hommes et des femmes expriment une même idée, à savoir le fondement économique de la polygamie, celle-ci permettant de réaliser des « économies d'échelle » grâce à la répartition des tâches agricoles et domestiques. Par ailleurs, le gain de liberté de mouvement permet d'améliorer la qualité et le niveau de vie, plusieurs individus dans le ménage pouvant alors migrer pour le travail sans négliger ses obligations familiales (valable surtout pour les femmes tenues de contribuer au patrimoine de leur famille d'origine).

5.4.2 *L'enjeu des moyens financiers et le report de l'entrée en union polygame*

Même si la polygamie s'impose dans les discours comme un avantage pour le ménage, le manque de moyens pour faire face aux frais d'un mariage supplémentaire et entretenir une famille qui s'élargit contribue à reporter la décision de prendre une nouvelle épouse. Par ailleurs l'évolution du système économique en limitant la nécessité d'une main d'œuvre nombreuse implique une transformation des fondements mêmes de la polygamie.

Si la polygamie constitue une norme à laquelle peu d'hommes envisagent de déroger, elle reflète aussi leur situation financière. La constitution d'unions polygames relevant de l'intéressé davantage que de sa famille, ce dernier assume donc en tout ou partie les frais de ce mariage. Or, envisager une nouvelle union devient particulièrement difficile dans un contexte récessif du fait des frais importants qu'un mariage occasionne. Pour les plus jeunes cela se pose en termes d'accumulation de richesse, notamment pour « contrer » la concurrence existant entre eux et leurs aînés (à ce sujet voir Antoine, 2002). En effet, les hommes plus âgés qui ont des fils en âge de se marier se doivent en principe de les aider à financer leur premier mariage et non pas privilégier leur propre nouvelle union, comme le suggère cet homme de 60 ans : *Je cherche une deuxième épouse pour les travaux domestiques, mais je ne peux plus l'avoir car les enfants ont l'âge de chercher une épouse.*

L'autre aspect lié à la situation économique des hommes relève de leur capacité à entretenir une famille qui s'élargit à la fois avec la venue de nouvelles épouses et par la naissance d'un nombre plus élevé d'enfants. Selon certains hommes, dans le passé *l'agriculture permettait de faire vivre la famille* (homme de 52 ans) mais actuellement la « grande polygamie » est remise en question faute de moyens suffisants : *La grande polygamie n'est plus possible(...) car la vie des anciens n'est pas comme la nôtre. Lorsqu'il faut puiser la nourriture dans un sac, on est incapable de gérer plus de trois femmes. Si les anciens avaient pu gérer beaucoup d'épouses, c'est parce qu'ils avaient des greniers de réserve en excédent après chaque nouvelle récolte.* (homme de 57 ans). La relation entre la polygamie et la « grande famille » reste donc

présente à l'esprit des répondants, comme l'indique cet homme de 27 ans : *La vie du polygame engendre beaucoup d'enfants et comme tu le sais vivre aujourd'hui est très dur à plus forte raison faire vivre d'autres. Avec une seule épouse, on peut avoir la chance de procréer un nombre raisonnable d'enfants.*

Certains individus expriment une toute autre vision quant à la situation actuelle. Selon eux, les problèmes ne viennent pas d'un manque de richesse, mais d'une mauvaise gestion de celles-ci. Par ailleurs, cet homme de 49 ans, très actif dans le commerce du bétail et marié à cinq femmes, considère que les richesses sont plus importantes actuellement que par le passé : *...C'est maintenant que l'on dispose de plus de ressources. Tu sais qu'à cette époque les gens ne vivaient que d'agriculture, mais à présent, le développement du commerce donne beaucoup de moyens. C'est pourquoi on dit souvent que le monde se déprécie mais moi je pense le contraire car c'est réellement aujourd'hui que les ressources sont devenues plus importantes. (...).C'est maintenant que l'on voit un jeune qui gère de fortes sommes d'argent et d'autres biens, ça nous le voyons fréquemment... Il faut savoir qu'on ne s'enrichit plus par l'agriculture; on trouve ces ressources importantes dans (...) le commerce par exemple.*

Ces attitudes montrent que, de même que prendre une nouvelle épouse, le souhait d'avoir une famille nombreuse reste fort. Par conséquent, si les hommes en ont les moyens, ils ne limiteront pas les naissances et ne resteront pas monogames, que les nouveaux aspects pratiques de la vie quotidienne les y incitent ou non. Ainsi que le souligne cet homme de 40 ans, le fait de prendre une nouvelle femme n'est pas seulement conditionné par des impératifs purement pratiques ou relationnels, mais correspond aussi à un souhait personnel de l'homme : *Je réfère cela à la préférence oui (...). Quand on a les moyens, on peut le faire. Certains le font pour prévoir certains (problèmes) ou pour motif de travail. Mais quand tu n'as pas ces problèmes je ne peux que référer l'action à une préférence personnelle.* Ces difficultés à exprimer un discours clair concernant la polygamie sont résumées par cet homme de 31 ans : *Bon, actuellement, je n'ai pas encore pris cette décision [prendre une deuxième épouse]. C'est vraiment un désir, mais qu'il faut taire et attendre que les ressources à venir me permettent largement de l'envisager.*

Tous les hommes envisagent de prendre une seconde femme, si ce n'est déjà fait, mais ne l'exprime pas ouvertement tant que les moyens ne sont pas suffisants pour le faire. Aussi, la « grande polygamie » est associée à une situation de richesse personnelle qui, seule, rend possible des unions multiples. On peut donc s'attendre à observer une diminution des formes de polygamie dépassant le modèle bigame, ce que nous cherchons à vérifier dans nos analyses quantitatives.

5.4.3 *La remise en question des fondements de la polygamie sous l'effet des mutations socio-économiques*

Les activités de culture et d'élevage en milieu *Sereer* qui reposent sur une répartition familiale des tâches sont en pleine mutation. En premier lieu l'apparition de nouvelles techniques permet l'allègement des travaux agricoles et des tâches domestiques ; par ailleurs, les activités économiques se diversifient sous l'effet de la crise. Ces changements contribuent à la remise en question des deux principaux fondements de la polygamie : la valeur productive des femmes et la volonté (nécessité) de constituer une descendance nombreuse.

Les discours font état d'une époque où les « travaux *sereer* » nécessitaient une main d'œuvre importante. L'introduction de nouvelles techniques et outils de production a contribué à transformer la perception que les individus ont de la charge de travail agricole et domestique³². Ces perceptions semblent favoriser une remise en question du motif lié au travail dans la constitution des unions polygames. En particulier, l'introduction de la culture attelée a eu pour conséquence de rendre la main-d'œuvre nombreuse moins nécessaire comme le souligne cet homme de 31 ans : ... *à l'époque l'agriculture demandait une grande main d'œuvre, donc par conséquent une grande famille. Aujourd'hui, ce n'est plus le cas car, il y a la culture attelée qui ne demande pas beaucoup de monde...* Ces changements sont également observés par des individus plus âgés : ...*avant l'arrivée de la culture attelée, les femmes cultivaient à la main avec nous. Mais depuis la charrue, leur présence dans les travaux champêtres se réduit* (homme de 57 ans).

³² A noter qu'il s'agit de perceptions basées sur les expériences vécues des hommes ou sur ce qui leur a été relaté par leurs aînés. Il est donc difficile de fournir une datation précise de l'introduction de ces nouvelles techniques.

Cette moindre participation féminine dans les travaux agricoles est confirmée par les propos de cette femme de 55 ans : *...Tout le mil récolté était transporté par nous. Chacune avait une gerbe sur sa tête sans compter la distance à parcourir avant d'arriver dans la concession. (...) A cette époque, nous n'étions pas encore à l'époque des charrettes plus adaptées à ce transport.*

Pour l'ensemble des femmes de plus de 40 ans, la charge des travaux domestiques lourds a diminué ainsi que le souligne cette répondante de 48 ans : *Les travaux étaient beaucoup plus durs avant. Actuellement il y a la machine, les forages sont là bas. Avant on faisait de longues distances pour chercher l'eau de boisson et aussi pour laver les habits; il fallait aussi piler le mil au petit matin³³, rentrer les ustensiles et se préparer aussitôt à aller chercher du bois en brousse. Maintenant tout cela n'existe plus.³⁴*

Ces progrès ne doivent toutefois pas masquer la pénibilité des travaux qu'ils soient agricoles ou domestiques d'autant plus que, compte tenu des difficultés économiques, les activités tendent à se diversifier afin de multiplier les sources de revenus. Cette situation entraîne la perception générale que les hommes sont précocement exposés à une prise de responsabilité. Ils se perçoivent notamment comme devenant chefs de famille (mariés et gestionnaires des activités du ménage) plus tôt que leurs aînés³⁵ comme l'illustrent les propos de cet homme de 26 ans qui pratique des activités de commerce de petit bétail en parallèle des travaux de culture : *... jadis ceux de notre âge n'étaient même pas encore mariés et n'avaient pas encore de famille à eux. Et comme tu le vois présentement nous sommes ... à contre courant des chefs de famille (ils sont chefs de famille plus jeunes). C'est ce qui fait que les activités deviennent plus importantes et plus diverses.*

Les migrations effectuées par les jeunes hommes pendant la saison sèche (*norane*), à Dakar le plus souvent, constituent une autre manifestation de la diversification des activités et semblent

³³ Elle fait référence à l'introduction de moulins à mil utilisables moyennant une contribution par les villageois.

³⁴ Il faut noter que les progrès techniques vont souvent de paire avec des évolutions négatives de l'environnement économique et écologique. Par exemple, le fait que la corvée de recherche du bois ait diminué n'est pas seulement lié au recours croissant au gaz (que tous les ménages ne peuvent se permettre), mais résulte surtout de la déforestation massive qui affecte cette zone géographique depuis des décennies.

³⁵ Voir Mondain et al, 2003 à ce sujet ou encore le chapitre 4.

répondre à deux objectifs. D'une part il s'agit pour les chefs de famille de combler le manque à gagner des travaux agricoles, mais surtout, l'absence de plusieurs membres du ménage pendant cette période a pour résultat de réduire le nombre de bouches à nourrir. Par conséquent, les migrants saisonniers s'inscrivent davantage dans une logique de stratégie de survie individuelle qui ne favorise pas la constitution de familles nombreuses ni le maintien des alliances familiales traditionnelles.

5.4.4 *L'impact des changements socio-économiques sur la structure des ménages*

La combinaison de ces progrès avec la situation de crise ainsi que l'évolution plus globale de la société paysanne au Sénégal (interaction avec la ville, monétarisation des échanges) a fini par bouleverser les systèmes de transmission des biens et donc de la structure familiale. Or celle-ci a une influence directe sur la constitution des alliances et les mutations qui l'affectent se répercutent donc directement sur les comportements matrimoniaux.

Un constat général exprimé par de nombreux répondants souligne la réduction de la taille des familles du fait de la scission des grandes concessions familiales. Celle-ci s'expliquerait par deux principaux facteurs. En premier lieu, les terres cultivables manquent du fait de la parcellisation des terrains liée à la législation foncière³⁶ ainsi que le décrit ce griot de 57 ans : *...maintenant on préfère (...) scinder les grandes familles en petites concessions qui vont s'installer ailleurs ou au moins en dehors de l'ancienne concession paternelle qui constituait à l'époque la grande famille. Cette situation est due aujourd'hui à un manque important de terres cultivables ; en fait on ne dispose plus d'assez de champs à cultiver.*

Selon cet homme de 49 ans, c'est le manque de terres cultivables qui, en remettant en question le besoin de main d'œuvre nombreuse, favorise la réduction de la taille des concessions : *La haute main d'œuvre dans les travaux champêtres n'est plus adéquate car les terres cultivables*

³⁶ Traditionnellement le titre foncier appartenait à une communauté lignagère représentée par son aîné et se transmettait en ligne utérine ou agnatique. Un décret de 1931 complété par la loi sur le domaine national du 17 juin 1964 a conduit à l'immatriculation des terres qui se sont ainsi trouvées attachées à des individus n'ayant pas nécessairement de droits héréditaires sur celles-ci, les terres non immatriculées appartenant à l'État qui devient le seul maître des terres (Dupire *et al.* 1975)

manquent. Avec beaucoup d'enfants dans ce secteur donc, les uns seraient obligés de migrer ailleurs pour trouver de la terre à exploiter. (...). C'est pour cette raison que peu de gens aujourd'hui privilégient la grande famille... Avant, c'est un seul qui gérait nos terres. Après sa mort, nous nous étions partagés ce qu'il avait. C'est ce qui fait qu'aujourd'hui chacun de nous est obligé d'aller louer des champs ailleurs car les parts individuelles issues des terres paternelles n'ont pas suffi.

En second lieu, la transmission du troupeau et des terres s'opérant de plus en plus en lignée paternelle et non utérine, on assisterait à une stratégie individuelle d'accumulation des richesses acquises notamment au cours des migrations saisonnières de travail. Pour ce même griot, le changement dans le mode de transmission des biens explique l'individualisation des comportements dans la mesure où les jeunes sont de moins en moins attachés aux exigences relatives à leur lignage : *Jadis, c'est le neveu qui héritait des biens laissés par son oncle maternel quand il décédait. Aujourd'hui, cette forme d'héritage est dépassée et au lieu du neveu, ce sont ses propres enfants qui héritent de ses biens. Et c'est ce qui fait aujourd'hui que chacun est devenu l'artisan de sa fortune. Tu travailles donc pour la satisfaction de tes besoins propres.* Situation qui semble illustrée par cet homme de 33 ans qui a quitté la grande maison (c'est-à-dire la concession familiale) et construit sa maison sur sa propre parcelle : *Aux temps passés, il y avait suffisamment de nourriture alors qu'aujourd'hui les gens n'ont plus assez de vivres, il devient très difficile de nourrir une grande famille voilà pourquoi il y a cette séparation dans les familles.*

Ces propos soulignent aussi l'apparition de nouvelles formes de valorisation sociale chez les hommes plus jeunes, telles que la construction de sa propre maison (« en dur » si possible), l'acquisition de biens de consommation jusque là peu usités (radios, lits, plus grande variété d'ustensiles, vêtements, etc.). Les moyens nécessaires à la satisfaction de ces nouvelles aspirations sont incompatibles avec la gestion d'une famille nombreuse. Par conséquent, la taille des concessions tend à se réduire, phénomène aggravé par le phénomène migratoire, en partie motivé par le souci d'accumuler les ressources nécessaires à la satisfaction de ces besoins nouveaux. En même temps, avec la diminution du nombre de femmes dans la concession une mère vieillissante peut inciter son ou ses fils à se marier tôt afin d'être secondée par leurs

épouses dans l'accomplissement des travaux domestiques³⁷. On peut penser que les hommes, entrant précocement en ménage, prendraient plus rapidement une seconde épouse à condition d'en avoir les moyens. C'est ce que nous proposons de vérifier dans l'analyse des données statistiques qui suit.

5.5 L'analyse des données statistiques

Dans un premier temps, les principales tendances de l'évolution des différentes formes d'unions polygames sont exposées, afin de déterminer si la « grande polygamie » (union avec plus de deux femmes) décline. Puis, en recourant aux techniques d'analyse de survie (estimations de Kaplan-Meier et régressions de Cox), on cherchera à identifier les processus affectant le calendrier d'entrée en union polygame des hommes.

5.5.1 Les principales tendances de la polygamie dans la zone d'étude de Niakhar

L'évolution de la nuptialité selon le type d'union est analysée à partir du relevé des unions successives conclues par les hommes au cours de leur vie (fichier « événements matrimoniaux du SSD). La répartition des mariages selon le type d'union est présentée pour la période 1984-2001 (tableau 10).

Les unions monogames dominent tout au long de la période. La majorité des polygames sont bigames (30% des unions contre 20% pour les unions trigames ou plus). On observe cependant une importante variabilité de la proportion des différents types d'unions au fil des ans. Jusqu'au début des années 1990, la bigamie est élevée (plus de 30% chaque année) puis marque une baisse qui semble devoir se prolonger à partir de 1995. La « grande polygamie » évolue plus irrégulièrement mais les niveaux se situent en général entre 15 à 20% de l'ensemble des unions. Avec la baisse de la bigamie et la relative stabilité des unions de rang supérieur, la part des unions monogames augmente à partir de 1995. Ces résultats, sans les contredire, ne vont toutefois pas totalement dans le sens des discours exprimés par les hommes qui insistaient sur

³⁷ C'est l'une des motivations avancées par les hommes concernant leur premier mariage (Mondain et al, 2003).

une diminution de la « grande polygamie ». Celle-ci, au contraire, semble se maintenir à des niveaux relativement stables, alors qu'une baisse semble apparaître concernant les unions bigames.

Les effectifs masculins et féminins de la zone au 1^{er} janvier de chaque année sont également inclus dans le tableau. Le taux de croissance annuel moyen au long de cette période est de 2,0% et on peut observer une évolution régulière des effectifs d'ensemble. De plus, compte tenu des taux de fécondité relativement élevés et stables sur la période, la structure par âge se caractérise par une base élargie, caractéristique de la jeunesse de la population (Delaunay et al, 2002). Par conséquent, on peut penser que les variations de la nuptialité s'expliquent par d'autres éléments que celles affectant la structure de la population. En particulier, les aléas de la conjoncture économique à laquelle les paysans sont vulnérables et qui affectent le calendrier d'entrée en première union (Delaunay, 1994), sont susceptibles de jouer un rôle important.

Tableau 10 : Répartition des unions masculines en % selon le type d'union (monogame, bigame ou 3 épouses ou plus); distribution des populations masculine et féminine au 1er janvier de chaque année d'observation et nombre total de mariages masculins par année d'événement.

Années	Population Masculine	Population Féminine	Unions masculines	Monogames %	Bigames %	Trigames + %	Total
1984	11339	11802	284	44,4	31,3	24,3	100
1985	11451	12014	266	48,5	30,8	20,7	100
1986	11551	12055	505	44,8	32,9	22,4	100
1987	11902	12456	321	52,6	31,8	15,6	100
1988	12049	12730	442	53,6	30,5	15,8	100
1989	12233	12777	269	40,1	34,6	25,3	100
1990	12597	13082	363	50,1	33,9	16,0	100
1991	12786	13097	225	40,4	36,4	23,1	100
1992	12912	13129	321	43,9	37,1	19,0	100
1993	13092	13210	303	38,0	30,7	31,4	100
1994	13505	13630	380	49,5	31,8	18,7	100
1995	13851	14002	317	57,1	22,4	20,5	100
1996	14071	14351	406	53,2	26,4	20,4	100
1997	14404	14717	308	51,3	28,6	20,1	100
1998	14769	15124	286	51,4	30,4	18,2	100
1999	14851	15100	364	55,5	25,0	19,5	100
2000	14896	15047	494	59,5	25,7	14,8	100
2001	15204	14639	445	60,9	21,3	17,8	100
Total			6838	51,9	29,0	19,1	100

Source: Base de données du Projet Niakhar

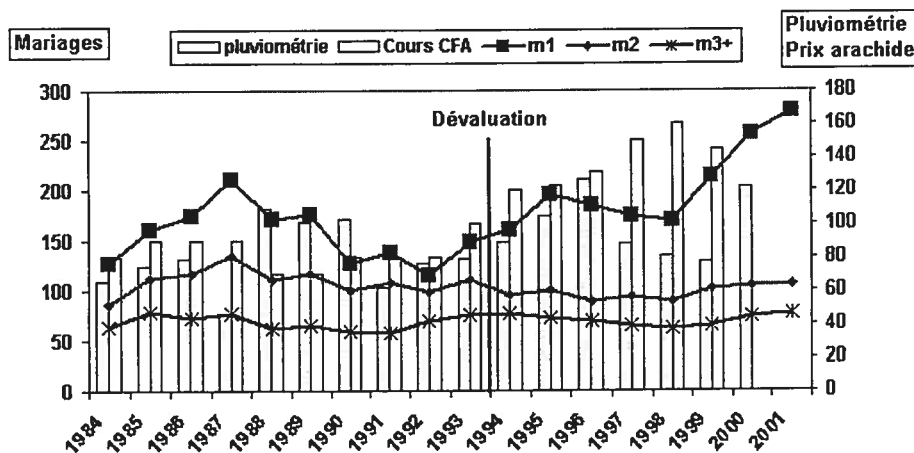
La figure 14 présente l'évolution des mariages (moyennes mobiles sur trois ans) selon l'état matrimonial de l'individu – monogame, bigame ou marié à trois épouses ou plus – avec deux indicateurs de conjoncture : les niveaux de pluviométrie et le prix de l'arachide au kilogramme payé au producteur en Francs CFA. Nous avons retenu les moyennes mensuelles de pluviométrie calculées en millimètres de pluie tombée durant les mois d'hivernage. De plus *les bénéfices économiques d'une bonne saison se reportant l'année suivante, après la vente de l'arachide*, (Hertrich et Delaunay, 1998 : 260) nous avons comparé les indicateurs de nuptialité à la pluviométrie de l'année précédente. Dans l'ensemble, les variations les plus fortes affectent surtout les mariages monogames alors que les unions polygames, qu'elles soient bigames ou de rang supérieur restent relativement stables sur la période.

Jusqu'en 1987, le nombre d'unions, quel que soit le rang considéré, tend à augmenter. Ceci pourrait paraître surprenant compte tenu de la médiocrité des récoltes durant cette période. On peut supposer que celles-ci sont compensées par le prix de l'arachide qui reste stable (Hertrich et Delaunay, 1998). A partir de 1987 on observe une diminution du nombre de mariages alors que les récoltes sont bonnes jusqu'en 1990. Le fléchissement du prix de l'arachide qui apparaît au même moment pourrait expliquer cette baisse des unions. A partir de 1993, les unions monogames augmentent alors que les unions bigames marquent une légère diminution, se rapprochant ainsi des niveaux de la « grande polygamie » relativement stables sur la période. Ces tendances se poursuivent après 1993 et se stabilisent jusqu'en 1998 où les unions monogames augmentent.

Ces variations sont délicates à interpréter. En effet, jusqu'en 1996 les récoltes sont bonnes mais le Franc CFA est dévalué en 1994. Par conséquent l'augmentation du prix de l'arachide masque en réalité la diminution du pouvoir d'achat des individus, ce qui pourrait expliquer la baisse des unions bigames en 1994 ainsi que le fléchissement de l'augmentation des unions monogames après 1995. La combinaison des indicateurs de pluviométrie et du cours de l'arachide ne nous renseigne donc que partiellement sur la situation économique réelle des paysans. De plus, ces résultats confirment les limites des indicateurs économiques dont nous disposons dans l'analyse de processus tels que le mariage ou l'entrée en union polygame. En effet, il est difficile d'évaluer l'impact d'indicateurs ponctuels et concernant une période de temps limitée sur des comportements qui s'étalent dans le temps et ne sont donc pas uniquement déterminés par la conjoncture du moment. C'est donc davantage d'un cumul d'indicateurs que l'on aurait besoin afin de mieux évaluer les différents éléments entrant en ligne de compte dans la finalisation des processus matrimoniaux. En particulier, les activités connexes que les individus ont développées ces dernières décennies pour compenser leur manque à gagner constituent sans doute de meilleurs indicateurs de leur capacité financière. Les migrations de travail durant la saison sèche jouent aussi un rôle important en permettant aux migrants d'accumuler des ressources personnelles. Ceci peut expliquer pourquoi, lors de périodes apparemment défavorables, les mariages se maintiennent à un niveau relativement stable voire élevé. On peut aussi penser qu'en cas de difficultés économiques, les familles poussent au mariage de leurs

filles afin de limiter le nombre de personnes dans la concession et de bénéficier de l'apport de la compensation matrimoniale (Findley, 1992).

Figure 14 : Moyennes mobiles des mariages masculins selon le rang de l'union; niveaux de pluviométrie en millimètres/mois et prix de l'arachide au kilogramme en FCFA



Source: Base de données du Projet Niakhar

5.5.2 L'évolution du calendrier d'entrée en première union polygame dans la zone de Niakhar.

L'objectif dans cette section est d'identifier, en appliquant les techniques d'analyse des biographies aux données de l'enquête, les processus contribuant à accélérer ou retarder la transition de la monogamie à la polygamie.

5.5.2.1 Principales caractéristiques des « primo-polygames » à Niakhar

A la date de l'enquête, la répartition selon le rang de l'union des hommes mariés était la suivante : 64,2% de monogames, 26,5% de bigames et 9,3 % d'hommes mariés à trois femmes et plus. La population soumise au risque est constituée des hommes sortis du célibat n'ayant pas connu d'union polygame. Ces individus sont observés à partir de leur première union jusqu'à leur entrée en union polygame ou la date de l'enquête s'ils ne vivent pas la transition. L'analyse

exclut les hommes entrant en polygamie dans le cadre du lévirat (union avec l'épouse d'un frère décédé), un homme prenant une deuxième épouse dans ce cadre, n'ayant pas les mêmes caractéristiques qu'un homme décidant « librement » de devenir polygame. Les cas d'individus entrés en première union monogame avant l'âge de 16 ans ont aussi été exclus de l'analyse, étant considérés comme peu probables. La distribution des « primo-polygames » ainsi que celle des hommes à leur premier mariage selon les différentes caractéristiques individuelles introduites dans les modèles est présentée dans le tableau 12.

Les variables fixes dans le temps comprennent la religion (les deux principales confréries, les Mourides et les Tidjanes, sont représentées, ainsi que les Chrétiens), la caste (les « non castés » comprennent les paysans et les descendants de nobles ; les « castés » concernent les artisans et les griots) et l'instruction (individus n'ayant pas complété leur instruction primaire ou ayant poursuivi jusqu'à la fin de ce cycle, voire au-delà). L'âge au premier mariage a également été inclus selon trois catégories : les hommes sortis du célibat avant 23 ans, entre 23 et 26 ans et après 27 ans.

Les variables dont la valeur varie au cours du temps comprennent en premier lieu l'âge à la période qui permet de cerner les effets d'âge et de période sur le calendrier d'entrée en union polygame (voir à ce sujet Bocquier et LeGrand, 1998). Dans le modèle sont distingués les hommes entrés en première union polygame avant ou après leur 45^{ème} anniversaire dans la période précédant ou suivant l'année de la dévaluation du franc CFA (1994). Cette date a été retenue dans la mesure où les conséquences économiques se sont lourdement fait sentir dans la population, marquant ainsi une étape décisive dans l'organisation économique des ménages. L'âge à la première migration de saison sèche (*norane*) a été introduit dans la mesure où il joue sur le calendrier du premier mariage des hommes (Mondain et al, 2003) et où plus de la moitié des hommes de l'échantillon ont connu au moins une migration de saison sèche (65%). Les hommes de l'échantillon ayant migré pour la première fois comme *norane* se répartissent de façon à peu près équivalente entre les différentes catégories d'âge. La variable « descendance courante » correspond au nombre cumulé d'enfants survivants nés avant l'entrée en union polygame et se présente sous forme de variable continue de même que la durée de

résidence en milieu urbain. Finalement, une variable indiquant si l'homme a eu des enfants en dehors de l'union en cours a été introduite dans le modèle.

5.5.2.2 Vers une accélération de l'entrée en première union polygame ?

Afin d'évaluer la rapidité avec laquelle un homme devient polygame pour la première fois, des estimations de Kaplan-Meier ainsi que des régressions semi-paramétriques à risques proportionnels de Cox sont utilisées.

A partir des estimations de Kaplan-Meier on observe de très faibles variations dans l'âge à la première union polygame lorsqu'on compare l'ensemble des générations masculines à celles de 45 ans et plus à l'enquête. Ces estimations ne mettent donc pas en évidence si les hommes entrent moins rapidement en union polygame que leurs aînés. Afin de dégager les relations entre le calendrier de sortie du célibat et celui de l'entrée en polygamie, une approche similaire à celle de Hertrich (1996 : 273-274) dans son étude de la polygamie des hommes en pays Bwa au Mali a été adoptée. Les résultats présentés dans le tableau 11 montrent que parmi les hommes de 45 ans et plus à l'enquête ayant connu la polygamie avant leur 45^{ème} anniversaire, la majorité sont sortis relativement tôt du célibat : 46% étaient mariés avant 23 ans et 29% entre 23 et 26 ans, soit 75% d'entre eux. Pour ces mêmes générations n'ayant pas connu la polygamie avant l'âge de 45 ans, la sortie du célibat a eu lieu plus tardivement, près de 40% des individus s'étant mariés après 26 ans. L'entrée en union polygame semble ainsi être associée à une sortie du célibat précoce. Or, l'âge médian au premier mariage des hommes tend à augmenter entre les générations, passant de moins de 25 ans pour les hommes de 45 ans et plus à l'enquête, à 26,4 ans pour les hommes de moins de 45 ans. On peut donc penser que les probabilités d'entrer en union polygame sont (ou seront) affectées par cette modification de calendrier. Notons toutefois que le comportement des hommes appartenant aux cohortes les plus jeunes nous échappe dans la mesure où, bien que sortis du célibat, ils ne sont pas encore arrivés au stade dans leur cycle de vie où ils sont concernés par une entrée en union polygame.

Tableau 11 : Répartition (en %) des hommes mariés de 45 ans et plus à l'enquête selon leur âge au 1^{er} mariage et qu'ils aient connu ou non leur 1^{ère} union polygame avant leur 45^{ème} anniversaire

Âge au 1 ^{er} mariage	Hommes n'ayant pas connu la polygamie avant 45 ans	Hommes ayant été polygames avant 45 ans
Avant 23 ans	28	46
23-26 ans	33	29
27 ans +	39	25
Total	100	100
Âge moyen au 1 ^{er} mariage	26,7	24,6
Âge moyen au 1 ^{er} mariage polygame		35,3
Effectifs	145	92

Avec les régressions de Cox, les objectifs poursuivis sont de deux ordres : en premier lieu, il s'agit de dégager les effets d'âge et de période sur le calendrier d'entrée en union polygame et en second lieu de mettre en exergue les relations entre les principales caractéristiques individuelles et la transition de la monogamie à la polygamie. Le quotient instantané de transition calculé pour chaque intervalle de temps (à la date des différents événements) constitue la variable dépendante du modèle et correspond à la durée écoulée entre la sortie du célibat et la première union polygame non héritée. La probabilité de connaître la transition de la monogamie à la polygamie est étudiée compte tenu de la population à risque à chaque unité de temps et en fonction de plusieurs variables considérées comme augmentant ou diminuant le risque (pour plus de détails sur la méthodologie suivie, voir Allison, 1984). Celles-ci ont donné lieu à trois régressions : dans la première seuls les effets d'âge et de période sont considérés et dans la seconde les caractéristiques individuelles dont la valeur est fixe dans le temps sont introduites. La troisième régression inclut les variables dont la valeur change au cours du temps.

Les résultats des régressions figurent dans le tableau 12. Dans le premier modèle, les probabilités d'entrer en première union polygame sont significativement plus importantes pour les hommes n'ayant pas atteint leur 45^{ème} anniversaire avant 1994 : ils ont pratiquement deux fois plus de chances de connaître la polygamie avant 1994 qu'après. Les hommes ayant atteint leur 45^{ème} anniversaire ont plus de 50% plus de probabilités de vivre la transition de la

monogamie à la polygamie avant 1994 mais ces dernières probabilités ne deviennent significatives qu'une fois les variables de contrôle introduites dans le modèle. Ainsi, les chances d'entrer en première union polygame non héritée étaient plus importantes avant 1994 pour tous les hommes, avec une relation plus forte concernant les hommes n'ayant pas encore atteint leur 45^{ème} anniversaire au moment de l'événement. Un ralentissement de l'entrée en union polygame s'observe donc à partir de 1994.

Avec l'introduction des caractéristiques individuelles dont la valeur reste fixe au cours du temps (modèle 2), la relation entre l'âge à la période et l'entrée en union polygame reste positive et les chances de vivre la transition pour les hommes avant 1994 augmentent significativement quel que soit l'âge atteint. Les caractéristiques significativement associées à l'entrée en union polygame sont la religion et l'instruction. Le fait d'être chrétien diminue les chances d'entrer en union polygame de près de 60% par rapport aux individus de confession musulmane. Bien que les Chrétiens dans cette population adoptent également des pratiques polygames, ils le font dans une moindre mesure. De plus on peut penser que le fait de célébrer leur première union plus tard que les Musulmans (voir le chapitre 4 et Mondain et al, 2003) contribue au report de leur entrée en union polygame. Plus le niveau d'instruction est élevé, plus les chances de connaître la polygamie augmentent significativement (plus de deux fois plus de chances pour les hommes ayant complété leur cycle primaire). Ces résultats de prime abord surprenants peuvent s'expliquer par la relation qui semble exister entre l'instruction et les migrations *norane*. En effet, la confrontation entre l'instruction et les emplois des migrants durant leur migration *norane* (non montré ici), fait apparaître une relation significative entre le niveau d'instruction et les activités salariées (les autres activités consistant en du travail de manœuvre, des activités de commerce ambulant ou de boutique et des activités agricoles). Il semble donc qu'un niveau d'instruction plus élevé, en permettant d'accéder à des emplois peut être plus rémunérateurs, favorise en même temps une entrée en union polygame plus rapide. Enfin, l'âge au premier mariage n'a aucun effet significatif sur le calendrier d'entrée en union polygame. La relation apparue entre une sortie du célibat précoce et une transition rapide vers la monogamie n'est donc qu'une conséquence « mécanique » de calendrier et n'a pas de valeur explicative en soi.

Les variables dont la valeur change au cours du temps ont été incluses dans la troisième régression. L'âge à la première *norane* ne joue aucun rôle significatif ni la durée de résidence en milieu urbain. Ces variables étroitement associées à la sortie du célibat des hommes restent trop peu précises pour mettre en évidence d'autres effets intervenant au cours du cycle de vie des individus (en particulier, l'âge à la première *norane* ne concerne que la première migration de travail et ne permet pas de décrire le parcours migratoire complet des individus). La fécondité de la première épouse ne joue pas significativement sur la décision d'en prendre une seconde. Ce résultat va dans le sens des discours où il apparaissait que les motivations relatives à l'entrée en polygamie se fondaient surtout sur les avantages liés à la capacité productive et non reproductive des femmes. Il semble également conforter d'autres résultats obtenus au Sénégal, notamment l'étude d'Antoine et al (1998) sur la première union polygame des hommes à Dakar. Par ailleurs, LeGrand et al (2003) montrent qu'au Sénégal, aussi bien en milieu urbain que rural, la « valeur économique » des enfants décline sous l'effet de la précarité économique des ménages. Par contre, le fait d'avoir des enfants en dehors de l'union en cours accélère significativement l'entrée en union polygame (près de trois fois plus de chances de devenir polygame). Comme Antoine et al (1998 : 166) le suggèrent, ceci peut correspondre à une anticipation de la nouvelle union par l'homme.

Tableau 12 : Impact des caractéristiques individuelles sur l'entrée en première union polygame chez les hommes monogames (Coefficients du modèle semi-paramétrique de Cox)

Variables	Effectifs		Modèles		
	1ère union	1ère union polygame	1	2	3
<i>Âge à la période</i>					
<i><45 ans</i>					
av. 1994	481	121	1,88**	1,95**	1,95**
1994-99	120	28	réf.	réf.	réf.
<i>45 ans +</i>					
av. 1994	3	23	1,52	1,62*	1,66*
1994-99	0	9	réf.	réf.	réf.
<i>Religion</i>					
Mourides	383	130		réf.	réf.
Tidjanes	75	28		1,38	1,31
Chrétiens	146	23		0,40***	0,39***
<i>Groupe social</i>					
Non castés	558	169		réf.	réf.
Artisans/Griots	46	12		0,84	0,85
<i>Instruction</i>					
Non scolarisé	416	127		réf.	réf.
Primaire incomplet	100	30		1,59*	1,67*
Primaire comp.+	88	24		2,30***	2,12**
<i>Âge 1^{er} mariage</i>					
<23 ans	202	81		1,24	1,19
23-26	202	55		réf.	réf.
27 ans +	200	45		1,23	1,25
<i>Âge 1^{ère} norane</i>					
Pas de norane	348	95			réf.
<20 ans	125	28			1,09
20-24 ans	91	26			0,81
25 ans +	40	32			0,87
<i>Durée résidence urbaine</i>					1,00
<i>Descendance courante</i>					0,96
<i>Enfants légitimes</i>					
Oui		156			réf.
Non		25			2,67***
Sujets	800	604	604	604	604
Événements	604	181	181	181	181

Source : enquête

Seuils de significativité : *p<0,05 **p<0,01 ***p<0,001

5.6 *Vue d'ensemble*

Un véritable consensus apparaît dans les entretiens qualitatifs sur le fait que tous les hommes se destinent à prendre une deuxième épouse dès que leur situation économique le leur permettra. Une ambivalence des discours se manifeste toutefois relativement aux fondements de la polygamie, notamment le besoin de main d'œuvre nombreuse ou de soutien pour les travaux domestiques. Ceci suggère que l'institution fait l'objet de remises en question importantes liées entre autres aux problèmes financiers auxquels font face les hommes. En particulier, la « grande polygamie » (unions avec trois femmes et plus) tendrait à disparaître, au profit d'une augmentation des unions monogames (les hommes restant monogames plus longtemps) ou bigames (les hommes ne pouvant pas se permettre de prendre plus de deux épouses).

Ces résultats vont dans le même sens que ceux présentés par Antoine *et al* (1998) en milieu urbain (Dakar au Sénégal et Bamako au Mali) où le manque de moyens contraint les hommes à rester monogames. Par ailleurs polygamie rime souvent avec rapport de domination entre les sexes : à Niakhar les conflits avec la première épouse peuvent conduire l'homme à en prendre une nouvelle, tandis qu'à Dakar le « bon caractère » de l'épouse est présenté comme conditionnant le maintien de la monogamie. Les femmes, même instruites, adoptent une position ambiguë par rapport à la polygamie aussi bien en milieu urbain (Antoine *et al*, 1998) que rural (nos entretiens). Ces résultats suggèrent que la monogamie n'est jamais conçue comme pleinement irrévocable. Ainsi que le suggèrent les discours, quelle que soit la situation du ménage, des compromis et ajustements sont opérés dans le but de poursuivre ces pratiques que l'on doit de toute façon considérer comme faisant intrinsèquement partie du régime de nuptialité *serer* et plus généralement sénégalais.

Les analyses statistiques convergent quant à elles vers le même résultat : la polygamie dans son ensemble reste stable, avec toutefois une légère tendance à la baisse des unions bigames ces dernières années, notamment depuis la dévaluation en 1994. La confrontation des variations de la nuptialité entre 1984 et 2001 avec des indicateurs de conjoncture met en évidence la complexité de la relation entre polygamie et situation économique des ménages. Avec le

développement d'activités annexes aux travaux agricoles depuis le début de la crise, une connaissance approfondie de l'environnement socio-économique avec ses réseaux formels et informels s'avère plus que jamais indispensable. C'est d'ailleurs en partie l'objet d'une enquête récente réalisée dans la zone (en 2000 puis renouvelée en 2001) relative à la gestion des ressources du ménage en fonction de la saison précédente (Adjamagbo *et al*, 2003).

Les modèles de survie mettent en évidence les relations complexes entre la transition vers la polygamie et les effets d'âge, de génération et de période. Aucune variation importante n'apparaît entre les générations qui vivent la transition vers la polygamie dans des proportions similaires aux mêmes âges. Dans l'ensemble, les hommes deviennent polygames avant 45 ans et ont davantage de chances de l'avoir fait avant 1994. Ces résultats restent toutefois difficiles à interpréter dans la mesure où les effectifs sont faibles et où la population analysée est constituée des hommes déjà mariés : en particulier, les hommes qui se sont mariés jeunes risquent d'être surreprésentés au sein des cohortes récentes et on peut penser qu'ils adopteront des comportements différents de ceux de l'ensemble de la cohorte à laquelle ils appartiennent. Ils ont notamment davantage de probabilités de prendre une nouvelle épouse précocement ce qui risque d'introduire des effets de sélection que le modèle de Cox ne peut corriger.

La relative stabilité au cours du temps des unions de rang trois ou au-delà ainsi que le relatif ralentissement de l'entrée en première union polygame à partir de 1994 paraissent contradictoires mais si l'on se réfère aux discours, ces résultats nous semblent plutôt refléter deux réalités. Tout d'abord, les discours témoignent des préoccupations liées à la capacité à gérer simultanément plusieurs épouses et la descendance qui en résulte. Les hommes n'ayant pas encore atteint leur 45^{ème} anniversaire sont témoins des difficultés rencontrées par leurs aînés, notamment après la dévaluation, pour conclure de nouvelles unions et gérer leur ménage. Par conséquent, ce qui les préoccupe actuellement réside dans le doute à pouvoir devenir polygame. Aussi, dès que les moyens ou l'occasion se présente, ils prennent une seconde épouse ce qui peut expliquer la relative stabilité des niveaux de la polygamie : malgré les contraintes économiques, le système social est tel que ces pratiques restent fortement valorisées et donc peu remises en question. De plus, mesurer l'évolution de la transition de la monogamie à la polygamie sur la base de la durée écoulée entre les deux unions peut se révéler trompeur.

En effet, si les hommes tendent à célébrer leur première union plus tardivement, les couples sont souvent formés bien avant (Mondain *et al*, 2003). Aussi peut-on penser que la célébration « rapide » de la première union polygame ne reflète pas nécessairement une réduction de la durée entre les deux unions. Par ailleurs, concernant la disparition de la « grande polygamie », il aurait été intéressant de dégager les déterminants des unions polygames subséquentes, en particulier le passage de la première union bigame à la trigamie. Nos données étant trop limitées pour le faire, nous ne pouvons que recommander une telle analyse reposant sur l'idée que ces transitions répondent à des enjeux et préoccupations distinctes.

5.7 Conclusion

Dans une société où les pratiques polygames sont importantes, ce sont davantage les formes prises par les unions polygames qui changent sous l'effet des contraintes économiques que la prévalence de l'institution en tant que telle. L'ambivalence des discours relatifs aux conditions économiques et à la valeur de la grande famille comme conditionnant l'entrée en union polygame témoigne d'un certain malaise concernant les fondements de ces pratiques. Celles-ci n'étant pas remises en question pour autant, il faut plutôt s'attendre au développement de nouveaux compromis et ajustements au sein de la famille afin d'accéder « légitimement » à ce type d'union. Dans la société *sereer*, avoir plusieurs femmes pourrait notamment constituer une nouvelle stratégie en vue de multiplier les sources de revenus ainsi que le suggèrent les propos d'un homme de 57 ans : *Aujourd'hui on constate même que certains polygames [épouses] gèrent leur mari au lieu d'être gérées par lui car chacune d'elle va de son côté pour chercher de la nourriture*. De même, une étude récente (Adjamagbo *et al*, 2003 : 19) montre que la polygamie en étant significativement associée à de bonnes performances en termes de ressources alimentaires du ménage, elle *semble donc bien correspondre à un mode d'organisation sociale parfaitement adapté aux structures de la production dans cette zone*. La polygamie pourrait se fonder sur les contraintes économiques actuelles, par exemple la gestion des migrations saisonnières de travail qui concernent les jeunes filles ainsi que leurs aînées. Les migrations de saison sèche se caractérisent en effet par un roulement entre les femmes d'une même concession. Ainsi on peut faire l'hypothèse que ces contraintes économiques favorisent

au moins le maintien de la bigamie dans la mesure où une femme seule ne peut quitter la concession en laissant derrière elle les travaux domestiques et les enfants en bas âge même sevrés. On se dirigerait ainsi vers la redéfinition des conditions qui permettent à la polygamie d'exister

CONCLUSION GÉNÉRALE

Dans cette étude, nous avons cherché à nous dissocier de la relation souvent établie entre premier mariage et début de la vie reproductive. Dans cette perspective, au lieu de considérer le mariage comme un simple aboutissement institutionnel, il convient mieux de voir celui-ci comme une conjonction de faits venant interférer entre les différents phénomènes composant le régime démographique d'une société (Burch et Bélanger, 1999 : 25-26). De plus, l'institution du mariage étant centrale à l'organisation familiale et aux relations de parenté, les changements qui touchent ces rapports sociaux se manifestent également dans les comportements matrimoniaux. Ces derniers, eux-mêmes en pleine mutation, contribuent quant à eux aux changements qui affectent les relations de parenté, et donc la structure familiale. Ce caractère endogène du mariage en fait un « proxy » de choix pour l'analyse des transformations sociales, lesquelles ont par définition des répercussions sur les comportements démographiques.

Étant acquis que le mariage en Afrique, et dans la société *sereer* en particulier, correspond à un processus étalé dans le temps, nous avons cherché à identifier, expliciter et décrire les éléments constitutifs de ce processus matrimonial. L'interaction étroite entre le milieu rural, dont est issue la population étudiée, et la ville, notamment par le biais de migrations circulaires de travail pendant la saison sèche (*norane*), s'inscrit dans la réalité vécue par de nombreuses sociétés africaines. Ces flux migratoires sont souvent présentés comme un vecteur de transmission de valeurs et donc de changement de comportements. Or, le mariage en milieu rural africain (c'est aussi le cas chez les *Sereer*) est traditionnellement « arrangé » par les familles dans la mesure où il constitue davantage une alliance entre deux groupes que la seule union de deux individus. Qu'en est-il actuellement ? Si changement il y a, quels sont les processus qui y conduisent ? Telles ont été les questions centrales qui ont guidé notre réflexion. Le rôle joué par les migrations et les séjours en milieu urbain a constitué en partie le cadre explicatif de l'analyse de l'évolution du régime matrimonial *sereer*.

Pour répondre à ces questions et utiliser efficacement ce « proxy », une analyse détaillée de l'institution du mariage s'est avérée nécessaire. Le fait d'aborder l'étude des comportements matrimoniaux en termes de processus nous a permis de mieux en cerner les implications quant à la reproduction sociale des *Sereer siin* et de dégager une méthodologie d'ensemble pertinente pour une telle approche. Nous avons notamment considéré les comportements démographiques

(mariage, comportements sexuels et reproducteurs, migration) comme s'établissant à travers les interactions sociales, elles-mêmes déterminées par les caractéristiques du milieu étudié. Ceci nous a conduit à considérer les relations entre hommes et femmes de même qu'entre les générations. Nous avons suivi systématiquement la même démarche en procédant en premier lieu à l'analyse détaillée des discours des individus à partir d'entretiens qualitatifs, puis, en second lieu, à celle des données statistiques issues d'une enquête biographique rétrospective.

Cette démarche nous a permis d'aller plus loin que la simple mise en relation entre déterminants et phénomènes étudiés. De plus, grâce à la confrontation systématique des données entre elles, nous avons été en mesure de contourner les lacunes et limiter les biais inhérents à chacune des sources auxquelles nous avons recouru. Nous avons inscrit le processus matrimonial des individus dans un continuum temporel, résultant de transitions successives entre une période « pré-nuptiale » et les étapes du processus proprement dit. Dans un premier temps, nous avons abordé la question des grossesses avant le mariage des femmes, posées comme étant une conséquence de leur entrée en première union plus tardive. Puis, nous avons cherché à déterminer dans quelle mesure le calendrier d'entrée en première union des hommes a évolué. Partant du postulat selon lequel le processus matrimonial reste en grande partie contrôlé par les hommes et les aînés, il nous a en effet semblé que ces derniers seraient mieux à même de nous fournir des informations précises sur le déroulement de ce processus. Enfin, la polygamie faisant partie intégrante du régime de nuptialité au Sénégal, y compris chez les *Sereer*, nous avons décrit puis analysé les principales caractéristiques et l'évolution de cette forme d'union. Dans les trois cas, l'hypothèse explicative basée sur le rôle de la crise économique et de ses implications (migrations de travail, notamment en ville) quant à l'adoption de comportements rompant avec les normes sociales locales a été mise en perspective.

Les deux premières études mettent en évidence les perturbations auxquelles les marqueurs traditionnels du passage à la vie adulte chez les hommes et chez les femmes sont confrontés. Les femmes, dont le statut d'adulte se concrétise par le mariage, en reportant ce dernier, voient leur période adolescente se prolonger, période au cours de laquelle elles vivront notamment plusieurs migrations de travail en milieu urbain. Cet allongement de la période adolescente avec

les événements qui la jalonnent favorisent l'exposition accrue au risque de grossesse prénuptiale (chapitre 3). Plus particulièrement, le fait pour les femmes de partir comme migrantes saisonnières à un âge précoce (fillettes et jeunes adolescentes de moins de 15 ans) multiplie les probabilités de connaître une grossesse prénuptiale au cours de leur vie. Ceci met en avant l'importance de tenir compte des parcours individuels dès la période préadolescente, celle-ci déterminant en partie les comportements adoptés par la suite. Les hommes perçoivent quant à eux un rajeunissement de leur entrée en première union qui serait lié, selon eux, à la précocité des rites associés à la circoncision et au gain d'autonomie financière des jeunes générations par rapport à leurs aînés (chapitre 4). Le fait que ces perceptions n'apparaissent pas dans les analyses statistiques souligne l'inadéquation des indicateurs utilisés pour marquer le statut matrimonial. En effet, le recul observé de l'âge au premier mariage masculin correspond en réalité à un recul de l'âge à la *célébration* du mariage, qui constitue davantage un événement avalisant une relation préalablement établie et acceptée par les familles que le point de départ de la vie conjugale légitime. Ce report de la célébration du mariage par les générations plus récentes s'explique en partie par les contraintes économiques grandissantes. D'ailleurs, les hommes ayant débuté leur processus de migration saisonnière tôt (avant 20 ans) et ayant donc accumulé le capital suffisant pour faire face aux dépenses liées au mariage, sont en mesure de célébrer plus rapidement leur union que leurs pairs. Aussi faut-il se garder de conclure hâtivement à une amorce de recul de l'âge au premier mariage des hommes, ceux-ci semblant plutôt pallier le retard dû aux conditions économiques par la constitution de relations tout d'abord informelles mais destinées à être légitimées par un mariage par la suite. Aussi, la description par les hommes de leur entrée en première union permet de mieux circonscrire les différentes étapes du processus matrimonial ainsi que leurs implications respectives quant aux comportements sexuels et reproducteurs. De ce point de vue, l'étude du processus matrimonial selon la perspective des hommes éclaire non seulement sur leur situation, mais également sur celle des femmes.

Ces premiers résultats suggèrent que la légitimité des relations sexuelles et du début de la vie reproductive doit être considérée soit au regard des conditions dans lesquelles la relation « prénuptiale » s'établit, soit en fonction des différentes étapes du processus dans lesquelles ces relations sexuelles voient le jour. Par exemple, un homme qui n'aura pas honoré la totalité de la

compensation matrimoniale, mais aura avancé les parts dues à sa fiancée ainsi qu'au père de celle-ci, pourra, dans certaines circonstances, se voir accorder un « droit de visite » chez elle. Ainsi, les individus, plutôt que d'atteindre le statut de « marié » du jour au lendemain, se rapprochent de cet état au fil d'étapes dont la signification évolue et fait l'objet de réinterprétations constantes selon les contraintes économiques et sociales du moment. Le déclin présumé du contrôle des aînés doit donc être nuancé dans la mesure où la plupart des individus cherchent à ajuster leurs comportements en fonction des normes sociales traditionnelles basées sur le respect de l'autorité et de la volonté des aînés. Il apparaît ainsi clairement que capter le passage de « non marié » à « marié » par une simple date, est insuffisant pour distinguer la période pré-nuptiale de celle qui suit et qui correspond en général à une première étape du processus matrimonial. De plus, recourir à une date unique peut conduire à sous-estimer ou surestimer certains phénomènes. Une femme peut par exemple se considérer comme mariée même si la célébration officielle du mariage n'a pas encore eu lieu. Quelle valeur aura sa réponse à la question relative à la date du mariage dans ce cas ? Et comment considérer une naissance ayant lieu avant cette célébration alors que le couple se considère comme s'inscrivant dans la logique d'un processus matrimonial ?

L'étude sur la polygamie (chapitre 5) met en évidence une relative stabilité de ces pratiques au cours du temps. De manière générale, ce sont les fondements économiques (entraide pour les travaux domestiques, liberté de mouvement en vue de trajets divers, participation aux travaux agricoles) plutôt que reproductifs qui prévalent pour justifier l'entrée en union polygame. L'étude met également en évidence la relation entre la conjoncture économique et la capacité des hommes à conclure des unions successives. En particulier, les chances de passer de la monogamie à la polygamie avant le 45^{ème} anniversaire se réduisent après 1994, date de la dévaluation du Franc CFA. En effet, l'homme doit non seulement avoir la capacité financière de conclure son mariage, mais il doit aussi être en mesure de « gérer » un ménage qui s'agrandit. Si les migrations saisonnières et les séjours en milieu urbain favorisent la sortie du célibat des hommes, ils ne semblent pas jouer sur le calendrier de leurs unions successives. En effet, les stratégies pour faire face aux difficultés économiques sont diverses et ne se limitent pas à ces trajets. Seules des informations plus détaillées quant aux activités économiques des individus pourraient nous éclairer sur leur capacité à conclure de nouvelles unions.

De manière générale, les changements observés les plus nets concernent le *calendrier de la célébration* des mariages. En effet, ce calendrier reflète en partie les difficultés économiques des individus, surtout des hommes et de leur famille (le patrilignage), puisque pour formaliser une célébration, qu'elle soit religieuse ou non, ils doivent avoir honoré en tout ou partie la compensation matrimoniale et fait face aux frais des cérémonies. Toutefois, la date de célébration ne nous renseigne pas sur le moment auquel l'union ainsi officialisée est réellement perçue comme légitime. Les tentatives pour établir des relations de cause à effet sur, par exemple, le recul de l'âge au mariage et les niveaux de la fécondité, se trouvent ainsi compromises. Il en est de même lorsqu'on cherche à établir une relation entre le calendrier de sortie du célibat des hommes et leur première union polygame : si l'âge à la célébration de leur première union tend à augmenter, cela ne signifie pas (ou plus) nécessairement que leur vie conjugale débute à ce moment.

Les unions semblent ainsi se formaliser différemment selon les générations et les périodes sans pour autant être retardées significativement sauf à considérer la date de célébration. C'est donc un ensemble de processus qui apparaît et qui prend tout son sens lorsqu'on en situe les étapes dans la trajectoire individuelle. Par exemple, le paiement, même partiel, de la compensation matrimoniale alors que la femme est en migration, permet d'établir des relations d'obligations réciproques entre les deux familles au cas où une grossesse avec un autre interviendrait. Un effort de définition des notions de « période pré-nuptiale » et de « processus matrimonial » doit donc être entrepris. D'après nous, les étapes relatives aux négociations et aux fiançailles font partie intégrante du processus matrimonial et en marquent le « démarrage ». Par conséquent, les relations établies entre hommes et femmes auparavant sont considérées comme illégitimes puisque aucune prise de contact formelle n'a eu lieu entre les familles. Cela dit, des relations informelles préalables à toute négociation pouvant influencer fortement la position prise par les familles respectives, cette étape « pré-nuptiale » ne peut être entièrement exclue du processus matrimonial. De ce point de vue nous suivons la perspective de Burch et Bélanger (1999 : 24-25), pour lesquels *la formation des couples* doit être considérée comme *un processus multidimensionnel* afin de situer les nombreux états susceptibles de jaloner les parcours imbriqués du cycle de vie les uns par rapport aux autres. Du point de vue empirique, notre

approche a été inspirée de ce qui a été observé chez les Chrétiens et les Musulmans. En effet, les premiers tendent à reporter la célébration officielle de leur union pour des raisons à la fois religieuses et pratiques alors que chez les seconds le processus se déroule de façon plus flexible. L'identification des différentes étapes du processus dans les deux communautés permet ainsi de pouvoir dégager les « seuils » de légitimité des relations établies entre hommes et femmes.

En résumé, nos résultats confirment les limites du recours à la datation standard des événements et la nécessité de replacer ces derniers dans leur environnement social afin d'en dégager les composantes. Tout fait social, qu'il soit démographique ou non, doit donc être envisagé en tant que processus, c'est-à-dire dans un continuum temporel établissant des ponts entre passé et présent et permettant une anticipation plus juste des tendances. Aborder le mariage comme une succession d'étapes étroitement liées à différentes composantes de la trajectoire individuelle (scolarisation, situation familiale, circonstances et forme de migration, etc.) et aux caractéristiques de l'individu, permet de dresser un tableau beaucoup plus complet des changements en cours et de leurs implications. De ce point de vue il faut insister sur la grande richesse d'une démarche qui combine différentes sources de données, et surtout, qui part de la construction et de l'analyse de données qualitatives. Si ces dernières concernent généralement un nombre plus réduit d'individus que dans des enquêtes quantitatives, elles permettent d'aborder un éventail plus vaste de thèmes et d'expériences qui permettent ensuite la construction de questionnaires d'enquêtes plus adaptés. Ce type de démarche, bien qu'adopté dans la plupart des cas, reste souvent trop superficiel du fait des coûts attribués aux terrains qualitatifs. Mais la recherche doit-elle se mesurer uniquement en termes de coûts et ne devrait-on pas avant tout s'interroger sur la méthode adéquate à suivre pour garantir une meilleure qualité des outils d'analyse ?

De ce point de vue, la présente étude a mis en évidence certains problèmes méthodologiques concernant aussi bien les données qualitatives que statistiques. Ces problèmes sont riches d'enseignement pour la conceptualisation future de recherches approfondies sur l'évolution des comportements démographiques. Tout d'abord, les données ont été recueillies dans un site où enquêtes, équipes de recherche et agents au service de ces dernières, sont constamment présents. Ainsi, les habitants sont « habitués » à être interrogés que ce soit dans le cadre du

suivi démographique, qui est permanent, ou dans celui d'enquêtes ponctuelles. Les réponses obtenues doivent donc être considérées au regard de ces contraintes³⁸.

Par ailleurs, bien que rétrospectives, les données qualitatives ne constituent pas des histoires de vie et abordent essentiellement un thème particulier, le mariage, même si elles permettent de resituer celui-ci dans l'environnement social de l'individu qui le relate. L'enquête biographique rétrospective concerne quant à elle différents thèmes – la résidence, les histoires génésique et matrimoniale – mais ne les traite pas de façon aussi approfondie que des entretiens qualitatifs l'auraient permis. Par conséquent, on peut parler de confrontation des données, mais pas nécessairement de comparaison. Cette confrontation des informations a permis de dégager certains décalages, notamment celui entre la date de célébration fournie par l'enquête, et l'étape dans le processus à partir de laquelle le couple est considéré comme marié qui varie selon les circonstances et les caractéristiques individuelles. Il ne nous a cependant pas été possible de vérifier dans quelle mesure ces décalages sont systématiques faute d'avoir conçu la construction de ces deux types de données pour qu'elles se répondent entre elles.

De plus, les entrevues qualitatives et l'enquête biographique ne tiennent compte que des individus présents. Ainsi, certains comportements nous échappent-ils totalement bien qu'ils aient pu avoir lieu dans la population étudiée, dans la mesure où les individus ne sont pas ou plus présents. On peut, par exemple, penser à un homme ou une femme qui ne vit plus dans la zone parce que marié ou vivant avec une personne « non acceptable » dans le contexte du village.

Enfin, le recours limité aux données, pourtant riches, du suivi démographique (SSD) de la zone d'étude s'explique pour plusieurs raisons. Comme la plupart de ces projets, la mise en place du SSD de Niakhar a été motivée par des préoccupations d'ordre sanitaire et épidémiologique. Ce sont donc surtout des informations de cet ordre qui sont collectées, incluant les naissances et les décès. Par conséquent, des événements tels que les mariages ou les migrations, bien que recensés (les migrations ne le sont que depuis 1992), ont fait l'objet d'un suivi moins précis. En

³⁸ Ceci est valable pour tous les sites où un système de suivi démographique a été implanté (Matlab au Bangladesh, Navrongo au Ghana, en sont quelques exemples).

particulier, nous ne pouvons reconstituer l'histoire matrimoniale des individus entrés en observation alors qu'ils étaient déjà sortis du célibat (c'est-à-dire adultes, nés en dehors de la zone) ou revenant mariés alors qu'ils avaient quitté la zone célibataires, ce qui limite toute analyse de l'évolution de l'entrée en première union.

Malgré ces limites, nos résultats nous permettent de formuler certaines hypothèses quant aux comportements matrimoniaux, sexuels et reproducteurs en milieu rural *sereer*, et plus largement sénégalais (voir à ce sujet LeGrand et al, 2003 et Mondain et al, 2003b). Tout d'abord, on peut se poser la question de savoir si on s'oriente vers des unions de plus en plus consensuelles et un abandon des mariages arrangés. Compte tenu du poids toujours important de la famille, il nous semble que des attitudes de compromis soient privilégiées, les familles devenant plus flexibles quant au déroulement du processus matrimonial alors que les individus continuent de respecter certains des critères relatifs aux alliances matrimoniales.

A ce titre, des connaissances plus approfondies d'ordre anthropologique apparaissent capitales. En particulier, le système lignager joue un rôle à différents niveaux du fait de ses implications concernant la transmission des biens et donc des relations de parenté et d'alliance. Pensons par exemple à l'enjeu du stigma possible lié à une grossesse pré-nuptiale : il est vraisemblable que celui-ci soit moins important dans une société de type bilinéaire à prédominance matrilineaire comme chez les *Sereer siin*, puisque l'enfant revient, dans une certaine mesure, à la famille de sa mère. De tels aspects devraient davantage être pris en compte par les planificateurs associés aux programmes de santé reproductive. En effet, l'association souvent établie entre grossesse hors mariage et grossesse « non désirée » peut conduire à une orientation erronée des mesures envisagées. Par ailleurs, le fait que la descendance nombreuse n'apparaisse pas comme une motivation forte dans la constitution des unions polygames, peut certes s'expliquer par les contraintes économiques actuelles, mais également par le fait que les liens filiaux profitent dans certains cas davantage au lignage maternel que paternel. Ceci doit être intégré dans les schémas explicatifs de l'évolution des pratiques polygames.

Par ailleurs, l'intensification des flux migratoires, notamment vers la ville, très nette au fil des générations, chez les hommes comme chez les femmes, suggère que les opportunités de

rencontres et de relations, notamment pendant la période adolescente (et jeune adulte pour les hommes) vont continuer de se multiplier. Par conséquent, bien que la prévalence des infections sexuellement transmissibles au Sénégal soit faible, il paraît essentiel de rester attentifs quant aux implications de ces migrations sur les comportements sexuels. En particulier, davantage de recherches concernant la formation des couples, formels et informels, dans le contexte migratoire devraient être entreprises. S'agissant d'un processus multidimensionnel, l'étude de ce contexte implique la prise en considération de plusieurs niveaux d'analyse : l'environnement social d'origine des migrants, leur réseau sur le lieu de migration, et leurs relations avec les non migrants. L'analyse de cette interaction entre individus dont les trajectoires migratoires diffèrent mais qui appartiennent au même milieu d'origine, apparaît décisive pour comprendre dans quelles conditions les comportements des uns et des autres évoluent et comment la formation des couples se concrétise dans un groupe social. De plus, les résultats ayant mis en évidence le maintien de relations de parenté étroites dans ce contexte, des nuances doivent être apportées quant au rôle attribué aux migrations et à l'influence du milieu urbain dans la déstructuration des relations familiales. En effet, les migrants se regroupent dans le cadre de réseaux circonscrits socialement et géographiquement puisqu'ils réunissent des individus provenant des mêmes villages ou avoisinants. De plus, les nouveaux migrants, surtout jeunes, sont pris en charge par des tuteurs ou tutrices, faisant souvent partie de leur parenté. Enfin, l'organisation d'activités en dehors du travail resserre les liens entre membres d'une communauté unie par des liens de parenté ou de voisinage. On peut donc se demander si les migrations, plutôt que de contribuer au déclin des relations de parenté, n'en favorisent pas le maintien, voire le renforcement. Dans le contexte de crise actuel, ceci n'aurait rien de surprenant, la famille restant le principal moyen de faire face à la précarité économique et sociale.

Au terme de cette recherche, il apparaît que dans le contexte sénégalais (on pourrait généraliser à d'autres sociétés africaines), la compréhension des comportements ayant des implications démographiques n'est possible qu'à travers l'étude des relations familiales et de parenté. Cette démarche doit aussi prendre en considération la perspective des hommes et des femmes dans la mesure où ces relations sont définies par des rapports de domination importants entre les sexes. Le mariage constitue un outil de choix pour cerner les tensions et enjeux sous-jacents aux

décisions prises dans le cadre de ces relations sociales, qu'elles soient relatives aux comportements sexuels et reproducteurs, ou concernent le calendrier et les motifs de migration. Par ailleurs, les décisions prises en matière de mariage reflètent souvent l'état des structures familiales, notamment la composition des *concessions* (nous préférons faire référence au lieu de vie commun qu'utiliser le terme de *ménage*). Ce caractère endogène du mariage en fait un outil de choix, bien que complexe à manipuler, pour repérer et comprendre l'évolution des comportements sociaux, qu'ils soient démographiques ou non. Si ceci apparaît évident pour un nombre croissant de chercheurs en sciences sociales, cette institution reste encore largement dominée par des approches en termes de facteurs ou de déterminants. Plutôt que de se limiter aux concepts de mariage ou de statut matrimonial, marqués par les référents occidentaux et décontextualisés des milieux sociaux étudiés, mieux vaudrait recourir à la notion plus large de *formation du couple*. Celle-ci inscrit en effet davantage les comportements individuels dans un continuum temporel et donc en interaction avec d'autres événements jalonnant les cycles de vie.

BIBLIOGRAPHIE

Adjamagbo, Agnès et Valérie Delaunay, 1998, « La crise en milieu rural ouest-africain: implications sociales et conséquences sur la fécondité. Niakhar (Sénégal), Sassandra (Côte-d'Ivoire), deux exemples contrastés », in Francis Gendreau (éd), *Crises, pauvreté et changements démographiques dans les pays du Sud*, ESTEM, Paris, p. 339-355.

Adjamagbo, Agnès et Valérie Delaunay, 1999, *Une approche qualitative de l'évolution des modèles familiaux dans une population rurale sénégalaise*, ETS, Paris, 24 p. (Document de recherche n°6).

Adjamagbo Agnès, Valérie Delaunay, Pierre Lévi, Ousmane Ndiaye, 2003, « Production et sécurité alimentaire : comment les ménages ruraux sénégalais gèrent-ils leurs ressources ? », communication présentée à la Conférence Africaine de Population, Tunis, UEPA.

Agadjanian, V. et Alex Ezeh, 2000, « Polygyny, gender relations, and reproduction in Ghana », *Journal of Comparative Family Studies*, 31(4): 427-441.

Agyei, William K. A., Richard B. Biritwum, A. G. Ashitey et Robert B. Hill, 2000, « Sexual Behaviour and Contraception among unmarried Adolescents and Young Adults in Greater Accra and Eastern Regions of Ghana », *Journal of Biosocial Science* 32: 495-512.

Ajayi, Ayo A., Leah T. Marangu, Janice Miller et John M. Paxman, 1991, « Adolescent Sexuality and Fertility in Kenya : A survey of Knowledge, Perceptions and Practices », *Studies in Family Planning*, 22,4: 205-216.

Allison, Paul D., 1984, *Event History Analysis. Regression for Longitudinal Event Data*, Sage University Paper No 46.

Antoine, Philippe et Marc Pilon, 1998, « La polygamie en Afrique : quoi de neuf ? » *La Chronique du CEPED*, n° 28.

Antoine Philippe, Mamadou Djiré et Jeanne Nanitelamio, 1998, « Au cœur des relations hommes-femmes : polygamie et divorce », in Philippe Antoine, Dieudonné Ouédraogo et Victor Piché (eds), *Trois générations de citoyens au Sahel. Trente ans d'histoire sociale à Dakar et à Bamako*, L'Harmattan, p.147-180.

Antoine, Philippe et Philippe Bocquier, 1999, « L'enquête 'Insertion urbaine à Dakar et à Pikine' », in *Biographies d'enquêtes, bilan de 14 enquêtes biographiques*, PUF/Diffusion, p.179-202.

Antoine, Philippe, 2002, « Les complexités de la nuptialité: de la précocité des unions féminines à la polygamie masculine en Afrique », in Graziella Caselli, Jacques Vallin et Guillaume Wunsch, (sous la dir. de), *Démographie, analyse et synthèse (tome 2) : Les déterminants de la fécondité*, Éditions de l'INED, p. 75-101

Aryee A. F., 1997, « The African Family and changing Nuptiality Patterns », in Aderanti Adepoju (ed), *Family, Population and Development in Africa*, Zed Books Ltd: 78-96.

Attané, Anne, 2002, « Identités plurielles des hommes mossi (Burkina Faso): entre autonomie et précarité », *Nouvelles Questions Féministes*, 21(3): 14-27.

Aubisson, Sandrine et Salomé Boitard, 2000, *La situation démographique dans la zone de Niakhar au Sénégal, 1984-2000. Projet Population et Santé à Niakhar* – IRD.

Barbieri, Magali et Véronique Hertrich, 1999, « Écarts d'âges entre conjoints et transition de la fécondité en Afrique sub-saharienne », in *La Population africaine au 21^{ème} siècle. Troisième conférence africaine de population*, Durban 6-10 décembre, volume 2, pp. 163-211.

Barker, Gary K et Susan Rich, 1992, « Influences on Adolescent Sexuality in Nigeria and Kenya: Findings from Recent Focus Groups Discussions », *Studies in Family Planning*, 23,3: 199-210.

Barrett, Geraldine et Kaye Wellings, 2002, « What is a 'planned' pregnancy? Empirical data from a British study », *Social Science and Medicine* 55: 545-557.

Battagliola, Françoise, Isabelle Bertaux-Wiame, Michèle Ferrand et Françoise Imbert, 1993, « A propos des biographies : regards croisés sur questionnaires et entretiens », *Population*, 2, 325-346.

Blanc Ann. K. et Anastassja J. Gage, 2000, « Men, Polygyny, and Fertility over the Life-Course in Sub-Saharan Africa », in Caroline Bledsoe, Susana Lerner and Jane I. Guyer (eds), *Fertility and the male life-cycle in the era of fertility decline*, Oxford University Press : 163-187.

Bledsoe, Caroline et Barney H. Cohen, 1993., « Marriage: New Forms, New Ambiguities », in: Caroline Bledsoe et Barney H. Cohen (eds), *Social Dynamics of Adolescent Fertility in Sub-Saharan Africa*, National Academy Press: 37-68.

Bledsoe, Caroline et Barney H. Cohen, 1993, *Social Dynamics of Adolescent Fertility in Sub-Saharan Africa*, Washington D.C., National Academic Press.

Bledsoe, Caroline et Gilles Pison, 1994, « Introduction », in Caroline Bledsoe et Gilles Pison (eds), *Nuptiality in sub-Saharan Africa, Contemporary Anthropological and Demographic Perspectives*, Clarendon Press. Oxford, pp. 1-24.

Bocquier, Philippe et Thomas LeGrand, 1998, « L'accès à l'emploi dans le secteur moderne », in Philippe Antoine, Dieudonné Ouédraogo et Victor Piché (eds), *Trois générations de citoyens au Sahel. Trente ans d'histoire sociale à Dakar et à Bamako*, L'Harmattan, chapitre 3, p.77-116.

- Bongaarts, John et Barney Cohen, 1998, « Introduction and Overview », *Studies in Family Planning, special issue on Adolescent Reproductive Behavior in the Developing World*, 29, 2: 99-105.
- Boserup, Ester, 1970, « The Economics of Polygamy », in Ester Boserup (ed), *Women's role in economic development*, George Allen and Unwin LTP, p.37-52.
- Burch, Thomas K. et Danièle Bélanger, 1999, "L'étude des unions en démographie: des catégories aux processus", *Cahiers Québécois de Démographie*, 28(1-2), p.23-52.
- Burnham, Philip, 1987, « Changing themes in the Analysis of African Marriage ». In David Parkin and David Nyamwaya (eds), *Transformations of African Marriage*, Manchester University Press, pp.37-53.
- Caldwell, John C., 1976, « Toward a Restatement of Demographic Transition Theory », *Population and Development Review*, 2(3-4): 321-366.
- Caldwell, John C. et Pat Caldwell, 1987, « The Cultural Context of High Fertility in Sub-Saharan Africa », *Population and Development Review*, 13(3): 409-438.
- Calvès Anne-Emmanuèle, Gretchen T. Cornwell et Parfait Eloundou-Enyegue, 1996, « Adolescent Sexual Activity in Sub-Saharan Africa: Do Men have the same Strategies and Motivations as Women? », *Population Research Institute Working Paper AD96-04*, Pennsylvania State University.
- Calvès, Anne-Emmanuèle et Dominique Meekers, 1997, « Statut matrimonial et valeur de enfants au Cameroun », *Les Dossiers du CEPED n°47*.
- Cantrelle, Pierre, 1969, « Étude démographique dans la région du Sine-Saloum (Sénégal): état civil et observations démographiques, 1963-65 ». *Travaux et documents de l'ORSTOM*, No 1, Paris, ORSTOM.
- Capron Jean et Jean-Marie Kohler, 1978, « De quelques caractéristiques de la pratique matrimoniale Mossi contemporaine », in Christine Opong, Adaba G., Bekomo-Priso M., Mogyey J. (eds), *Marriage, Fertility and Parenthood in West Africa, Changing African Family*, Project monograph Series, Canberra: Departement of Demography, Australian National University, 1, 4 : 187-223.
- Castle, Sarah, 2001, « The tongue is venomous': Perception, verbalisation and manipulation of mortality and fertility regimes in rural Mali », *Social Science and Medicine*, 52(12): 1827-1841.
- Chesnais, Jean-Claude, 1986, « Introduction. La 'Théorie' de la transition démographique. Sa brièveté. Sa diversité. Sa flexibilité », in Jean-Claude Chesnais (ed), *La transition démographique*, PUF, Travaux et Documents (Cahier No 113) : 3-14.

- Chojnacka, Helena, 1993, « La nuptialité dans les premières étapes de la transition démographique. », *Population*, No2 : 307-324.
- Chojnacka, Helena, 2000, « Early marriage and polygyny: feature characteristics of nuptiality in Africa », *Genus*, LVI (n.3-4), 179-208.
- Chudacoff, Howard P., 1989, *How old are you? Age consciousness in American culture*, Princeton University Press.
- Cleves, Mario A., William W. Gould et Roberto G. Gutierrez, 2002, *An Introduction to Survival Analysis using STATA*, Stata Press.
- Clignet, Remi, 1970, *Many wives, many powers. Authority and power in polygynous families*, Northwestern University.
- Clignet Rémi, 1987, « On dit que la polygamie est morte : vive la polygamie ! », in David Parkin et David Nyamwaya (eds), *Transformations of African Marriage*, Manchester University Press. Pp. 199-209.
- Cordell, Dennis et Victor Piché, 1997, « Pour une histoire de la famille en Afrique », in Marc Pilon, Thérèse Locoh, Emilien Vignikin et Patrice Vimard (eds), *Ménages et familles en Afrique. Approches des dynamiques contemporaines*, Les Études du CEPED n° 15, pp. 54-74.
- Davis, Kingsley, 1963, « The Theory of Change and Response in Modern Demographic History », *Population Index*, 29(4) : 345-366
- Davis, K. et J. Blake, 1955, « Social structure and fertility : an analytic framework. », *Economic Development and Cultural Change*, 4: 211-235.
- Delaunay, Valérie, 1994, *L'entrée en vie féconde. Expression démographique des mutations socio-économiques d'un milieu rural sénégalais*, Paris, CEPED, 326 p. (Les Études du CEPED, n°7).
- Delaunay, Valérie (sous la coord. de), 1998, *La situation démographique et épidémiologique dans la zone de Niakhar au Sénégal – 1984-1996*, Orstom, Dakar, 132 p.
- Delaunay, Valérie, Ernest Faye, Agnès Adjamagbo, 2000, *Enquête « Idéaux et comportements de fécondité dans une zone rurale du Sénégal »*. Volet "comportements", Rapport de terrain, IRD, Dakar, 42 p.
- Delaunay, Valérie, 2001, « Sexualité et fécondité des adolescents : évolutions récentes en milieu rural sénégalais », in Francis Gendreau (ed.), *Les Transitions démographiques des pays du sud* Editions ESTEM, pp. 225-239.

Delaunay, Valérie, Jean-François Etard, Marie-Pierre Preziosi, Adama Marra et François Simondon, 2001a, « Decline of infant and child mortality rates in rural Senegal over a 37-year period (1963-1999) », *International Journal of Epidemiology*, 30: 1286-1293.

Delaunay, Valérie, Catherine Enel, Emmanuel Lagarde, Aldiouma Diallo, Karim Seck, Charles Becker et Gilles Pison, 2001b, « Sexualité des adolescents: tendances récentes en milieu rural sénégalais », *Les dossiers du Ceped* n°65.

Delaunay, Valérie, Adama Marra, Pierre Levi et Jean-François Etard, 2002, « Niakhar DSS, Senegal », in: *INDEPTH Network. Populations and Health in Developing Countries*, Volume 1: Population, Health and Survival at INDEPTH Sites. Ottawa: IDRC: 279-285.

Delaunay, Valérie, Agnès Adjamagbo, Pierre Lévi et Adama Marra, 2003, « The Onset of Fertility Transition in Rural West Africa: Evidence from Niakhar Demographic Surveillance System, Senegal », communication présentée à la conférence: PAA Annual Meeting, Minneapolis, 1er-3 mai.

Diop Marième, 1989, « Un exemple de non insertion urbaine : le cas des migrantes saisonnières de Basse Casamance à Dakar », *Colloques et Séminaires ORSTOM*, Paris, p. 79-89.

Diop, Abdoulaye-Bara, 1985, « La structure de la parenté » in Abdoulaye-Bara Diop (ed), *La famille Wolof*, Karthala, p.15-30.

Diop, Abdoulaye-Bara, 1985, *La famille Wolof*, Karthala

Donadjé, Florentin, 1992, *Nuptialité et fécondité des hommes au sud-Bénin : pour une approche des stratégies de reproduction au Bénin*, Université Catholique de Louvain, ACADEMIA.

Doumbia, Tamba, 2001, *Groupes d'âge et éducation chez les Malinké du sud du Mali*, L'Harmattan.

Dufour, Stéphane, Dominique Fortin et Jacques Hamel, 1991, *L'enquête de terrain en sciences sociales : l'approche monographique et les méthodes qualitatives*, Editions Saint Martin.

Dumont, René et Marie-France Mottin, 1982, « Le défi sénégalais : reconstruire les terroirs, libérer les paysans », *Série Etudes et Recherches* n° 74-82.

Dupire Marguerite, André Lericollais., B. Delpéch et Jean-Marc Gastellu, 1975, « Résidence, tenure foncière, alliance dans une société bilinéaire (Serer du Sine et du Baol, Sénégal) », *Cahiers d'Études Africaines*, 55, XIV-3, p.417-452.

Dyson-Hudson, Rada et Dominique Meekers, 1995, « The Universality of African Marriage reconsidered : Evidence from Turkana Males », *Population Research Institute Working Papers in African Demography*, Working Paper AD95-02.

Eloundou-Enyegue, Parfait, 1992, « Solidarité dans la crise ou crise des solidarités familiales au Cameroun? », *Les Dossiers du CEPED* n°22.

Eloundou-Enyegue, Parfait M, 1999, « Fertility and Education: What do we now know? », in Caroline Bledsoe *et al.* (eds.), *Critical Perspectives on Schooling and Fertility in the Developing World*, Washington D.C.: National Academy Press, 287-306.

Enel, Catherine, Gilles Pison et M. Lefebvre, 1994, « Migration and marriage change: a case study in Mlomp, a Joola village in Southern Senegal », in Caroline Bledsoe et Gilles Pison (eds), *Nuptiality in Sub-Saharan Africa: Contemporary Anthropological and Demographic Perspectives*, Oxford, Clarendon Press. Pp. 92-113.

Ezeh, Alex C., 1997, « Polygyny and Reproductive Behavior in Sub-Saharan Africa: A contextual Analysis », *Demography*, 34(3), 355-368.

Fall, Abdou Salam, 1988, *Réseaux migratoires des Sereer siin-siin à Dakar*, Mémoire de DEA d'anthropologie, Université Cheikh Anta Diop de Dakar.

Fall, Abdou Salam, 1998, « Migrants, long-distance relationships and social networks in Dakar », *Environment and Urbanization*, 10, 1 : 135-145.

Findley Sally E., 1992, « Circulation as a Drought-coping Strategy in Rural Mali », in Calvin Goldscheider (ed), *Migration, Population Structure and Redistribution Policies*, Westview Press, p.61-89.

Frisch Rose E., 1978. « Population, food intake and fertility », *Science* 199, 22, p. 30.

Gage-Brandon, Anastasja J. et Dominique Meekers, 1993, « Sex, Contraception and Childbearing Before Marriage in Sub-Saharan Africa », *International Family Planning Perspectives*, 19(14).

Gage Anastassja J. et Dominique Meekers, 1994, « Sexual Activity Before Marriage in Sub-Saharan Africa », *Social Biology* 41(12), 44-60.

Gage, Anastassja J., 1997, « Women's and Men's Status in African Families: Continuity, Evolutions and Possible Revolutions », in: *Congrès International de la Population*. UIESP, Beijing. Pp.1113-1138.

Gage, Anastasja J., 1998, « The Social Implications of Adolescent Fertility », in Massimo Livi-Bacci et Gustavo de Santis (eds), *Population and Poverty in the Developing World*, Clarendon Press. Oxford. Pp. 120-143.

Garenne, Michel et Pierre Cantrelle, 1991, « Three Decades of Research on Population and Health : the ORSTOM Experience in Rural Senegal : 1962-1991 », Saly Portudal, IUESP, 43 p. (Communication au séminaire sur les études longitudinales, 7-11 octobre).

Garenne, Michel et Juliette Halifax, 2000, « La fécondité prémaritale en Afrique subsaharienne. Une évaluation de son ampleur à partir des enquêtes démographiques et de santé (EDS) », *La Chronique du CEPED*, No 39.

Garnier, Denis et Eric Bénéfice, 2001, « Habitual physical activity of Senegalese adolescent girls under different working conditions, as assessed by a questionnaire and movement registration », *Annals of Human Biology*, 28,1: 79-97.

Gastellu, Jean-Marc, 1981, *L'égalitarisme économique des Sereer du Sénégal*, Travaux et Documents de l'ORSTOM, Paris.

Gendreau, Francis, 1993, « La nuptialité. La population de l'Afrique », in : Francis Gendreau (ed), *La population de l'Afrique : manuel de démographie*, CEPED, Karthala : 241-266.

Glover E. K., A. Bannerman, B. Wells Pence, H. Jones, R. Miller, E. Weiss et J. Nerquaye-Tetteh, 2003, « Sexual Health Experiences of Adolescents in Three Ghanaian Towns », *International Family Planning Perspectives*, 29(1): 32-40.

Goldman Noreen et Ann Pebley, 1989, « The Demography of Polygyny in Sub-Saharan Africa », in Ron Lesthaeghe (ed), *Reproduction and Social Organization in Sub-Saharan Africa*, University of California Press, p.212-237.

Goode, William J., 1970, « Chapter IV : Sub-Saharan Africa », in: William J. Goode (ed.), *World Revolution and Family Patterns*, The Free Press, New York. Pp. 164-202.

Goody, Jack, 1973, « Polygyny, Economy and the role of Women », in: Jack Goody (ed), *The character of Kinship*, Cambridge University Press, 175-190.

Goody, Jack, 1990, « Futures of the Family in Rural Africa », in : Geoffrey McNicoll et Mead Cain (eds), *Rural Development and Population: Institutions and Policy*, Population and Development Review, a supplement to Volume 15, 1989, pp. 119-144.

Görgen, Regina, Birga Maier et Hans Jochen Diesfeld, 1993, « Problems related to Schoolgirl Pregnancies in Burkina Faso », *Studies in Family Planning*, 24,5: 283-294.

Gueye, Mouhamadou, Sarah Castle et Mamadou Kani-Konate, 2001, « Timing of First Intercourse Among Malian Adolescents: Implications for Contraceptive Use », *International Family Planning Perspectives*, 27,2: 56-62.

Guigou, Brigitte, 1992, *Les changements du système familial et matrimonial : les Sérères Sine (Sénégal)*, Thèse de doctorat sous la direction de Georges Balandier, Paris-EHESS, 548 p.

Hajnal, John, 1953, « Age at marriage and proportions marrying », *Population Studies*, 7(2) : 111-136.

Hamel, Jacques, 1997, *Étude de cas et sciences sociales, Collection Outils de recherche*, Harmattan.

Hertrich, Véronique, 1996, « La polygamie », in Véronique Hertrich (ed), *Permanences et changements de l'Afrique rurale : dynamiques familiales chez les Bwa du Mali*, Les Études du Ceped, No 14. Pp. 267-290.

Hertrich, Véronique, 1996, *Permanences et changements de l'Afrique rurale : dynamiques familiales chez les Bwa du Mali*, Les Études du Ceped, No 14.

Hertrich, Véronique, 1997, « Changes in male processes toward first marriage: a case study in Mali's Bwa country », Communication présentée au Congrès International de la Population. UIESP, Beijing, 11-17 octobre.

Hertrich, Véronique et Marc Pilon, 1997, « Changements matrimoniaux en Afrique. » *La Chronique du CEPED* n° 26.

Hertrich, Véronique et Valérie Delaunay, 1998, « Adaptations matrimoniales face à deux situations de crise, aiguë ou chronique en milieu rural sahélien », in Francis Gendreau (ed), *Crises, pauvreté et changements dans les pays du sud*, ESTEM-Paris, p.250-265.

Hertrich, Véronique, 2002, « Nuptiality and Gender Relationships in Africa. An Overview of first Marriage Trends over the past 50 years », Communication présentée à la PAA (Population Association of America) à Atlanta, 9-11 mai.

Hertrich, Véronique et M. Lesclingand, 2002, « Transition to Adulthood in rural Africa: are male and female experiences converging? The case of the Bwa in Mali », Communication présentée à la PAA (Population Association of America) à Atlanta, 9-11 May.

Hesseling, Gerti, 1985, *Histoire politique du Sénégal. Institutions, droit et société*, Karthala.

Kaler, Amy, 2001, « 'Many divorces and many Spinsters' : Marriage as an invented tradition in Southern Malawi, 1946-1999 », *Journal of Family History*, 26(4) : 529-556.

Kane Thomas, Rose De Buyscher, Tunde Taylor-Thomas, Tamara Smith et Momodou Jeng, 1993, « Sexual Activity, Family Life Education, and Contraceptive Practice Among Young Adults in Banjul, The Gambia », *Studies in Family Planning*, 24,1: 50-61.

Kapuscinski, Ryszard, 1998, *Ébène*. Plon.

Karanja, Wambui W., 1987, « Outside wives and inside wives in Nigeria: a study of changing perceptions in Marriage », in David Parkin et David Nyamwaya (eds), *Transformations of African Marriage*, Manchester University Press. Pp. 247-262.

Katz, Karen et Christine Naré, 2002, « Reproductive Health Knowledge and Use of Services among young Adults in Dakar, Senegal », *Journal of Biosocial Science*, 34, 2: 215-231.

Kertzer, David I et Tom Fricke, 1997, *Anthropological Demography. Toward a New Synthesis*, The University of Chicago Press.

Kirk, Dudley et Bernard Pillet, 1998, « Fertility Levels, Trends, and Differentials in Sub-Saharan Africa in the 1980s and 1990s », *Studies in Family Planning*, 29, 1: 1-20.

Kreager, Philip, 1998, « The Limits of Diffusionism », in : Alaka M. Basu et Peter Aaby (eds), *The Methods and Use of Anthropological Demography*, Clarendon Press. Oxford. Pp. 298-322.

Kulin, Howard E., 1988, « Adolescent Pregnancy in Africa: A Programmatic Focus », *Social Science and Medicine*, 26,7: 727-735.

Lagarde, Emmanuel, Gilles Pison et Catherine Enel, 1996, « A study of sexual behavior change in rural Senegal », *Journal of Acquired Immune Deficiency Syndromes and Human Retrovirology*, 11(5): 282-285.

Lapierre-Adamcyk, Evelyne, Céline Le Bourdais et Nicole Marcil-Gratton, 1999, « Vivre en couple pour la première fois : la signification du choix de l'union libre au Québec et en Ontario », *Cahiers québécois de démographie*, 28(1-2) : 199-227.

Le Bourdais, Céline et Nicole Marcil-Gratton, 1996, « Family Transformations across the Canadian/American border : When the laggard becomes the leader », *Journal of Comparative Family Studies*, XXVII, 2 : 415-436.

Lee, Gary R., 1979, « Marital Structure and Economic Systems », *Journal of Marriage and the Family*, 41(4), 701-713.

Lee, Gary R. et L. B. Whitbeck, 1990, « Economic Systems and Rates of Polygyny », *Journal of Comparative Family Studies* 21(1), 13-24.

LeGrand, Thomas et Magali Barbieri, 2002, « The possible effects of child survival on women's ages at first union and childbirth in Sub-Saharan Africa », *European Journal of Population*, 18(4):361-386.

LeGrand, Thomas, Todd Koppenhaver, Nathalie Mondain et Sara Randall, 2003, "Reassessing the Insurance Effect: A Qualitative Analysis of Fertility Behavior in Senegal and Zimbabwe", *Population and Development Review*, 29(3): 375-404.

Lericollais, André, 1999, *Paysans Sereer. Dynamiques agraires et mobilités au Sénégal*, IRD Editions.

Leridon, Henri, 1991, « Pourquoi le démographe s'intéresse-t-il à la nuptialité ? », in T. Hibert et L. Roussel (eds), *La nuptialité : évolution récente en France et dans les pays développés*, INED-PUF, Congrès et colloques No 7 : 7-18.

Lesthaeghe, Ron, Georgia Kaufmann et Dominique Meekers, 1989, « The Nuptiality Regimes in sub-Saharan Africa », in: Ron Lesthaeghe (ed), *Reproduction and Social Organization in Sub-Saharan Africa*, University of California Press. Pp.238-333.

Lesthaegue, Ron, Georgia Kaufman, Dominique Meekers et J. Surkyn, 1994, « Post partum abstinence, polygyny and age at marriage: a macro-level analysis of sub-Saharan societies », in: Caroline Bledsoe et Gilles Pison (eds), *Nuptiality in Sub-Saharan Africa, Contemporary Anthropological and Demographic Perspectives*, Clarendon Press. Pp. 25-54.

Lloyd, Cynthia B. et Barbara Mensch, 1999, « Implications of formal schooling for girls' transitions to adulthood in developing countries », in : Caroline H. Bledsoe, John B. Casterline, Jennifer A. Johnson-Kuhn et John G. Haaga (eds), *Critical Perspectives on Schooling and Fertility in the Developing World*, National Academy Press, pp.80-104.

Locoh, Thérèse, 1994, « Social Change and Marriage Arrangements : New Types of union in Lomé, Togo », in: Caroline Bledsoe et Gilles Pison, (eds), *Nuptiality in Sub-Saharan Africa, Contemporary Anthropological and Demographic Perspectives*, Clarendon Press. Oxford. Pp.215-230.

Locoh, Thérèse, 1995, « Familles africaines, Population et Qualité de la vie » *Les Dossiers du CEPED* n°31.

Lombard Jérôme, 1993, « Riz des villes, mil des champs en pays Serer – Sénégal », *Espaces Tropicaux* n° 6

Makinwa-Adebusoye, 1997, « The African family in rural and agricultural activities » in Aderanti Adepoju (ed), *Family, Population and Development in Africa*. Zed Books Ltd. Pp. 97-108.

Mann, Kristin, 1994, « The Historical Roots and Cultural Logic of Outside Marriage in Colonial Lagos », in: Caroline Bledsoe et Gilles Pison (eds), *Nuptiality in Sub-Saharan Africa, Contemporary Anthropological and Demographic Perspectives*, Clarendon Press. Oxford. Pp.167-193.

Marcoux Richard, 1997, « Nuptialité et maintien de la polygamie en milieu urbain au Mali », *Cahiers Québécois de démographie*, 26(2) : 191-214.

Marcoux Richard, Victor Piché et Mamdou Kani Konate, 1999, « L'enquête 'Insertion des migrants en milieu urbain au Sahel' », in Groupe de réflexion sur l'approche biographique : Biographies d'enquêtes, bilan de 14 collectes biographiques, PUF/Diffusion, p.203-220.

Mason, Karen O., 1997, « Explaining Fertility Transitions », *Demography*, 34(4) : 443-454.

Meekers, Dominique, 1992, « The Process of Marriage in African Societies : A Multiple Indicator Approach. » *Population and Development Review*, 18(1): 61-78.

Meekers, Dominique, 1994, « Sexual Initiation and Premarital Childbearing in Sub-Saharan Africa », *Population Studies*, 48: 47-64.

Mensch, Barabara S., Daniel Bagah, Wesley H. Clark et Fred Binka, 1998, « The Changing Social Environment for Adolescents in the Kassena-Nankana District of Northern Ghana : Implications for Reproductive Behavior », *Working Paper* No.110, Population Council.

Mills, Melinda, 2000, « Providing Space for Time. The Impact of Temporality on Life Course Research », *Time and Society*, 9(1) : 91-127.

Mondain Nathalie, Thomas K LeGrand et Paul Sabourin, 2003a, « When and Whom to Marry : First Marriage among Serer Men in rural Senegal », Communication présentée à la conférence PAA, Minneapolis. In: Mondain Nathalie, sous évaluation, '*Être en âge de se marier*' et choix du conjoint : continuité et changements des processus matrimoniaux en milieu rural sénégalais, thèse de doctorat en démographie, Université de Montréal, chapitre 4.

Mondain, Nathalie, Mira Grieser, Dominique Gomis, Todd Koppenhaver et Thomas LeGrand, 2003b, « Transformation du processus d'entrée en union au Sénégal et au Zimbabwe: Une approche qualitative des enjeux de la nuptialité en Afrique », communication présentée à la conférence de l'AUF, Marseille, Juin.

Mondain Nathalie, (sous évaluation), '*Être en âge de se marier*' et choix du conjoint : continuité et changements des processus matrimoniaux en milieu rural sénégalais, thèse de doctorat en démographie, Université de Montréal.

Mondain Nathalie, Valérie Delaunay et Thomas LeGrand, « Life before Marriage: Changes in Couple Formation and Premarital Pregnancies Among the Sereer Siin in Senegal » In: Mondain Nathalie, sous évaluation, '*Être en âge de se marier*' et choix du conjoint : continuité et changements des processus matrimoniaux en milieu rural sénégalais, thèse de doctorat en démographie, Université de Montréal, chapitre 3.

Mucchielli, Alex, 1991, *Les méthodes qualitatives*, Que sais je ? PUF.

Ndiaye, Cheikh A. T., Valérie Delaunay, Agnès Adjamagbo, 2003, « Connaissance et utilisation des méthodes contraceptives en milieu rural Sereer au Sénégal », *Cahiers Santé*, n°13: 31-37.

Ndiaye, Salif, Ayad M. and Gaye A., 1997, *Enquête Démographique et de Santé au Sénégal – Dakar*, Ministère de l'économie et des finances, Direction de la statistique, Division des enquêtes et de la démographie.

Ocholla-Ayayo, A. B. C., 1997, « The African Family between tradition and modernity », in: Aderanti Adepoju (ed), *Family, Population and Development in Africa*. Zed Books Ltd. Pp.60-77.

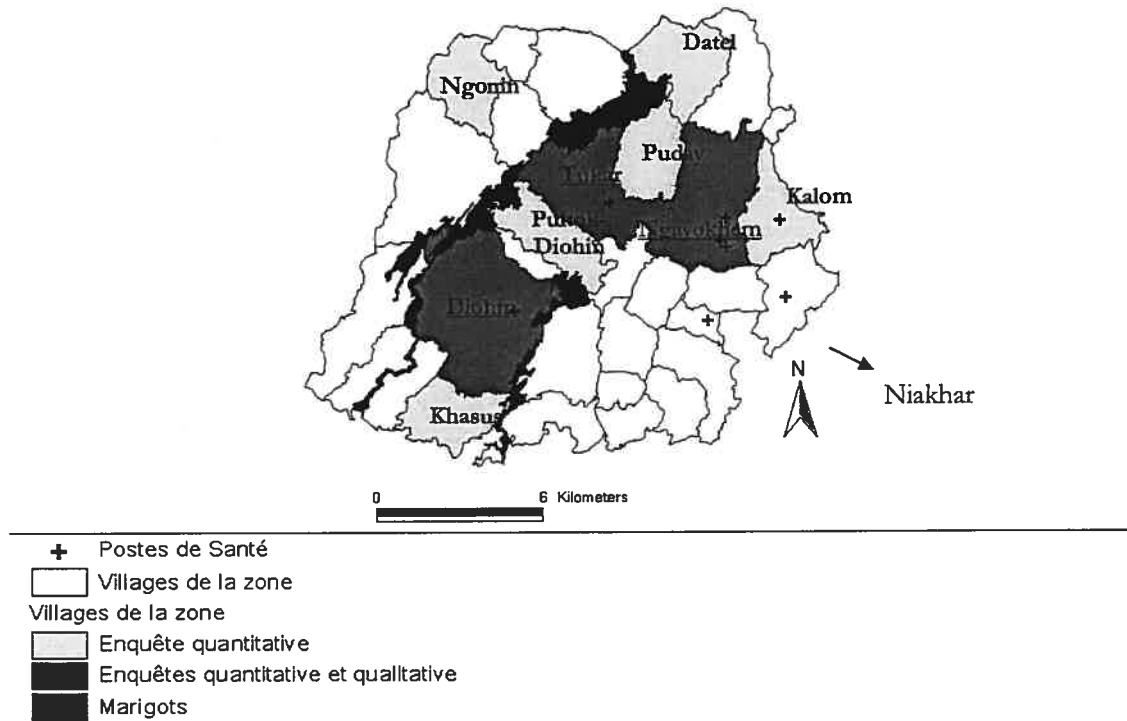
- Oppong, Christine, 1992, « Traditional Family Systems in Rural Settings in Africa », in: Elza Berquo and Peter Xenos (eds), *Family Systems and Cultural Change*, Clarendon Press-Oxford. Pp. 69-86.
- Oppong, Christine, 1997, « African family systems and socio-economic crisis », in: Aderanti Adepoju (ed), *Family, Population and Development in Africa*, Zed Bookks Ltd. Pp. 158-224.
- Parkin, David et David Nyamwaya, 1987, *Transformations of African Marriage*, Manchester University Press.
- Péllissier, Paul, 1966, *Les paysans du Sénégal. Les civilisations agraires du Cayor à la Casamance*, Imprimerie Fabiègne.
- Piché, Victor et Jean Poirier, 1995, « Les approches institutionnelles de la fécondité », in : Hubert Gérard et Victor Piché (eds), *La sociologie des populations*, AUPELF-UREF, pp. 117-137.
- Pison, Gilles, Kenneth Hill, Barney H. Cohen et Karen Foote, 1995, *Population Dynamics of Senegal*, Washington DC, National Academy Press: 254p.
- Poirier Jean, Victor Piché, Gaël Le Jeune, Bonayi Dabiré et Hamdou Rabby Wane, 2001, « Projet d'étude des stratégies de reproduction des populations sahéliennes à partir de l'enquête 'Dynamique migratoire, insertion urbaine et environnement au Burkina Faso' », *Cahiers Québécois de Démographie*, 30, 2 : 389-310.
- Roussel, Louis, 1995, « Fécondité et famille », in : Hubert Gérard et Victor Piché (eds), *La sociologie des populations*, AUPELF-UREF, pp. 139-154.
- Roy, Simon N., 2003, « L'étude de cas », in : Benoît Gauthier (sous la dir. de), *Recherche sociale. De la problématique à la collecte des données*, Presses de l'Université du Québec, p. 159-184.
- Sabourin, Paul, 1993, « La régionalisation du social : une approche de l'étude de cas en sociologie », *Sociologie et sociétés*, 25(2) : 69-91.
- Sabourin, Paul, 1997, « Perspective sur la mémoire sociale de Maurice Halbwachs », *Sociologie et Sociétés*, 29(2): 139-162.
- Sabourin, Paul, 2000, « Méthodologie de la recherche sur l'aide alimentaire », in : Sabourin, Paul, Hurtubise Roch, Lacourse, Josée (eds), *Citoyens, bénéficiaires et exclus : usages sociaux et modes de distribution de l'aide alimentaire dans deux régions du Québec, la Mauricie et l'Estrie*, CQRS, p. 48-69.
- Sabourin, Paul, 2003, « L'analyse de contenu », in Benoît Gauthier (sous la dir. de), *Recherche sociale. De la problématique à la collecte des données*, Presses de l'Université du Québec, p. 357-385.

- Savoie-Zajc, Lorraine, 2003, « L'entrevue semi-dirigée », in Benoît Gauthier (sous la dir. de), *Recherche sociale. De la problématique à la collecte des données*, Presses de l'Université du Québec, p. 293-316.
- Speizer I. S., Mullen S. A., Amegee K., 2001, « Gender differences in Adult Perspectives on Adolescent Reproductive Behaviours: Evidence from Lomé, Togo », *International Family Planning Perspectives*, 27(4), 178-185.
- Thiriat, Marie-Paule, 1999, « Les unions libres en Afrique subsaharienne », *Cahiers Québécois de Démographie*, 28(1-2), 81-115.
- Timaeus, Ian et Wendy Graham, 1989, « Labor circulation, Marriage and Fertility in Southern Africa », in Ron J. Lesthaeghe (ed), *Reproduction and Social Organization in Sub-Saharan Africa*, University of California Press. Pp 365-400.
- Timaeus, Ian M. et Angela Reynar, 1998, « Polygynists and their wives in sub-Saharan Africa: an analysis of five Demographic and Health Surveys », *Population Studies*, 52(2), 145-162.
- van de Walle, Etienne, 1968, « Marriage in African Censuses and Inquiries », in : William Brass, Ansley J. Coale, Paul Demeny, D.F. Heisel, F. Lorimer, A. Romaniuk et Etienne van de Walle (eds), *The Demography of Tropical Africa*, Princeton University Press. Pp.183-238.
- van de Walle, Etienne, 1993, « L'âge au mariage : tendances récentes », in : Karen H. Foote, Kenneth H. Hill et Linda G. Martin (eds), *Changements démographiques en Afrique subsaharienne*, Travaux et documents INED Cahier No135. Pp. 119-154.
- van de Walle, Etienne et Dominique Meekers, 1994, « Marriage Drinks and Kola nuts », in : Caroline Bledsoe et Gilles Pison (eds.), *Nuptiality in Sub-Saharan Africa, Contemporary Anthropological and Demographic Perspectives*, Clarendon Press. Oxford, pp. 25-54
- Vignikin, Kokou, 1997, « Évolution des structures familiales en Afrique et conséquences démographiques et socio-économiques », *Congrès International de la Population*. UIESP, Beijing. Pp.1139-1166.
- Waïtzenegger, Florence, 2002, *Femmes entre ville et campagne : influences et contraintes aux changements sanitaires (Niakhar, Sénégal)*, Thèse de doctorat, Université de Montréal, Département de démographie.

ANNEXES

ANNEXE 1 :

Carte 1 : La zone d'étude de Niakhar et les villages enquêtés



(source : fond de carte du service de cartographie de l'IRD, 2004)

ANNEXE 2 : Guide d'entretien à structure ouverte (femmes)

Phase de terrain II (à partir du 15/09/1999)

1- L'environnement familial dans lequel l'individu a vécu et vit actuellement

Objectif:

Connaître un peu mieux la personne d'après son parcours familial et ainsi mieux comprendre ses positions et choix.

Parlez moi d'où vous venez et où avez vous passé votre enfance?

- Pourriez vous me décrire avec qui vous avez grandi?
- Parlez moi un peu de vos activités pendant cette période ainsi que celles des gens avec qui vous viviez.
- Parlez moi un peu des gens qui habitent actuellement avec vous? Quelles sont les activités de chacun?
- Y a t il eu des cas de migration dans votre entourage? Vers quelle destination? Pour quels motifs?

2- Le parcours préconjugal

Objectif:

Déterminer l'existence d'un parcours préconjugal afin de cerner comment celui-ci a pu influencer sur l'entrée en union de l'individu.

OBS! Peut être faudra t il aborder ce thème après que la personne ait décrit le processus d'entrée en union qu'elle a vécu. En effet, les gens sont alors plus confiants et ont commencé à s'exprimer.

- Avant de vous marier avez vous été courtisée par d'autres hommes que votre mari?
Ou bien votre mari vous courtisait il avant de vous marier?
- Pourriez vous décrire comment vous vous êtes rencontrés?
- S'il y avait plusieurs prétendants, lequel préféreriez vous? Pour quelles raisons?
- Etait il question de mariage entre vous? Etait ce envisageable de vous fréquenter sans penser à vous marier?
- Parlez moi un peu de quel type de relations vous aviez avec cette personne?
- Votre famille était elle au courant? Quelle a été sa réaction?

Si la personne est un peu âgée, lui demander comment ça se passe chez les jeunes aujourd'hui et quelle est leur opinion là dessus.

- Un enfant est il né de cette relation?
(objectif: cerner le contexte de cette naissance: réactions de l'entourage, perception de la mère,...)

Si oui:

Quelle a été votre réaction? Celle du père de l'enfant? De vos familles respectives?

Qu'est il arrivé à l'enfant?

Aviez vous conscience du risque de tomber en état? Envisagez vous des moyens pour éviter cela? Lesquels? Y avez vous eu recours?

Parlez moi un peu de votre grossesse: comment s'est elle déroulée? Où étiez vous? Que faisiez vous?

Si non:

Dans ce type de relation la fille risque de tomber en état:

Comment faire face à ce risque à votre avis?

Si vous aviez fréquenté un homme avant le mariage qu'auriez vous fait?

Si une grossesse était arrivée, comment auriez vous réagi? Comment aurait réagi votre famille?

- Pensez vous qu'il y ait un avantage à développer une telle relation? Y a t il un élément positif d'après vous? Lequel? Pour quelles raisons?

3- Le processus d'entrée en union

Objectif:

Y a t il une variation des étapes du processus matrimonial en relation au parcours préconjugal de la personne (et par rapport à la génération)? On cherche à voir les conséquences du parcours préconjugal selon les générations et les différents cas possibles dans une même tranche d'âge.

1^{er} cas: la personne dit n'avoir vécu aucune relation avant le mariage, aucun prétendant, rien.

Pourriez vous me décrire comment vous vous êtes mariée étapes par étapes:

- Comment s'est décidé le mariage?

- S'agit il d'une décision individuelle de votre fiancé? Est ce son père qui a pris la décision?

- Quels ont été les critères de choix? De la part du père? Du fiancé?

(matriclan, castes, religion, ethnie, lien de parenté, caractère des intéressés, etc.)

- Vous a t on demandé votre consentement? Qu'est ce qui vous a poussé à accepter? Aviez vous conscience des critères qu'allaient exiger les familles? Avez vous orienté votre choix en fonction de cela?

- Comment se sont déroulées les négociations entre vos deux familles (au niveau du père, de la mère et de l'oncle maternel)?

- De quel type d'union s'agissait il: polygame, première épouse du mari?

- Comment s'est échelonné le versement de la dot? Quels étaient les montants des différentes parts?

- A quel moment s'est déroulée la cérémonie du mariage? Quel type de cérémonie (*Takk*, église, rien)?

- Quand avez vous rejoint le domicile conjugal?

- Quand vous êtes vous considérée comme femme mariée? A quel moment avez vous eu des relations avec votre mari?

2^{ème} cas: la personne affirme avoir été courtisée mais sans avoir de relations intimes avec l'homme.

Vous êtes vous mariée avec cet homme? Comment la famille a t elle accepté? (mêmes questions que précédemment)

Si la famille n'était pas d'accord: pour quelles raisons? Comment avez vous rencontré votre premier mari? (mêmes questions que précédemment)

A partir de quel moment du processus avez vous senti qu'il était légitime d'avoir des relations avec cet homme (si vous vous êtes mariée avec lui)?

3^{ème} cas: la personne affirme avoir fréquenté un homme avant le mariage et avoir eu des relations intimes avec lui.

La relation a abouti à une grossesse prénuptiale

- Vous êtes vous mariée avec le père de l'enfant?
- Si oui: comment ça s'est passé entre les deux familles? Qu'est ce qui les a poussé à accepter? (mêmes questions qu'au 1^{er} cas)
- Si non: pour quelles raisons? Vos familles étaient elles contre? Pourquoi? Le père de l'enfant a t il refusé? Pourquoi? Que s'est il passé ensuite?
- Quand est ce que vous vous êtes mariée après la naissance de votre enfant (si enfant né avant le mariage)? (mêmes questions qu'au 1^{er} cas)
- Si l'enfant est né pendant la procédure de mariage

La relation n'a pas abouti à une grossesse prénuptiale

- Vous êtes vous mariée avec cet homme? Pour quelles raisons?
- Votre famille a t elle joué un rôle dans cette décision? (mêmes questions qu'au 1^{er} cas)

4- Vie conjugale et entrée en vie féconde

Objectif:

Cerner quelles sont les relations entre le mari et la femme ainsi que leurs interactions avec la famille du mari pour déceler s'il y a une part plus grande de décision prise par la femme en général et en matière de procréation en particulier.

- Parlez moi un peu de vos relations avec votre mari:
- Avez vous des sujets de conversation ou de préoccupation particuliers avec votre mari?
- Y a t il des sujets que vous évitez d'aborder avec votre mari? Des sujets qu'il ne vous viendrait pas à l'idée d'aborder avec lui? Lesquels? Pour quelles raisons?
- Vous arrive t il d'être en désaccord? Pouvez vous me raconter la dernière fois que cela est arrivé? Dans ce cas comment se règle la situation?
- D'après vous quels sont vos droits dans le mariage (qu'êtes vous en droit d'exiger de lui)? -- - Vos obligations envers votre mari?
- A votre avis y a t il une différence dans ces relations selon que l'on a des coépouses ou pas? - Pourquoi? De ce point de vue (si la femme est dans une union polygame), pouvez vous me décrire votre situation (relations entre vous et votre mari, entre vous et votre/vos coépouses)?

- Si la femme a connu une grossesse pré-nuptiale: d'après vous les relations auraient elles été différentes si vous n'aviez pas eu d'enfants lorsque vous vous êtes mariée? La situation est elle différente selon que la femme est mariée au père de l'enfant ou qu'il s'agisse d'un autre homme? **OBS!** Dans cette dernière question on va essayer de cerner l'opinion de la femme quant à la polygamie; ce n'est pas chose facile dans la mesure où il n'est pas toujours facile pour elle de critiquer cette institution. Il ne s'agit donc pas de poser directement la question car on a alors toutes les chances d'obtenir des réponses toutes faites, en accord avec la norme sociale: il faut y venir progressivement.

Parlez moi un peu de vos relations avec votre belle famille:

- Décrivez les activités que vous partagez avec les membres de la famille et quels membres?
- Y a t il eu des changements par rapport à ce que vous connaissiez dans votre propre famille?
- Avec qui passez vous le plus de temps dans la concession?
- Avec quel membre de cette famille vous sentez vous le plus proche?
- Décrivez moi la première fois que vous avez été confrontée à votre belle mère: que vous a t elle dit? Qu'avez vous ressenti? Comment avez vous trouvé le premier contact (facile ou difficile), comment le qualifieriez vous?
- La situation est elle différente selon le rang de l'épouse dans le cas des unions polygames?
- Y a t il des sujets particuliers que vous abordez avec certains membres de la famille? Lesquels? Avec qui parlez vous de l'éducation des enfants, du fait d'avoir des enfants?
- Si la femme a connu une grossesse pré-nuptiale: D'après vous le fait que vous ayez eu un enfant avant le mariage intervient il dans vos relations avec votre belle famille?

Parlez moi de la naissance de votre premier enfant dans le mariage (avez vous un enfant? si la femme n'a pas eu de grossesse pré-nuptiale):

- Quand est il né après le mariage? Vouliez vous qu'il vienne rapidement ou souhaitiez vous attendre?
- Vous a t on conseillée pour cette première naissance (en favorisant la grossesse, en vous conseillant pendant celle-ci, en vous aidant à l'accouchement)? Qui a été le plus présente?
- Quelle a été l'attitude de votre mari pendant cette période?
- Que se serait il passé si vous n'aviez pas eu d'enfant?

Décrivez moi l'éducation de vos enfants:

- Que leur apprenez vous? Qui leur apprend quoi?
- Quelles sont vos obligations morales et matérielles en tant que parent?
- Comment trouvez vous l'éducation des enfants actuellement si on compare avec la génération précédente? Y a t il des changements? En bien ou en mal?
- Parlez vous de l'éducation des enfants avec votre mari (ce qu'il faut faire, les problèmes rencontrés, etc.)? Avec la famille? Quel est votre propre point de vue?
- Si la femme a eu une grossesse pré-nuptiale: qu'allez vous enseigner à vos enfants par rapport à cette situation? A vos garçons? A vos filles?
- Quelles sont les principales difficultés que vous rencontrez dans l'éducation des enfants aujourd'hui? A votre avis est ce plus facile ou plus difficile qu'autrefois? Pour quelles raisons?

OBS! Si on voit que la personne est ouverte, pousser jusqu'à l'idée du contrôle des naissances, sinon laisser tomber.

- Avez vous eu une (des) grossesse(s) facile(s)? Tous les enfants que vous avez porté ont il vécu?
- Si vous faites le bilan de ce qu'impliquent la grossesse puis l'éducation des enfants, que pensez vous d'avoir encore de nombreux autres enfants?
- Envisagez vous de limiter le nombre d'enfants? Par quel moyen?
- En discutez vous avec votre conjoint? Si vous n'êtes pas d'accord, pensez vous prendre une décision seule ?

ANNEXE 3 :

Guide d'entretien à structure ouverte (hommes)**Phase de terrain II (à partir du 15/09/99)****1- L'environnement familial dans lequel l'individu a vécu et vit actuellement**Objectif:

Connaître un peu mieux la personne d'après son parcours familial et ainsi mieux comprendre ses positions et choix.

- Parlez moi d'où vous venez et où avez vous passé votre enfance?
- Pourriez vous me décrire avec qui vous avez grandi?
- Parlez moi un peu de vos activités pendant cette période ainsi que celles des gens avec qui vous viviez.
- Parlez moi un peu des gens qui habitent actuellement avec vous? Quelles sont les activités de chacun?
- Y a t il eu des cas de migration dans votre entourage? Vers quelle destination? Pour quels motifs?

2- Le parcours préconjugalObjectif:

Déterminer l'existence d'un parcours préconjugal afin de cerner comment celui-ci a pu influencer sur l'entrée en union de l'individu.

OBS! *Peut être faudra t il aborder ce thème après que la personne ait décrit le processus d'entrée en union qu'elle a vécu. En effet, les gens sont alors plus confiants et ont commencé à s'exprimer.*

Avant de vous marier avez vous courtoisé une ou plusieurs autres jeunes filles? Ou bien courtoisiez vous votre future épouse avant de vous marier?

- Pourriez vous décrire comment vous vous êtes rencontrés?
- Si c'est votre femme: avait elle d'autres prétendants? Comment réagissiez vous à cette situation?
- Vous rappelez vous de cette (ces) femme(s)? Qu'est ce qui vous a incité à la (les) fréquenter?
- Etait il question de mariage entre vous? Etait ce envisageable de vous fréquenter sans penser à vous marier? Comment faisiez vous pour vous fréquenter si personne ne devait le savoir?
- Parlez moi un peu de quel type de relations vous aviez avec cette personne?
- Votre famille était elle au courant? Quelle a été sa réaction?

OBS! *Si c'est une personne plus âgée, demander comment ça se passe chez les jeunes d'aujourd'hui comparé à leur époque? Quelle est leur point de vue sur la question?*

- Cette femme est elle tombée en état?

(objectif: cerner le contexte de cette naissance: réactions de l'entourage, perception du père,...)

Si oui:

Quelle a été votre réaction? Celle de la mère de l'enfant? De vos familles respectives? Avez vous reconnu l'enfant?

Qu'est il arrivé à l'enfant?

Aviez vous conscience du risque que courait votre partenaire de tomber en état? Envisagez vous des moyens pour éviter cela? Lesquels? Y avez vous eu recours?

Aviez vous gardé contact avec cette femme pendant sa grossesse? Vous êtes vous mariés avant la venue de l'enfant? (dans ce cas passer au III). Sinon avez vous un contact aujourd'hui avec la mère et l'enfant?

Si non:

Dans ce type de relation la fille risque de tomber en état:

Comment faire face à ce risque à votre avis?

Si une grossesse était arrivée, comment auriez vous réagi? Comment aurait réagi votre famille?

- Pensez vous qu'il y ait des avantages/inconvénients à ce type de relation? Pour quelles raisons?

3- Le processus d'entrée en union

Objectif:

Y a t il une variation des étapes du processus matrimonial en relation au parcours préconjugal de la personne?

Pourriez vous me décrire comment vous vous êtes marié pour la première fois étapes par étapes:

1^{er} cas: la personne dit n'avoir vécu aucune relation avant le mariage, courtisé personne, rien.

- Comment s'est décidé le mariage?

- S'agit il d'une décision individuelle de votre part? Est ce votre père qui a pris la décision?

- Quels ont été les critères de choix? De la part de votre père? De votre part?

(matriclan, castes, religion, ethnie, lien de parenté, caractère des intéressés, etc.)

- Si la décision ne vient pas de vous: vous a t on demandé votre consentement? S'agit il d'un mariage hérité? Ou bien la femme était enceinte et il fallait quelqu'un pour la marier? Dans ce cas, y a t il des différences dans le déroulement du processus de mariage (paiement de la dot, cérémonies, etc.)?

- Qu'est ce qui vous a poussé à accepter? Aviez vous conscience des critères qu'allaient exiger les familles? Avez vous orienté votre choix en fonction de cela?

- Comment se sont déroulées les négociations entre vos deux familles (au niveau du père, de la mère et de l'oncle maternel)?

- De quel type d'union s'agissait il: première épouse?

- Comment s'est échelonné le versement de la dot? Quels étaient les montants des différentes parts?

- A quel moment s'est déroulée la cérémonie du mariage? Quel type de cérémonie (*Takk*, église, rien)?
- Quand votre femme a-t-elle rejoint le domicile conjugal (lors de la cérémonie ou plus tard)? Quelles sont les conséquences si la femme ne rejoint pas tout de suite le domicile conjugal?
- Quand vous êtes-vous considérée comme étant mariée? A quel moment avez-vous pu avoir des relations avec votre femme?

2^{ème} cas: la personne affirme avoir courtisé quelqu'un mais sans avoir eu de relations intimes.

- Vous êtes-vous mariée avec cette femme? Comment la famille a-t-elle accepté? (mêmes questions que précédemment)
- Si la famille n'était pas d'accord: pour quelles raisons? Comment avez-vous rencontré votre première femme? (mêmes questions que précédemment)
- A partir de quel moment du processus avez-vous senti qu'il était légitime d'avoir des relations avec elle (si vous vous êtes mariée avec elle)?

3^{ème} cas: la personne affirme avoir eu des relations intimes avec une femme avant de se marier.

La relation a abouti à une grossesse prénuptiale

Vous êtes-vous mariée avec la mère de l'enfant?

Si oui: comment ça s'est passé entre les deux familles? Qu'est-ce qui les a poussés à accepter? A quel moment vous êtes-vous mariés: avant ou après la naissance de l'enfant? (mêmes questions qu'au 1^{er} cas)

Si non: pour quelles raisons? Vos familles étaient-elles contre? Pourquoi? Avez-vous refusé? Pourquoi? Que s'est-il passé ensuite?

La relation n'a pas abouti à une grossesse prénuptiale

Vous êtes-vous mariée avec cette femme? Pour quelles raisons?

Votre famille a-t-elle joué un rôle dans cette décision? (mêmes questions qu'au 1^{er} cas)

4- Le processus de mariage pour la deuxième épouse (si homme polygame)

Objectif:

Déterminer les différences au niveau du processus lorsqu'il s'agit de la deuxième épouse afin de cerner la part de choix de l'homme dans son parcours conjugal.

- Quelles sont les raisons pour lesquelles vous avez pris une deuxième femme? Le choix vient-il de vous ou vous a-t-il été imposé? S'agissait-il d'un mariage hérité? Ou d'une femme en état proche de la famille qu'il fallait marier?
- Pourriez-vous me décrire étape par étape le déroulement de la procédure: prise de décision (vous-même, votre père, héritage,...)
- critères ayant orienté le choix: caste, religion, matriclan, lien de parenté, caractère de la femme,...
- négociations entre les membres de la famille (pères, mères, oncles maternels)
- montant et échelonnement de la dot
- date du mariage par rapport au paiement de la dot et selon la religion

moment où la femme a rejoint le domicile conjugal (si elle a rejoint)
moment où vous avez considéré que vous formiez un couple marié et avez commencé à avoir des relations avec votre nouvelle femme

- Comment a réagi votre entourage à cette décision? Comment a réagi votre première épouse?
Comment les relations entre les coépouses se sont-elles établies? Racontez moi leur première rencontre. Comment cela se passe-t-il pendant la cérémonie du mariage?

5- Vie conjugale et entrée en vie féconde

Objectif:

Cerner quelles sont les relations entre le mari et la femme ainsi que leurs interactions avec la famille du mari pour déceler quelle est la part de chacun dans la prise de décision en matière de procréation en particulier.

Parlez moi un peu de vos relations avec votre (vos) épouses:

- Avez-vous des sujets de conversation ou de préoccupation particuliers avec elle(s)?
- Y a-t-il des sujets que vous évitez d'aborder avec votre femme? Des sujets qu'il ne vous viendrait pas à l'idée d'aborder avec elle? Lesquels? Pour quelles raisons?
- Vous arrive-t-il d'être en désaccord? Pouvez-vous me raconter la dernière fois que cela est arrivé? Dans ce cas comment se règle la situation?
- D'après vous, quels sont vos droits dans le mariage (qu'êtes-vous en droit d'exiger de votre épouse)? Vos obligations envers votre femme?
- A votre avis, y a-t-il une différence dans ces relations selon que l'on a plusieurs femmes ou pas? Pourquoi? De ce point de vue (s'il s'agit d'une union polygame), pouvez-vous me décrire votre situation (relations entre vous et vos différentes épouses)?
- A votre avis, les relations sont-elles différentes avec sa femme selon que l'on ait épousé une femme en état ou pas?

***OBS!** Dans cette dernière question on va essayer de chercher à déterminer une position critique de l'homme quant à la polygamie; ce n'est pas chose facile dans la mesure où il s'agit d'une institution construite pour l'homme et le valorisant. Mais il peut toutefois y rencontrer des difficultés. Il ne s'agit donc pas de poser directement la question car on a alors toutes les chances d'obtenir des réponses toutes faites, en accord avec la norme sociale: il faut y venir progressivement.*

Parlez moi un peu des relations de votre (vos) femme(s) avec votre famille:

- Avec qui passe-t-elle le plus de temps dans la concession?
- Avec quel membre de cette famille semble-t-elle le plus proche?
- Décrivez moi la première fois que votre femme a été confrontée à votre mère: qu'a-t-elle dit? - Quelle impression vous a donné ce premier contact? Actuellement comment les femmes s'entendent-elles?
- La situation est-elle différente selon le rang de l'épouse dans le cas des unions polygames?
- Y a-t-il des sujets particuliers que vous abordez avec certains membres de la famille? Lesquels? Avec qui parlez-vous de l'éducation des enfants, du fait d'avoir des enfants?

Parlez moi de la naissance de votre premier enfant dans le mariage (si l'homme n'est pas marié à une femme avec qui il a eu des relations préconjugales donnant lieu à une grossesse):

- Quand est il né après le mariage? Vouliez vous qu'il vienne rapidement ou souhaitiez vous attendre?
- Vous a t on conseillé pour cette première naissance (en favorisant la grossesse, en vous conseillant pendant celle-ci)?
- Que se serait il passé si vous n'aviez pas eu d'enfant?

Décrivez moi l'éducation de vos enfants:

- Que leur apprenez vous? Qui leur apprend quoi?
- Quelles sont vos obligations morales et matérielles en tant que parent?
- Comment trouvez vous l'éducation des enfants actuellement si on compare avec la génération précédente? Y a t il des changements? En bien ou en mal?
- Parlez vous de l'éducation des enfants avec leur mère (ce qu'il faut faire, les problèmes rencontrés, etc.)? Avec la famille? Quel est votre propre point de vue?
- Existe t il des difficultés particulières aujourd'hui dans l'éducation des enfants? Des aspects de l'éducation des enfants sont ils plus faciles aujourd'hui?

OBS! *Si on voit que la personne est ouverte, pousser jusqu'à l'idée du contrôle des naissances, sinon laisser tomber.*

- Votre femme a t elle eu une (des) grossesse(s) facile(s)? Tous les enfants qu'elle a porté ont il vécu?
- Si vous faites le bilan de ce qu'impliquent la grossesse pour la femme puis l'éducation des enfants, que pensez vous d'avoir encore de nombreux autres enfants?
- Envisagez vous de limiter le nombre d'enfants? Par quel moyen?
- En discutez vous avec votre femme? Quelle serait votre réaction si elle vous en parlait? Si vous n'êtes pas d'accord, pensez vous imposer la décision?

ANNEXE 4 :
Entretien à structure fermée (hommes)

1- IDENTIFICATION DE L'INDIVIDU

Nom de l'individu

Numéro d'identité

Chef de concession

Village

Hameau

Concession

Sexe (M/F)

Date de naissance

Caste

Religion

Animiste (AN)

Musulman (M)

Chrétien (C)

Vous êtes vous déplacé au cours de votre vie?

Oui

Non

Si oui :

Lieu (origine-destination)	Durée du séjour	Raisons de la migration

2- BREVE BIOGRAPHIE MATRIMONIALE

Nombre de mariages non conclus (processus engagés par un accord ou un enlèvement mais interrompus avant la consommation de l'union) :

2-1-1 Est ce qu'il y a eu des personnes avec qui il était prévu que tu te maries et que tu n'as pas épousé ? (entourer la réponse)

Oui
Non

2-1-2 Si oui: quelles sont les raisons pour lesquelles l'union n'a pas été conclue?

Est ce qu'il y a eu des fiançailles gâtées ?

Oui
Non

Si oui :

Fiançailles gâtées (numéroter)	Personne à l'origine de l'interruption	Raisons de l'interruption

Est ce qu'il y a eu un enlèvement gâté ?

Oui
Non

Enlèvements gâtés (numéroter)	Origine de la situation	Raisons

- Autre raison

2-2 Avez vous conclu plusieurs unions (même si elles n'ont pas duré) ou est ce la seule à cette date?

Oui
Non

Si oui:

Mariage conclu (numéroter)	Causes de la fin de l'union (décès, divorce, séparation, autre)

3- SITUATION DU CONJOINT AU MOMENT DE LA PREMIERE UNION

La situation familiale :

Avec lequel de vos parents avez vous grandi (entourer la lettre) ?

- a- Père
- b- Mère
- c- Les deux
- d- Autre personne (préciser qui et les raisons)

Situation matrimoniale (cocher la case) :

Pour la femme :

Situation de la femme	Oui	Non
En état de grossesse (préciser: du futur mari ou d'un autre)		
Avec enfant (du futur mari ou d'un autre)		
Célibataire fiancée		
Célibataire non fiancée		
Mariée		
Veuve		
Divorcée		
Autre (préciser)		

Pour l'homme :

Situation de l'homme	Oui	Non
Célibataire fiancé		
Célibataire non fiancé		

Différence d'âge entre les époux :

Lien de parenté (entourer la lettre a ou b) :

Etes vous apparentés?

Oui

Non

Si oui, préciser:

rapprochée (écrire le lien) :

éloignée (degré) :

La première rencontre : Vous connaissiez vous (entourer la lettre a ou b)

avant même que l'initiative du mariage ne soit prise (voir 4-1)

où et quand vous êtes vous rencontrés une fois le processus de mariage amorcé ?

4- INITIATIVE DU MARIAGE

Avez vous rencontré votre femme sans qu'il soit d'abord question de mariage (rencontre fortuite, se connaissent depuis longtemps, etc.) ? (entourer la réponse)

Oui

Non

Si oui: dans quelles circonstances?

Qui a parlé du mariage en premier entre vous ?

Pour quelles raisons l'idée du mariage vous est venue ?

Qui a averti votre famille ?

- Qui a avisé la famille de votre femme ?

Quelle a été la première réaction de votre famille ? (d'accord tout de suite, procède à des recherches)

Si l'initiative n'est pas venue de vous deux conjointement, qui l'a prise ?

4-2-1 Première union

- S'agit il d'un mariage hérité (oui/non) ?

- S'il ne s'agit pas d'un mariage hérité, d'où vient l'initiative du mariage?

a) votre famille	b) la famille de votre femme	c) vos deux familles ensemble	d) vous même (décision personnelle de vous marier)
qui exactement ?	qui exactement ?	qui exactement ?	- comment avez vous contacté votre femme (directement ou par un intermédiaire) ?
comment avez vous été contacté ?	- comment avez vous été contacté ?	- comment avez vous été contacté ?	

4-2-2 Deuxième union

Est ce que vous avez eu une deuxième union (oui/non)?

Qui a eu l'idée de ce deuxième mariage ?

Qui a choisi la femme ?

Quels sont les critères qui ont guidé ce choix ?

Est ce que vous avez avisé la famille de votre femme ? a qui exactement ?

5- MODE D'ACCES A VOTRE PERSONNE

Y a t il eu des fiançailles (familles au courant et d'accord) ?

Oui

Non

Si oui : comment avez vous concrétisé ces fiançailles ?

Y a t il eu enlèvement ?

Oui

Non

Si oui :

Avant l'accord (avant les fiançailles)	qui a eu l'idée ? pourquoi avez vous procédé à un enlèvement avant les fiançailles ? avez vous consommé l'union à ce moment ? quelle a été la réaction de la famille de votre femme ? Votre femme est elle retournée chez elle ensuite ? Qui l'a ramenée ?
Après l'accord	qui a eu l'idée ? pourquoi avez vous procédé à un enlèvement ? avez vous consommé l'union à ce moment ? quelle a été la réaction de la famille de votre femme ? Est elle retournée chez elle ensuite ? - Qui l'a ramenée ?

6- FINALISATION DU MARIAGE

6-1 Les étapes du processus

LES DIFFERENTES ETAPES	MOMENT OU CES ETAPES ONT EU LIEU ET CAUSES DES DUREES QUI LES SEparent
Versement des parts de dot	Durée totale (combien de temps s'est écoulé entre le versement de la première et de la dernière part ?) :
1 ^{ère} part (de la fille)	
2 ^{ème} part (du père)	
3 ^{ème} part (de la mère)	
4 ^{ème} part (de l'oncle)	
Les cérémonies	Y a t il eu deux cérémonies (traditionnelle et religieuse)? oui non Durée écoulée entre les deux ?
<i>Célébration religieuse (entourer la bonne réponse)</i> <i>Takk</i> <i>Célébration à l'Eglise</i>	A quel moment dans le processus (par rapport au versement des dots et à la cérémonie traditionnelle) ? Pourquoi ?
<i>Célébration traditionnelle</i> <i>oui non</i>	<i>Si oui, à quel moment ? Pourquoi ?</i> <i>Si non, pour quelle(s) raison(s)?</i>
Arrivée au domicile conjugal	A quel moment ? Pourquoi ?
Consommation de l'union	A quel moment ? Pourquoi ?

6-2 Finalisation des versements des parts de dot (Guetter l'apparition des *mariages prêtés*)

LES PARTS DE DOT	OBSERVATIONS
<p>1^{ère} dot (de la fille)</p> <p>qui verse cette part et la remet à qui ?</p> <p>à combien s'élève le montant de la dot ?</p> <p>y a t il des objets en plus ?</p> <p>comment est évalué le montant de la première dot ?</p>	
<p>2^{ème} dot (part du père)</p> <p>qui verse cette part et la remet à qui ?</p> <p>à combien s'élève le montant de la dot ?</p> <p>comment est évalué le montant de cette dot ?</p>	
<p>3^{ème} dot (part de la mère)</p> <p>qui verse cette part et la remet à qui ?</p> <p>à combien s'élève le montant de la dot ?</p> <p>comment est évalué le montant de cette dot ?</p>	
<p>4^{ème} dot (part de l'oncle)</p> <p>qui verse cette part et la remet à qui ?</p> <p>à combien s'élève le montant de la dot ?</p> <p>comment est évalué le montant de cette dot ?</p>	

Votre tante paternelle a t elle reçu quelque chose ? Combien ?

6-3 La célébration religieuse

Type de cérémonie (entourer la réponse) :

Takk

Eglise

Etiez vous de la même religion que celle de votre femme ?

Oui

Non

Laquelle :

Conversion de votre femme(oui/non) ?

Où la célébration a t elle eu lieu ?

Description sommaire du déroulement de la cérémonie :

Avez vous consommé l'union à l'issue de cette cérémonie ?

Oui :

Si non: quand avez vous consommé l'union?

6-4La célébration traditionnelle du mariage (la femme rejoint le domicile conjugal)

Composants de la cérémonie	Observations (développement des réponses, précisions)
Jour fixé (date)	
Quel est le premier jour et quand la cérémonie s'est elle achevée ?	
Où la cérémonie s'est elle déroulée ?	
Le domicile conjugal : Comment votre femme a t elle été accueillie à votre domicile ? Avez vous bénéficié du Conseil (o as) ? A t on procédé à un rite d'initiation pour votre femme (où, quand ?)	

Avez vous consommé l'union lors de la célébration?

Oui

Non

Si oui: à quel moment?

Si non: quand avez vous consommé l'union?

ANNEXE 5 :
Entretien à structure fermée (femmes, Dakar)

Date :

Quartier :

Introduction (présentation du projet et motifs de l'étude)

Perception et connaissances du phénomène des grossesses pré-nuptiales :

Avez vous connu des femmes dans votre entourage au village ou en ville qui ont fait l'expérience d'une ou plusieurs grossesses en dehors du mariage ?

En général quelles ont été les conséquences de ces grossesses pour ces femmes ?

Y en a t il eu une qui vous a particulièrement marquée ? Pour quelle(s) raison(s) ?

IDENTIFICATION DE LA REPONDANTE

Nom et prénom : _____

Age : _____

Statut matrimonial (entourer la réponse) :

Célibataire sans partenaire

Célibataire avec partenaire

mariée

divorcée

veuve

Ethnie : _____

Religion : _____

Pratique la religion (oui/non, préciser) ?

Caste : _____

Instruction :

Oui

jusqu'à quelle classe ? _____

Raisons de l'interruption de la scolarité

non

Village d'origine et hameau : _____

Chef de concession : _____

Lieu d'habitation à Dakar : _____

Lieu de travail à Dakar : _____

Avez vous eu plusieurs grossesses (même si non menée à terme) ? oui non

Si oui :

Nombre de grossesses : _____

Nombre d'enfants vivants : _____

Nombre de grossesses en dehors du mariage : _____

1- CONTEXTE DE LA MIGRATION (Caractéristiques de la migration et conditions de vie)

1-1 Les différents séjours à Dakar :

Age au séjour	Durée des séjours	Logement (lieu et cohabitants)	Objet du séjour Si W : nature du W.

1-2 Quelles sont vos activités en dehors du travail (le soir, les WE) ?

Le contexte familial par rapport à la migration : perceptions de la ville et des risques de grossesse

Pouvez vous me citer les personnes de votre entourage (famille, voisinage, confiage) qui vous ont élevée ?

Parmi les femmes de votre entourage y en a t il qui ont eu une expérience migratoire en ville (particulièrement à Dakar) avant vous (entourer la réponse) ?.....oui non

Si oui : qui et objet de la migration ?

Parmi ces femmes qui ont migré y en a t il qui ont vécu une grossesse avant d'être mariées ?

Oui Non

Si expérience migratoire (avec ou sans grossesse non désirée) de femmes de l'entourage et de la mère en particulier :

Cela a t il influencé votre décision de partir ? En quoi ?

Cela vous a t il facilité votre intégration en milieu urbain ? En quoi ?

Vous a ton sensibilisée sur les problèmes lié aux grossesses prénuptiales ?

- *Au village ?*

Oui

Comment (en disant quoi) ?

Non

A votre avis pourquoi ?

- *Une fois en ville à Dakar ?*

2- PERCEPTIONS PAR RAPPORT AU MARIAGE

D'après vous la façon de se marier a t elle changé entre votre génération et celle de votre mère ?

Oui

Non

Si oui : où se situe la différence entre le mariage de votre mère et les mariages actuels ?

Pour mémoire :
 rencontre avec le futur
 CJ
 choix du conjoint
 poids de la famille dans
 le choix
 critères de choix
 coût et échelonnement
 de la dot
 org. des cérémonies
 caract. du cj (caste,
 religion, ethnie
 lien de parenté, âge)
 âge au mariage
 rôle de chacun des
 époux

Pensez vous que le mariage ait autant d'importance pour une femme actuellement qu'à l'époque ?
 Pourquoi ?

Vous personnellement, quels sont/étaient vos souhaits par rapport au mariage (en relation avec les caractéristiques du conjoint, l'âge au mariage, etc.) ?

D'après vous est ce que le fait d'avoir une grossesse avant le mariage influe sur les possibilités de trouver un mari ou le mari de son choix ?

Oui Non

Si oui : pour quelles raisons ?

La durée des fréquentations avec le père de l'enfant (partenaire régulier ou occasionnel) joue-t-elle sur la possibilité de se marier avec lui (implication dans la relation différente) ?

3- LA GROSSESSE PRENUPTIALE

3-1 Avez vous eu plusieurs grossesses en dehors du mariage ?

Oui

Non → Q3-2

Si oui : Combien ?

Que s'est il passé avec ce (ces) père(s) (mariage, reconnaissances, etc.) ?

[à ne remplir que si la femme a eu plusieurs GPN]

Rang de la GPN	Contexte de la grossesse (rencontre avec le père, caractéristiques du père, âge à la maternité, naissance vivante)	Suites de la grossesse/raisons (mariage, rupture, rapports avec la famille, éducation de l'enfant)

3-2 Cas de la première (unique) grossesse hors mariage :

Avez vous connu un autre(d'autres) homme(s) avant de rencontrer le père de votre premier enfant ?

Oui Non

Si oui : quel était le type de relations que vous avez noué avec lui (flirts simples, relations sexuelles) ?

Comment vous êtes vous rencontrés avec le père de l'enfant (âges respectifs, lieu, contexte, occasion,...) ?

Quel type de relations avez vous développé ?
suivies, rencontres régulières ou épisodiques :

durée de ces fréquentations avant intervention de la grossesse (âge à la grossesse) :

début des relations sexuelles :

lieux de rencontre :

implication des familles... ?

Caractéristiques du partenaire :

ethnie _____
religion _____
caste _____
activité exercée _____
lieu d'habitation _____
statut matrimonial _____
village d'origine _____

Les relations sexuelles/grossesse souhaitée ou non :

Avez vous commencé à avoir des relations intimes avec cet homme tout de suite ou vous êtes vous fréquenté un certain temps avant (dans ce cas combien de temps à peu près) ?

Combien de temps à peu près s'est écoulé entre le début de vos relations (sexuelles) et la grossesse ?

Aviez vous conscience du risque de grossesse que cela comportait ?

Oui Non

Si oui : vouliez vous l'éviter ou souhaitiez vous tomber en état ? Pour quelles raisons ?

Si vous vouliez l'éviter, avez vous fait quelque chose pour cela ?

- oui → quoi ?

- non → pourquoi (manque de connaissance ou n'a rien fait volontairement) ?

Avez vous parlé de mariage avec votre partenaire avant d'avoir des relations avec lui ?

Oui

Non

Etait ce important pour vous d'avoir cette « assurance » ? Pourquoi ?

Femme ayant eu plusieurs grossesses : Qu'en a t il été par la suite avec vos autres partenaires ? Avez vous parlé de mariage ou cela n'avait plus d'importance pour vous ? Pourquoi

Une fois la grossesse avérée :

Racontez moi quel a été votre premier sentiment, réaction (par rapport au père de l'enfant, à votre famille, à l'enfant lui-même) ?

Comment ont réagi les différents membres de votre entourage :

- le père de l'enfant (reconnaissance, fuite, refus) : avez vous gardé contact avec lui durant la grossesse ?

- votre famille(leur en avez vous parlé tout de suite ?) ? Vers qui vous êtes vous réfugiée ? Qui vous a le plus aidé ? Comment ?

3-3 Femme ayant eu plusieurs grossesses : comment cela s'est il passé avec les grossesses suivantes (si la femme a connu plusieurs GPN) ?

3-4 La grossesse a t elle été menée à terme ? oui non

Si non : qu'est il arrivé ?

Vu le contexte (détresse liée à la grossesse non désirée), comment avez vous vécu cette perte ?

3-5 Avez vous continué à travailler sur Dakar ou êtes vous retournée au village ?**3-6 Les suites de la grossesse**

Si la grossesse a été menée à terme :

- L'enfant est il né vivant ? Oui Non

- Si l'enfant était vivant : le père l'a t il reconnu ? Oui Non

Si oui : comment cela s'est il passé ? Qui a la garde de l'enfant actuellement ?

Quelle que soit l'issue de la grossesse (à terme ou non) : que s'est il passé entre vous et le père de l'enfant ?

→ voir le tableau

Si vous avez rompu avec le père de l'enfant, pouvez vous expliquer les raisons?

Etapes de la procédure de mariage	Rupture			Mariage avec le père de l'enfant	
	Toujours célibataire*	Mariée à un autre		Avant la naissance	Après la naissance
		Avant la naissance	Après la naissance		
Si célibataire : reçoit encore des prétendants (oui/non) ?		N	N	N	N
Si mariée à un autre : caractéristiques du conjoint (ethnie, caste, religion, activité, village)	N			N	N
Implication de la famille dans l'union (choix du moment, de la procédure)	N				
Montant et paiement des dots (détail des parts et du déroulement)	N				
Déroulement des cérémonies (religieuse et traditionnelle)	N				
Domicile conjugal (rites associés ou non ; moment où elle rejoint ?)	N				

* Si célibataire fréquentant un copain : quelle est la nature de vos relations (durée, intervention de la rencontre après la rupture, implication des familles, discussion de mariage, veut se marier, etc.) ?

Si la femme est toujours célibataire :

- Vous considérez vous comme célibataire par choix ou pensez vous qu'il y ait un lien avec votre grossesse (c'est à dire, souhaite un mari mais n'arrive pas à en trouver) ?

- Les souhaits que vous avez émis concernant le mariage au début de l'entretien sont ils restés les mêmes ou voyez vous les choses différemment aujourd'hui ?

- Rôle des parents : pensez vous qu'ils cherchent à activer le processus ?

CONCLUSION/ OPINION

Suite à votre expérience, pensez vous qu'il y ait des avantages à fréquenter un homme avant de se marier avec ? Pourquoi ?

Si vous aviez une fille au village en âge de partir travailler à Dakar, que lui conseilleriez vous compte tenu de votre expérience ?

ANNEXE 6 :
Le questionnaire homme de l'enquête ICOFEC

MODULE 3 : GROSSESSES, NAISSANCES ET CONTRACEPTION

301. Est-ce que, à votre avis, une femme peut avoir des rapports sexuels et ne pas tomber enceinte ?
 Expliquez :

Tableau connaissance des contraceptifs modernes et traditionnels

Méthode	302. Connaissez-vous des méthodes pour retarder ou empêcher une grossesse ?	303. Avez-vous déjà entendu parler de ? (citer chaque méthode)	305. a déjà utilisé
a. pilule	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
b. injection	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
c. DIU	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
d. condom	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
e. continence périodique	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
f. retrait	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
g. plantes	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
h. gris-gris	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
i. autres (précisez)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
aucune	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

304. Est-ce que cela vous est déjà arrivé de faire quelque chose (vous ou votre partenaire) pour empêcher une grossesse ?

- 1 oui
- 2 non → 311.

305. Quelle(s) méthode(s) avez-vous utilisée(s) ?

→ compléter la troisième colonne du tableau

**Je vais maintenant reprendre toutes les grossesses de vos épouses (dont vous êtes l'auteur) en commençant par la première.
Reprendre les grossesses et naissances décrites sur la fiche AGEVEN en commençant par la 1^{ère} grossesse et en faisant coiffer**

N° de mar.	321. Nom de la mère <i>Inscrire le nom de chaque femme, en commençant par le premier mariage, et la liste de ses grossesses. Compléter la liste pour chaque femme avant de continuer.</i>		322. Nom de l'enfant Enfant est né en vie mais décédé avant le baptême = PDN Mort-né = MN → 323+324 FIN Fausse-couche = FC → 323+324 FIN Avortement = A → 323+324 FIN		323. Sexe M ou F	324. Date d'accouchement	325. Résidence actuelle de l'enfant concession = C → gros.surv. vit ailleurs = VA → 328 décédé = D	326. Date de décès	327. Où vivait-il au moment du décès ? concession = C → gros surv vitait ailleurs = VA	328. Chez qui ? mère = ME parent pat=pp parent mat=PM Non-parent=NP Adulte = AD	329. Est-ce un arrangement permanent ou temporaire ? temp = T perm = P	330. Motif du confinement

331. Vous avez un total de : Enfants nés vivants : ____ . Mort-nés : ____ . Fausse-couches : ____ . Avortements : ____ . Est-ce exact ? O / N
Vous avez cité tous les enfants que vous avez eu avec votre (vos) épouse(s).

341. Avez-vous eu d'autres enfants en dehors du mariage ?

1 oui
2 non → 361.

	342. Nom de la mère	343. Nom de l'enfant Enfant est né en vie mais décédé avant le baptême = PDN Mort-né = MN → 344+345 FIN Fausse-couche = FC → 344+345 FIN Avortement = A → 344+345 FIN	344. Sexe M ou F	345. Date d'accouchement	346. Résidence actuelle de l'enfant → enfant survivant concession = C vit ailleurs = VA → 349 décédé = D	347. Date de décès	348. Où l'enfant vivait- il au moment du décès ? concession = C → enfant surviv vivant ailleurs = VA	349. Chez qui ? mère = ME parent pat=PP parent mat=PM Non- parent=NP	350. Est-ce un arrangement permanent ou temporaire ? temp = T perm = P	351. Motif du confiage
1										
2										
3										
4										
5										

ENFANTS CONFIEÉS

Je voudrais maintenant que vous me parliez des enfants qui ne sont pas de vous mais qui sont à votre charge actuellement. En avez-vous ?

1 oui
2 non → 400. []

Je voudrais commencer par le plus âgé.

Lister tous les enfants vivants à la charge de l'enquêté.

N° de l'enfant	361. Nom de l'enfant	362. Sexe M ou F	363. Âge en années	364. À quelle date est arrivé l'enfant ? (mois/année)	365. Lien de parenté avec l'enfant ? (précisez)	366. Est-ce un arrangement permanent ou temporaire ? Temp = T Perm = P	367. Pour quelles raisons vous a-t-on confié cet enfant ?
1							
2							
3							
4							
5							
6							
7							

MODULE 4 : MARIAGE ET FÉCONDITÉ

400. Dans l'année qui vient, avez-vous l'intention de vous marier ? 1 oui
 2 non → 402.

401. Pourquoi ? _____

402. Et dans l'avenir, avez-vous l'intention de vous marier ? 1 oui
 2 non → 402.

403. Pourquoi ? _____

404. Dans quelle catégorie d'âge vous situez-vous ?

<i>Cocher ici</i>	Catégories reproductives
<input type="checkbox"/>	O fes
<input type="checkbox"/>	O waxambane
<input type="checkbox"/>	O kor o mak
<input type="checkbox"/>	O mak (o nogoy) → FIN

FE
 WA
 KM
 MA

405. Avec tout le respect pour Dieu, combien d'enfant supplémentaire voudriez-vous avoir ?

nombre de garçons _____
 nombre de filles _____
 (77) autant que Dieu voudra
 (88) NSP → FIN

406. Avec tout le respect pour Dieu, quel âge voudriez-vous avoir à la naissance de votre dernier enfant ?

(6) j'en ai assez maintenant
 (7) comme Dieu voudra
 (8) jusqu'à la vieillesse
 (9) NSP

**Je vous remercie beaucoup pour le temps que vous m'avez consacré en répondant à ce questionnaire.
Avez-vous des questions ou des commentaires à formuler ?**

Commentaires de l'enquêteur(trice)

Qualité de l'entretien :

Très bon bon moyen mauvais très mauvais

Autres personnes présentes :

Contrôleur : _____

Date de contrôle : _: _: _: _: _: _:

SIN'A JAMAIS ÉTÉ NORANE NI NAVÉTANE → 130.

Je vais maintenant vous parler des séjours que vous avez pu faire comme Norane ou Navétane

- 110. Êtes-vous déjà parti pour travailler pendant la saison sèche comme Norane ? 1 oui 2 non → 120.
- 111. Combien de saisons avez-vous fait ? _____
- 112. Pouvez-vous nous parler de la première fois où vous êtes partie comme Norane → 112 (tableau)
- 113. Pouvez-vous nous parler de la dernière fois où vous êtes partie comme Norane → 113 (tableau)
- 120. Êtes-vous déjà parti pour travailler pendant l'hivernage comme Navétane ? 1 oui 2 non → 130.
- 121. Combien de saisons avez-vous fait ? _____
- 122. Pouvez-vous nous parler de la première fois où vous êtes partie comme Navétane → 122 (tableau)
- 123. Pouvez-vous nous parler de la dernière fois où vous êtes partie comme Navétane → 123 (tableau)

	112. 1 ^{ère} migration Norane	113. Dernière mig. Norane	122. 1 ^{ère} migration Navétane	123. Dernière mig. Navétane
Quel âge aviez vous ?				
Où étiez vous logé ? (ville / quartier)				
chez qui ? (lien parenté)				
Quel emploi exerciez-vous ?				
Quel salaire perceviez-vous ?				
À ce moment là, étiez-vous heureux de partir ?	1. Très 2. Un peu 3. Pas du tout	1. Très 2. Un peu 3. Pas du tout	1. Très 2. Un peu 3. Pas du tout	1. Très 2. Un peu 3. Pas du tout

130. Connaissez-vous Dakar ? 1. Oui 2. Non

131. Quelle(s) autre(s) ville(s) connaissez-vous ?

132. Quel(s) pays étranger(s) connaissez-vous ?

ANNEXE 7 :

**Enquête fécondité des hommes et des femmes
Calendriers**

Calendrier historique

DATE	EVENEMENT
1940	Bombardement de Dakar (Balli Ndakarou). Année des Lagos (type de tissu).
1941	Décès de Ngalandou Diouf. Année des tickets (rationnement des denrées alimentaires et des articles textiles).
1942	Réquisition du mil (grenier de réserve) (Atum Mbodjama). Année où on forçait les gens à battre le mil.
1942-1943	Année des graines pourries (Soug Te Fag).
1943	Pluie en saison sèche (heug) en janvier. Distribution de fève, blé, semoule. Construction du dispensaire de Niakhar.
1943-1944	Année des tourteaux.
1944	Epidémie de gale et de méningite.
1945	Fin de la deuxième guerre mondiale. Retour du Président Senghor à Djilor Sine, son village natal. Décès de Mamadou Moustapha Mbacké, deuxième Khalife des mourides. Mahécor Diouf est mis en congé illimité et Niokhobaye Mbacké Diouf le remplace. Première foire de Diohine : des américains sont venus y assister.
1946	Elections législatives : Lamine Guèye - Senghor Mamadou Dia élu conseiller du Sine. Mame Birame Sène est nommé chef de canton à Diohine. Abolition du travail forcé. Octroi de la qualité de citoyen français aux ressortissants des territoires d'Outre-Mer.
1947	Deuxième grève de 5 mois des cheminots à Thiès Visite à Dakar de M. Vincent Auriol, Président de la République Française.
1948	Décès du Serigne Bassirou Mbacké.
1949	Retour de Massène Sène à la tête du canton de Sanghaie qui est séparé de celui de Ngayokhème.
1950	Transfert de l'école de Niakhar à son emplacement actuel. Foire exposition de Fatick. Avènement de Ameth Saloum.
1951	Deuxième élection législative : Senghor élu ; Lamine Guèye battu. Construction de l'école de Toucar.
1953	Suicide du Diaraf Ndigue Diouf. Construction du dispensaire de Toucar.
1954	Construction de la grande mosquée de Niakhar.
1955	Construction de l'agriculture de Diohine. Décès de Souleymane Ndoye et son remplacement par Abdoulaye Cissé Galaye.
1956	Décès de Massène Sène, chef de canton de Sanghaie Construction du dispensaire privé de Diohine. Avènement du premier gouvernement sénégalais.
1957	Décès de Abacar Sy, Khalife des Tidjanes. Election de Doudou Sène à la tête du canton de Sanghaie. Circoncision à Diohine.
1958	Référendum du Général de Gaulle pour l'indépendance (voter oui ou non). Venue du Général De Gaulle à Dakar. Création de l'école des pères de Diohine. Epidémie de grippe asiatique.
1959	Fédération du Mali. Décès de la reine mère du Sine: Coumba Ndioby Diouf.
1960	Indépendance du Sénégal. Création des arrondissements. Nomination de Amadou Thié Ndella Fall à Sanghaie-Ngayokhème et Amet Saloum Sow à Diohine. Construction du Secco de Ngayokhème.

- 1961 Ouverture de l'école de Diohine.
Ouverture de l'école de Ngayokheme (Oct. 61).
- 1962 Arrestation du président Mamadou Dia.
Arrivée du Docteur Cantrelle (enquête démographique) (décembre 62).
- 1963 Construction du marché de Toucar.
- 1965 Circoncision à Diohine.
- 1966 Décès de Sérigne Bassirou Mbacké grand marabout mouride.
Festival mondial des arts nègres à Dakar (chansons...)
Loi sur le domaine national.
Premières vaccinations contre la rougeole.
- 1968 Décès de Lamine Guèye, président de l'assemblée nationale.
Décès de Falilou Mbacké.
Grève des étudiants et des élèves.
- 1969 Décès de Mahécor Diouf, dernier Bour Sine.
Campagne nationale de vaccination contre la rougeole.
- 1973 Elections présidentielles : Senghor élu.
- 1972-1974 Grande sécheresse.
- 1973-1974 Distribution de vivres.
- 1976 Recensement général de la population.
- 1978 Elections présidentielles : Senghor élu.
- 1979-1980 Soins de santé primaires : construction des cases de santé. Campagne de vaccinations des tout-petits (0-2 ans).
- 1981 Abdou Diouf devient Président de la République
Visite de Abdou Diouf à Niakhar.
- 1983 Elections présidentielles et législatives (Mars).
Visite de M. Habib Thiam à Niakhar pendant la campagne électorale.
Sécheresse.
Epidémie de méningite (janvier, février).
- 1984 Circoncisions à Diohine et dans les villages environnants.
- 1983-1984 Années des pesées (pesées bonbons).
- 1985 Epidémie de choléra (janvier à juillet).
- 1986-1987 Années des vaccinations (PEV) novembre 86 à mars 87.
- 1987 Epidémie de choléra (décembre 86 - juillet 87).
- 1988 Réélection Abdou DIOUF.
- 1989 Epidémie de rougeole. Conflit Sénégal-Mauritanie.
- 1990 Epidémie de coqueluche.
- 1991 Habib THIAM et Abdoulaye WADE ministres.
- 1992 Visite du pape au Sénégal (19 février)
Grande messe du pape à Popenguine (21 février)
- 1993 Première messe de l'abbé Jean Bosco à Ngayokhème (17 juillet)
Visite du président Abdou Diouf à Fatick (février 1993)
Épidémie de coqueluche
- 1994 Elections municipales. Conflits entre les policiers et les Moustarchindines
Des policiers sont tués le 16 février
- 1995 Accueil du président Abdou Diouf à Ndiosmone et Ndiogolor (mars)
Inauguration de l'usine AGRIFA
- 1996 Élection municipales.
- 1997 Décès de Abdoul Aziz Sy (14 septembre)
- 1998 Elections législatives (24 mai)
- 1999 Mamadou Lmaine Loum nommé 1^{er} ministre (3 juillet)
installation du téléphone rural à Ngayokhème (1^{er} octobre)
- 2000 Décès de Alassane Thiao (président de la CR de Ngayokhème, le 13 mars) Arrivée de Cheikhou Shérifou à Dakar (4 mai)

Calendrier des fêtes mobiles musulmanes, chrétiennes et civiles (à compléter)

fête	1985	1986	1987	1988	1989	1990	1991	1992
Ramadan	21-22 mai	10-11 mai	1 ^{er} mai	18 avr	8 avr	28 mars	18 mars	6 mars
Korité	19-20 juin	8-9 juin	29 mai	17 mai	7 mai	27 avr	16 avr	5 avr
Tabaski	27 août	16-17 août	5 août	25 juil	15 juil	3 juil	23 juin	12 juin
Tamkharit	25 sept	15 sept	4 sept	23 août	12 août	1 août	21 juil	10 juil
Magal Touba	2 nov	23 oct	12 oct	3 oct	18 sept	8 sept	28 août	19 août
Maouloud	24-25 nov	14 nov	4 nov	23 oct	12 oct	2 oct	21 sept	10 sept
Pâques	7 avr	30 mar	19 avr	3 avr	26 mars	15 avr	31 mars	19 avr
Ascension	24 mai	8 mai	28 mai	12 mai	4 mai	24 mai	9 mai	28 mai
Pentecôte	3 juin	18 mai	7 juin	22 mai	14 mai	3 juin	19 mai	7 juin
Rane Miss Toucar	4 avr	10 mars	9 avr	7 avr	20 avr	5 avr	28 mars	16 avr
Rane Miss Dihine	8 avr	16 avr	15 avr	13 avr	24 avr	9 avr	2 avr	20 avr
Rane Ngayokhème	5 avr	11 avr	10 avr	8 avr	21 avr	6 avr	29 mars	17 avr

fête	1993	1994	1995	1996	1997	1998	1999
Ramadan	23 févr	12 févr	1-2 févr	22 janv	10 janv	1 ^{er} janv	20 déc
Korité	24-25 mars	13-14 mars	2-3 mars	20-21 févr	8 févr	28 févr	19 janv
Tabaski	23-31 mai	14-20 mai	2-9 mai	28-29 avr	17 avr	8 avril	28 mars
Tamkharit	24-29 juin	23-18 juin	1-7 juin	19-27 mai	17 mai	7 mai	26 avril
Magal Touba	7 août	27 juil	16 juil	5 juil	24 juin	13 juin	
Maouloud	29-31 août	18 août	7 août	27 août	17 juil	5 juil	
Pâques	11 avr	3 avr	16 avr	7 avr	30mars	12 avril	4 avril
Ascension	20 mai	12 mai	25 mai	16 mai	8 mai	21 mai	13 mai
Pentecôte	30 mai	22 mai	4 juin	26 mai	18 mai	31 mai	23 mai
Rane Miss Toucar							
Rane Miss Dihine							
Rane Ngayokhème							

Fêtes fixes :

Assomption : 15 août
 Toussaint : 01 novembre
 Noël : 25 décembre
 Indépendance : 04 avril

Calendrier saisonnier sereer et correspondance latine

mois sereer	Caractéristique	mois latin
1. Leng	Récolte des Niébés	décembre
2. Adac	Traite de l'arachide	janvier-février
3. Atadac	Défrichage, coupe du bois (Roudj) (a pigax)	mars
4. Anahac	Chasse, fêtes traditionnelles (Ran ou Sam Soudj)	avril
5. Abetac	Ouverture des seccos	mai
6. Betafoleng	Retour des bonnes sacrifices à dieu (Sadakh Rog) premières pluies (Tiebet) semis du mil	juin
7. Beta-dac	1 ^{er} sarclage (a sarrandam)	mi-juillet à mi-août
8. Beta-tadac	2 ^{ème} sarclage floraison du mil souna	mi-août-mi-septembre
9. Beta-nahac	Récolte du mil souna	fin septembre
10. Khar-bakhaye	Récolte de l'arachide (Ndagi) et du mil sanio (sorgho)	octobre-novembre

Remarque : la période de l'hivernage et des cultures peut varier considérablement d'une année à l'autre en fonction de la répartition des pluies.

ICOFEC

ENQ :

xlili

DATE : | : | : | : | : |

ENQUÊTE "OPINION, ATTITUDES ET COMPORTEMENTS RELATIFS À LA VIE FAMILIALE"

ZONE DE NIAKHAR

QUESTIONNAIRE HOMME

(Données imprimées à partir de la base de données sur l'échantillon sélectionné)

I. IDENTIFICATION

VIL | | | | CONC | | | | ID | | | | | | | |

SI ABSENT

lieu : _____

(*si norane, adresse précise*)

motif : _____

date du départ : | : | : | : | : |

QUAND DOIT-IL REVENIR ?

Les instructions en italique s'adressent à l'enquêteur.

INTRODUCTION

Nous menons une enquête pour l'Orstom, au sujet de la vie familiale dans les villages. Cette enquête doit nous permettre de mieux faire comprendre les besoins des familles au village. Nous allons interroger toutes les femmes de 15 à 54 ans et tous les hommes de 20 à 69 ans qui habitent dans la concession.

Nous souhaitons que vous nous parliez, si vous êtes d'accord, des événements qui ont marqué votre vie c'est à dire:

- de vos résidences successives, depuis votre naissance jusqu'à aujourd'hui
- de vos migrations temporaires pour trouver du travail, si vous en avez eu
- de votre ou vos mariage(s)
- de vos enfants

Oui Non

Pouvez-vous nous raconter ces différents événements et je vous poserai ensuite des questions plus précises.

Remplir la fiche AGEVEN avec tous les événements cités en retraçant l'itinéraire résidentiel et les événements familiaux en prenant soin de conserver la chronologie des événements et en les plaçant au mieux dans le temps. Commencer en demandant à l'individu de raconter son enfance, où il est né, où il a grandi, ...

01. Êtes-vous allée à l'école ?

1 oui
2 non → 03

[]

02. type d'école :

école française école arabe école coranique alphabétisation

nombre d'années : _____

et/ou dernière classe fréquentée : _____

[] []

03. Exercez-vous une activité pendant la saison sèche ?

1 oui
2 non → 101

04. Laquelle (lesquelles) ? _____

[] []



Faint, illegible markings or text at the bottom right corner.